

**ETHNOZOOTECHE N° 88**

**Journée d'étude**  
***"Un cheval pour vivre"***

**(organisée en partenariat avec  
la Fondation Adrienne et Pierre Sommer)**

**et**

**U A R I A**

**n° 10 – 2010**

© Société d'Ethnozootechnie 2006

ISSN: 0397-6572 - ISBN: 2-901081-78-9

**Les opinions librement émises dans Ethnozootechnie n'engagent que leurs auteurs.**

**Société d'Ethnozootechnie – 5 Avenue Foch, 54200 TOUL**



# TABLE DES MATIERES

## Un cheval pour vivre Thérapies, insertion sociale, équilibre personnel

<b>Bernard Belin</b> Avant-propos	7
<b>Guy Courtois</b> Médiation équine: la richesse du lien	9
Ils nous font rêver, penser, rire. Le cheval est leur passion. Ils nous disent pourquoi.	10

### I – Le cheval médiateur: état des lieux

<b>Martine Hausberger</b> Cheval et Éthologie	12
<b>Isabelle Claude</b> Clarifier les mots de la thérapie	12
<b>Fanny Boucaut-Delaval</b> Les brevets de la fédération française d'équitation (FFE)	13
<b>Jean Vercoutère</b> L'œil du cinéaste	13

### II – Pérenniser une initiative

<b>Jean-Louis Catala</b> Le cheval, la thérapie et la loi	14
<b>Brigitte Martin</b> 600 heures pour se former Présentation de la formation de la FENTAC	15
<b>Boris Albrecht</b> Les conditions de la réussite	17

### III – Les apports paramédicaux

<b>Jessie Ansorge-Jeunier</b> Statistiques de la pratique	19
<b>Laurence Hameury</b> Évaluer les effets de l'équithérapie pour des enfants présentant des troubles du spectre autistique	20
<b>Jacqueline Bockenmeyer</b> L'enfant, la maladie grave et le cheval	23
<b>Jean-Yves Linguinou</b> Le kiné et le poney	25

### IV – Les pratiques sociales 29

<b>Patrick Ardon</b> Apprendre un métier	29
<b>Anne Mahieu</b> Le cheval et le prisonnier	33
<b>Guillaume Antoine</b> Une métaphore de l'entreprise	33
<b>Nicolas Saraval</b> Culture avec Ânes	34

## Varia

### **Bernard Heude**

Aspects de la médecine populaire des bestiaux en Sologne, du XVIIIe siècle à la fin de la ruralité traditionnelle 39

### **Pere-Miquel Parés i Casanova**

La dénomination classique des races ovines espagnoles et son application à quelques races françaises 51

### **Etienne Verrier**

Les perroquets, Milou, le yéti et les autres: les animaux dans les aventures de Tintin 59

### **Pierre-Olivier Fanica**

1750-1950: le cheval dans l'agriculture de Brie et du Gâtinais 73

## Notes, Comptes-rendus et Analyses

### **Jean-Pierre Ferrier**

Voyage d'études de la Société d'Ethnozootechnie en Ariège et dans le Séronais 99

Bernard Denis, en collaboration avec Laurent Avon *Races bovines, Histoire, Aptitudes, Situation actuelle* 102

Bernard Heude – Le mouton au cœur de la Sologne, entre tradition et innovations (XVIIIe siècle-second Empire); Thèse de Doctorat en Histoire, 103

Un court extrait des *Mémoires de Jacques-Auguste de THOU* (1582), transmis par Jean-Claude HERMANS: un évêque, commensal d'une famille d'aigles... 105

**UN CHEVAL POUR VIVRE**  
**THERAPIES, INSERTION SOCIALE, EQUILIBRE**  
**PERSONNEL**

**Journée d'étude de la Société d'Ethnozootecnie  
et de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer**

**18 juin 2010**

**Grand Amphithéâtre du Muséum national d'Histoire Naturelle**

organisée par

**Bernard BELIN et Boris ALBRECHT**

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer fonctionne sous l'égide de la Fondation de France.  
Son adresse est:

20 bis rue de la Boétie

75 008 Paris

Tél. 01 40 07 54 90 - Fax.

<http://www.fondation-apsommer.org/fr/index.php>

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous ne sommes pas en mesure de publier des textes intégraux pour la plupart des interventions. On trouvera donc ci-après les résumés des communications, ainsi que quelques textes plus conséquents dont nous avons pu disposer.

En revanche, nous informons nos lecteurs que l'enregistrement intégral du colloque a été effectué et qu'ils peuvent y accéder librement de la manière suivante:

Première possibilité: accès direct sur le Centre de Ressources de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer

<http://documentation.fondation-apsommer.org/fiche.php?fonds=documents&q=colloque&page=1&record=112>

Deuxième possibilité: utiliser un moteur de recherche sur

<http://documentation.fondation-apsommer.org>

# AVANT-PROPOS

**Bernard BELIN <sup>(1)</sup>**

"*Un cheval pour vivre: insertion sociale, équilibre personnel, thérapies*"... Quelques précisions quant au contexte dans lequel se situe le thème de ce colloque organisé par la Fondation A. & P. Sommer et la Société d'Ethnozootechnie dans le Grand Amphithéâtre de ce temple et musée du monde minéral, du règne végétal et du règne animal qu'est le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Nous nous intéresserons spécifiquement au Cheval: *Equus caballus* Linné... l'espèce *caballus* du genre *equus* décrite par Linné. Le Cheval est UN des animaux côtoyant l'Homme et lui apportant son aide, ou plutôt ses aides.

Au fil du temps, l'Homme a en effet utilisé divers animaux dont le Cheval comme aliment (ce n'est pas le sujet ici), outil, instrument de jeu et, pour ce qui est de nos travaux, comme animal de compagnie, animal médiateur, comme aide assistée par l'animal ou "aide animalière".

Quelles sont actuellement les "aides animalières" recensées les plus classiques ?

Le tout premier partenaire de l'Homme en ce domaine est le chien (chien guide d'aveugle, chien d'assistance pour handicapé moteur, chien d'avalanches, chien de décombres ou de catastrophes ou de sauvetage, etc.

Le Cheval -dont il sera question au cours de ce colloque- peut être considéré comme le deuxième partenaire de l'Homme en la matière. A son niveau il conviendra de dissocier et de considérer respectivement, d'une part la *pratique du cheval* et ses éventuels effets et, d'autre part *la relation et le contact avec le cheval* (sans qu'il y ait obligatoirement pratique du cheval ... nous pensons notamment à certaines personnes en situation de handicap parmi les plus gravement polyhandicapées).

Parmi les autres animaux, il convient d'évoquer par exemple -que ce soit au sein de collectivités d'enfants ou d'adultes (établissements médico-sociaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements pénitentiaires, etc.) ou en famille ou chez des personnes seules- la présence reconnue apaisante d'aquariums, et aussi le chat et autres divers animaux de compagnie et familiers, etc.

Je me limiterai à "remettre à leur place" les pseudo-mythes anormalement médiatisés que sont le *dauphin* (dont à ce jour aucun rôle n'a été prouvé scientifiquement) et le *singe capucin* (ça ne marche pas !).

Revenons au Cheval... Encore convient-il ici de savoir de quoi l'on parle. L'appellation spécifique scientifique: *Equus caballus* L. (nomenclature traditionnelle classique) englobe en effet:

- le *cheval de trait* (dont le poids peut dépasser la tonne et la taille les deux mètres au garrot pour le Shire anglais et cet autre magnifique cousin écossais qu'est le Clydesdale);
- le *cheval de selle*, dont le poids est très nettement moindre et la taille inférieure voire très inférieure (jusqu'à 1,48 m);
- le *poney* qui est un cheval de petite taille: moins de 1,48 m au garrot, les plus petits pouvant mesurer moins de 0,80 mètres au garrot en ce qui concerne les mini-Shetlands et

---

1) Société d'Ethnozootechnie

jusqu'à 0,50 m (il convient de citer également ces mini-chevaux que sont le Falabella originaire d'Argentine et les Toy-Horses).

Donc, si on veut mettre en relation l'enfant ou l'adulte avec le cheval il faut -après s'être assuré ... c'est l'expérience qui parle ... que ladite personne aime les chevaux ou au minimum n'en a pas une peur viscérale - de faire coïncider la taille de l'animal et celle de la personne... et aussi les caractères comportementaux de ceux qui sont appelés à devenir partenaires.

Je me contenterai de citer -au sein de la famille Equidés et du genre *Equus* et sans autre développement – les cousins exotiques de notre *Equus caballus* L. que sont l'asiatique Hémione et les diverses espèces de Zèbres africains.

En revanche et pour être complet, doit être pris en considération -en raison des services rendus en tant qu'aide animalière – cet autre équidé qu'est *Equus asinus* L., l'Âne.

Il convient de rappeler que la récente *Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* a reconnu l'existence des aides animalières et prévoit que – sous certaines conditions – diverses charges entraînées par certaines d'entre elles peuvent être prises en charge. Pour l'instant, seules sont reconnues comme telles les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance pour personnes handicapées moteurs. On peut espérer que dans l'avenir certaines parmi les "aides assistées par le cheval" puissent être prises en considération par la loi.

Concernant ces "aides assistées par le cheval", leur rôle a été signalé dès 1755 par Diderot dans son *Encyclopédie* (ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*): "L'expérience ayant appris à Thomas Sydenham à faire tant de cas de l'Equitation qu'il la croyait (*sic*) propre à guérir, sans aucun secours, non seulement de petites infirmités, mais encore des maladies désespérées, telles que la consommation, la phtisie même accompagnée de sueurs nocturnes et de diarrhée colliquative."

# MÉDIATION ÉQUINE: LA RICHESSE DU LIEN

Guy COURTOIS <sup>(1)</sup>

Il y a sans doute plus de cinquante siècles qu'au Kazakhstan, le cheval a trouvé place pour la première fois dans l'univers domestique de l'homme.

Après avoir longtemps travaillé à son service, après avoir accompagné ses jeux, le cheval s'est découvert un troisième rôle: celui de médiateur. Car les équidés participent désormais à la remise en forme de personnes handicapées ou convalescentes. Ils redonnent confiance à des adolescents désorientés. Ils facilitent l'insertion professionnelle. Jusqu'aux coaches d'entreprise qui en font leurs auxiliaires !

Or, ce que le cheval rend si manifeste dans son rôle de médiateur, c'est la richesse du lien unique qui nous attache aux animaux familiers. Que nous apporte cette relation ? D'abord, un équilibre. Ensuite, l'accès à une vraie dimension métaphysique. Et sûrement, comme le propose Hegel, le meilleur apprentissage de la communication avec l'autre et le monde – sans passer par la raison. Ce compagnonnage discret fait tous les jours la preuve de sa nécessité.

Sous cette forme simple comme sous d'autres, plus élaborées, il est tragique qu'il ne bénéficie pas mieux aux êtres humains qui en ressentent le besoin le plus aigu, ceux des institutions, des prisons, des quartiers difficiles.

Dans le paysage varié de la médiation animale en France, le cheval se taille la meilleure part. Sur les dernières réponses aux appels à projets reçues par la Fondation A&P Sommer, les équidés concentrent 56 % du total des dossiers (voir l'article de Boris Albrecht).

Car dans notre pays, le cheval jouit d'un statut à la fois populaire et mythique. Il est le premier fournisseur d'emploi du secteur sportif. Les effectifs de la Fédération Française d'Équitation, la FFE, ne sont dépassés que par ceux de ses homologues du football et du judo. Est-ce sa popularité qui le fait tant briller dans son rôle de médiateur? Ou doit-il son aura à ses qualités de communication et de réactivité ?

C'était assez pour que nous sondions, avec nos amis de la Société d'Ethnozootechnie, ce phénomène riche de promesses. Si des travaux statistiques, comme ceux de Jessie Ansoerge-Jeunier (voir page 12), ouvrent la voie, il reste encore à dresser la cartographie de ce territoire. La chose se fera: la Fondation A&P Sommer entend bien que de telles pages ne restent pas blanches. Le but du présent dossier, ainsi que celui du colloque qui l'a suscité, est de présenter un certain nombre d'expériences variées, ouvrant peut-être sur de nouveaux métiers et de nouvelles pratiques. Mais il n'entend être, très modestement, qu'un coup d'envoi.

---

1) Président de la Fondation A & P Sommer

# **ILS NOUS FONT RÊVER, PENSER, RIRE. ILS NOUS DISTRAIENT ET NOUS INFORMENT. LE CHEVAL EST LEUR PASSION. ILS NOUS DISENT POURQUOI.**

Depuis la nuit des temps, pour le meilleur et pour le pire, le cheval a été l'indéfectible allié de l'homme.

Maintenant qu'il n'est plus utile, il est nécessaire. À nous qui n'avons que deux jambes, il en donne quatre, si gracieuses et musclées à la fois ; à nous qui avons perdu nos illusions, il propose l'idéal politique de la force sans violence et de la justice immanente ; à nous qui sommes prisonniers de nos vies modernes, il promet la liberté ; à nous qui vieillissons trop vite, il restitue le paradis perdu de l'enfance ; à nous qui trébuchons chaque jour, il offre, entre terre et ciel, le suprême équilibre. Il est bon avec les faibles et ne passe rien aux fanfarons. Il n'oublie rien de ce qu'on lui a confié. Il nous comprend. Il nous grandit. Il nous augmente. Et on ne sait même pas comment le remercier de tout ce qu'on lui doit.

**Jérôme Garcin**

**Journaliste et écrivain. Dernier ouvrage paru: *L'écuyer miro-bolant*, Gallimard 2010.**

---

Que dire de plus beau et de plus vrai que ce qu'exprime par son message mon ami Jérôme Garcin ! Je dois confier pourtant que c'est le cheval qui a permis au petit garçon hyper gaucher et dyslexique que j'étais de s'intégrer à la société. C'est en 1940, à l'École de Sorèze, collège réputé pour sa tradition équestre, que j'ai rencontré cet animal merveilleux... Et que nous nous sommes mutuellement adoptés. Durant quatre années, en remportant tous les premiers prix d'équitation, j'ai trouvé la confiance qui me manquait pour affronter l'école, les études...

La vie!

Lorsqu'adulte, je pus renouer avec ma passion d'enfant, je fus – je le dis avec beaucoup de modestie – l'un des tout premiers à faire tomber les barrières séparant les disciplines équestres, et à faire se rencontrer ceux qui ne se parlaient pas. Aujourd'hui, "l'œcuménisme" que je préconisais a rassemblé les "chapelles ennemies". Juste retour des choses, le cheval auquel l'humanité doit tant, a trouvé une place nouvelle et prépondérante, devenant un allié thérapeutique précieux. Compagnon d'évasion, de rêve et de liberté, il restera toujours pour moi un partenaire idéal... Auquel je resterai toujours fidèle!

**Hugues Aufray**

**Auteur compositeur interprète.**

**Dernier album: *New Yorker*, adaptations des chansons de Bob Dylan en duos, 2010.**

---

Le cheval est un quadrupède qu'il nous faut rassurer dès la première rencontre alors que nous-mêmes, souvent, en avons peur. Mystérieuse nécessité? Processus amoureux presque toujours indéfectible?"

**Jean Rochefort**

**Acteur et comédien. Auteur du film documentaire "*Cavaliers seuls*", 2010.**

---

Dans le centre équestre du Bordelais où je travaillais, les personnes invalides venaient une fois par semaine accompagnées de leurs éducateurs. La plupart étaient en fauteuil. J'intervenais comme moniteur d'équitation pour assurer la sécurité des cavaliers. Les séances se passaient tout tranquillement, avec des chevaux très dociles. Et, dans ces conditions singulières, les personnes les plus invalides changeaient de statut. Se retrouver sur un cheval, lorsque l'on est d'ordinaire dans un fauteuil, permet tout à coup de prendre de la hauteur. Le corps n'est plus une entrave. On se déplace.

J'ai réalisé que c'est psychologiquement important pour ces personnes, pour l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et pour le renforcement de la confiance en leurs capacités. Il est aussi évident que le contact physique avec le cheval leur apporte un réconfort, une chaleur que j'ai pu déceler dans l'impatience manifestée avant les séances.

**Nicolas Canteloup**

**Ancien moniteur d'équitation, imitateur (Europe 1, France 2).**

---

Le cheval accompagne ma vie.

Depuis longtemps. Ainsi mon premier livre, "Passions chevaux", m'a-t-il donné la chance de faire une belle rencontre en la personne de Laëtitia Bernard, non-voyante de naissance et grande cavalière. La plénitude qu'éprouve Laëtitia en s'envolant au-dessus d'un obstacle, seul le cheval peut la lui fournir. Dans le même esprit, l'émission "Ch'val dire à Sophie" que je présente sur *Équidia* m'a permis d'assister aux journées Cap Hunter de Tremblay en France. Elles réunissent des cavaliers d'obstacle, handicapés ou non. Quel que soit le cas, la fusion avec l'animal est flagrante. Car pour le cheval, le handicap de celui ou de celle qui le monte n'existe tout simplement pas.

**Sophie Thalmann-Soumillon**

**Présentatrice de l'émission hebdomadaire "Ch'val dire à Sophie" diffusée sur *Équidia*.**

---

Enfant, j'avais décidé de faire ma vie avec toi. Hélas, j'ai dû te quitter pour d'autres horizons. Tu me manquais. Tu devenais inaccessible, magnifiquement lointain. Je t'ai cherché longtemps en fréquentant des clubs équestres, en regardant des films. Je me suis passionnée pour l'éthologie, pour ces scientifiques qui nous prouvent que "les bêtes", réfléchissent, rient, s'entraident, s'aiment, ont le sens de la mort, qualités que l'homme se glorifie d'être seul à détenir. Je t'ai cherché longtemps. Et un jour, tu es arrivé. Bai, la crinière noire, l'œil généreux, l'allure aussi altière que le nom: Lancelot.

Tu avais connu les cravaches du galop, le stress des concours, enfin l'abandon puisque tu ne correspondais plus aux normes des podiums et de la gloire. Je t'ai soigné, cajolé, admiré, aimé. Nous passons des heures à nous découvrir. Tu acceptes mes maladresses, mes incompétences. Tu m'offres le plus beau des rêves, celui de mon enfance. Merci, mon cheval d'amour.

**Yolaine de la Bigne**

**Journaliste et directrice du média environnemental *Néoplanète* (site, magazine, radio – [www.neoplanete.fr](http://www.neoplanete.fr))**

---

J'ai vu parfois dans le regard du cheval, la beauté inhumaine d'un monde d'avant le passage des hommes.

**Bartabas**

**Ecuyer et scénographe, fondateur du Théâtre équestre Zingaro**

# I – LE CHEVAL MÉDIATEUR: ÉTAT DES LIEUX

## CHEVAL ET ÉTHOLOGIE

Martine HAUSBERGER <sup>(1)</sup>

Geoffroy Saint-Hilaire a défini pour la première fois l'éthologie comme "l'étude des mœurs", en 1855. Dans sa version moderne – reconnue en 1973 par les Nobel attribués à Lorenz, Tinbergen et von Frisch – cette discipline de la zoologie correspond à la recherche scientifique dévolue à "l'étude du comportement dans le milieu pertinent pour l'individu" Dans ce cadre, l'étude du comportement des chevaux, en milieu naturel et domestique, permet de cerner des caractéristiques de cette espèce.

Il s'agit d'une espèce mobile, qui passe l'essentiel de son temps à marcher en mangeant, sociale (peu d'animaux solitaires) et qui présente une réactivité très marquée aux stimuli de l'environnement.

Ses relations sociales sont surtout marquées par des affinités entre paires d'individus qui se traduisent davantage par une simple proximité spatiale que par des interactions marquées. Les contacts physiques se limitent à des "grattages mutuels" occasionnels.

Comme pour d'autres espèces domestiques,

l'aptitude à créer des liens a probablement contribué à la longue relation entre l'homme et le cheval. En raison de mondes sensoriels et d'attentes différents, le développement de la relation entre deux espèces est plus difficile, mais s'appuie sur les mêmes principes qu'au sein d'une même espèce: chaque interaction crée une mémoire dont la valence positive ou négative va influencer les attendus à la rencontre suivante, jusqu'à la construction d'une relation plus ou moins durable.

Le lien social, quand il est positif et réciproque, s'avère un outil puissant qui influence non seulement le développement de la communication et des aptitudes sociales mais également le développement de structures cérébrales dévolues au traitement de l'information. Il a ainsi été montré chez de jeunes oiseaux qu'un lien social était nécessaire au développement de l'aire auditive centrale.

Il n'est donc pas exclu qu'un lien réciproque et positif avec une autre espèce puisse avoir un tel type d'impact.

## CLARIFIER LES MOTS DE LA THÉRAPIE

Isabelle CLAUDE <sup>(2)</sup>

À la frontière des univers du cheval, du paramédical et du social, un mot fascine, inquiète, fait rêver: *équithérapie*.

Il ne figure même pas dans les dictionnaires.

D'autres termes s'y amalgament: *hippothérapie*, thérapie assistée par le cheval, rééducation par l'équitation – ou par le cheval – activités équestres adaptées...

S'agit-il de pratiques différentes? De mots divers visant les mêmes pratiques? Alors que nous sommes à l'aube d'un vrai métier émergent, identifier et clarifier les termes qui le définissent est l'une de nos premières tâches.

Voici donc un bref lexique.

**Équithérapie:** le plus utilisé. Du latin *equus*, cheval et du grec *therapeia*, soin. La traduction "prendre soin du cheval" a donné "prendre soin de la personne avec le cheval". Or, dans notre société, donner des soins demeure l'apanage des médecins, psychologues, infirmiers, aides-soignants, ou professionnels

paramédicaux. Rappelons qu'eux seuls sont habilités à prendre en charge les patients selon leur champ de compétence.

Le terme recouvre la *Thérapie Assistée avec l'Animal* ou la *Thérapie Avec le Cheval (TAC)*, terminologie employée par la FENTAC (3).

**Hippothérapie:** du grec *hippo*, cheval, et *therapeia*, soin. Le mot regroupe les activités équestres à visée rééducative, envisagées sous un angle précis: il s'agit d'utiliser la locomotion du cheval au pas, en vue d'une mobilisation corporelle. L'hippothérapie intéresse surtout la kinésithérapie et la rééducation fonctionnelle.

---

1) Directrice de recherche au CNRS  
Directrice du Laboratoire d'Éthologie animale et humaine à l'Université de Rennes 1

2) Présidente de la Fédération Nationale Handi-Cheval,  
Directrice d'Equit'Aide, formatrice Cheval Handicap

3) Fédération Nationale des Thérapies avec le Cheval

Au-delà de ces deux termes, il existe des terminologies bien identifiées:

**Rééducation Par l'Équitation (RPE):** son initiateur, le kinésithérapeute Hubert LALLERY, fut le précurseur de l'équitation thérapeutique en France. Il s'agit d'utiliser la technique équestre comme moyen de rééducation. **Rééducation Par le Cheval (RPC):** domaine strictement thérapeutique qui intéresse la psychomotricité

et la kiné.

La RPC s'avère moins restrictive que la RPE.

**Activités Adaptées avec le Cheval (AAC):** terminologie englobant les champs éducatif, sportif et de loisir sans exclure le champ thérapeutique. Initiée par l'association Handi-Cheval, l'expression s'est répandue dans l'ensemble du secteur médico-social.

## LES BREVETS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION (FFE)

Fanny BOUCAUT-DELAVAL

Si la FFE répond aux demandes spécifiques de sportifs de haut niveau, elle met aussi l'accent sur l'accueil des publics en situation de handicap, et valide les connaissances éthologiques de ses pratiquants et enseignants.

En 2009, la Fédération Française d'Équitation a mis en place un brevet fédéral d'encadrement équi handi (BFEEH), destiné à familiariser les enseignants d'équitation avec la spécificité des publics en situation de handicap, et les données de leur univers: institutions spécialisées, personnels soignants et éducatifs, etc.

"Les enseignants d'équitation ne sont pas des thérapeutes, insiste Fanny BOUGAUT, chargée de mission nationale pour les activités handicap à la FFE. Mais ils ont vocation à devenir les partenaires de thérapeutes dont le cheval n'est pas forcément la spécialité." Deux modules de 42 heures (l'un consacré au handicap mental, l'autre au handicap physique) et comprenant un stage pratique, sont proposés.

En 2009, 165 enseignants ont reçu cette formation, et 70 ont obtenu le diplôme au printemps 2010.

Cela paraît peu, par rapport aux 7000 enseignants de la FFE ? Il ne s'agit là que de la première promotion, et il faut s'attacher à la progression du phénomène.

"Sur nos 650000 licenciés, tout le monde ne rêve pas aux JO, remarque pour sa part Pierre Ollivier, conseiller technique national chargé de la formation à la FFE. Pour beaucoup, le cheval en tant que tel passe avant l'équitation.»

Comment comprendre le comportement de celui-ci, que ce soit par curiosité ou pour mieux le gérer? Lancés en 2002, le brevet fédéral d'équitation éthologique (BFEE), destiné aux enseignants, et les "Savoirs éthologiques", visant les pratiquants, répondent à cette demande. Chiffre significatif pour l'intérêt suscité par ces nouvelles approches: avec 1176 validations en 2009, ces derniers dépassent désormais en nombre les galops de voltige.

## L'ŒIL DU CINÉASTE

Jean VERCOUTÈRE

Lorsqu'il a tourné pour *Équidia* sa série documentaire "*Le pied à l'étrier*", dont des extraits ont ponctué les tables rondes du colloque "*Un cheval pour vivre*", le réalisateur Jean VERCOUTÈRE était un novice en la matière: "Ni en équitation ni en médiation, je ne connaissais grand-chose au sujet. Mais pour suivre la balade en forêt d'un groupe de détenus de la maison d'arrêt d'Angers, je devais filmer en selle. Au début, j'étais plein d'appréhension: je n'avais pas le droit de me casser la figure car le matériel n'aurait pas survécu. Mais j'ai constaté qu'avec une main tenant les rênes, l'autre sur la caméra, j'étais complètement détendu. Et comme le cheval sentait mon calme, il faisait exactement ce que j'attendais de lui." Une situation en phase avec le thème de la série... Même si

paradoxalement, c'est la caméra du réalisateur qui lui a servi de médiateur avec le cheval: concentré sur sa prise de vue, il a dirigé sa monture presque sans s'en apercevoir.

"Si l'on se limite au cheval pour le cheval, les discussions sont creuses. Dans mes films, j'essaie de retrouver ce que "*Le pied à l'étrier*" m'a permis de mettre en valeur. J'ai apprécié de rencontrer des gens issus de mondes différents, ceux du handicap ou du problème social.

Ils venaient chercher dans le cheval un moyen, non un objectif. Ils voulaient faire grandir la personne."

## II – PÉRENNISER UNE INITIATIVE

### LE CHEVAL, LA THÉRAPIE ET LA LOI

Jean-Louis CATALA

**Juridique, social et fiscal:** pour exercer le métier de thérapeute avec le cheval, il faut satisfaire aux impératifs de ces trois domaines.

**Domaine juridique:** pour pratiquer la TAC, il faut avant tout être thérapeute, c'est-à-dire kinésithérapeute, médecin, éducateur spécialisé, psychologue, etc., dûment muni d'un diplôme d'État. Quant au métier du cheval, il exige aussi un diplôme d'État (loi sur le sport du 16 juillet 1984). Si l'on ne réunit pas ces deux qualifications, impossible d'exercer en solo. Le thérapeute sans expertise du cheval doit donc s'adjoindre un accompagnateur ou un moniteur d'équitation qui assurera le bon déroulement et la sécurité de la séance. Néanmoins, il s'agit ici d'un pis-aller, car la double maîtrise des deux spécialités est garante d'une bonne thérapie.

**Domaine social:** le métier de thérapeute est régi par l'URSSAF CARPIMKO (Caisse Autonome de Retraite et de Prévoyance des Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes). De son côté, une activité où le cheval tient un rôle majeur ressortit du domaine agricole, et donc de la MSA (Mutuelle Sociale Agricole). Ainsi, le thérapeute qui veut pratiquer la TAC en solo fera obligatoirement l'objet d'une double couverture et d'une double cotisation.

**Domaine fiscal:** l'exercice du métier de thérapeute ne donne droit à aucune exonération ni réduction de TVA. En revanche, une activité entretenant un lien caractérisé avec le cheval autorise une exonération de taxe foncière et une TVA réduite. Rappelons néanmoins que le thérapeute exerçant les deux activités en solo est soumis à une facturation et à une imposition à deux niveaux, bénéfiques non commerciaux et bénéfiques agricoles.

Sur le plan économique, tant pour le professionnel que pour son patient, le meilleur cas de figure est évidemment celui où le thérapeute doublé d'un expert en cheval, exerce en solo avec une qualification d'agriculteur.

La tendance pour un thérapeute en formation TAC étant de se mettre à son compte, ce choix lui ouvre l'aide aux jeunes agriculteurs, la TVA à 5,5 % et l'accès facilité à un domaine agricole. Pourtant, dans le cas de prestations limitées, mieux vaut louer le cheval et le lieu d'exercice.

Outre ces deux options libérales, restent les solutions du partenariat, où le thérapeute est salarié d'une institution, le segment cheval étant intégré à celle-ci ou assuré par un centre équestre, voire le statut d'association. Mais la possession du double diplôme reste obligatoire.

# 600 HEURES POUR SE FORMER

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION DE LA FENTAC

Brigitte MARTIN <sup>(1)</sup>

La formation de la **FENTAC** (Fédération nationale des Thérapies avec le Cheval) n'est accessible qu'aux professionnels possédant un diplôme d'Etat (secteurs de la santé ou du médico-social). Cavaliers, nous leur demandons qu'ils aient un niveau galop 3, et une pratique et connaissance du cheval acquises dans tous les domaines de l'équitation: attelage, randonnée, cavalier propriétaire ou pratiquant en club. Nous pensons que pour devenir thérapeutes avec le cheval, des compétences équestres plus importantes ne sont pas obligatoires. Un thérapeute avec le cheval n'enseigne pas l'équitation et il travaille en général à pied (sauf cas particulier).

De 600 heures, la formation se présente sous forme de modules. Le stagiaire va traverser 12 sessions d'une semaine, 6 théoriques, 6 pratiques. Il aura aussi à effectuer des stages. Les modules théoriques et pratiques, suivant le calendrier et les disponibilités des stagiaires, s'intercalent. Chaque étudiant déroule donc sa formation de façon unique, suivant son moment d'arrivée, et le choix des modules pratiques qu'il fait au cours de ses 3 années de cycle.

Deux grands principes nous conduisent à adopter une pédagogie basée sur l'expérience.

Nous sommes convaincus que la thérapie avec le cheval est une thérapie d'approche corporelle, nous allons donc consacrer un temps important en travail corporel en salle, ou autour des chevaux.

Nous sommes aussi convaincus du bien fondé de partir du corps pour aller vers l'esprit:

Je citerai ainsi Francisco Varela, neurobiologiste, extrait du livre d'Hélène Trocmé Fabre "*Né pour apprendre*":

"Quand on regarde de près le système neuronal, on comprend que toute activité d'apprentissage et de communication implique le corps tout entier. Il faut que les éducateurs inventent l'implication du corporel dans le processus d'apprentissage. Sans cela, l'apprentissage reste superficiel, abstrait, éphémère".

Nos 6 modules théoriques ont en fait 3 fils conducteurs ; le travail corporel, le travail autour ou avec les chevaux et les temps consacrés à l'analyse des pratiques.

**Le travail corporel** permet aux stagiaires de devenir conscients de certaines limites à leur implication corporelle, ce qui leur permettra, nous l'espérons,

d'éviter de faire la part entre leurs propres difficultés et celles des patients. Cela leur permet aussi d'apprendre à tenir compte des signes corporels émis par les autres, les stagiaires n'ayant pas tous eu dans leur propre cursus de formation, les clés de cette lecture.

Chacun est amené à faire à sa mesure. Rien n'est obligatoire; le stagiaire peut refuser ce qui reste toujours des propositions et non des assignations.

Ce travail corporel se présente sous différentes formes: il peut s'agir d'expérimenter des situations que proposent des techniques comme l'eutonnie, ou la pratique Feldenkrais, ou encore un vécu de psychomotricité en relation avec l'enseignement du développement psychomoteur, des notions de physiologie ou de psychophysiologie, une découverte des chaînes musculaires, de mises en situation de privation sensorielle (cécité ou surdité)...

**Le travail avec, autour ou sur les chevaux** peut permettre de mettre en application ce qui a pu être vécu en salle; sinon, grâce à des mises en situation dans les rôles d'accompagnateur, de patient ou d'observateur, nous leur permettrons de vivre et d'analyser certaines des propositions qu'ils pourront ou peuvent déjà faire aux patients dont ils ont à s'occuper (la monte à cru, la monte accompagnée, la monte à 2, etc.). Le fait de conscientiser leurs propres réactions, leur fait entrevoir ce qu'ils peuvent provoquer en l'autre (processus d'empathie).

**Le travail d'analyse des pratiques**, c'est à dire des temps de parole qui permettent de prendre du recul sur ce qui se vit en séances. Les stagiaires qui sont au contact de chevaux et patients sont amenés à tour de rôle à rapporter un ou plusieurs cas cliniques. Leurs positionnements (attitudes contre transférentielles) seront analysés et commentés par l'intervenant et le groupe.

Ce sont donc les 3 séquences principales que nous retrouvons globalement au sein de chaque module théorique.

En plus de ces temps incontournables, des interventions théoriques ou cliniques qui transmettent les fondamentaux de la thérapie avec le cheval.

Comme nos intervenants sont pour la plupart des thérapeutes avec le cheval, cela permet toujours d'allier théorie et clinique, ce qui rend plus vivant les apports didactiques. L'enseignement se veut aussi le plus interactif possible, puisque tous nos étudiants sont aussi des professionnels.

Les modules théoriques regroupent au plus 18

---

1) Co-Présidente de la FENTAC

stagiaires, et les temps autour des chevaux sont alors effectués par ½ groupe (éventuellement 2 groupes en même temps évoluent dans un manège coupé en 2 avec 2 intervenants et 2 thèmes différents).

Les modules pratiques quant à eux ont un nombre restreint de participants. L'initiation à l'attelage se fait avec 6 personnes, la préparation et la randonnée didactique basée sur la dynamique de groupe à 8, l'éthologie équine comprend le même nombre, l'initiation à la sensori-motricité de la personne à cheval à 4 seulement.

L'intégration des nouveaux inscrits se fait à chaque module théorique, c'est à dire 3 fois par an. Cette façon de faire permet un accueil du "nouveau" par des personnes plus avancées dans le cursus qui peuvent alors transmettre leur vécu de la formation et témoigner du processus de maturation dont ils ont profité ou dont ils profitent encore.

Notre formation n'a pas pour but de "*formater les gens*", (propos recueillis lors d'un bilan avec une stagiaire en fin de cursus), mais elle a l'ambition d'ouvrir des portes sur une connaissance meilleure de soi et des autres, grâce à des rencontres, des apports théoriques et pratiques qui mettent en appétence le stagiaire pour aller plus avant dans l'une ou l'autre manière de prendre en considération la subjectivité de l'autre.

Nous, administrateurs ou/et intervenants, cherchons à avoir un discours cohérent, dans une dimension humaniste, tant dans le rôle de passeur de savoirs, que dans l'accueil personnalisé de chacun, de ses compétences ou difficultés. Nous accueillons les fragilités de chacun comme nous avons à accueillir celles des patients dont nous nous occupons. Lorsque nous repérons de réelles difficultés, nous n'hésitons pas à en parler avec ces stagiaires à qui nous suggérerons d'entreprendre un travail psychothérapeutique ou psycho-corporel, en dehors bien sûr de la formation.

Deux types de stage complètent le cursus.

#### Les stages d'observation:

D'une durée globale de 70 heures, ces stages peuvent se faire dans la région des stagiaires. Ils leur permettent d'aller à la rencontre de personnes ayant une pathologie qui leur est inconnue (pathologie physique ou psychique), d'une classe d'âge différente de ce qu'ils ont l'habitude de fréquenter, d'un fonctionnement institutionnel nouveau. Une activité avec le cheval n'est pas obligatoire.

Les stages d'observation donnent lieu à un rapport écrit fait par le stagiaire et commenté par le maître de stage, et à une évaluation de stage remplie par ce dernier.

#### Les stages d'implication

D'un volume horaire de 112 heures, ces stages doivent se dérouler auprès d'un maître de stage choisi sur un listing fourni par la FENTAC.

Les stages d'implication donnent lieu à un rapport écrit fait par le stagiaire et commenté par une personne référente de la FENTAC, et à une évaluation de stage remplie par le maître de stage.

Le cursus de formation se termine par la rédaction et la soutenance d'un mémoire de minimum 40 pages. Le jury est composé d'un thérapeute avec le cheval expérimenté et de la directrice de l'enseignement de la psychomotricité de l'université Paris VI, site Pitié Salpêtrière, dans les locaux de la Pitié.

Lorsque le mémoire est accepté par le jury, le stagiaire se voit délivrer 2 attestations: une attestation fédérale de la FENTAC et une autre de l'association de formation permanente de l'enseignement de la psychomotricité qui valide notre enseignement.

Si le mémoire ne satisfait pas aux exigences d'un mémoire de fin d'études, nous lui permettons de le travailler à nouveau et de le présenter une seconde fois.

# LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

**Boris ALBRECHT** <sup>(1)</sup>

Après sélection en appel à projets, la Fondation accompagne financièrement les structures souhaitant développer des actions de médiation animale. En outre, elle identifie et recense les initiatives existantes sur le territoire national. Lors de son appel à projets 2010, la Fondation a observé que sur 96 dossiers présentés, 58% concernaient les équidés. L'équithérapie représentait 33

% de ce groupe. Les loisirs équestres adaptés, 37 % et l'insertion, 30 %. Le nombre des initiatives utilisant des équidés est en nette augmentation par rapport aux 5 dernières années d'appel à projet.

Voici le détail des réponses à l'appel à projet 2010 lancé par la Fondation A&P Sommer.

## Répartition des animaux

Chevaux et poneys: 40 % ; chevaux de trait: 10 %; ânes: 8 % ; chiens d'accompagnement social: 8 % ; chiens de SDF: 14 % ; chiens visiteurs: 8 % ; lapins: 4 % ; ferme pédagogique: 2 % ; autres: 6 %.

Chevaux et poneys familiers ou de monte, chevaux de traits et ânes sont largement majoritaires parmi les types d'animaux impliqués dans les réponses à l'appel à projets 2010.

## Champ d'action des initiatives

Loisirs adaptés: 37 %; travail thérapeutique (équithérapie, hippothérapie...): 33 %; travail social et d'insertion: 30 %.

La répartition est homogène entre les trois secteurs d'activités. La supériorité numérique des loisirs adaptés peut s'expliquer par la variété de leurs publics.

## Types de structures impliquées

Etablissements médico-sociaux faisant appel à un centre équestre en extérieur: 30 % ; établissements médico-sociaux menant l'activité en interne: 22 % ; centres équestres: 11 % ; associations diverses d'activités et de loisirs (chantiers d'insertion, équithérapie, vacances

équestres pour personnes handicapées ...): 37 %.

On constate que, sous leurs multiples formes, les établissements médico-sociaux constituent l'assise la plus forte de la médiation équine.

## Populations recourant aux équidés

Adultes en difficultés sociales: 26 % ; enfants et adolescents en difficultés sociales: 7 % ; adultes handicapés physiques, mentaux, sensoriels: 37 % ; enfants et adolescents handicapés physiques, mentaux, sensoriels: 19 % ; autres: 11 %.

Quel que soit leur âge, l'accompagnement des personnes handicapées par des équidés prévaut donc sur celui des personnes en difficulté sociale.

Le but des initiatives humaines est de se pérenniser. Depuis le lancement de nos appels à projets en 2003 nous avons pu identifier les critères qui favorisent la réussite ou a contrario l'entravent. Voici les points auxquels doivent veiller les artisans d'une entreprise débutante.

Définir les besoins et le coût de l'activité: si le

type d'action (éducative, thérapeutique, sociale) et la catégorie d'utilisateurs sont en général définis d'emblée, reste le choix de l'équidé. Son coût varie énormément en fonction de l'espèce, et de la race. S'agit-il d'acquérir un âne, un poney, un cheval de manège, d'obstacles, de course ? Si un percheron s'achète 2000 €, ceci ne représente qu'une fraction du coût d'un champion d'obstacles. Grande disparité également pour l'abri, la nourriture, les frais vétérinaires, etc. Le support administratif va également orienter le fonctionnement financier. Si un atelier d'équithérapie s'inscrit dans le cadre d'une structure médico-sociale il pose les premières bases d'une activité pérenne. La majorité des établissements médico-sociaux fonctionnent par "prix de journée". Ce financement est assuré par les services de l'État (DDASS, Protection Judiciaire de la Jeunesse...) et permet d'inclure une partie du coût des activités dans le projet de l'établissement.

Certains porteurs de projets font le choix de

---

1) Directeur de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer

l'indépendance. Ils devront veiller à établir une grille tarifaire réaliste et passer des partenariats logistiques afin de soulager les dépenses engendrées, voire de diversifier leurs activités.

Sur le plan des compétences, nous avons remarqué que la plupart des acteurs qui réussissent à développer une activité de médiation animale possèdent en général une double expertise: thérapeutes, ils connaissent aussi très bien leur premier allié, le cheval. Enfin, pour faire face aux impondérables, il faudra veiller

à partager les tâches. S'appuyer sur des savoir-faire – comme un conseil d'administration compétent et engagé – palliera aux faiblesses d'une structure indépendante aux ressources limitées. Quant à la communication externe, qui, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, peut prétendre pouvoir s'en passer?

Pour conclure d'un mot, les artisans d'initiatives utilisant la médiation animale doivent savoir équilibrer deux facteurs: la passion et l'action.

# III – LES APPORTS PARAMÉDICAUX

## STATISTIQUES DE LA PRATIQUE

Jessie ANSORGE-JEUNIER <sup>(1)</sup>

Dans le cadre de la thèse de doctorat La médiation équine et le handicap psychique, d'un état des lieux à une étude d'évaluation clinique, un questionnaire a été adressé à 600 établissements de soins infanto-juvéniles français afin de déterminer la place accordée à la médiation équine dans les prises en charge psychiatriques et ses contextes d'intervention. Avec un taux de réponse très élevé de 26,3%, ce travail d'enquête est le premier à dessiner une carte de la pratique, aujourd'hui en France.

Les hôpitaux de jour et les centres hospitaliers spécialisés représentent 84 % des répondants. En la matière, 61 % des structures de soin ayant répondu ont au moins dix ans d'expérience, et 28 % au moins vingt ans. La population concernée se compose à 90 % d'enfants de moins de onze ans, souffrant notamment de Troubles Envahissants du Développement (TED) pour 67 % des établissements répondants, de psychoses (pour 38 %), de

troubles du comportement (pour 29 %), et de troubles de l'attachement (pour 20 %).

Les séances s'effectuent surtout en groupe à raison de deux heures hebdomadaires dans un centre équestre public, et ce, pour 90 % des répondants. Un moniteur d'équitation y assure l'encadrement de l'activité et la sécurité dans 82 % des cas, tandis que les équipes soignantes accompagnant les enfants sont généralement constituées d'infirmiers (pour 75 % des établissements), d'éducateurs spécialisés (pour 51 %), et de psychomotriciens (pour 28 %). Parmi les établissements ayant répondu au questionnaire, 41,5 % déclarent qu'au moins une des personnes encadrant l'activité a bénéficié d'une formation sur l'équithérapie. La médiation équine semble donc s'inscrire dans une démarche de soin éprouvée sur le terrain depuis de nombreuses années, dépassant ainsi le simple effet de mode.

---

1) Psychologue clinicienne et doctorante en psychologie à l'Université de Toulouse-Le Mirail (Laboratoire CERPP)

# ÉVALUER LES EFFETS DE L'ÉQUITHÉRAPIE POUR DES ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

Laurence HAMEURY <sup>(1)</sup>

Face aux Troubles Envahissants du Développement (TED – autisme et troubles apparentés), l'activité d'équithérapie est utilisée en complément des soins réalisés au Centre de Pédopsychiatrie du CHRU de Tours. Elle fait partie du programme thérapeutique défini pour chaque enfant, dans le cadre d'un projet de soins

personnalisé. L'objectif est d'appliquer les principes et les techniques thérapeutiques établis pour les troubles du développement de l'enfant dans un cadre extrahospitalier, une ambiance apaisante et ludique, avec le cheval comme médiateur.

## Patients et méthode

**L'évaluation quantitative des résultats a concerné 6 enfants** (2 filles et 4 garçons) âgés de 5 ans à 7 ans, présentant un trouble envahissant du développement selon la CIM 10. Les scores d'autisme à la CARS (*Childhood Autism Rating Scale*) variaient de 28 à 42.

Ces 6 enfants recevaient des soins à l'hôpital de jour à temps partiel, 5 d'entre eux étaient scolarisés à temps partiel en école maternelle avec projet personnalisé de scolarisation et aide individualisée.

Les enfants ont participé aux séances d'équithérapie une semaine sur deux de 14 heures à 15 heures, accompagnés de 3 thérapeutes.

L'évaluation quantitative a été effectuée à l'aide d'instruments validés:

- l'échelle d'Evaluation des Comportements Autistiques (ECA), cotée par les soignants sur le groupe avant la première séance (ligne de base) et après la dernière (évaluation finale). Le score global et le score "déficience relationnelle" ont été analysés.

- la grille d'Evaluation Fonctionnelle des Comportements cotée par les soignants sur le groupe hôpital de jour avant la première séance (ligne de base EXPL), puis par les équithérapeutes d'après les enregistrements vidéo des séances d'équithérapie. Le score global et les scores par fonction ont été analysés.

## Résultats

- **Le score global à l'EFC est amélioré** pour l'ensemble des 6 enfants entre l'évaluation initiale sur le groupe hôpital de jour et la 1<sup>ère</sup> séance d'équithérapie (29 %), ainsi qu'entre la première séance et la 19<sup>ème</sup> séance (52 %). Pour tous les enfants est observée une nette diminution entre le score en groupe et les scores en séances (66 % entre ligne de base et 19<sup>ème</sup> séance).

Seul un enfant a un score à la 1<sup>ère</sup> séance plus élevé que le score de la ligne de base sur le groupe, du fait d'une importante réaction émotionnelle face au poney, vite surmontée lors des séances suivantes.

Selon les enfants, la diminution des scores entre ligne de base et dernière séance varie de 51 à 85 % du score initial.

La diminution des scores entre ligne de base sur le groupe, 1<sup>ère</sup> séance et 19<sup>ème</sup> séance est nette en

particulier pour les fonctions attention, perception, tonus, motricité, imitation, émotion, contact, communication.

- L'évaluation des comportements autistiques sur le groupe hôpital de jour à l'aide de l'ECA met en évidence une légère diminution du score global pour l'ensemble des enfants et une diminution plus importante pour le score "déficience relationnelle".

- Pour les 4 enfants ayant bénéficié de 30 séances, les scores entre ligne de base et cotation sur le groupe hôpital de jour après la 30<sup>ème</sup> séance montrent une amélioration du score global ECA et du score ECA "déficience relationnelle". Pour le score global EFC, la diminution des scores est très importante (78 %) entre ligne de base et 30<sup>ème</sup> séance.

## Discussion

Une nette amélioration est obtenue pour les 6 enfants. Toutes les fonctions impliquées dans le développement sont améliorées, surtout celles concernant

la communication, l'imitation, la régulation perceptive, émotionnelle et motrice. La fonction intention est moins nettement améliorée, ce qui amène à penser soit qu'elle est impliquée de façon plus durable dans le dysfonctionnement cognitif soit qu'elle est moins sollicitée dans cette situation.

---

1) Pédopsychiatre au Centre universitaire de Pédopsychiatrie, CHRU de Tours

Les améliorations sont homogènes pour les 6 enfants. L'enfant pour lequel l'amélioration est la moins spectaculaire est celui qui présente un retard associé plus important. Cependant, les bénéfices obtenus pour lui portent sur toutes les fonctions.

Pour les enfants suivis sur 30 séances, les progrès ont perduré, avec une amélioration entre la 19<sup>ème</sup> et la 30<sup>ème</sup> séance.

Les bénéfices sont donc progressivement croissants et durables.

Le poney s'avère être un excellent médiateur, vecteur de tranquillité, de communication, de socialisation. L'enfant se trouve dans une situation qui l'aide à mettre en œuvre et à développer ses capacités d'attention, de traitement des informations proprioceptives et extéroceptives, d'association de ces informations, de planification de ses actions, de régulation des émotions, de communication, d'utilisation du langage, d'adaptation au changement et de représentation mentale lui permettant d'utiliser les moyens adaptés pour atteindre un but.

Il a été surprenant de constater combien ces enfants, d'habitude si déstabilisés par les changements, se sont ajustés sans difficultés aux fréquentes modifications le plus souvent non prévisibles.

La généralisation des bénéfices en dehors du contexte de l'équithérapie peut être appréciée d'après l'évolution des scores à l'ECA en situation de groupe. L'amélioration est plus nette pour le score "déficience relationnelle", ce qui confirme une généralisation des compétences relationnelles. Evidemment, les autres thérapies proposées à l'enfant interviennent aussi dans ces progrès. Seule une étude sur une plus grande cohorte avec groupe témoin (enfants recevant les mêmes soins mais sans équithérapie) permettrait d'évaluer le bénéfice propre à ce soin.

L'équithérapie doit s'inclure dans un programme thérapeutique avec un projet personnalisé pour chaque enfant. Elle nécessite un cadre médicalisé, des thérapeutes expérimentés, alliant une formation approfondie dans le domaine des troubles du développement de l'enfant et une très bonne connaissance du cheval, ainsi que l'expérience du travail en partenariat multidisciplinaire. Le thérapeute doit faire preuve de disponibilité et d'adaptabilité, et gérer en souplesse le fonctionnement de la triade enfant – poney – thérapeute.

L'élaboration des objectifs, l'évaluation des résultats et l'analyse des effets bénéfiques permettent de valider la qualité thérapeutique de cette activité et de la valoriser en la différenciant d'une activité de loisir adapté.

## Conclusion

L'activité d'équithérapie permet d'exercer les systèmes d'adaptation de l'enfant à son environnement social et la régulation des fonctions intellectuelles, motrices et émotionnelles. Elle constitue une rééducation efficace des fonctions neuropsychophysiologiques impliquées dans le développement de la communication et de la socialisation ainsi que dans la régulation cognitive et émotionnelle. Pratiquée dans un climat serein et calme, avec des poneys tranquilles et disponibles, elle permet des échanges adaptés, des acquisitions cognitives, sensorielles et motrices, et constitue une situation où l'enfant, stable et apaisé par les mouvements du poney, peut solliciter l'équithérapeute dans une interaction appropriée et prendre conscience de l'effet de ses actions sur le poney. Celui-ci s'avère être un excellent co-thérapeute qui

favorise l'attachement et la relation.

Cette thérapie en dehors de l'hôpital mais en lien étroit avec les soins réalisés au sein de l'hôpital apporte aussi des bénéfices plus larges pour l'enfant (épanouissement, plaisir, affirmation de soi, autonomie) et pour les parents (ouverture de leur enfant à une activité ordinaire).

Ces résultats positifs nous ont amené à élargir les indications à des enfants présentant des troubles de l'adaptation sociale, des troubles hyperkinétiques, des troubles émotionnels (troubles anxio-dépressifs), associés ou non à des conditions psychosociales défavorables.

## Bibliographie

- ADRIEN J.-L., ROUX S., COUTURIER G., MALVY J., GUERIN P., DEBULY S., et al. Towards a new functional assessment of autistic dysfunction in children with developmental disorder - The behaviour Function Inventory. *Autism* 2001; 5: 249-264.
- BARTHELEMY C., HAMEURY L., LELORD G. *L'autisme de l'enfant – La thérapie d'échange et de développement*. Paris: Expansion Scientifique Française ; 1995.
- BARTHELEMY C., ROUX S., ADRIEN J.L., HAMEURY L., GUERIN P., GARREAU B., et al.. Validation of the Revised Behavior Summarized Evaluation Scale. *Journal of Autism and developmental disorders* 1997; 27:139- 153.
- BEIGER F. *L'enfant et la médiation animale - Une nouvelle approche par la zoothérapie*, Paris: Dunod ; 2008.
- DE LUBERSAC R., LALLERY H. *La rééducation par l'équitation*. Paris: Crepin-Leblond ; 1973.
- DE LUBERSAC R et al. *Thérapies avec le cheval*. Paris: Fentac ; 2000.
- FAUCON C.-E. *Equitation thérapeutique et pédopsychiatrie* (thèse). Paris: Université Paris VI ; 1977.

- HAMEURY L, LENOIR P, BODIER C, SAUVAGE D. Les thérapies des troubles du développement du jeune enfant. *Rev. Med. Tours* 2000 ; 34:137-139.
- HAMEURY L, BOUGARD P.M. Bilan de l'activité d'équitation thérapeutique, *Handicheval magazine, Bulletin d'information de la Fédération Nationale HANDI CHEVAL* 2005 ; 3-4: 4 – 11.
- JOLLINIER M. et al. *Cheval, Inadaptations et Handicaps*. Paris: Maloine ; 1995.
- MONTAGNER H. *L'enfant et l'animal – Les émotions qui libèrent l'intelligence*. Paris: Odile Jacob ; 2002.
- SCHOPLER E, REICHLER R, RENNER B.R. *The Childhood Autism Rating Scale (CARS) for Diagnostic Screening and Classification of Autism*. New York: Irvington; 1986.

# L'ENFANT, LA MALADIE GRAVE ET LE CHEVAL

Jacqueline BOCKENMEYER <sup>(1)</sup>

Un enfant qui, dans son parcours de vie, rencontre la maladie "grave" telle une maladie hématologique, nécessitant ou non une greffe de moelle, est un enfant qui va traverser plusieurs rivières où les sauts d'obstacles sont légion et peuvent revêtir des seuils de difficulté très contrastés.

L'hospitalisation en urgence provoque une rupture brutale dans la vie de cet enfant, rupture d'avec son entourage familial et social, rupture d'avec ses objets familiers voire de ses animaux familiers. L'écoulement du temps est violemment interrompu et les projets ne sont plus de mise. La notion de temporalité prend un autre sens pour l'enfant et ses parents qui plus tard chercheront à donner du sens à cet évènement.

Le choc de l'annonce du diagnostic provoque une situation de rupture dans l'espace psychique du patient et de son entourage qui d'en trouve déstabilisé. A l'évocation du mot leucémie, aplasie médullaire..., les parents ont l'image de leur enfant mort qui s'impose psychiquement, image pour laquelle ils mettront en place des mécanismes de défense dans le but de la refouler. Ce moment scinde leur vie entre "un avant" et "un après". Un séisme psychique telle que l'annonce d'un tel diagnostic, bloque toutes les forces pulsionnelles et vient paralyser la compétence parentale. Cette paralysie interagira dans la prise en charge de leur enfant qui se retrouve face à un manque, une perte supplémentaire. L'éprouvé de ce sentiment de solitude jaillit alors.

Une lutte s'engage et l'enfant peut être considéré comme survivant jusqu'au moment de la guérison qui n'est annoncée que 5 longues années après cet évènement traumatique. L'enfant perçoit l'angoisse de ses parents traductible dans ses états d'anxiété se manifestant à des degrés divers. Les parents surinvestissent cet enfant, deviennent le gardien de sa vie. Nous observons des mouvements régressifs favorisant une relation fusionnelle dont l'impact sera essentiel dans les futures expériences de séparation.

L'hôpital, lieu d'une singulière étrangeté impose l'asepsie en filtrant les microbes mais surtout les visites, les jeux, le contact avec les animaux. L'asepsie renforce l'angoisse de mort, tout devient dangereux pour l'enfant. Les hospitalisations et les traitements sont jonchés d'évènements qui génèrent un stress intense. L'enfant est confronté à la problématique de la perte: perte de leurs repères, perte d'une certaine autonomie, perte des cheveux (signe direct de la maladie et de son traitement).

Si la vie est intense côté soins, frustrations

diverses (régime alimentaire), contraintes, elle est pauvre voire désertique côté désir, loisirs, détente. L'enfant dispose de peu de moments où il peut s'autoriser à souffler, à se recentrer sur lui-même, puisque, qu'à chaque instant sa porte peut être poussée par un soignant. Toutes ses situations "l'exposent", le seuil de l'intrusion n'est jamais très éloigné.

L'effet est paradoxal car l'enfant perçoit une extrême solitude, malgré la présence parentale, tout en pouvant se sentir envahi physiquement et psychiquement. Son espace n'est plus préservé, l'espace psychique ne trouve plus ou peu de place. L'éprouvé physique est intense, l'éprouvé psychique engendre une telle douleur que toute énergie est investie pour un maintien d'une mise à distance.

La rencontre avec les chevaux au cours des séjours organisés par Les P'tits Cracks symbolise la première séparation de l'enfant et de ses parents depuis l'évènement "maladie". Beaucoup de parents demandent à l'accompagner et nous entendons des mères nous déclarer "je ne sais pas si je vais pouvoir m'en séparer", "j'ai besoin de me le garder sous la main"... Autrement dit, c'est première séparation correspond à une victoire de l'enfant partagée avec ses parents.

Le cheval devient le compagnon qui leur a tant manqué, ce compagnon qui vient rompre leur extrême solitude, leur vulnérabilité. Je cite Raynal garçon de 9 ans, hospitalisé de longs mois: *Etre sur un cheval, c'est être en haut... Ca va vite et j'éprouve des sensations agréables sur mon visage, sur mon corps. J'ai l'impression d'être grand et de vivre en liberté!* "Comment mieux traduire cette forme de renaissance après ces instants de vie compromise. L'enfant peut se laisser aller, pas seulement à rêver mais à ressentir son corps comme un objet de plaisir et non pas seulement comme un objet de soins où le ressenti majeur serait la douleur. *"Souffrir pour éprouver!"*

Tout comme le doudou est, pour le petit, cet objet transitionnel manipulable selon ses humeurs et créant en espace entre lui et ses parents; le cheval représente "ce meilleur ami" à qui l'enfant va pouvoir verbaliser ses secrets, ceux qu'il ne peut partager avec personne d'autre à ce moment là. *"Ils [eux les humains] ne peuvent comprendre ce que j'ai traversé, ce que j'ai vécu. Mon ressenti, je peux difficilement partager, ni avec mes parents, ni même avec mon meilleur ami. Je me sens différent; sur le cheval, je me sens moi-même"*. Le cheval symbolise également une certaine puissance, l'enfant se sent protégé, rien ne peut l'atteindre, il vit enfin. Les enfants surtout les petits pensent que leurs parents peuvent tout faire, ils sont tout puissants, ils autorisent, ils punissent... Pourquoi n'ont-ils pu empêcher la maladie?

Laurana doit traverser une longue période de

---

1 ) Psychanalyste, psychologue au Service d'Hémo-immunologie du Professeur Baruchel, Hôpital Robert Debré, Paris

solitude, son père n'est plus dans sa vie depuis 5 ans, sa mère est absente du domicile préoccupée par la santé de la petite sœur. Elle vit dans un haras et s'adonne à son sport favori l'équitation. "*La journée, je suis à l'école, je veux réussir et mes copines sont présentes. Le soir, je retrouve, mon cheval. Je fais avec lui, de longues ballades, je ne m'ennuie jamais, je ne me sens jamais seule, j'ai le sentiment que tout devient possible !*"

Avant de monter un cheval, l'enfant va devoir le "panser". Ce pansage sera pour lui l'antidote de cette violence représentée par la maladie, de cette toxicité représentée par les traitements de chimiothérapie. En pansant le cheval, il panse ses cicatrices psychiques si profondes qu'elles ne sont pas accessibles à la parole dans l'immédiateté. Comment intégrer psychiquement cette menace de mort, comment vivre après avoir survécu ?

Panser un cheval, c'est en prendre soin. Le corps de l'enfant a été l'objet de soins, mais aussi un corps qu'il a abandonné aux soins, un corps qui a souffert avec parfois le sentiment qu'il ne lui appartenait plus.

En compagnie du cheval, l'enfant restaurerait sa capacité à être seul, il y a échange de soins suffisamment bons (en référence à Winnicott) entre les deux partenaires. L'environnement n'est plus hostile, aseptisé mais au contraire c'est un environnement plein d'expériences gratifiantes. Le cheval ne peut décevoir, il devient le bon objet qui aide l'enfant à franchir l'obstacle décisif (oser lâcher ses béquilles après un déficit moteur) pour un merveilleux retour à la vie. Se sentir vivant sur le dos de "son cheval", sentir le vent caresser son visage, n'est ce pas là le premier pas vers la guérison psychique... L'enfant a retrouvé son sourire.

Témoignage d'**Anne-Sophie TERAKOPIANTZ**, secrétaire générale de l'Association "Les P'tits Cracks", qui permet à de jeunes convalescents d'approcher le cheval: "Après un cancer, les enfants souffrent souvent de problèmes psychologiques. Le stage leur redonne confiance".

# LE KINÉ ET LE PONEY

Jean-Yves LINGUINOU

## Introduction

Bonjour, je m'appelle Jean-Yves Linguinou et je suis kinésithérapeute à l'Institut Médico-Educatif Les Genêts d'Or de Plabennec, dans le Finistère, où "l'Approche du Cheval" est une activité suivie depuis plus de vingt ans, par des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant différents handicaps.

Depuis 1993, l'établissement accueille des personnes polyhandicapées. C'est tout naturellement que cette activité leur a été proposée à leur arrivée, avec l'accord du médecin de rééducation fonctionnelle.

L'encadrement y est assuré par une éducatrice spécialisée, un kinésithérapeute et une monitrice d'équitation du centre équestre voisin. Depuis 2000 nous avons aussi nos chevaux, avec lesquels nous travaillons encore différemment. Je vais maintenant vous montrer ce que nous faisons, comment, pour qui et pourquoi. Le temps m'étant compté, comme aux autres intervenants, je serai ravi de répondre à vos questions à la fin de cette table ronde.

## Le polyhandicap

Lorsque l'on rentre dans un lieu de vie pour personnes polyhandicapées, on est frappé par le nombre de fauteuils, de chaussures orthopédiques, de coques "assises ou de verticalisation", où se cache quelqu'un qui bouge un peu, qui ne parle pas ou peu, qui peut crier ou sourire, pleurer, s'agiter. Quelqu'un qui vit! Mais qui vit soutenu, maintenu, emballé, enfermé.

"Le polyhandicap est un handicap grave à expression multiple dans lequel la déficience mentale sévère est associée à des troubles moteurs, entraînant une restriction extrême de l'autonomie ainsi que des possibilités de perception, d'expression et de relation".

Les déficits engendrés par l'atteinte cérébrale vont favoriser la survenue de handicaps surajoutés. On trouve alors associés des déficiences physiques

fonctionnelles, sensorielles, somatiques ou motrices, un retard important du développement mental, des épilepsies et des troubles de la personnalité. Ces handicaps apportent une fragilité importante, de grosses restrictions respiratoires donc d'effort, des troubles de la croissance et souvent une dysharmonie orthopédique majeure. Les acquisitions dans le domaine de la communication sont largement freinées voire stoppées très tôt. Le développement des enfants polyhandicapés fait qu'ils sont dans un besoin de communication duelle avec échanges corporels et sensoriels. Ils éprouvent un attrait marqué pour les informations proches du corps. C'est ce qui nous a poussé à leur proposer ce type de travail. Mais avant je voudrais vous présenter les acteurs de ce travail.

## Nos chevaux

- Tout d'abord les chevaux du centre équestre, Diaoul et Apollo, avec qui nous travaillons depuis le début. Douceur exemplaire et connaissance parfaite de leur rôle.

Quant aux chevaux de l'IME, commençons par:

- Armen est une jument qui nous a été donnée pour passer une retraite active après avoir pouliné plusieurs fois. Large, douce, très affectueuse, elle irradie une puissance physique sereine.

- Alohine est une double ponette alezane. Cette ancienne du saut d'obstacle de compétition reste, malgré ses 22 ans, vive et tonique. Elle ne se laisse pas intimider. Même si elle n'est pas toujours très affectueuse, elle se montre de plus en plus douce avec les enfants.

- Quito est un hongre camarguais de 7 ans, arrivé de sa Camargue natale avec l'association Les Chevaux Blancs – et les jeunes en rupture sociale qui avaient pour mission de nous le confier. Sa fougue pousse nos deux

retraitées à rester dans le coup!

- Cornélius est un "nounours" grande nature. On peut poser un enfant contre lui pour un câlin, ou sur son large dos, il ne bougera pas. Sa présence neutre, tranquille, sans demande, rassure et lève toute appréhension; elle appelle la caresse, le geste...

Les shetlands ont cet avantage, pour les enfants en fauteuil, d'être à leur hauteur. Ils permettent une proximité moins dominatrice que celle qu'induirait par leur taille double poneys ou chevaux.

Ces temps d'activité "cheval" font partie d'un programme proposé à chacun des enfants ou adolescents en fonction de son projet personnalisé. Ils ont lieu une fois par semaine pendant une heure à une heure et demie.

Tous les enfants de l'établissement ne participent pas à cette activité. Ce "choix" dépend d'abord de leur motivation, puis de l'accord du médecin de rééducation fonctionnelle, et de leurs parents.

## Déroulement de l'activité

### *Le Bonjour !...*

...Ou la première prise de contact, où le mot de passe est "**PRENDRE SON TEMPS**"... respecter la lenteur naturelle de l'enfant polyhandicapé.

**Prendre le temps** de retrouver les gestes d'approche, de reconnaître les odeurs, de repérer les bruits de la vie des chevaux, des mouvements autour d'eux.

**Prendre le temps** de la caresse, du câlin, de la tendresse.

Si les capacités de l'enfant le permettent, il est intéressant de lui proposer de prendre soin de l'animal. C'est également un autre mode d'approche de l'ami cheval, une autre façon de dire "bonjour".

### *Les différentes façons de vivre son corps à cheval*

En fonction du handicap de l'enfant, de son tonus, de son équilibre, de l'évolution de ses sensations, la façon de le "mettre en situation" sur le cheval peut varier. Nous tenons compte aussi du gabarit de l'accompagnant et du cheval.

Avec les enfants qui commencent cette activité,

### *Assis, maintenu par un accompagnant, cheval tenu en main ou non*

Dans certaines situations, la tenue "seul à cheval" est impossible. Monter à deux sur l'animal peut permettre un travail intéressant en modulant l'aide en fonction du tonus ou de la fatigabilité de l'enfant.

La confiance que les personnes polyhandicapées manifestent envers les accompagnateurs est un élément primordial. Le fait que ces accompagnateurs soient présents tout au long de la semaine, à tous les moments de la vie quotidienne, joue un rôle capital dans cette confiance et procure un sentiment de sécurité.

### *Assis seul, avec surfaix, sur le cheval tenu en main*

Lorsque les progrès le permettent, l'enfant, accompagné d'abord, monte ensuite seul sur le cheval avec un surfaix.

Cela fait un peu peur au début mais quelle fierté ensuite ! Le rôle de l'accompagnant est alors capital: encourager, rassurer, admirer, féliciter, mettre des mots

### *Assis seul sur une selle*

Il peut aussi être proposé différentes formes de selle au cavalier:

Pour les plus jeunes enfants, qui ont la position assise, nous utilisons la selle "bardette" qui maintient le bassin et les jambes du cavalier, et leur permet de se tenir à une poignée.

La selle adaptée (fabriquée par le CAT La Bréotière) permet une plus grande autonomie aux

L'enfant polyhandicapé vit le plus souvent, je le répète, dans une coque, un fauteuil qu'il ne peut diriger. Il porte corset ou attelles...

Mais à cheval, on enlève tout!

L'activité est alors une occasion de rencontre entre l'enfant fragilisé et cet animal fort. C'est aussi une découverte dans l'expérimentation nouvelle du corps, c'est un passage du corps maintenu au corps plus libre mais fragile ou encore un passage de la dépendance vers l'autonomie, pour vivre son corps, le tester dans ses réactions, le tonifier dans tous les sens du terme. Ou encore le confronter à des stimuli nouveaux, des sensations, des odeurs; expérimenter aussi la notion d'effort pour du plaisir.

nous favorisons un contact proche et direct. Cheval à l'arrêt, on peut **asseoir ou allonger l'enfant à cru**, afin de le laisser découvrir la morphologie de l'animal et en "prendre les dimensions", l'entourer de ses bras, de ses jambes, le palper, caresser son pelage. On le laisse ainsi faire connaissance avec l'animal par le contact de la peau.

Aux premières séances, l'enfant ne "tient" que quelques minutes sur le cheval, submergé par le flot des sensations nouvelles et par l'intensité de l'effort et de la découverte. Au fil du temps, il se redresse et peut, par là même, améliorer considérablement son port de tête, lui assurant ainsi une ouverture sur le monde, une autre "vision" de son entourage. Ce contrôle et ces mouvements peuvent se faire, au fur et à mesure, avec moins de spasticité ou de contractions parasites, donnant ainsi à l'enfant des possibilités nouvelles.

sur ce qui est, sur ce qui se vit, mais aussi valoriser le jeune à ses propres yeux.

Nous, accompagnateurs, ne sommes que les auxiliaires qui permettons cette rencontre. Le cheval peut aider à soulager, réparer, réhabiliter.

personnes ayant des difficultés à gérer leur équilibre en position assise. Elle donne un sentiment de sécurité par le maintien qu'elle assure.

La selle classique peut aussi être utile avec juste quelques aménagements, avec ou sans étriers. Souvent elle s'accompagne de la tenue des rennes pour débiter ou confirmer une autonomie de la direction!

## Bénéfices

Le but n'est pas de leur faire connaître leur schéma corporel, mais de les aider à percevoir leur corps au sens le plus archaïque: "*Je me ressens.*"

Si nous voulons offrir des possibilités motrices à ces enfants, il nous faut tout d'abord "ouvrir" des afférences neurologiques sensibles auxquelles le corps dans son entier, avec ses potentialités propres, répondra à sa façon.

- Un travail de la station assise, du tonus rachidien apporte le redressement ou la diminution importante des courbures scoliotiques ou cyphotiques.

- Ce qui demande quelques mois dans le développement naturel de l'enfant, va prendre, avec les jeunes polyhandicapés, quelques années peut-être ! Il est important de commencer cette prise en charge à cheval assez tôt, afin de "programmer" des schèmes moteurs, des réactions d'équilibration face à cet élément "hostile" qu'est la pesanteur!

- Un éveil à la marche: Le cheval, au pas, donne à son cavalier, outre la possibilité de se déplacer, une stimulation à un rythme proche de la marche par les mouvements du bassin. L'équilibre à cheval s'obtient aussi par les jambes et une tonification de celles-ci est sensible lorsque les jeunes sont seuls ou même accompagnés avec quelques foulées au trot, par exemple.

- Un travail d'assouplissement des rétractions musculo-tendineuses d'origine souvent neurologique: La

chaleur du cheval, la détente procurée par la mise en confiance et par le plaisir éprouvé sont des facteurs déterminants de cette partie du travail de kinésithérapie à cheval.

- L'utilisation des mains pour se redresser ou pour s'accrocher:

- Certains enfants polyhandicapés découvrent ces "outils" habituellement peu investis. Et on aperçoit une poussée sur une main, retournée ou posée maladroitement. Puis, au fil des séances, l'équilibre aidant, elle sera mieux à plat et plus efficace pour se redresser ou tenir plus longtemps sans glisser, en s'accrochant sur le surfaix.

*Puis vient le moment de:*

### Descendre du cheval

Il n'est pas simple, ni physiquement ni affectivement de quitter l'animal avec lequel on vient de vivre un moment intense. Les cavaliers ordinaires connaissent bien cette difficulté à quitter le compagnon d'un moment, déjà physiquement, lorsque l'on retrouve le sol et que tout le poids du corps descend dans les pieds. Là aussi différentes techniques sont à adapter en fonction de chacun, aussi bien du cavalier que de l'accompagnant !!

## À l'IME.

S'il est intéressant, pour les plus grands, d'aller monter au centre équestre voisin pour une meilleure socialisation, la proximité des chevaux, pour les enfants très jeunes, nous apporte une notion de confort indispensable à ce groupe plus fragile.

Cette présence dans l'IME s'accompagne d'obligations vis-à-vis des animaux qui ne sont pas négligeables. Une permanence quotidienne des soins, de l'alimentation ainsi qu'une gestion des pâtures sont un lot parfois difficile à assumer. Nous essayons de résoudre cette équation à plusieurs paramètres en donnant, notamment, l'occasion à d'autres enfants d'approcher les chevaux.

Les jeunes en situation d'apprentissage s'occupent de nettoyer les pâtures et d'arranger les clôtures pendant que des professionnels de l'établissement avec leurs groupes assurent à tour de rôle une distribution des compléments alimentaires lorsque cela est nécessaire. Cette gestion partagée est coordonnée par une personne diplômée et compétente en matière équine.

Ces temps de contact entre jeunes et animaux ont aussi des intérêts pour les jeunes.

Les enfants souffrant de troubles du comportement y trouvent une occasion de s'occuper d'un "AUTRE" et par là même de s'occuper d'eux, de

contrôler leurs actes et leurs gestes.

Les jeunes autistes y trouvent un "CONTACT" toujours assez difficile à établir avec autrui !

Là encore le mode de communication de l'animal peut très bien aider ces jeunes en difficultés de relations.

Il y a aussi d'autres professionnels qui se sont saisis de cette possibilité de soins qu'offre le cheval et qui participent à cette mosaïque d'intervenants autour de nos chevaux et de leurs locaux.

- Des groupes de jeunes sont encadrés par leur éducateur et une prof de sport adapté pour une éducation physique appropriée à leur problématique.

- Une psychomotricienne prend un temps avec des jeunes à cheval avec ou sans leurs parents afin d'affiner certains développements psychomoteurs en évolution.

- Une association de thérapie psychologique utilise aussi nos chevaux et leur cadre afin d'aider enfants ou adultes, en groupe ou en individuel à faire une démarche de connaissance de soi parfois indispensable et toujours salutaire.

Nous pensons que la transdisciplinarité est un élément incontournable de cette mise en œuvre autour des animaux.

## Conclusion

Si quelqu'un nous avait dit, il y a vingt ans, que nous ferions monter des personnes polyhandicapées à cheval, nous l'aurions traité d'irréaliste... Depuis, nous avons cheminé...

Et nous savons maintenant qu'il est important d'**oser**, de passer parfois par-delà les frontières du "raisonnable" pour se dépasser, aller plus loin dans ses capacités, se confronter à soi-même pour mieux se connaître et vivre pleinement. Le cheval, cet animal légendaire, mythique, est un moyen d'y parvenir.

Oser aussi faire confiance à l'enfant, à ses capacités d'action, de réactions pour nous faire entendre ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas...

Mais, bien sûr, oser nécessite de réunir toutes les conditions pour ne courir aucun risque: c'est-à-dire posséder une connaissance approfondie des personnes que l'on met à cheval, une bonne connaissance du cheval, et

favoriser en permanence la réflexion et le travail en équipe.

Ce rythme serein, cette relation authentique, ce goût de la vie au quotidien, ce bonheur dans les petites choses, nous l'apprenons tous les jours auprès des personnes polyhandicapées. Quelle leçon, et quel bénéfice aussi pour nous, adultes "bien portants", dans notre vie personnelle...

Si l'aventure vous tente et que les conditions sont favorables, alors, n'hésitez pas, partagez votre passion, transmettez autour de vous les plaisirs et le bonheur d'une complicité avec ce compagnon extraordinaire qu'est le cheval.

Nous espérons que ce moment vous aura donné l'envie d'aller plus loin et d'avoir quelques pistes et connaissances pour entreprendre et y parvenir.

# IV – LES PRATIQUES SOCIALES

## APPRENDRE UN MÉTIER

Patrick ARDON

La *Chabraque* est une structure d'accueil et de formation centrée sur les métiers du cheval.

Elle reçoit une vingtaine d'adolescents, qui vivent à la Chabraque dans 2 maisons familiales et dans 2 maisons de semi autonomie. Ils font du cheval dans leur club hippique prénommé également la Chabraque et ils vont à l'école dans leur école soit: l'école expérimentale de la Chabraque.

C'est donc une structure complexe mais repérable facilement, on va à l'école qui se trouve dans le petit village de Castanet (1) et qui est anciennement l'école de ce village.

On va aux écuries soigner les chevaux et les monter sous la surveillance d'un moniteur d'équitation.

On vit à la Chabraque dans 2 structures familiales repérées: l'une étant celle de Julien et Sophie avec leurs deux filles de 10 et 12 ans.

L'autre étant celle des fondateurs de la Chabraque ou le Directeur et la Directrice qui impressionnent.

Etre *chabraqueux* n'est pas un état proprement dit.

C'est un passage, un âge de la vie. Comme dit ma petite fille: "on est d'abord bébé, ensuite enfant, puis chabraqueux et enfin adulte".

Etre chabraqueux, c'est une image qui verrait la transformation d'un corps disharmonieux en un corps épanoui. Transformation c'est sûr, dans son corps et dans sa tête, du fait même de l'adolescence.

Etre chabraqueux, c'est arriver mal dans ses baskets et repartir droit dans ses bottes.

Etre chabraqueux implique donc, de façon imagée, une remise en forme d'un corps "souffrant".

Le jeune adolescent arrive donc clopin-clopant et nous allons tenter de lui expliquer la meilleure façon de marcher.

Certes en arrivant il a deux jambes qui le tiennent à peu près, l'une étant un rêve de cheval, l'autre étant une famille désarticulée.

**En ce qui concerne sa jambe de cheval**, il va très vite passer du rêve à la réalité (bien que le lieu dit Sever se lit Rêves à l'envers) et parfois durement puisque à Sever on ne monte pas à cheval en randonnée, les cheveux au vent, mais avec un moniteur, dans une carrière découverte et avec une bombe.

Et "l'effet" cheval va l'aider à grandir ; outre l'équitation, il y a ce lien très fort qui va se nouer entre le cheval et le chabraqueux.

Dans les premiers mois beaucoup, pour ne pas dire tous, veulent établir une relation affective très étroite avec un cheval, celui qu'on aime plus, le plus beau bien sûr. "Le nounours", un psy vous dira que cela s'appelle l'objet transitionnel, Winnicott en a fait un livre, je ne vais pas vous en faire un roman. Mais sachez, qu'il place cet "objet" entre le réel et l'imaginaire de l'enfant. C'est l'objet de consolation par excellence des "traumatismes" de la réalité.

Il est donc bien cela pour nos chabraqueux, et il sera "le cheval plus" comme il existait dans une publicité "un monsieur plus". C'est lui qui aura un peu de granulés en plus, une litière plus fournie, et des "bonbons chevaux": preuve que les commerciaux ont compris le filon!

Et je ne parle pas des bonnets, des tapis ou des guêtres (le poney de ma petite fille a toute la panoplie en rose!).

Mais pour un ado, il est temps qu'il émerge de cette relation parfois fusionnelle.

Il va d'abord rencontrer des humains "humains", son amour exclusif va se décentrer vers ceux-ci et laisser une ouverture pour les autres chevaux.

Vers la fin de la 1<sup>ère</sup> année, les photos qui tapissent leur chambre sont moins centrées sur **mon** cheval – bien que les adultes signalent dès le début, qu'il n'y a pas de cheval personnel à la Chabraque. Ils deviennent plus conscients qu'il y a d'autres chevaux dans l'écurie, tout aussi intéressants et qu'ils ont droit au même amour, tout du moins au même respect.

---

1) Structures d'accueil et de formation centrées sur les métiers du Cheval  
Sever - 12240 Castanet  
Tél. : 05.65.69.91.97 - 05.65.69.99.92  
Fax. : 05.65.69.96.87 - 05.65.69.99.92

C'est la phase: "**nos** chevaux" qui sont bien évidemment meilleurs ou mieux traités que dans d'autres clubs. "Nos chevaux" correspond au sentiment d'appartenance à la Tribu Chabraque, nous en reparlerons; on s'occupe de tous avec un réel plaisir et la visite de **nos** écuries par des étrangers est un élément valorisant.

La 3<sup>ème</sup> phase qui arrive plus lentement est une relation avec les chevaux, non pas désaffectivité mais professionnelle.

Les chevaux ne sont plus beaux mais ils ont: un dos trop long, une encolure en col de cygne etc... et j'en passe. Mais ils peuvent être aussi des "gravures"! pas les nôtres, ceux des cavaliers professionnels.

J'aimerais qu'ils s'en arrêtent là! Mais ils savent tous qu'il y a une quatrième phase, hélas dans ce milieu professionnel qui les attend, que j'appelle le cheval "tirelire", celui qui doit rapporter de l'argent coûte que coûte et viennent alors les guêtres à clous, les barres en fer et autres "joyeusetées".

Petite différence entre fille et garçon; dans sa relation affective avec le cheval, une adolescente restera infirmière du cheval, alors que le garçon voudra avoir entre les jambes le moyen de sa virilité.

Les statues équestres ne sont-elles pas là pour le prouver!

Mais tous les goûts sont dans la nature, et les déviances de la relation homme-cheval pourraient faire l'objet d'un autre débat.

**Quant à la jambe famille**, il découvre plus qu'une famille, une tribu: avec le patriarche que les jeunes loups veulent manger, et sa femme qui soigne, laissant à des adultes plus jeunes dynamiser l'ensemble.

VIVRE AVEC est l'un des points forts de la Chabraque, la dernière jeune que nous avons reçue disant à son éducatrice: "ça fait drôle de se retrouver dans une famille avec des parents, des enfants et des grands-parents".

Certes les chabraqueux ne seront jamais des "Z'ARDON" mais le lien du sang est remplacé par le lien du sens.

Les enfants des chabraqueux qui reviennent nous voir ne s'y trompent pas, pour eux je suis "papy bill" alors que mes petits-enfants m'appellent papy.

Ces 2 jambes mises en place et commençant à fonctionner, remontons dans ce corps chabraqueux pour arriver à la ceinture au-dessous et au-dessus.

C'est donc de là qu'émerge la Loi. Ce vieil Oedipe en savait quelque chose mais l'explication chabraqueuse est plus pragmatique. Nous appelons ça: la règle des 3V.

Interdiction de Vol, de Violence et de Viol: le terme Viol venant ici interdire les relations amoureuses entre chabraqueux, leur laissant de plein droit des conquêtes à l'extérieur de la Tribu Chabraque.

Ils visionnent parfois le film "la guerre du feu"

pour leur expliquer ce qu'est l'exogamie.

D'aucun nous ont demandé pourquoi le terme Viol alors que le terme Flirt aurait suffi: mais VVF aurait ressemblé à un club de vacances, ce que nous sommes nullement.

La Loi, ils la rencontrent à cheval, ils ne montent pas n'importe comment et n'importe où, ils sont habillés correctement par respect d'eux-mêmes et par respect de l'animal, et ils passent généralement du débutant faisant un mauvais parcours et disant "C'est la faute du cheval", au cavalier un peu plus confirmé qui acceptera d'entendre qu'il n'y a pas de mauvais chevaux, mais que des mauvais cavaliers.

Si j'ai donné un sens à cette jambe familiale, j'y ajouterais en plus les règles de vie quotidienne qu'on accepte en signant un contrat de convivialité et de formation professionnelle. Règles de vie simple, mais souvent bafouées dans des familles en difficultés.

Cette Loi structurante n'étouffe pas, bien au contraire elle permet de respirer, d'avoir un nouveau souffle, d'avoir envie alors qu'auparavant on était dans le "BOFFF", le pourquoi pas.

Il reste maintenant qu'être chabraqueux, c'est savoir se servir de ses bras et de ses 10 doigts.

Lorsque j'ai trouvé le terme Chabraque dans un dictionnaire équin, pour moi cela faisait référence à la haute école de Vienne où les cavaliers ont une chabraque galonnée d'or et d'argent suivant leur grade.

En annonçant fièrement à notre copain menuisier le titre de mon association, il s'est mis à s'esclaffer en disant: "quel o pute de SABRAQUE !!!" c'est-à-dire en traduction non littérale: "quel mauvais ouvrier".

Qu'à cela ne tienne, ils seront Sabraque en arrivant mais chabraqueux en repartant c'est-à-dire qu'ils auront acquis en 2 ou 3 ans une technicité, un savoir-faire peut-être plus important qu'un savoir tout court proposé par certaines formations agricoles où ils sont moins au contact du cheval dans le quotidien.

Maintenant, il nous faut une tête bien faite, à défaut d'une tête bien pleine.

Quand on sait le manque de connaissance abyssale de certains, la partie n'est pas gagnée.

Il faut que notre enseignante des matières générales trouve tous les subterfuges possibles pour enseigner les mathématiques ou le français.

Au lieu de Robinet qui fuit, elle parle plus volontiers de clôturer un paddock ou d'un abreuvoir qui fuit.

Quant au prof d'histoire que je suis à l'occasion, je leur parlerai plus volontiers du cheval de Troie ou des hordes d'Attila, plutôt que des fastes de Versailles.

L'école expérimentale de la Chabraque est bien sûr très liée à une formation technique professionnelle.

Tous les matins, ils sont en cours pour ce qui concerne les matières générales, tous les après-midi ils

sont en cours pour ce qui concerne l'hippologie et à cheval, puis aux écuries.

Il est vrai qu'ils piaffent souvent sur leurs chaises et qu'ils se retournent souvent pour regarder qui est à cheval dans la carrière (pour des raisons pratiques, la salle de technologie est près de la carrière).

Petit plus à la demande des autorités de l'enseignement agricole, il faut leur parler du monde actuel.

Donc tous les jeudis soir, comme si cela ne suffisait pas, les permanents des 2 LVA sont sollicités pour des questionnements au coin du feu.

Ce corps qui se transforme est toujours en mouvement, et le temps passe inexorablement; les anciens nous disent souvent: "je veux bien re-signer pour 3 ans!".

Rythme, journalier, hebdomadaire, mensuel, annuel, tout semble codifié, mais de la théorie à la pratique tous les aménagements sont possibles.

Les rythmes s'organisent tous autour de la formation avec des séquences exceptionnelles, certaines plus pratiques que symboliques et vice-versa.

Le chabraqueux étant un individu unique et une espèce grégaire, nous essayons de respecter la personnalité de chacun, sans perdre de vue la cohérence du groupe.

Ils sont répartis en années de formation (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année) et les entrants (en pré-formation) viennent nous voir 3 jours, 3 semaines, 3 mois, d'où l'expression "la 3 jours" a fait ceci ou cela, et les "3<sup>ème</sup> année" devraient être des exemples!!!

Le rythme trimestriel est de 15 jours d'école/15 jours de stage pour les 1<sup>ère</sup> année et on allonge le temps du stage en 2<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> année. Nous n'augmentons pas les temps scolaires, ils exploseraient !

Ils ne vont jamais chez le même maître de stage, ils font du compagnonnage dans toute la France, voire dans toute l'Europe.

Ce compagnonnage laissant seul ou presque le chabraqueux chez son maître de stage. La gestion du planning est un vrai casse-tête!

30 maîtres de stage avec leurs caractères et leurs pédagogies, 20 chabraqueux avec, eux aussi, leur caractère et une technicité plus ou moins avancée!!! Et règle d'or, les chabraqueux ne doivent pas se croiser chez les maîtres de stage. Chacun raconte son expérience, ses exploits quand la SNCF est en grève ou sa vision du monde vue du ciel.

C'est donc bien un parcours individuel et à la carte que nous proposons.

Quant aux groupes d'année, ils se croisent à l'école.

Tout ce petit monde se retrouvant à la cabane du jury, le soir jusqu'à 22 h 29 ou dans la carrière à sauter des obstacles de jumping à pied! (Ah cheval quand tu nous tiens!)

A l'extérieur, en groupe, ils ne sont plus une bande, mais une équipe (habitant Sever, on ne pouvait pas être en rouge!), équipe du club de la Chabraque qui va en concours hippique rencontrer d'autres clubs le dimanche, équipe "prestataire de service" de CSI pour monter les parcours et ramasser des barres d'obstacles (nous avons fait 20 fois Cannes, 10 fois Monaco, 15 fois Caen et Deauville).

Dans ces deux séquences, c'est bien la valorisation, la reconnaissance par le travail que nous recherchons et la "commercialisation" de la Chabraque pour trouver des emplois, des stages et des appuis.

Ils sont vus, non plus comme des "cas-socs" mais comme des jeunes passionnés de cheval et reconnus pour leurs qualités et leur sérieux (avec quelques dérapages bien sûr).

Toute cette transformation est scandée dans le temps par des moments symboliques forts: "la rentrée scolaire" avec ses cahiers neufs et les discours habituels qui prennent là du sens car nul ne peut échapper aux rythmes scolaires (il n'y a pas d'absentéisme à la Chabraque !); la distribution des notes trimestrielles un soir d'hiver, de printemps et d'été.

Et enfin, la remise des prix avec podium et micro le 14 juillet où chacun passe à son tour de Zoé (l'une de mes petites filles) en 1<sup>ère</sup> année de maternelle aux plus grands qui reçoivent diplômes de CAP ou de Groom équestre devant les invités d'honneur (le Conseil d'Administration la plupart du temps) pour finir par une paëlla géante !

Voilà pour la formation, maintenant deux autres temps forts les touchent particulièrement:

L'arrivée du Père Noël en grande tenue avec sa hotte et son lutin. Tout le monde joue le jeu ! Fou rire mais aucun ne boude ce moment ou le trouve ridicule - Combien de Noël ont-ils "raté" avant celui de la Chabraque?

Et enfin, la cérémonie de la signature avec adoubement.

Les 2<sup>nde</sup> année, à Noël, deviennent "chevalier de la Chabraque". Ils sont créés, reçus et constitués avec ma cravache de Sorède authentique (il y en a encore un CAT qui les fabrique!) et ils signent sur une chabraque, le pied à l'Etrier le contrat de convivialité et d'engagement professionnel. Ils le connaissent bien sûr, maintenant ils l'ont intégré, ils demanderont aux autres plus jeunes de le respecter (c'est très beau sur le papier!).

Deux mots à retenir de tous ces moments de vie parfois très intenses – valorisation et reconnaissance.

Valorisation de soi, aussi bien à l'école qu'à cheval. A l'école par le soutien sans faille des enseignants et des notes "valorisantes" – à noter et c'est tout à leur honneur, les meilleurs attendent les plus faibles sans broncher, et il n'y a pas de ségrégation (une grande dyslexique aura tout autant sa place qu'une fin de 3<sup>ème</sup>).

Valorisation à cheval bien sûr, je ne vais pas vous refaire le coup de la statue équestre mais ça marche

– juste une anecdote qu'en dit plus long qu'un discours: un jeune devant passer ses degrés ou ses galops nous a dit: "fais-moi beau".

Et c'est bien de cela dont il s'agit.

Etre beau pour soi et pour les autres après avoir été moche et nul.

Reconnaissance par l'Autre.

Reconnaissance de ses qualifications professionnelles, de sa "vaillance" au travail.

On a peu de "bras cassés" puisqu'ils sont sur-motivés.

Reconnaissance aussi de leurs qualités équestres lors des petits concours club – Attention, quand un petit concours s'est mal passé, il ne faut pas "chauffer" le père Ardon, mais la reconnaissance de celui-ci et des autres

adultes, lorsque tout est se passe bien, consolide une confiance en soi bien souvent ébranlée.

Voici donc un chabraqueux "constitué", il peut partir de la Chabraque et nous l'accompagnerons jusqu'à son premier emploi.

Il sait aussi qu'au fin fond de l'Aveyron, quelqu'un pense à lui, qu'il y a une permanence.

Munis de leurs 2 jambes solides, d'une technicité "professionnelle" et d'une tête bien faite ou presque, ils peuvent s'envoler de la Chabraque sans se retourner.

D'ailleurs le coup de pied symbolique que je donne pour partir de la Chabraque est toujours accompagné d'une de nos maximes: l'avenir est devant toi, si tu te retourne tu l'auras dans le Q".

# LE CHEVAL ET LE PRISONNIER

Anne MAHIEU

La prison centrale de Poissy (Yvelines) abrite 230 hommes majeurs purgeant de longues peines supérieures à 10 ans. Chaque année depuis mai 2005, l'association Cheval et Insertion s'installe au sein même de l'établissement carcéral, sur le sol sablé de la cour de promenade, avec quatre chevaux, quatre poneys, et le matériel nécessaire à la tenue de plusieurs ateliers. Afin d'offrir quoi aux détenus ? "Il serait téméraire de parler de bonheur. Mais de bien-être, certainement", répond Anne Mahieu, assistante sociale, diplômée de la Société Française d'Équithérapie (SFE) et équithérapeute de l'association. Durant deux heures, les détenus qui se sont portés volontaires (53% de l'effectif total, un record) brossent et pansent les chevaux, montent, s'initient à la voltige, ou se contentent de se faire photographier avec eux: "lorsque les enfants reçoivent la photo, ça leur donne une autre image de leur père», déclare l'un d'eux. Ayant

découvert les longues rênes, un autre, souffrant d'obésité, avoue qu'il vient de courir pour la première fois depuis plusieurs mois. Revalorisation, désinhibition, apaisement, entraide: même s'ils ne sont pas quantifiés, les impacts sur le moral des détenus demeurent sensibles. Anne Mahieu a axé son mémoire de fin d'études à la SFE sur l'hypothèse suivante: "Parce que le cheval s'impose comme un symbole de liberté dans les représentations collectives, il se révèle un vecteur puissant pour soulager les souffrances liées à l'enfermement carcéral." On retrouve ici les traits qui valent aux équidés leur statut de médiateur, décuplés par les nombreuses privations qu'impose la prison. Un détenu l'exprime parfaitement: "Cette rencontre avec les chevaux, c'est une vraie évasion. L'espace d'un après-midi, je me suis vu ailleurs!"

# UNE MÉTAPHORE DE L'ENTREPRISE

Guillaume ANTOINE

Le cheval, un auxiliaire du coaching? Et même, un miroir pour les comportements professionnels des cadres? "Après tout, manège et management partagent la même étymologie", répond Guillaume ANTOINE, partenaire avec Gérard DORSI de la société Horse & Coaching, qu'ils ont créée en 1998. En effet, ces deux mots dérivent du vocable italien *maneggiare*, qui signifie mettre un cheval en main c'est-à-dire, lui faire accepter physiquement et psychologiquement le guidage de son cavalier. En d'autres termes, l'amener à collaborer. Le travail de Guillaume ANTOINE et de Gérard DORSI repose sur un postulat double: d'abord, le cheval réagit explicitement aux comportements et aux émotions de l'être humain mis en sa présence, a fortiori si celui-ci tente d'exercer sur lui une autorité ou une influence. Ensuite, pour amener un cheval à effectuer une action précise, le cavalier doit manifester un comportement adapté, comme le manager désireux d'inciter ses équipes à collaborer.

Premier exercice: debout au centre d'un cercle de

18 mètres de diamètre, une longe en main, le "coaché" doit amener le cheval qui partage ce lieu avec lui à se mettre en mouvement, à parcourir l'espace qui lui est assigné, à changer d'allure puis à changer de sens. Le tout, en bougeant le moins possible...

Et tout en demeurant courtois mais ferme. Selon Guillaume ANTOINE et les coaches d'entreprise dont il s'assure le concours, les comportements négatifs révélés sur le sable du manège apparaîtront de la même manière autour de la table d'une salle de réunion: consignes répétées à l'infini, interventions effectuées à contretemps, ou déploiements intempestifs d'énergie, quand un signal discret aurait suffi. Les "coachés" prennent-ils mal ces critiques? "Pas du tout, sourit Guillaume Antoine. Les gens vivent très bien ces remarques. Elles ne portent aucun jugement de valeur: c'est un cheval qui les profère."

# CULTURE AVEC ÂNES

Nicolas SARAVAL <sup>(1)</sup>

## Objet de l'Association "Maraich'âne":

L'association propose des animations socio-éducatives en direction des habitants sur un quartier défavorisé.

## Description de l'Association:

Le centre social propose des activités selon quatre axes: un projet articulant loisirs, culture dans le cadre du soutien à la fonction parentale. Un projet

proposant des activités festives (fête de quartier, de Noël...) un axe autour d'un local musique. Un projet autour de l'accompagnement social individualisé.

## Motivation initiale:

Pour la plupart des familles que nous accueillons, les soucis du quotidien ne leur permettent pas de se projeter sur des logiques de préservation de l'environnement. Cependant ces préoccupations doivent être connues et débattues par tous. Nous avons donc réfléchi à un projet qui pourrait aider ces familles au quotidien tout en les sensibilisant. L'idée de faire un potager a germé mais il fallait que ce dernier produise en quantité et que la production soit biologique avec une

réflexion autour de thème. Pour la quantité et suite à des échanges avec des producteurs, nous avons opté pour l'utilisation de la traction animale. Les deux premières années nous avons travaillé avec une association assez loin du centre mais qui nous a formé. Cette année, nous avons trouvé une association près du centre qui nous prête un terrain et des ânes. Le matériel nous est prêté en partie par l'association qui nous a aidé à la base.

## Quelques coupures de presse:

### **CLEON. Dix mille euros pour le centre social Boby-Lapointe.**

Déjà récompensé par la fondation Nicolas-Hulot, le projet Maraich'âne du centre social Boby-Lapointe, à Cléon, était retenu aussi parmi les lauréats de la fondation EDF Diversiterre. Au départ plus 700 associations concouraient. Au final, en restaient trente, susceptibles de recevoir un prix d'un montant allant de 5000 € à 30000 €. Lors de la cérémonie de remise des prix, le centre social a donc eu la bonne surprise de recevoir un chèque de

10000€.

Directeur du centre, Nicolas Saraval sait déjà comment employer cette somme qui devrait permettre d'acheter du matériel pour l'entretien du jardin où s'inscrit le projet Maraich'âne mais aussi de pérenniser l'activité de maraîchage à laquelle participent une dizaine de jeunes et qui permet notamment de fournir en légumes leurs familles.

### **Maraich'âne au centre social**

Le centre social Boby Lapointe, à Cléon (76), enseigne à des jeunes d'un quartier prioritaire les techniques du maraîchage bio. Une fois par semaine, les jeunes se rendent dans un village proche, où ils découvrent le monde rural et cultivent, avec l'aide d'un âne, un potager de 1200 m<sup>2</sup>. Outre les vertus de l'animal dans le travail de lien social, le gain de productivité par rapport au travail manuel permet de produire des quantités suffisantes pour nourrir les familles des jeunes, qui n'ont

généralement pas accès aux produits bio: 1 tonne de pommes de terre, 300 kg de courges, 800 salades... Ces légumes sont aussi destinés à l'atelier alimentation du centre social, qui montre aux familles des recettes peu chères et équilibrées tout en les sensibilisant aux questions d'alimentation et de santé. L'idée sous-jacente est aussi de faire découvrir une filière professionnelle possible, dans laquelle la main d'œuvre est recherchée. Responsable: Nicolas Saraval

**RÉCOMPENSE.** Le centre social de Cléon reçoit le Trophée des associations décerné par la fondation EDF. Un prix qui s'ajoute à ceux déjà obtenus pour le projet Maraich'Ane.

Au départ, ils étaient plus de 2000. Puis ils ne sont restés que 30. Et pour finir, ils seront dix, à Paris, le 4 février, à recevoir un trophée décerné par la fondation

EDF, au titre d'un projet en rapport avec le respect de la nature mais aussi l'apprentissage de la solidarité. Un beau projet donc qui vaudra au centre social Boby-Lapointe, à Cléon, une "petite" enveloppe de 5000 € au minimum... ou de 20000 €, au maximum. Le projet présenté s'appelle Maraich'Ane. Le principe: des gamins motivés âgés de 6 à 15 ans et fidèles du centre social, entretiennent un jardin,

à Thuit-Simer (Eure). Mais ce n'est pas tout. L'intérêt du projet est d'utiliser des ânes qui tractent une "kassine". L'objet n'est pas banal, comme l'explique Nicolas Saraval, directeur du centre social. "Il s'agit d'un outil, type charrue mais d'un emploi plus aisé, qui utilise la traction animale". Un "simple" outil, conçu en pensant aux pays en voie de développement et qui trouve aujourd'hui sa place chez les maraîchers normands. "Tout l'intérêt est qu'il peut être manipulé par les enfants de 8 ou 10 ans..." "Et ils ne s'en privent pas..."

Depuis un an que ces jeunes exploitent leur jardin, leurs familles ont pu profiter du fruit de leur travail. Car au volet "nature", à la découverte de tout un environnement et même de métiers de la terre, s'ajoute bien évidemment un volet "social".

"Quand un de nos maraîchers rentre chez lui avec des poireaux ou des patates, il a toutes les chances d'intéresser ses parents", confie Nicolas Saraval. L'essentiel pour lui étant aussi de produire des quantités tout à fait respectables pour montrer à ces jeunes jardiniers que les efforts sont récompensés et qu'en travaillant, il est possible de nourrir en partie sa famille". Dans l'année, une tonne de patates et 1500 poireaux sont sortis du jardin, "sans parler des kilos de radis et de haricots à ne plus savoir qu'en faire".

### **Fond Nicolas Hulot: Des ânes et du bio - Lauréat bourse FNH, Juin 2007**

Le Centre social Boby Lapointe de Cléon, en Normandie, permet à des jeunes défavorisés d'approvisionner leurs familles en cultivant des légumes biologiques. Originalité du projet: alors que la plupart des actions de sensibilisation au jardinage amènent les enfants à récolter quelques légumes sur une dizaine de m<sup>2</sup>, le projet Maraîch'âne a un véritable objectif de production en quantité, permis par le labour avec des ânes.

#### ***Quand nature et culture font cause commune***

A la croisée des chemins entre agriculture, écologie et développement durable, l'action du projet Maraîch'âne séduit aussi pour sa vocation sociale. En effet, destinés en priorité à des enfants habitant une cité, ces ateliers de maraîchage leur sont bénéfiques à plusieurs niveaux. Ils leur offrent une activité extrascolaire, leur prouvent que le travail est récompensé – ici ce sont leurs propres légumes biologiques et sains qu'ils cultivent, cueillent et dégustent chez eux – mais surtout, ils les rapprochent et les valorisent auprès de parents (souvent venus du Sénégal ou de la Mauritanie) qui eux-mêmes s'occupaient de travaux des champs dans leur pays. Enfin, les ateliers proposés par Maraîch'âne permettent la rencontre avec l'âne, un animal dont le contact leur est bénéfique.

#### ***Enjeux et objectifs***

Découverte du monde rural, respect de l'environnement, valorisation du travail, retrouvailles familiales et rapport avec l'animal sont au cœur de la démarche de Maraîch'âne. Apprendre à des jeunes des quartiers les savoir-faire de la production maraîchère va

Selon le directeur du centre social, cette méthode de culture permet à un maraîcher de subvenir à ses besoins en cultivant 600 m<sup>2</sup> de terrain. L'idée a donc germé dans la tête du directeur qui se dit que "cela peut donner des idées à des jeunes qui ne savent pas souvent ce qu'ils vont devenir. Peut-être que cela créera des vocations". Et le prix, selon son montant, pourrait bien venir financer le développement de cette belle idée.

Pour l'heure, il s'agit surtout de poursuivre l'activité, de racheter des graines, des outils et permettre à d'autres enfants et adolescents d'intégrer l'activité Maraich'Ane en y faisant participer toujours plus les familles.

Prochaine étape: fournir en légumes l'atelier cuisine proposé chaque lundi matin au centre social Boby-Lapointe. L'objectif y étant déjà d'apprendre à consommer mieux et moins cher des produits de saison. L'étape suivante serait alors d'apprendre à préparer des conserves maison et arriver à créer de véritables passerelles entre le travail de maraîchage des jeunes et leurs parents.

Dans l'année, une quarantaine d'enfants et adolescents de Cléon sont passés par le jardin. Mais ils ne sont vraiment que huit à s'investir dans le projet et à travailler hiver comme été.

bien au-delà d'une simple initiation à l'écologie: cette démarche répond à des enjeux tels que l'autonomie alimentaire, la qualité de l'alimentation, la relocalisation de la production agricole, la revalorisation des métiers liés à la terre et créateurs d'emploi.

#### ***Actions et modalités***

Pour réunir les parents et leurs enfants, faire découvrir et consommer des légumes bio à une population qui y a rarement accès et surtout proposer une activité valorisante aux jeunes du centre social, le projet Maraîch'âne a plongé en plein maraîchage traditionnel des jeunes plus habitués aux pavés de leur cité.

Accueillis sur une exploitation biologique, les enfants ont pu cultiver sur 2500 m<sup>2</sup> un potager de façon traditionnelle à l'aide d'ânes. Reprenant ainsi contact avec la culture agricole originelle de leurs parents – issus pour la plupart du Sénégal ou de Mauritanie –, les enfants ont patiemment fait pousser leurs cultures, repartant ensuite chez eux avec le fruit de leur travail, de bons légumes bio qu'ils ont pu consommer en famille. Les équipes du Centre social Boby Lapointe, dont l'objectif est également de réintroduire les légumes dans ces foyers, ont fourni aux participants recettes et bons conseils pour savourer leur récolte.

Pivot essentiel de cette action, le labour tracté par un âne. Médiateur bienveillant entre les enfants et leur tâche maraîchère, cet animal permet une plus grande productivité qu'un travail manuel. En effet, le centre social souhaitait obtenir un grand volume de légumes, les enfants bénéficiaires appartenant généralement à de larges fratries.

## Résultats

Durant ces journées au jardin, l'équipe de Maraîch'âne a fait prendre conscience aux enfants des équilibres naturels et des relations entre monde rural et monde urbain: autant de préoccupations éloignées de leurs codes d'enfants de cité. Autre intérêt de l'action menée par Maraîch'âne: la production de légumes les a valorisés aux yeux de leurs parents. Enfin, les rencontres

avec les agriculteurs, le maréchal-ferrant... ont permis aux jeunes d'entendre des propos sur la nature ou sur la vie en décalage avec leur quotidien, et de découvrir le métier de maraîcher pour lequel la demande en main d'œuvre a toutes chances de croître rapidement dans les années à venir.

# **VARIA**



# ASPECTS DE LA MÉDECINE POPULAIRE DES BESTIAUX EN SOLOGNE, DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE À LA FIN DE LA RURALITÉ TRADITIONNELLE

**Bernard HEUDE** <sup>(1)</sup>

**Résumé:** Les pratiques populaires de la médecine des bestiaux font appel à différents acteurs, à des croyances variées et à des registres symboliques qui puisent leurs racines dans un passé lointain. Sont envisagées tour à tour, les conjurations, pour prévenir l'apparition des maladies ; la médecine empirique, dont les chantres sont les maréchaux-ferrants, les charrons et les bouchers ; la religion, avec son cortège de bénédictions et le recours aux « toucheux » (les panseurs de secrets) et enfin les pratiques de sorcellerie, si difficiles à appréhender.

Face à des phénomènes météorologiques incompréhensibles, confronté à des dangers de toutes sortes et à des maladies inexpliquées, le paysan ne pouvait qu'être superstitieux. De tout temps et quelle que soit la région de France, les populations rurales ont eu recours à des pratiques conjuratoires pour éloigner les malheurs, à une religion plus tournée vers leurs intérêts d'ici-bas que vers le salut de leur âme et à de nombreux acteurs qui abusent éventuellement de leur crédulité.

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les « artistes vétérinaires (2) » sont peu nombreux en Sologne et l'absence de médicaments vraiment efficaces ne leur permet pas d'être beaucoup plus performants que les empiriques présents dans chaque village. Ces récents vétérinaires - la première Ecole Vétérinaire est fondée à Lyon en 1762 - ont une formation scolaire insuffisante. Cependant, ils sont capables de mettre en œuvres des mesures de prévention qui limitent la contagion. Le recrutement des vétérinaires se fait encore sur des critères basiques, qui favorisent leur insertion dans les milieux ruraux. En effet, pour être admis dans les écoles, il suffit d'être âgé de 16 à 25 ans, d'être muni d'un certificat de vaccine, de connaître l'orthographe, de savoir forger un fer pour un pied de cheval ou de bœuf et enfin, d'avoir une constitution convenable pour l'exercice de l'art vétérinaire. Aucun niveau supérieur n'est exigé ! Le recours aux vétérinaires laisse donc une large place aux pratiques populaires, d'autant plus que leurs moyens thérapeutiques sont pratiquement les mêmes que ceux de leurs concurrents.

En Sologne, les lettrés parlent, souvent avec un

certain dédain, des superstitions des populations rurales, comme si elles avaient eu d'autres choix pour aborder l'inexplicable, et comme si elles étaient les seules à y croire. En effet, les citadins et les classes aisées ou instruites (3) font également appel aux pratiques populaires de soins, au moins jusque dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Que ce soit dans le Maine (4), en Berry(5) ou dans toute autre région, la religion, les sorciers, les empiriques, les guérisseurs sont les premiers recours en cas de maladie chez les humains, comme pour les bestiaux. Pour ces derniers, toutes les professions en rapport avec les animaux interviennent également dans leurs soins : les charrons, les maréchaux-ferrants, les bouchers, les marchands de bestiaux.

Nous ne reprendrons pas toutes les croyances et coutumes que les auteurs, tant anciens que modernes, ont relevé pour la période allant du XVIII<sup>e</sup> jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Elles sont nombreuses et accessibles dans des ouvrages largement diffusés. Par contre, à l'aide d'exemples inédits, nous tenterons de montrer que ces croyances s'ordonnent autour des langages symboliques et magico-religieux d'humains vivant dans une nature perçue facilement comme hostile et pour lesquels la maladie est perçue comme un châtement divin.

Les pratiques populaires de la médecine des bestiaux font appel à différents registres qui vont de la conjuration pour éviter les maladies, aux soins empiriques, au recours à la religion, aux prières magico-religieuses des « toucheux » et même à la sorcellerie.

## Conjurations, croyances et pratiques diverses

De très nombreuses croyances, empruntées à la religion et à un corpus de traditions appartenant à l'inconscient collectif et aux archétypes fondamentaux de l'homme, conduisent à diverses pratiques de prévention et de guérison des maladies, tant des hommes que des bestiaux. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Légier (6) note une coutume de conjuration qui a survécu jusque dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle :

« Tous les ans, le premier mai, avant le soleil levé, les Solognots vont cueillir du mai. Ils ont soin d'en attacher une petite branche à chaque porte des cénacles de leurs habitations, étables, bergeries, etc., afin, disent-ils, de faire fuir les serpents, couleuvres, crapauds et autres animaux venimeux, qu'ils prétendent aimer à s'attacher au pis des vaches et à en sucer le lait. »

Cette coutume est intéressante car elle prend en

compte des éléments apparemment disparates pour en faire un tout cohérent dans l'esprit des ruraux. Le mois de mai, dont « *le nom proviendrait de Maïa, déesse de la terre et de la Fécondité, assimilée parfois à Cybèle, représente le printemps par excellence (7)* ». En Sologne, le beurre du mois de mai a des vertus spéciales. Il est conservé le plus longtemps possible pour soigner les humains et les animaux. Le premier mai est un jour heureux (8), une date magique, comme en témoignent de nombreuses croyances, tant en France qu'en Allemagne ou en Flandre (9).

La fleur du « mai » (aubépine) est blanche, elle est couleur de la pureté, celle de la Vierge. La cueillette des branches de l'arbuste, avant le lever du soleil, fait appel à la symbolique solaire qui rythme les activités de la Création.

Les serpents représentent le mal, comme dans la Genèse ou dans l'Apocalypse, où la femme foule le serpent pour montrer sa suprématie sur les forces du mal. Les crapauds sont les animaux « répugnants » des lieux humides et sombres. Ils figurent les forces chthoniennes, celles des cavernes où se cachent les dragons. Enfin, ces animaux maléfiques qui vivent dans l'obscurité, aiment le lait - il est blanc - et, selon certains paysans, ils têtent les vaches, provoquant des mammites. La croyance dans les « serpents » et les crapauds, qui têtent les vaches, a la vie dure. Marie Bachard à Ménestreau-en-Villette (Loiret), née en 1906, se rappelle, que dans la ferme où elle était domestique, « *qu'un jour y pissait du sang de d'dans l'pis d'une vache. Y sont demandés ce qui pouvait avoir eu. En curant les vaches y ont trouvé un crapaud qu'était tout gonflé. Il avait pris tout le lait du pis* ». Encore dans les années 1970, certains paysans arriérés expliquaient ainsi l'origine des mammites de leurs vaches, une réminiscence et une persistance de croyances qui remontent bien avant le XVIII<sup>e</sup> siècle (10).

Quand les pratiques conjuratoires échouent, il y a plusieurs raisons possibles. La plus simple est de ne pas être en état de grâce :

« Si une jeune taure s'égare la première fois qu'elle est mise aux champs, les Solonaises (11) ne s'occupent point de son retard à rentrer à l'étable ; elles vont jeter deux liards dans la serrure, se mettent à genoux, disent tout haut cinq Pater et cinq Ave, qu'elles adressent au bon saint Hubert ; cette prière faite, elles sont bien sûres que les loups respecteront la taure, fût-elle au milieu d'eux, et qu'ils la ramèneront même, par l'ordre de Saint Hubert, à la bergerie ; mais elles observent d'être in statu sano corporis. Autrement, elles font prier Saint Hubert par une autre qui ne soit pas dans un état d'impureté. Si la taure ne revient pas, parce que les loups la mangent, c'est leur faute ; elles n'étaient pas en état de grâce (12). »

Cette croyance fait appel au culte de saint Hubert, à une offrande, curieusement versée dans une serrure (13), à la symbolique du nombre cinq (le nombre de la vie), à l'état de pureté corporelle (les menstrues sont impures) et à une culpabilité mitigée, - l'état de grâce est-il un don de Dieu ou le résultat des bonnes actions humaines ?

Ces croyances, qui prennent leurs origines dans

un lointain passé, font preuves d'une continuité en Sologne jusque dans les années 1970-1980. Ainsi, à Toury (Loir-et-Cher), tant que la vache n'a pas délivré (14), son propriétaire ne communique à aucun visiteur le sexe du veau qui vient de naître, sous peine qu'elle devienne stérile. Nommer le sexe du nouveau-né avant que la vache ait rejeté les enveloppes fœtales revient à brusquer le cours de la nature et à provoquer la stérilité de l'animal.

D'autres croyances, relevées encore dans les années 1970, puisent leurs racines dans une représentation répulsive des vers. Certains mangent les cadavres et d'autres, peut-être les mêmes dans l'imaginaire, se logent sous la langue des chiens ou dans la queue des vaches, et seraient la cause de maladies. Dans les années 1960-1970, un boucher de Brinon-sur-Sauldre (Cher) était renommé pour arracher le ver logé sous la langue des chiens malades. Après cette intervention, qui consistait à enlever inutilement le tendon médian situé sous la langue, le chien était censé remanger et guérir (15). Quant au ver de la queue des vaches, quelques paysans arriérés y croyaient encore et s'en débrouillaient seuls. Ils fendaient la peau de la queue de la bête malade, sur le dessus, sur une longueur de 10 centimètres, à environ 10 centimètres de l'extrémité. Ils saupoudraient ensuite la plaie avec du poivre pour qu'il tue le ver. L'ancienneté de cette opération montre encore une fois la persistance de croyances qui défient les siècles. Ainsi, un ouvrage de 1769 donne très sérieusement la composition d'un « *onguent contre les vers qui se trouvent dans la queue des vaches* » et la façon de procéder (16).

Pour donner un autre exemple d'une pratique prenant ses racines dans un passé encore bien plus lointain, nous pouvons citer les bains donnés, par certains métayers, aux brebis et moutons après la tonte, « *pour que la laine soit plus blanche l'année suivante et qu'elle pousse mieux (17)* ». Ces bains sont déjà relatés par Palladius au I<sup>er</sup> siècle (18). En Sologne, comme ailleurs, ils engendraient des mortalités chez des bêtes fatiguées par la tonte et en incubation de maladies. Jusque dans les années 1878-1880, les bains étaient également utilisés pour soigner les troupeaux atteints de maladies contagieuses, comme le relate Marguerite Audoux dans son roman autobiographique, *Marie-Claire*. Elle ne nous dit pas si le bain forcé des brebis dans la rivière, à Sainte-Montaine (Cher), empêcha la maladie de gagner du terrain. Toujours est-il que le fermier pris froid et succomba trois jours plus tard d'une fluxion de poitrine (19). Heureusement, la transmission d'une telle pratique s'arrêta, peut-être tout simplement par la quasi-disparition de l'élevage des moutons en Sologne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quand les pratiques conjuratoires et les différentes possibilités de prévenir et de guérir les maladies par diverses opérations échouent, il existe heureusement une médecine empirique faisant appel à l'expérience, utilisant des plantes médicinales, connues pour leur efficacité, et d'autres substances naturelles revêtues de prétendus pouvoirs de guérison.

## La médecine empirique

Elle tire son savoir de pratiques populaires, liées à l'expérience, transmises par voie orale et par certaines

publications, telles que des livres de colportage consacrés à la médecine des animaux et des humains (20).

### Du bon usage des plantes

Tout Solognot connaît des herbes qui soignent, et il en cultive un certain nombre dans son jardin pour son usage personnel. Il serait trop long d'établir ici une liste des plantes médicinales utilisées en Sologne et d'en citer les principes actifs. L'utilisation populaire des plantes se transmet oralement et par des ouvrages de médecine domestique (21) destinés aux classes aisées ou cultivées, avec quelques paragraphes pour les animaux. Cependant, certains livres concernent uniquement les bestiaux. Le *Nouveau Parfait Bouvier* (22) en est un exemple. Imprimé pour la première fois en 1766, il fait l'objet de plusieurs rééditions, au moins jusqu'en 1826.

En plus de ces ouvrages, quelques carnets manuscrits sont parvenus jusqu'à nos jours. Ces cahiers de « recettes » médicinales sont d'abord destinés aux soins des humains, mais ils ont, presque toujours, quelques formules adaptées aux animaux, avec des plantes d'une plus ou moins grande efficacité thérapeutique. Cyrille Poyet, tuilier et « toucheux », a un remède pour faire uriner une vache ou un cheval (23) :

« Prenez une bonne poignée de gravelle ; faites là bouillir dans trois chopines d'eau, coulez la, presurez l'herbe, et lui faire prendre tiède. Elle urinera promptement. »

Dans le centre de la France, l'herbe à la gravelle désigne le Coqueret alkékenge (*Physalis alkékenge*) qui, selon Hacquart, a des vertus diurétiques (24). Pour prendre un autre exemple, nous pouvons citer les soins des moutons atteints de « becca, qui est une gale sur le nez et les jambes. Si elle s'étend beaucoup, les mets hors d'effet de manger ». Dans les années 1780, à Vannes-sur-Cosson (Loiret) les lésions sont soignées avec un onguent à base de soufre, d'éléforme, de mouches panthaliques et de poudre à tirer, le tout mélangé à de la graisse de porc. Dans un village proche, à Cerdon-du-Loiret, les éleveurs utilisent de l'huile d'aspic (25). L'effet vésicatoire des mouches cantharides ne paraît pas spécialement indiqué dans cette maladie cutanée, du genre *ecthyma* contagieux. L'éléforme nous est inconnu, tout comme l'action de la poudre à tirer. En revanche, le soufre et l'huile d'aspic sont parfaitement prescrits. Le soufre est réputé pour son action bénéfique dans les affections cutanées. L'huile d'aspic, obtenue par distillation d'une grande lavande du Languedoc, a un effet cicatrisant indéniable. En effet, la lavande est encore employée de nos jours, en huile essentielle, pour un certain nombre d'indications cutanées.

Parfois, l'efficacité des plantes employées n'est pas aussi évidente. Il en est ainsi d'un remède pour guérir les chevaux poussifs (26) :

« Prend Verbasco et le pulvérise et en donne à boire avec de l'eau au cheval qui sera poussif, non pas seulement qu'il eut la toux mais qu'il fut tout à fait poussif et il sera guéri. De même fait la gentiane (27). »

Quand on connaît la gravité de la maladie, il est évident que le remède est peu actif. Il en est de même pour la recette du traitement des coliques du cheval, une affection très dangereuse et souvent mortelle :

« Pour les alvines et les tranchées, il faut prendre une demie livre d'huile de noix ou autre à brûler ; prendre un oignon le bien hacher et puis avec une bonne poignée de sel mesler tout ensemble et puis on en prend plein la main qu'on foue de son mieux dans le fondement, et puis on prend deux cuillerées de vinaigre qu'on luy verse dans les deux oreilles, pour l'exciter à des efforts (28). »

Ces formules médicinales utilisent généralement des ingrédients courants, faciles à se procurer. Dans le cas des coliques des chevaux, attribuées selon les connaissances populaires à un arrêt du fonctionnement du rectum, il est essentiel de le remettre en activité, localement, avec de l'huile pour faire glisser les matières fécales, du sel et de l'oignon pour exciter l'intestin et provoquer des efforts expulsifs de crottins. Le vinaigre dans les oreilles complète la médication en faisant relever l'animal, s'il est couché, et de toute façon lui fait secouer la tête, donc le stimule.

Notons que plus de deux siècles plus tard, en médecine populaire, le poivre remplace l'huile, le sel et l'oignon, pour provoquer des efforts expulsifs. Le vinaigre dans les oreilles est encore couramment employé jusque dans les années 1980. Il est versé dans les oreilles pour « ravigoter » un veau peu vigoureux que l'on vient d'extraire avec difficulté du ventre de sa mère. Un demi-verre de vinaigre, dans chaque oreille de la vache stérile, qui vient de prendre le taureau pour la troisième fois, est censé l'aider à « la faire remplir ». Comment expliquer ce genre de pratique qui se transmet de génération en génération depuis des siècles ? L'explication populaire actuelle fait appel à la constatation que l'animal secoue vigoureusement la tête. « La vache, elle rabattait l'oreille, ça la maniait d'un drôle de train ! Il devait y avoir une sorte de chemin électrique que je ne peux pas expliquer (29) ». Cette interprétation d'aujourd'hui ne nous dit pas la source de cette pratique. Faut-il y voir des associations d'idées dont l'origine s'est perdue ?

Parfois, la corrélation, quoique complètement erronée, est évidente, comme le fait de donner à manger du poumon de renard aux volailles pour les protéger de ce prédateur :

« Pour garder les poules, et poulets, destre mengés des regnards, toutes vollailles qui ont mangé du poumon d'un regnarts, en seront preservées. »

Gageons que cette recette est sans efficacité. La suivante a peut-être plus de chances de réussite, mais qui aurait le temps de l'utiliser ?

« Pour garder que les martres, ou fouines, ne mangent les poules tu oindra les jambes, des poules, et poulets, de jus de rue, n'aye peur que fouines, ny martres leur facent aucun mal (30). »

En tenant compte de réserves quand les recettes font appel à des analogies frustes, il est quand même indéniable que la « médecine par les plantes » pouvait avoir une certaine efficacité. Certaines d'entre-elles contiennent des principes actifs que la pharmacie moderne a repris à son compte. Ces soins empiriques correspondent aux connaissances de l'époque préscientifique et ils ne sont pas tellement éloignés de la

### Les maréchaux-ferrants

En cas de maladie des animaux, les maréchaux-ferrants sont les premiers appelés, car ils sont installés dans chaque village. Dans l'édition de 1778 du *Dictionnaire de l'Académie française*, le maréchal est l'« artisan dont le métier est de ferrer les chevaux, et de les traiter quand ils sont malades ». A Orléans, nul n'a le droit de « panser, médicamenter ni traiter aucuns chevaux ni autres bêtes chevalines, s'il n'est maître maréchal en la ville, faubourgs et banlieue (31) ». Après la création de la première école vétérinaire au monde, à Alfort en 1762, les maréchaux perdent lentement leur prestige face aux vétérinaires. Pendant longtemps, les deux professions se partagent les soins aux chevaux, ne serait-ce qu'en raison du faible nombre des nouveaux

### Les charrons

Les charrons sont des artisans indispensables au monde paysan. Ils fabriquent les charrettes et les chariots, les râteliers, les portes des étables, des bergeries et des toits à porcs, et quantité d'autres choses pour la ferme, telles les « tines », grands pots en bois, pour garder la viande salée. Comme le montre l'exemple suivant, certains charrons ont une activité complémentaire : ils soignent les bovins et les porcs avec peut-être plus d'efficacité que les maréchaux-ferrants.

Les frères Guillon, qui habitent rue de Salbris à Pierrefitte-sur-Sauldre, ont laissé un livre de compte conservé par leur famille : « Livre pour l'an mille huit cent neuf de mon charonnage de mon état Jean Guillon. Ce presen livre a partiens a moi Jean Guillon, charon à Pairefitte sur Saude dans la rue de Salebris ». Ce registre fait état, non seulement du travail du bois et du fer, mais aussi de soins donnés aux animaux. C'est ainsi que, parmi les recettes de 1811, figurent (34) :

- « pour avoir penssé (35) un cochon 1 livre 5 sols »
- « pour avoie etté voire un porc malade 1 livre 10 sols »
- « pour avoie etté medsiné eune grand truie 1 livre 10 sols »
- « une demi-journée sure une vache 1 livre 12 sols »
- « deux voueage e une mendesin 12 livres »
- « pour a voerre delivré uen vache (36) 3 livres 10

### Les bouchers

Les professionnels du commerce des bestiaux et de la viande passent régulièrement dans les fermes pour acheter des animaux ou, éventuellement des accidentés (fractures, « épaules démisées » ...), dont le paysan veut se débarrasser avant qu'ils dépérissent. Il est donc évident qu'ils soient appelés dans les premiers, avant même les

médecine officielle, tant que celle-ci ne s'est pas affranchie des théories médiévales et que des médicaments réellement actifs soient disponibles à partir du milieu du XIXe siècle.

Quand le paysan est dépassé par les événements, qu'il a épuisé ses recettes médicinales personnelles et que la bête ne guérit pas, il fait appel à des maréchaux-ferrants, à des charrons et à des bouchers.

diplômés, et aux bovins pour lesquels ils peuvent avoir moins bonne réputation. En 1794, un « maréchal expert à La Ferté-Cosson, ci-devant Lowendal [aujourd'hui La Ferté-Saint-Aubin] » soigne évidemment des chevaux (32), mais les habitants de ce bourg ne sont pas satisfaits de ses compétences pour les bêtes à cornes. Ce qui est confirmé par l'enquêteur de l'an III qui note : « on a recours dans leurs traitements à des maréchaux très peu instruits et qui donnent des remèdes au hasard (33) ». Si les maréchaux-ferrants sont bien connus pour soigner les chevaux, les charrons le sont moins pour les soins qu'ils donnent aux vaches et porcs.

sols »

Et en 1816 et 1818 :

« pour avour saignee les buefes e ferere les porcs : 2 livres 10 sols

« pour a vouere ette vouer uen vache mallade : 2 livres 10 sols »

« deux voueage e uen mendesinn pour un bueu »

Les frères Guillon ne soignent pas de chevaux, qui relèvent de la compétence des maréchaux, et rarement des veaux, car ils ont peu de valeur. Les charrons de Pierrefitte-sur-Sauldre prescrivent des « médecines » aux porcs, posent des anneaux sur le groin des cochons (ferrer les porcs) pour les empêcher de démolir les portes de leur toit et de fouiller le sol. Ils soignent également les bœufs par des saignées – une pratique encore courante au début du XIXe siècle. Ils vont voir une vache malade, donnent une « médecine » (un médicament) à un bœuf, délivrent une vache, etc.

Ces lignes de compte sont extrêmement intéressantes car elles prouvent l'intervention des charrons dans les soins aux animaux, notamment aux porcs et aux bovins, au début du XIXe siècle. D'autres professions en rapport avec les animaux leur donnent aussi des soins empiriques, notamment les bouchers.

vétérinaires.

Les livres de compte de bouchers sont exceptionnellement parvenus jusqu'à nos jours. Heureusement, quelques rares comptabilités de châtelains peuvent garder des traces de leurs interventions. Ainsi,

Dupont et son gendre Duveau, bouchers à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), soignent des bestiaux sur la propriété de Monsieur de la Place à Mont-Evray (37). En mars 1838, Dupont va voir trois fois une vache et « *fourni de médecine, montant du total sept francs* ». En juillet de la même année, Duveau traite un bœuf atteint de charbon, « *fait trois voyages et fourni de médecine* » pour la somme de 6 francs. Ce même boucher tente de soigner un

bœuf ayant eu une épaule démontée et finalement l'achète après avoir facturé « *trois francs de médecine* ».

Toutefois, quand les conjurations et les soins empiriques ne viennent pas à bout des maladies, il est temps de se tourner vers la religion, à moins qu'elle soit déjà intervenue auparavant !

## Le recours à la religion

En 1701, le prieur de Sennely cite quelques pratiques en relation avec la religion, comme celle de donner aux vaches du pain béni à la messe de minuit de Noël pour les protéger des maladies tout au long de l'année. Avec son regard de clerc et son origine picarde, il voit les Solognots « *plus superstitieux que dévots... Ils sont fort zélés pour le dehors de la religion...* » (38). Après avoir donné quelques exemples de saints invoqués pour leur propre santé, Sauvageon précise que :

« Leurs bestiaux de même n'ont aucune sorte de maladie pour lesquels ils ne fassent des pèlerinages ; à St Jean Baptiste pour les brebis parce qu'on représente St Jean avec un agneau, à St Paxent qu'ils appellent St Paissant quand leurs bestiaux sont dégoutés et paissent pas ; à St Yves qu'ils appellent St Yvre lorsque les brebis sont lourdes (39), à St Firmin qu'ils appellent St Fremin, lorsque leurs bêtes tremblent et frémissent. Ils mènent leurs aumailles en pèlerinage, lorsqu'il arrive mortalité de bœufs ou de vaches, à St Aubin ; leurs font faire trois fois le tour de l'église en commençant à la main gauche, leur font donner de l'eau bénite par le Curé, ce qui a été déclaré superstitieux par Mgr de Ste Beuve [*évêque d'Orléans*]. »

Religion et superstition sont confondues. Les saints sont « re-baptisés » pour adapter leur nom aux symptômes des maladies les plus fréquentes. Ainsi, « Saint Aubin [prononcez Tonbin] favorise la tonte des brebis » et « saint Yves pouvait sauver les moutons du tournis [...], ils paraissent ivres [on prononce iv en solognot] (40). »

Les curés des paroisses sont évidemment sollicités pour la guérison des humains, avant même celles des âmes, et des bestiaux. A Cléry (Loiret) (41), en 1808, lors d'une atteinte de rage dans une ferme, le cultivateur fait immédiatement traiter ses enfants, et les animaux mordus, par le desservant de la paroisse. Plusieurs jours après, d'autres bêtes sont atteintes, il appelle alors le guérisseur Louis Saugé, de Ligny-le-Ribault (Loiret), et finalement, le vétérinaire Langlois, d'Orléans. La succession est intéressante, la religion est en première intention, puis vient le guérisseur qui fait appel à d'autres forces surnaturelles et à une médication à base de plantes médicinales, et enfin le vétérinaire.

En 1813, lors d'une épizootie de charbon à Neuvy (Loir-et-Cher) (42), les habitants de deux communes voisines, Cheverny et Cour-Cheverny, ont « consacré une journée pour faire bénir par le curé tous les bestiaux ». Le préfet, pas convaincu de l'efficacité de la protection divine, a aussitôt « prescrit aux maires et aux plus riches propriétaires de redoubler de surveillance pour que les malheureux paysans ne s'endorment pas à l'abri de cette bénédiction (43) ».

Il est intéressant de noter la persistance et la continuité de ces pratiques religieuses chez des paysans qui se disent « croyants ». En 1935, le fermier de la Bouchette, à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), confronté à la mort de plusieurs vaches, fait venir le curé pour bénir les bestiaux afin d'arrêter la maladie (44). Notons que les bénédictions des animaux sont codifiées par l'Eglise, comme l'attestent les rituels édités sous l'autorité des évêques au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1960, le curé de ce même village ne se déplace plus. Cependant, il bénit encore du sel pour les paysans qui lui en font la demande. Quand une bête est malade, le fermier en dépose quelques grains sur le dos de chaque animal « afin de chasser les mauvais esprits (45) ».

Quand l'orage menace ou qu'un vêlage s'annonce difficile, un cierge, béni le 2 février (Fête de la Purification de la Vierge) est allumé et on récite la prière du « Je vous salue Marie ». Selon les croyances de mon informatrice, l'orage s'éloigne et le vêlage se déroule normalement (46). A Isdes (Loiret), le crucifix est porté dans l'étable : « ma mère était très croyante et je l'ai vue plusieurs fois décrocher le Christ de dessus son lit pour le porter dans l'étable quand une vache avait du mal à vêler (47) ».

Le jour de la fête des Rameaux, du buis béni est accroché aux crucifix de la maison et dans les « toits aux bêtes » pour éviter que les crapauds têtent les vaches et que des maladies se manifestent.

Pour donner un autre exemple de croyances religieuses, dans les années 1960-1980, il n'était pas rare de voir les paysans « baptiser » leurs veaux à la naissance en leur faisant avaler une poignée de sel. Craignant d'être jugés par le vétérinaire, ils le faisaient subrepticement, en s'excusant de croire encore à de pareilles pratiques.

Dans ce domaine de ces croyances, le chemin est bref pour passer aux actions malveillantes, même sous couvert de religion. Le docteur Dubois signale, sans citer sa localisation sur les confins du Berry et de la Sologne, la fontaine de Saint Mauvais, où l'on allait demander des « faveurs un peu spéciales, comme la grêle et la maladie pour un voisin détesté (48) ».

Heureusement, il existe en Sologne, comme dans toute la France, une certaine classe de gens bien intentionnés appelés « leveurs de maux » ou « panseurs de secrets (49) », véritables intermédiaires entre les hommes et Dieu avec sa cohorte de saints. Ils interviennent sur les humains, comme sur les animaux.

## Les toucheux et toucheuses

En Sologne, ils sont nommés, « toucheux », ou « toucheuses », selon leur sexe. Ils soignent par des « prières » et ne réclament aucune rémunération, le client donnant ce qu'il veut. Ils emploient des oraisons qui se transmettent de génération en génération, par voie orale et par l'intermédiaire de carnets personnels (50), puisant parfois leurs sources dans des livres, tel *Le Médecin des pauvres* ou *recueil des prières et oraisons précieuses* (51)..., vendus par les colporteurs.

Parfois, prière de conjuration et sorcellerie (le toucheur en a-t-il vraiment conscience ?) sont associées. La formule recopiée par le grand-père de Christian Poitou sur un « carnet de secret », qui le tenait d'une de ses tantes, toucheuse, est doublement intéressante :

« Tranchée rouge, tranchée noire, tranchée blanche,  
Tranchée verte, tranchée vergencée,  
Je te conjure au nom du grand Dieu vivant et du grand  
saint Eloi,

Patron des maréchaux ferrants."

On lui porte la main droite depuis le sommet de la tête jusqu'au sommet de la queue en disant :

Tranchée je te conjure aussi vivement que l'étoile coule et aussi promptement que Notre Seigneur Jésus Christ a été couronné d'épines blanches.

On lui porte la main sur le flanc gauche en formant trois signes de croix.

On répète la conjuration trois fois, et on fait prendre au cheval de la savate brûlée plein un dé à coudre dans un setier (ou un quart de litre) de lait non coulé (non tamisé) (52). »

L'oraison débute par l'énumération de toutes les sortes de tranchées telles qu'on les concevait à cette époque. Ensuite, Dieu et saint Eloi sont priés d'intervenir « vivement » et « promptement », comme le répètent la plupart de ces prières de guérison. Cette invocation est

## Les sorciers

Quand le malheur se répète, quand la femme tombe malade, que les vaches avortent et que les veaux ou les moutons crèvent les uns après les autres, les faits ne sont plus analysés. La loi de causalité n'existe plus. La logique disparaît pour être remplacée par des croyances, dans un domaine surnaturel satanique. Cette cascade de catastrophes est alors facilement attribuée à un sorcier, un « j'teux d'sorts ». Il n'y a plus qu'à chercher un autre sorcier plus puissant afin qu'il lève le mauvais sort.

La sorcellerie est en rapport avec l'irrationnel et les pouvoirs occultes dont l'action est jugée plus puissante que celle des hommes et de Dieu. De ce fait, elle exerce une attirance chez certains humains, et en même temps terrorise ces mêmes esprits. Ce mélange de fascination et de crainte fait que ces pratiques provoquent fréquemment des catastrophes humaines allant jusqu'à la destruction mentale, voire physique des individus impliqués.

Les procès de sorcellerie ne sont pas plus nombreux pour la Sologne que pour les autres régions. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le grand siècle de ces procès sur l'ensemble du royaume, trois femmes de Romorantin sont jugées et

accompagnée d'un mouvement de la main droite de l'avant vers l'arrière, pour inciter le mal à sortir et de signes de croix (il y en a dans classiquement dans toutes les oraisons de guérison), au nombre de trois (la Trinité) sur le flanc gauche (symboliquement, la gauche est « sinistre », alors que la droite est bénéfique). La conjuration est répétée trois fois. Dans certaines formules, les signes de croix ou la répétition de la formule sont au nombre de cinq, en rapport avec les cinq plaies du Christ en croix.

A cette formule conjuratoire est associé un remède tiré du livre de sorcellerie *L'Albert Moderne* (53) :

« Remède pour guérir toutes les tranchées des chevaux, de quelque espèce qu'elles soient. Il faut faire bouillir une pinte de lait, dans laquelle on jette plein un grand dé à coudre de savate brûlée et pulvérisée. On fait avaler le tout au cheval par le moyen du cornet. »

Le secret est important, il est la preuve de la connaissance. La formule conjuratoire est marmonnée, sinon elle perdrait de son pouvoir. Ces toucheux qui font intervenir les « prières » et les signes de croix, prescrivent parfois en complément des tisanes ou des applications de plantes sur les parties malades. Ils sont présents dans chaque village de Sologne jusque dans les années 1980 environ et leur réputation est excellente.

Mais que se passe-t-il dans l'esprit de certains paysans quand, malgré les efforts de tous ces intervenants, quand le recours à la religion reste sans effet et que la maladie persiste, s'aggrave ou atteint d'autres animaux, et qu'aucune explication ne permet de comprendre ce qui arrive ? Il faut bien passer alors à un autre registre de croyances surnaturelles.

condamnées. Dans les mêmes années, Marthe Brossier (54), possédée des esprits malins met le royaume en émoi. Elle finit sa vie en Italie. Les deux siècles suivants sont apparemment calmes et, quand arrive la fin du XIX<sup>e</sup>, le dernier procès de sorcellerie concernant la Sologne stupéfait toute la France. C'est celui des époux Thomas de Selles-Saint-Denis (Loir-et-Cher) qui brûlent vivante la grand-mère dans la cheminée. Ils sont jugés et guillotins le 26 janvier 1887 à Romorantin (55).

Ces grands procès ne sont que des paroxysmes de pratiques souterraines plus courantes et heureusement moins violentes dans leurs conclusions. Elles persistent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1889, Louis Fillay, vétérinaire à Bracieux (Loir-et-Cher), prévient les services préfectoraux de bien vouloir mettre en garde le maire de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher) à l'encontre d'un sorcier de sa commune: « on ne saurait trop répéter au maire de Neung de tenir la main au sorcier Boulet avec ses amulettes à écailles d'huîtres (56). Amulettes et écailles d'huîtres - alors bien peu connues des Solognots - sont utilisées par le sorcier pour abuser de la crédulité de

ses concitoyens.

Légier, plus explicite, cite des exemples qui replacent l'élevage dans les conditions de l'époque quand les rats s'attaquent aux jeunes animaux (57):

« Les Solognots superstitieux croient à une grande et petite magie. La petite magie les amuse, la grande les effraye. Par exemple, il est du ressort de la petite magie, d'envoyer chez un voisin ou autre personne que l'on n'aime pas des nuées de moucheron, de sauterelles et tous les insectes dévastateurs des récoltes; d'envoyer aussi beaucoup de souris et de rats qui détruisent les grains engrangés, font périr les couvées de dindes, de poules ou d'oies, et même les veaux, les agneaux, attaquent également les mères, et ne quittent la place qu'après qu'ils ont été exorcisés, ou que le temps prescrit pour leurs ravages est expiré (58). »

Les exemples cités par Légier relèvent de croyances en la petite sorcellerie. Sa place parmi les autres possibilités de guérir les animaux est-elle si forte que certains l'ont laissé entendre? Il était tentant pour les paysans solognots peu cultivés d'y recourir, mais leur prudence naturelle les a certainement gardé des excès. De toute façon la sorcellerie possède ses propres mécanismes de régulation qui évitent normalement les débordements, puisqu'aux « j'teux d'sorts » correspondent ceux qui les lèvent.

Pour la fin du XIXe et pour le XXe siècle, de nombreux témoignages oraux ont été recueillis par Claude Seignolle et Bernard Edeine. Le docteur Augustin Dubois (59) dévoile le nom du père « Pasquet la fourche », sorcier célèbre de Saint-Viâtre, et il publie sa saisissante photographie. Hubert-Fillay, avocat et écrivain régionaliste, fils du vétérinaire Louis Fillay, publie deux romans. L'un s'inspire de l'affaire des époux Thomas, *Des j'teux d'sorts à la guillotine* (60). L'autre, *Dodophe*,

*sorcier de Veillennes* (61), met en scène une affaire ténébreuse, certainement puisée dans des faits relevés au Palais de justice de Blois. Toutes ces histoires de sorcellerie puisent leurs origines dans les siècles précédents et se répètent pratiquement à l'identique de génération en génération.

Encore dans les années 1950, un paysan de Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher) fait venir un rebouteux de la vallée du Cher pour lui soigner un cheval à coliques. Le vétérinaire de Lamotte-Beuvron, appelé en dernier recours, ne peut que constater l'épuisement du cheval qui devait tourner, jusqu'à guérison, autour d'un espace délimité par quatre flambeaux placés aux quatre coins de la cour de la ferme. Religion ou sorcellerie? Le propriétaire en avait-il lui-même conscience?

Dans ces mêmes années, la panique d'un paysan, barricadé dans sa ferme avec toutes les ouvertures des bâtiments closes, et l'aveu de se protéger de la venue d'un « j'teux d'sorts », ne laisse aucun doute quant à la croyance en ces pratiques de sorcellerie (62). Dans cette même décennie, il en est de même à Saint-Viâtre. Madame M. avait la réputation de sorcière et de faire crever les vaches quand elle entrait dans une étable. « Pour l'empêcher d'agir, il fallait dire: "sorcière, je te redoute" et tendre l'index et le majeur tendus vers le bas (63) ». Mais, cette femme se considérait-elle comme sorcière? Savait-elle qu'elle en avait la réputation?

Il est certain que la sorcellerie reste un domaine très souterrain où les limites de ces pratiques sont floues entre le naturel et le surnaturel, entre les forces du mal et du bien, entre le conscient et l'inconscient de personnes crédules en des phénomènes paranormaux.

## Conclusion

En Sologne, comme ailleurs, la médecine populaire des bestiaux est perçue par l'historien par ses manifestations extérieures, laissant tout un pan dans l'inconnu de la culture orale. Aucune de ses pratiques, qui nous apparaissent aujourd'hui comme archaïques, n'exclue les autres. Elles peuvent se succéder dans des ordres variés, selon les croyances individuelles. Leur continuité est remarquable tout au long des siècles, car ces pratiques populaires, même quand la médecine devient efficace, relèvent souvent d'un domaine irrationnel que

l'homme ne peut abandonner. En Sologne, la médecine populaire des bestiaux s'éteint au début des années 1980. Elles correspondent à la fin de la ruralité traditionnelle, avec l'arrivée à la retraite d'un très grand nombre de paysans et l'abandon de leurs fermes au profit de la chasse. Les exploitations agricoles survivantes sont de plus grandes superficies, avec des impératifs de rentabilité difficiles à tenir qui ne laissent plus de place à des approximations et à des croyances anciennes.

## Notes

- 1) Docteur vétérinaire, docteur en Histoire. 111, rue Saint-Marceau, 45100 - Orléans. Courriel: [bernard.heude@wanadoo.fr](mailto:bernard.heude@wanadoo.fr)
- 2) Sur ce sujet, voir de Bernard Heude, *Les débuts de la médecine vétérinaire en Sologne - de la création des Ecoles vétérinaires à la fin du Premier Empire (1762-1814)*, mémoire de maîtrise d'Histoire moderne et contemporaine, soutenu le 4 juillet 2001 à l'Université du Littoral - Côte d'Opale et du même auteur: « Médecine populaire des bestiaux en Sologne », *Bull. du G.R.A.H. de Sologne*, 2004,

- tome 26, n° 1, p. 45-58. (*La Sologne et son passé*, n° 34). Des ajouts et des témoignages récents ont été introduits pour tenir compte de découvertes de documents historiques nouveaux et montrer la continuité de la plupart des croyances ancestrales jusqu'à la fin de la ruralité traditionnelle.
- 3) Voir notamment: François Lebrun, *Se soigner autrefois, médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, éd. du Seuil, coll. Points Histoire, 1995, p. 101 (la première édition est de 1983).

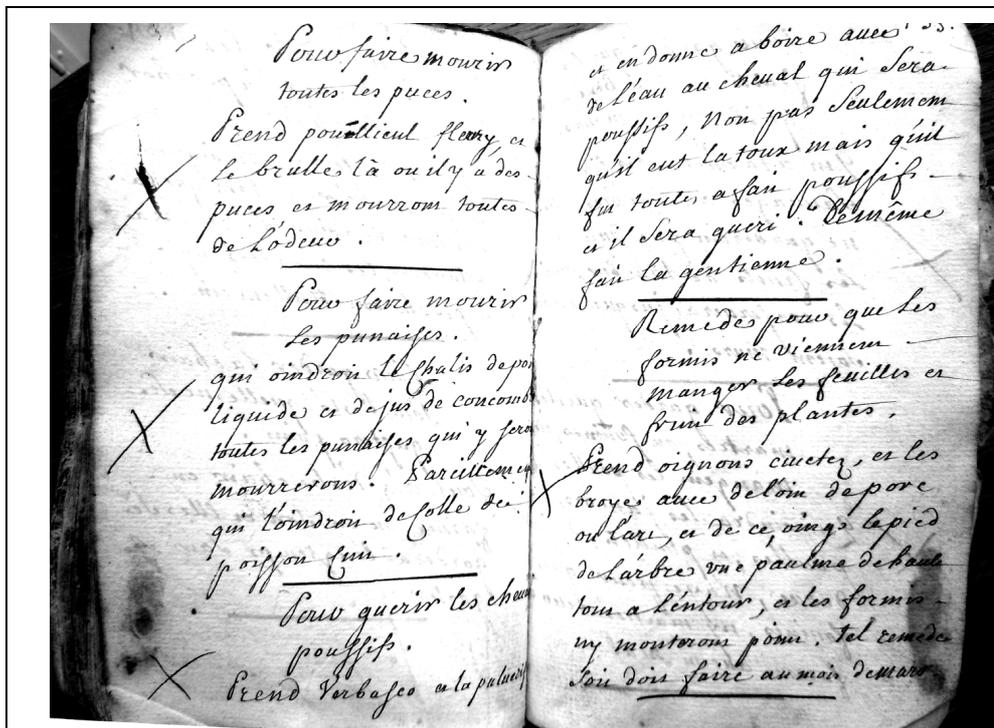
- 4) Léon Dupas, « L'art vétérinaire dans le Maine à la fin du XVIIIe siècle », *Bulletin de la Société d'Agriculture, des Sciences et Arts de la Sarthe*, 2<sup>ème</sup> série, t. 23, 1907, 2<sup>ème</sup> fasc., p. 259-299 et 305-333. Le chapitre sur « La médecine des bestiaux avant 1761 » va de la page 259 à la page 274.
- 5) Daniel Bernard, « Vétérinaires, paysans et empiriques en Berry (début du XIXe siècle) », *La France démocratique. Mélanges offerts à M. Agulhon*, C. Charles, J. Lalouette et A. M. Sohn, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 69-75.
- 6) Légier, « Traditions et usages de la Sologne », *Mémoires de l'Académie celtique*, 1808, t. II, p. 205.
- 7) Eloïse Mozzani, *Le livre des superstitions, mythes, croyances et légendes*, Paris, Robert Laffont, (collection Bouquins), 1995, p. 930.
- 8) *Ibid.*, p. 1050.
- 9) *Ibid.*, p. 1052.
- 10) *La Nouvelle Maison Rustique*, livre d'agriculture qui fait référence au XVIIIe siècle chez les érudits, affirme que les couleuvres têtent les brebis et les vaches, et altèrent leur lait (p. 321 de l'édition de 1721). La mammité aiguë, infection microbienne de la mamelle, se traduit par une forte inflammation chaude et douloureuse du pis.
- 11) Solonais et Solognots sont les deux vocables utilisés au XIXe siècle pour nommer les habitants de la Sologne.
- 12) Légier, *op. cit.*, p. 93-94. Saint Hubert n'est pas que le saint patron des chasseurs, il guérit les fous, les furieux et la rage.
- 13) Est-ce la serrure de l'église du village ? Et pourquoi une serrure ? Peut-être parce qu'elle reçoit la clé, symbole de l'ouverture aux mystères. (Voir dans J. Chevalier et A. Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Laffont, collection Bouquins, 1982, p. 261-262).
- 14) Information relevée en 1977 auprès de Mr. Achille Bégé, ferme de Boulogne à Toury-en-Sologne. La délivrance se fait par le rejet des enveloppes fœtales dans les heures qui suivent le vêlage. Leur rétention provoque infection et une fréquente stérilité.
- 15) Cette pratique m'a été souvent rapportée, mais à l'époque, j'étais un jeune vétérinaire exerçant à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) et j'avais d'autres occupations pour ne pas m'enquérir de la technique opératoire de ce boucher. La croyance dans le ver sous la langue, qui provoque des maladies, dont la rage, est signalée dans de nombreux ouvrages du XIXe siècle, dont celui de Francis Clatter, *Le chasseur médecin ou Traité complet sur les maladies du chien*, Paris, Librairie scientifique de Malher et compagnie, 1827, p. 154. L'auteur indique que cette croyance est devenue rare !
- 16) *Les secrets de la nature et de l'art...*, tome 3, à Paris, chez Durand, 1769, p. 136.
- 17) Archives privées de Montevray, *Questions sur les bêtes à laine et les moyens de les élever*, enquête auprès des communes par le Contrôleur des Finances (circa 1785-1788), village de Cerdon-du-Loiret.
- 18) Palladius, *De re rustica*, livre VI, mai. Le célèbre agronome latin relève la pratique de laver les brebis dans l'eau de mer après la tonte. Pour les troupeaux éloignés des rivages, le lavage se fait avec de l'eau de pluie légèrement bouillie et salée. « Elles seront ainsi, dit-on, préservées de la gale pendant toute l'année et leur laine deviendra longue et moelleuse ».
- 19) Marguerite Audoux, *Marie-Claire*, Paris, Fasquelle, 1910, p. 167-168.
- 20) Sur ce sujet, consulter : Lise Andries et Geneviève Bollème, *La Bibliothèque bleue, littérature de colportage*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 2003, 1024 p.
- 21) Un des plus connus est celui de Guillaume Buchan, *Médecine domestique ou traité complet des moyens de se conserver en santé, et de guérir les maladies, par le régime et les remèdes simples : ouvrage mis à la portée de tout le monde*, 4<sup>ème</sup> édition, Paris, Froullé, 1789.
- 22) *Le Nouveau Parfait Bouvier ou traité complet sur le gouvernement des bœufs, des vaches, des chevaux, des moutons, des chèvres, etc.*, par M. H. L., Paris, Belin-Leprieur, 1826.
- 23) Les prières et la liste des remèdes du tuilier Cyrille Poyet (Dhuizon, Loir-et-Cher) sont écrites sur 7 pages d'un livre de compte des années 1850 à 1900. Les prières et recettes pour les humains ont fait l'objet d'un article : Bernard Heude, « Prières de conjuration et recettes médicinales du livre de comptes de Cyrille Poyet, tuilier à Dhuizon (L.-et-C.) », *Bull. du G.R.A.H. de Sologne*, 2008, tome 30, p. 13-28. Celles pour les animaux feront l'objet d'une prochaine publication.
- 24) Paul Hacquart, *Traité de botanique médicale*, Rouen, Brière et fils, 1872. Cet ouvrage ancien a été choisi comme référence pour s'accorder aux croyances de l'époque.
- 25) Archives privées de Montevray (Nouan-le-Fuzelier, Loir-et-Cher), réponses aux « Questions sur les différentes espèces de bêtes à laine et les moyens de les élever », *op. cit.* Ces documents inédits m'ont été très utiles pour écrire certains chapitres de ma thèse de doctorat d'Histoire, *Le mouton au cœur de la Sologne. Entre tradition et innovations (XVIIIe siècle-Second Empire)*, Université du Littoral- Côte d'Opale, juin 2010.
- 26) Ce remède est dans un recueil manuscrit, non daté, mais approximativement de la fin XVIIIe siècle, intitulé : « Recueil des remèdes et compositions nouvelles ». Il appartenait au docteur Augustin Dubois qui le mentionne dans sa plaquette « Sologne d'antan » à la page 16. Il est possible que ce gros carnet, relié parchemin, soit de la région blésoise du fait qu'une recette fait référence à la guérison du Maréchal de Saxe (collection personnelle).
- 27) Le cheval « poussif » est un animal asthmatique. Cette maladie le rend impropre à tout service. « Verbasco » pourrait être le Bouillon blanc (*Verbascum thapsus*), plante répandue sur les bords des chemins. La plupart des ouvrages ne citent pas ses propriétés antitussives. Une prescription pour les « catarrhes pulmonaires, la toux, les irritations de poitrine, le crachement de sang » est tout de même signalée dans : P. Hacquart, *Traité de botanique médicale, op. cit.*, p. 133. Par contre, la gentiane est une surprise dans ce genre d'indication thérapeutique.

- 28) A. D. Loir-et-Cher, 45 H 19. Livre des rentes et biens du Prieuré de Mennetou-sur-Cher en date de 1719. Une alvine est une variété de coliques, douleurs prenant origine dans le bas-ventre. *Sensus stricto*, les tranchées sont des douleurs qui ont leur siège dans l'utérus. Dans le langage populaire, elles désignent les diverses coliques des chevaux.
- 29) Témoignage de Monsieur Maurice Michoux, la Bergerie, Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher), en 2008, relatant ce que faisait son père.
- 30) *Recueil des remèdes et compositions nouvelles*, op. cit. La rue (Ruta graveolens) est une plante dangereuse qui contient de nombreux principes actifs. Elle a une odeur très forte, d'où l'idée de s'en servir pour éloigner les martres et fouines.
- 31) Charles Cuissard, *Etude sur le commerce et l'industrie à Orléans avant 1789*, Marseille, Laffite reprints, 1981, p. 203. La première édition parut à Orléans chez Herluison en 1897.
- 32) A. D. Loir-et-Cher, L 2181, Justice de Paix du canton de Chaumont-sur-Tharonne, registre du 3 germinal au 23 fructidor an II (23 mars au 9 septembre 1794).
- 33) A. N., F/10/505.
- 34) Bernard Heude, « Les charrons de Pierrefitte-sur-Sauldre (L.-et-C.) dans la première moitié du XIXe siècle ». *Bull. du G.R. A. H. de Sologne*, tome VII, n° 2-3, avril - septembre 1985, p. 69-74.
- 35) Pansé, c'est-à-dire soigné.
- 36) Pour avoir délivré une vache.
- 37) Archives privées de Montevray (Loir-et-Cher) : Auguste Duveau est le gendre et le successeur de Louis Dupont, boucher (« Mémorial, 1837-1839 », f° 14, 8 juin 1838).
- 38) Christophe Sauvageon, *Registre concernant le prieuré de Sennely*, ms 586, Médiathèque d'Orléans. Edition imprimée : Marseille, Laffitte reprints, 1980, p. IX et X.
- 39) Les brebis lourdes sont atteintes de coenurose, une maladie due à la présence dans le cerveau de la larve d'un ténia du chien. Les malades tournent en rond avec des pertes d'équilibre. Une expression populaire reprend cette démarche : « arrête donc de tourner comme un mouton lourd ».
- 40) Augustin Dubois, *Sologne d'antan*, Orléans, imp. Orléanaise, 1932, p. 14.
- 41) A. N., F/10/1464.
- 42) Bernard Heude, « L'épizootie de charbon à Neuvy (Loir-et-Cher) », *Bull. du G.R.A.H. de Sologne*, juillet-septembre 2002, tome XXIV, n° 3, p. 35-48.
- 43) A N, F/10/1468. Lettre du préfet Christiani de Loir-et-Cher au ministre de l'Intérieur en date du 14 septembre 1813.
- 44) Je remercie Madame Pasty (†), de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) pour cette information (été 2003).
- 45) Mes remerciements vont à Madame Périot (†) (née en 1928), la Royauté, Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher) pour cette communication (été 2003).
- 46) *Idem*.
- 47) Je remercie Monsieur Giraud (né en 1928), de la ferme de la Bourdinière, à Isdes, pour son témoignage de janvier 1993
- 48) Augustin Dubois, Sologne d'antan, op. cit., p. 14.
- 49) Ils détiennent les secrets des pansements, c'est-à-dire les secrets des soins.
- 50) Bernard Heude, « Prières de guérison et remèdes populaires en Sologne : le carnet de Louis Pinglot (Pierrefitte-sur-Sauldre) », *Bull. du G.R.A.H. de Sologne*, tome XXV, n° 2, avril-juin 2003. Les oraisons concernant les animaux seront publiées ultérieurement avec celles qui figurent sur un livre de compte d'un tuilier de Dhuizon.
- 51) *Le Médecin des pauvres ou recueil de prières et oraisons précieuses contre le mal de dents, les coupures, les rhumatismes, les fièvres, la teigne, la colique, les brûlures, les mauvais esprits, etc.*, Troyes, chez Baudot, imprimeur, s.d. [XIXe siècle], 12 p.
- 52) Christian Poitou, *Paysans de Sologne dans la France ancienne. La vie des campagnes solognotes*, Le Coteau, Horvath, 1985, p. 217. Nous n'avons pas trouvé la signification de « vergencée » dans les dictionnaires.. Les formules conjuratoires des autres régions de France citées par Georges Vergnes (*La médecine venue du fond des âges ou ces prières qui guérissent*, Toulouse, éditions du Basileus, 1979) ne comportent, ni cet adjectif, ni la couleur verte des coliques qui pourraient être en rapport avec les « tranchées causées par les vers » (coliques fréquentes avant l'avènement des anthelminthiques).
- 53) *L'Albert moderne ou nouveaux secrets éprouvés et licites, recueillis d'après les découvertes les plus récentes*, à Paris, chez la Veuve Duchesne, 1770, p. 322.
- 54) Marcel Pelletier, *Marthe Brossier, Henri IV et les ligueurs*, Tours, Royer, 1998.
- 55) L'épouse Thomas fut la dernière femme guillotinée en France. Cette histoire de sorcellerie, qui s'est tragiquement terminée, constitue la trame de deux romans : Hubert-Fillay, *Des j'teux d'sorts à la guillotine*, Blois, éditions du Jardin de la France, 1942, et Marieke Aucante, *L'hiver en juillet*, Paris, Flammarion, 1986.
- 56) A. D. Loir-et-Cher, 7 M 149. Lettre en date du 8 janvier 1889 au préfet de Loir-et-Cher.
- 57) Des Solognots âgés se souviennent des années où les rats particulièrement nombreux s'attaquaient aux porcelets et leur mangeaient les oreilles. Les bébés dans leurs berceaux pouvaient également être mordus par les rats.
- 58) Légier, op. cit., p. 207.
- 59) A. Dubois, *Les anciens livres de colportage en Sologne*, Romorantin, imp. Girard, 1938, p. 35.
- 60) Hubert-Fillay, *Des j'teux d'sorts*, op. cit.
- 61) Hubert-Fillay, *Dodophe sorcier de Veillennes*, Blois, éditions du Jardin de la France, 1924.

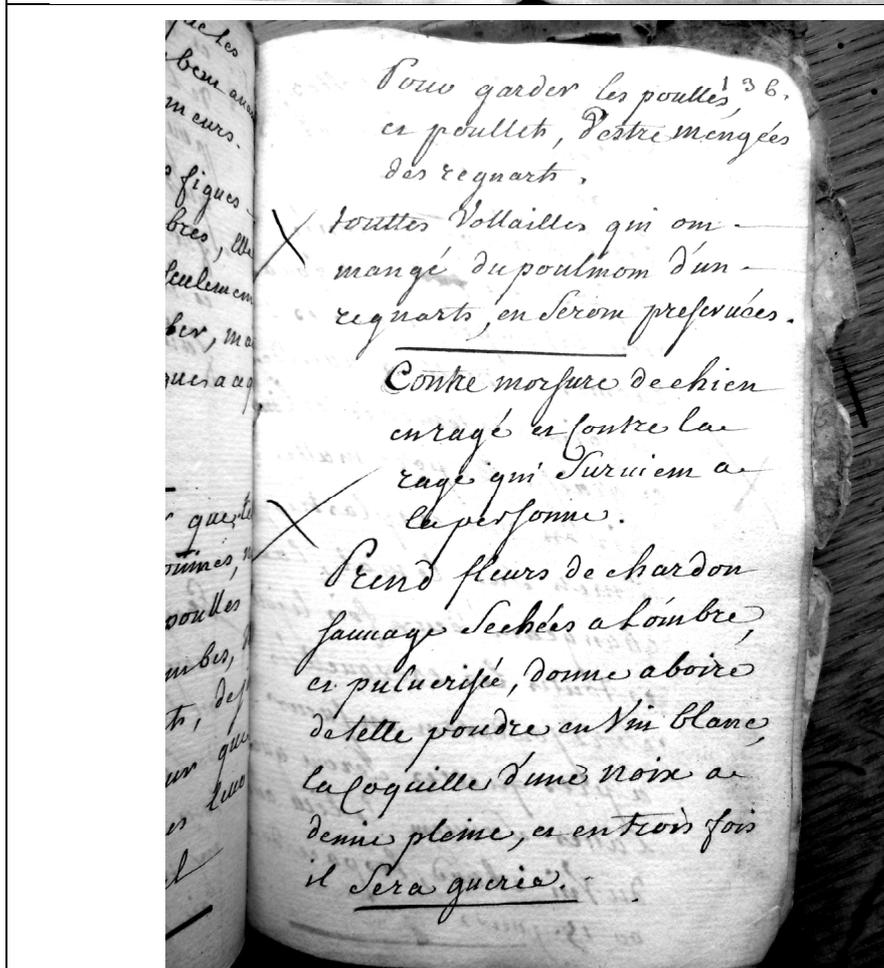
62) Témoignage du docteur Etienne Schricke, vétérinaire à Lamotte-Beuvron. Le cheval est mort avant que le praticien ait eu le temps de le soigner. Il valait mieux, sinon il aurait

été accusé de l'avoir tué.

63) Nous remercions Michèle Barbier, de Lamotte-Beuvron (information de décembre 2003).



**Pour guérir les chevaux  
poussifs** (Recueils des  
remèdes et compositions  
nouvelles, manuscrit du  
XVIIIe siècle, coll.  
personnelle de l'auteur).



**Pour garder les poules  
et poulets d'être  
mangés par les renards**  
(Recueils des remèdes et  
compositions nouvelles,  
manuscrit du XVIIIe  
siècle, coll. personnelle  
de l'auteur).



134 *Bénédictions diverses*  
Ensuite le Prêtre jettera de l'Eau  
bénite dessus.

**Bénédition des Animaux attaqués de Maladies contagieuses.**

*Lorsque des Animaux seront attaqués de Maladies contagieuses, le Curé aura soin d'empêcher qu'on n'emploie, pour les guérir, aucun remède superstitieux, & quand on aura recours aux Prières de l'Eglise, il pourra faire ce qui suit.*

*S'étant revêtu d'un Surplis, & d'une Etiole violette, il ira, précédé d'un Clerc, avec de l'Eau-bénite, au lieu où sont les Animaux malades; puis il dira:*

✠. Adjutorium nostrum, &c.  
✠. Dóminus vobiscum,

*Bénédictions diverses.* 135

O R É M U S.

**D**Eus, qui laboribus hominum; étiam de mutis animalibus solatia subrogasti; supplices te rogamus, ut sine quibus non alitur humana conditio, nostris facias usibus non perire; Per Dóminum nostrum Jesum Christum.

O R É M U S.

**A**Verte, quæsumus, Dómine, à fidelibus tuis cunctos miseratus errores; & sævientium morborum, qui grassantur in animalia, depelle perniciem: ut quos suo merito flagellas devios, foveas tua miseratione correctos; Per Dóminum nostrum, &c.

*Ensuite on recitera le Ps. 50. Miserere meî, Deus. Après quoi il jettera de l'Eau - bénite sur les Animaux.*

Rituel officiel des bénédictions d'animaux (Extrait du rituel de Carcassonne, 1765).



**Le père PASQUET LA FOURCHE**

Sorcier-rebouteux de Tremblevif

Disciple du Grand Albert

Le célèbre sorcier de Saint-Viâtre.

# LA DENOMINATION CLASSIQUE DES RACES OVINES ESPAGNOLES ET SON APPLICATION A QUELQUES RACES FRANÇAISES

Pere-Miquel PARES I CASANOVA <sup>(1)</sup>

**Résumé:** L'origine des moutons espagnols modernes est très complexe puisqu'elle résulte des multiples influences que connut la péninsule Ibérique dans l'Histoire en raison de diverses invasions. Dans la première édition de l'excellent ouvrage de Sánchez & Sánchez (1979), les moutons espagnols actuels furent classifiés en quatre groupes de souche ethnologique sur la base de leurs caractéristiques morphologiques, des informations historiques disponibles et surtout de leur type de laine. Les auteurs ont proposé une classification linnéenne pour chaque souche: *Ovis aries turdetanus*, *O.a. ibericus*, *O.a. celticus* et *O.a. celtibericus*. L'adoption de cette nomenclature par la majorité des auteurs espagnols a réuni un consensus absolu. Cette nomenclature ne correspond toutefois pas aux normes de la taxinomie car les noms scientifiques de sous-espèces ne sont pas valides (les races ne doivent pas faire l'objet d'une dénomination scientifique latinisée puisqu'elles ne sont pas assujetties au *Code international de nomenclature*). En dépit de l'incohérence linnéenne de ce traitement, j'estime que les noms proposés par les Sánchez pour les quatre souches ovines espagnoles devraient être conservés pour leur usage dans la langue vernaculaire, l'intérêt du classement proposé étant défendable, en raison de sa cohérence et de la prise en compte des preuves historiques. Je suggère également la nécessité d'inclure deux souches ovines supplémentaires, qui pourraient être respectivement nommées "anatolienne" et "sub-saharienne". L'ensemble des races ovines espagnoles, et de quelques-unes des races françaises, serait ainsi raisonnablement classé, et les races se verraient dotées d'une terminologie rigoureuse qui ne soit pas faussement scientifique et qui suive une logique tant sur le plan des similitudes morphologiques que phylogénétiques.

## Phylogénie des races ovines espagnoles

Les études archéozoologiques indiquent que les moutons ont été d'abord domestiqués dans la région du Croissant Fertile au Moyen-Orient (Meadows *et al.*, 2007; Roots, 2007; Sierra, 1992). Ils furent parmi les premiers mammifères de bétail à être domestiqués, il y a probablement environ 10 000 ans (Roots, 2007). Les premiers ovins domestiqués sont arrivés en Espagne en provenance du Moyen-Orient, par voies maritimes et terrestres, et se sont répandus sur un axe Nord-Sud (Sierra, 1992), où l'on trouve des preuves de pré-domestication remontant à 5 000 ou 6 000 ans (Ryder, 1984; Sierra, 1992). D'autres arrivées eurent lieu ultérieurement en provenance de l'Afrique et à travers les Pyrénées il y a environ 3 000 ans (Sierra, 1992). Une autre immigration ovine fut liée aux invasions celtes vers 700 av. J.-C. (Pedrosa *et al.*, 2007). D'autres influences sont également constatées, comme celles des Phéniciens, des Grecs, des Romains, et, plus tard, de la civilisation musulmane, qui conquiert la péninsule Ibérique en 711 av. J.-C. et s'y installa pendant près de 800 ans (Pedrosa *et al.*, 2007). Les races espagnoles actuelles sont donc le résultat des influences liées aux multiples invasions qui se sont succédé au cours de l'Histoire.

C'est à partir de ces éléments historiques, et en tenant compte d'autres arguments de type morphologique,

que Sánchez & Sánchez (1979) ont déterminé quatre races ou souches de moutons espagnols en fonction de leur morphologie et de leur laine: le Mérinos, le Churro, le Celtibérique (ou Entrefin) et l'Ibérique (Tableau 1).

Les Mérinos sont les moutons espagnols les plus connus dans le monde entier et doivent leur célébrité à la finesse de leur laine dépourvue de jarres. Leur présence dans la péninsule Ibérique remonte à au moins 300-200 av. J.-C., d'après les études archéologiques effectuées sur des offrandes votives ovines qui montrent des animaux à la laine ondulée, caractéristique de la race Mérinos (ces offrandes sont exposées au "Museo Arqueológico Nacional" de Madrid, Espagne) (Pedrosa *et al.*, 2007). La souche Mérinos est la plus connue parmi les moutons espagnols en raison des grandes qualités naturelles de sa laine.

Pour ce qui est de la souche Churro (qui signifie littéralement «grossier»), on pense qu'elle a largement hérité de l'influence des populations ovines à laine grossière d'Europe Centrale (Aparicio, 1944; Sánchez & Sánchez, 1986; Sotillo & Serrano, 1985). La souche Churro comprend des moutons à laine grossière et elle englobe la plupart des races de moutons espagnoles du Nord du pays.

Le type Entrefin (pour "laine moyenne") est considéré par certains auteurs comme le fruit d'un croisement de Churro et de Mérinos, en raison de sa laine d'épaisseur moyenne, même si d'autres auteurs (Sánchez & Sánchez, 1986) suggèrent plutôt une origine indépendante de cette race. L'étude des loci (Arranz *et al.*,

---

1) Dep. d'Anatomia Animal, Ciència i Salut Animal, Ciència i Salut Animal, Universitat de Lleida; 25700-Lleida (Catalogne, Espagne). Courriel: [peremiquelp@prodan.udl.es](mailto:peremiquelp@prodan.udl.es)

1998), avait amené à la conclusion que les Entrefins/Celtibériques devaient avoir subi l'influence de la souche Churro, puisque aucune différenciation n'apparaissait de façon claire et évidente entre les deux races au niveau nucléaire.

Enfin, en ce qui concerne la souche Ibérique, des reproductions ovines primitives trouvées lors

### I.1 Dénomination de ces groupes d'origine

On sait que l'origine de moutons espagnols modernes est très complexe puisqu'ils sont le résultat des différentes influences du bétail qui accompagnait les envahisseurs venus conquérir la péninsule Ibérique tout au long de l'Histoire (Pedrosa *et al.*, 2007).

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les moutons espagnols actuels sont classifiés en quatre groupes de races (ou souches) basés sur les caractéristiques morphologiques (principalement le type de toison) et les renseignements historiques disponibles. Les auteurs ont proposé l'utilisation de noms linnéens: *Ovis aries turdetanus* pour la souche Mérinos, *O.a. celticus* pour la souche Churro, *O.a. celtibericus* pour la souche Entrefin et *O.a. ibericus* pour la souche ibérique. La nomenclature proposée dans l'ouvrage influent de Sánchez & Sánchez (1986) a été adoptée par la majorité des auteurs espagnols après sa première publication et il y a eu un consensus absolu en ce qui concerne l'allocation de chaque race dans chaque groupe (p. ex. Esteban, 2003). Mais cette nomenclature ne correspond malheureusement pas aux normes de la taxinomie car les souches n'entrent pas dans le code de la Commission internationale de nomenclature zoologique (International Commission on Zoological Nomenclature, 1999).

Curieusement, les auteurs français modernes n'ont pas adopté ce classement intéressant, et cela malgré la souche ibérique commune que partagent quelques races. Babo, par exemple (2000) classe les races ovines

d'excavations en Espagne permettent de dater son apparition à 300-200 av. J.-C., avec une morphologie semblable à celle des moutons de race ibérique modernes (Sánchez & Sánchez, 1986). Cela inclut les races de montagne aux extrémités noires telles que les Montesina, Ojalada et Xisqueta. La souche ibérique est caractérisée par sa très grande rusticité.

françaises en fonction de leur aptitude (laitière, bouchère et lainière), de leur région ou de leur prolificité, ce qui nous semble une méthode fragile, puisque quelques races présentent plus d'une aptitude, et que le dévouement exclusif à un type de production peut être modifié au fil du temps. Ainsi par exemple les Mérinos, qui ont une très claire vocation lainière mais sont réorientés vers la production d'agneaux.

Les résultats de l'étude de l'ADN mitochondrial (Pedrosa *et al.*, 2007; Susana *et al.*, 2007) confirment la haute diversité présente dans le bétail espagnol suite à sa situation géographique particulière. Ces données sont un complément précieux aux informations précédentes concernant les marqueurs nucléaires, ainsi qu'aux données morphologiques et historiques, et s'avèrent très utiles pour l'analyse de l'origine des différents moutons espagnols. Bien que les données morphologiques seules soient insuffisantes pour déterminer des relations entre les races, Sánchez & Sánchez avaient déterminé correctement l'importance de certaines caractéristiques et les avaient bien mises en rapport avec les possibles relations historiques entre des races. De nombreuses recherches ont étudié la diversité génétique et la différenciation des races de moutons: Álvarez *et al.* (2004 et 2005), Lawson *et al.*, 2007; Pedrosa *et al.* (2007), Susana *et al.* (2007), mais aucune des recherches impliquant des marqueurs génétiques n'a fourni la preuve explicite de ces groupes (Arranz *et al.*, 1998).

## II. Une nomenclature scientifique pour regrouper les races?

L'attribution de noms latins aux animaux domestiques avait un côté chic depuis de nombreuses décennies au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle et quelques exemples ont suivi dans la littérature (Gentry *et al.*, 2004). Nous pensons que l'utilisation de noms latins par Sánchez & Sánchez pour répertorier les groupes de moutons espagnols était liée en grande partie à une certaine confusion et à une méconnaissance de la classification linnéenne (ils étaient vétérinaires et non biologistes), mais également au désir (toutefois sincère !) de donner une apparence scientifique à leur ouvrage.

De plus, il est possible que les auteurs se soient fait l'écho des œuvres françaises de Diffloth (1921), de Duerst, de Sanson et de Rüttimeyer, qui utilisent également une nomenclature latine pour les sous-espèces, pour ce qui est des grandes souches ethniques ovines. Nous pouvons notamment citer l'*Ovis Iberica* (sic) d'Arán (1909) et Diffloth (1921) pour les races pyrénéennes contemporaines de ces auteurs, et l'*O.a. studeri* de Duerst,

l'*O.a. palustris* de Rüttimeyer (1) (*in* Díaz, 1955) ou l'*O.a. palaeoegypticus* (Cuenca, 1945) pour les races préhistoriques.

Sanson (*in* Díaz, 1955) est particulièrement prolixe dans ce type de classement et va jusqu'à citer les races germaniques (*O.a. germanique*), hollandaises (*O.a. batavica*), des dunes (*O. hibernica*) et du Plateau Central (*O.a. auvernensis*), pour ce qui est des races brachycéphales ; et également les races danoises (*O.a. ingenovens*), britanniques (*O.a. britannique*), du bassin de la Loire (*O.a. ligériensis*), mérinos (*O.a. africain*), etc., pour les races dolicocephales (Díaz, 1955). Soulignons que cet auteur a effectué son classement en suivant le principe de la préférence géographique naturelle de chaque race, plutôt qu'en se basant sur leurs

<sup>1</sup> Pas Girard et Jannin (1920) qui utilisent simultanément pour la description des races des caractéristiques distinctives: conformation, poids, couleur, aptitudes et habitat.

caractéristiques morphologiques distinctives ou spécifiques (Helman, 1965).

D'autre part, le grand ethnologue espagnol Aparicio a classé les races ovines en fonction de leur profil (Aparicio, 1944), mais nous devons reconnaître que l'étude du profil (alloïdisme) exige une grande habileté. Citons aussi à titre de curiosité le classement "pseudo-linnéen" de Nathusius (*in* Díaz, 1955), qui classait les races ovines en courte queue (*O. brachyura*), longue queue (*O. dolichura*), queue grasse (*O. steatopigia*) et hautes extrémités. Cette nomenclature ne suivait en rien les grands auteurs classiques, mais les Sánchez ont repris cette structure "pseudo-linnéenne", en l'adaptant aux

réalités des races ovines espagnoles, ce qui a constitué une réussite comme les études postérieures l'ont démontré.

Tout cela a probablement été influencé par Cornevin, qui avait proposé une nomenclature basée sur les principes exposés par Linneo dans sa *Philosophie Botanique* (Berbiela & Aran, 1907). Mais il est clair que cette terminologie ne peut pas être utilisée puisqu'elle concerne des souches ou des groupes, et que leur intention n'était en aucun cas de décrire des sous-espèces aux groupes de moutons existants et génétiquement bien définis.

### III. L'alternative ou utiliser les noms vernaculaires

Quel devrait donc être le nom donné à ces groupes de moutons? Cela reste entièrement à la discrétion de l'auteur. Les noms que Sánchez & Sánchez ont utilisés correspondent *lato sensu* aux vraies origines de chaque groupe. Mais si l'ont choisit de les conserver, ils pourraient être traduits localement afin de ne pas faussement s'apparenter à une appellation taxonomique. Nous recommandons ainsi par exemple l'utilisation des adjectifs "mérine", "ibérique", "celtique" et "celtibérique" au lieu de *turdetanus*, *ibericus*, *celticus* et *celtibericus*. Au sein du groupe celtibérique, on pourrait aussi différencier le sous-groupe "pyrénéen" (Parés, 2008), qui inclut quelques races du versant pyrénéen atlantique français (Figure 1) (1) ou "pyrénéen occitan", et d'autres du versant espagnol ou "pyrénéen ibérique" (2).

Un cinquième groupe qu'il me semblerait intéressant de créer, est celui des races à peau rougeâtre,

comme la «Roja Mallorquina». Nous pourrions dénommer ce groupe "souche anatolienne", en englobant également des races françaises du pourtour méditerranéen telles que la Mourérous et la Rouge du Roussillon (tableau 2 et figure 2). Mais en resteraient exclues certaines races françaises de moutons à peau rougeâtre de la façade atlantique, telles que le Rouge de l'Ouest et le Roussin de la Hague.

Un autre groupe encore serait celui des races insulaires à poils comme le mouton «Canaria de Pelo Corto» («Pelibuey») et le Martinik, ainsi que quelques autres races modernes nord-américaines, comme le «Barbados Black Belly», le Santa Croix, le Katahdin et le West-African et d'autres races des Caraïbes, qui trouvent leur origine en Afrique occidentale et centro-occidentale (Delgado *et al.*, 1998), et que nous pourrions dénommer «souche sub-saharienne».

### IV. En conclusion

En conclusion à l'exposé précédent, puisqu'il semble évident que le classement proposé ait sa logique tant sur le plan des similitudes morphologiques que phylogénétiques, et du fait que quelques races françaises puissent y être incluses, il semblerait intéressant d'unir nos efforts au-delà des frontières pour réaliser l'étude conjointe de quelques races. Par exemple: quelle similitude génétique existe-t-il entre les races Rava et Ripollesa (s'agit-il d'une ressemblance purement phénotypique ou existe-t-il une relation phylogénétique?); quelle fut l'influence du Mérinos espagnol sur l'Aure et Campan (résulte-t-il du fruit d'un croisement avec des

animaux espagnols à laine fine qui venaient dans les Pyrénées Centrales pour le pâturage estival, ou de l'importation directe d'animaux, peut-être ceux du XVIII<sup>e</sup> siècle qui donneront lieu plus tard au troupeau de Rambouillet?); de quand date la divergence qui sépare les troupeaux français et espagnols de Rouge du Roussillon? Etc.

Cela constitue certainement un champ d'investigation étendu, mais les Pyrénées ne séparent pas, ils unissent, du moins sur le plan de l'ethnologie animale...

### Remerciements

L'auteur remercie chaleureusement Vicenç Allué, de la bibliothèque de la Universitat Autònoma de Barcelona, pour son orientation lors de la recherche de documentation historique.

---

1 Par versant français, nous nous référons à l'Aure et Campan, la Barégeoise, la Castillonaise, la Lourdaise et la Tarasconnaise (pyrénéennes occitanes) ; par versant espagnol: l'Ansotana, la Roncalesa, et la Rasa Aragonesa (pyrénéennes

---

ibériques), l'Aranesa étant une race occitane.

2) Et qui regroupait probablement aussi des races éteintes, comme la «Ceretana», l'Andorrane et la «Garriguense», cités par Rossell y Vilá (1919)

**Tableau 1.** Caractérisation générale des souches de Sánchez & Sánchez, selon les caractéristiques de la laine

Mérinos	Laine fine et frisée
Ibérique	Laine semi-longue, semi-grosse et peu frisée
Celtique	Laine longue, grosse et sans ondulations
Celtibérique	Laine semi-courte, d'une finesse moyenne et frisée

**Tableau 2.** Exemples de races pour chaque souche. Remarquer l'absence de races françaises dans la souche ibérique

Souche	Exemples de races espagnoles	Exemples de races françaises
Mérinos	Mérinos (Merino español, M. de Grazalema)	Est à Laine Mérinos, M. d'Arles, M. Précoce, M. de Rambouillet
Ibérique	Montesina, Ojalada, Ojinegra de Teruel, Xisqueta	-----
Celtique	Carranzana, Colmenareña, Churra, Churra Lebrijana, Latxa, Rubia de El Molar, Sasi Ardi, Xalda	Landaise, Manech, Ouessant
Celtibérique	Alcarreña, Ansotana, Aranesa, Manchega, Castellana, Chamarita, Rasa Aragonesa, Ripollesa, Roya Bilbilitana	Aura-Campan 16, Barégeoise, Blanc du Masif Central, Castillonnaise 17, Causse des Garrigues, Lacaune, Lourdaise, Rava, Tarasconnaise
Anatolienne	Roja Mallorquina	Mourérous, Rouge du Roussillon <sup>18</sup>
Sub-saharienne	Canaria de Pelo Corto	Martinik

## Bibliographie

Álvarez, I. Royo, L. J., Fernández, I., Gutiérrez, J. P., Gómez, E. Goyache, F. Genetic relationships and admixture among sheep breeds from Northern Spain assessed using microsatellites. *J. Anim. Sci.* 82: 2246-2252. 2004

Álvarez, I., Gutiérrez, J.P., Royo, L.J., Fernández, I., Gómez, E., Arranz, J.J., Goyache, F. Testing the usefulness of the molecular coancestry information to assess genetic relationships in livestock using a set of Spanish sheep breeds. *J. Anim. Sci.* 83:737-744. 2005

Aparicio, G. *Zootecnia especial (Etnología Compendiada)*, 3rd ed. Imprenta Moderna, Córdoba, Spain. 1944

Arán, S. *Ganado Lanar y Cabrío*. Col. Ganadería Práctica. Imp. del Hospicio. Zaragoza. 1909

<sup>16</sup> La plus "mérinisée" des races, par le remarquable de sa laine (Parés, 2007).

<sup>17</sup> Cette race, dans l'extrémité opposée du groupe, par le propre de son phénotype (pas uniquement dans le chromatique): sans des cornes, gros peu abondants ... Par son format (non par sa chromatique) il serait fait ressembler plus à une brebis du groupe Ibérique.

<sup>18</sup> Dénommée "berberina" en Espagne; l'association chromatique est évidente... Nous n'avons pas de constance de sa présence antique en Espagne, au moins dans Catalogne ("Cuando en los lanares se observan pigmentaciones más o menos rubias es que las ovejas han sido cubiertas por algún marrano francés, sucediendo estos casos con frecuencia en los pastos de los Pirineos") (Rossell, 1919, p. 74)

- Arranz, J.J., Bayón, Y., San Primitivo, F., Genetic relationships among Spanish sheep using microsatellites, Anim. Genet. 29(6): 435–440. 1998
- Babo, D. Races ovines et caprines françaises. Edits. France Agricole. Paris, 2000
- Berbiela, A.R., Aran, S. Zootecnia General y Especial. Imp. y Fotograbado de Abadía y Capapé. Zaragoza. 1907
- Cuenca, C.L. Zootecnia. Tomo I. Bibliot. de Biol. Aplic. Im. y Ed. Viuda de Juan Pueyo. Madrid. 1945
- Delgado, J.V., Fresno, M.R., Camacho, M.E., Rodero, E., Barba, C. Origen e influencias del ovino canario. Archs. Zootec. 47: 511-516. 1998
- Diaz, R. Ganado Lanar. Salvat Edits. Barcelona. 1955
- Diffloth, P. Ganado Lanar. Ed. Salvat. Barcelona. 1921
- Esteban, C. Razas Ganaderas Españolas. II. Ovinas. MAPA. Madrid, Spain. 2003
- Gentry, A., Clutton-Brock, J., Groves, C.P. The naming of wild species and their domestic derivatives. J. of Archaeol. Sci. 31: 645-651. 2004
- Girard, H., Jannin, G. Le Mouton. Explotation rémunératrice du Tropeau. Lib. Agric. De la Maison Rustique. París. 1920
- Helman, M.B. Ovinotecnia. Tomo Primero. Lib. «El Ateneo». Buenos Aires. 1965
- International Commission on Zoological Nomenclature. International Code of Zoological Nomenclature. The Natural History Museum. London. 1999
- Lawson, L.J., Byrne, K., Santucci, F., Townsend, S., Taylor, M., Bruford, M.W., Hewitt, G.M. genetic structure of European sheep breeds. Heredity: 1-12. 2007
- Meadows, J.R., Cemal, I., Karaca, O., Gootwine, E., Kijas, J.W. Five ovine mitochondrial lineages identified from sheep breeds of the near East. Genetics 175(3): 1371-9. 2007
- Parés, P.M. The Aura-Campan Sheep Breed: an Insularized Breed of Uncertain Origin into Central Pyrenees. XIII Congreso Nacional de Historia de la Veterinaria. Girona (Spain). 2007
- Parés, P.M. Caracterització estructural i racial de la raça ovina Aranesa. Tesi Doctoral. Univ. Autònoma de Barcelona. Barcelona. 2008
- Parés, P.M. Ethnological Expressions in Entrefine Wool. Ovinotecnia 10 (2): 27-31. 2009
- Pedrosa, S., Arranz, J.-J., Brito, N., Molina, A., San Primitivo, F., Bayón, S. Mitochondrial diversity and the origin of Iberian sheep. Genet. Sel. Evol. 39: 91-103. 2007
- Rodero, A., Garzón, R., Llanes, O. Zarazaga, I., Vallejo, H. and Monje, E. Genetic Distances between Spanish Sheep Breeds (1). Arch. Zootec. 31(119): 97-108. 1982
- Rojas, A.L., Peregrovas, R.E., Rodríguez, G., Russo-Almeida, P., Anzola, H. Caracterización macro y microscópica de la lana en ovinos autóctonos iberoamericanos de vellón blanco. Arch. Zootec. 54: 477-483. 2005
- Roots, C. Domestication. Greenwood Guides to the Animal World. Greenwood Pres. Connecticut, USA. 2007
- Rossell, M. Importancia de la ganadería en Cataluña y estudio zootécnico de algunas de sus comarcas. Memorias de la Real Academia de Ciencias y Artes de Barcelona XV(1). Barcelona. 1919
- Ryder, M.L. Sheep, in: Mason I.L. (Ed.), Evolution of domesticated animals, Longman, London and New York, pp. 63–85. 1984
- Sánchez, A., Sánchez, M.C. Razas Ovinas Españolas. MAPA. Madrid, Spain. 1986
- Sarti, F.M., Lasagna, E., Panella, F., Lebboroni, G., Renieri, C. Wool quality in *Gentile di Puglia* sheep breed as measure of genetic integrity. Ital. J. Anim. Sci. 5: 371-376. 2006
- Sierra, I. The sheep from the shelter of the *Barranco de Cerro Mortero* climbers (Alacon, Teruel) and primitive evolution of the ovine species in Spain. Arch. Zootec. 41 (154): 315-324. 1992
- Sotillo, J. L., Serrano, V. Producción Animal I. Etnología Zootécnica. Ediciones Tebar-Flores, Madrid, Spain. 1985
- Susana, P., Juan-José, A., Nuno, B., Antonio, M., Fermín S.P., Yolanda, B. Mitochondrial diversity and the origin of Iberian sheep. Genet. Sel. Evol. 39: 91–103 91. 2007

**Figure 1.** Dendrogramme de quelques races ovines françaises et espagnoles obtenu à partir de l'analyse de différents caractères morphologiques qualitatifs (adapté de Parés, 2008) (suivant l'algorithme SPR et l'optimisation de Fitch). Observez la cohérence des blocs qui apparaissent avec le regroupement de Sánchez & Sánchez.

Groupe I: Merino español (MES), M. de Grazalema (MGR), M. Precoz (MPR)

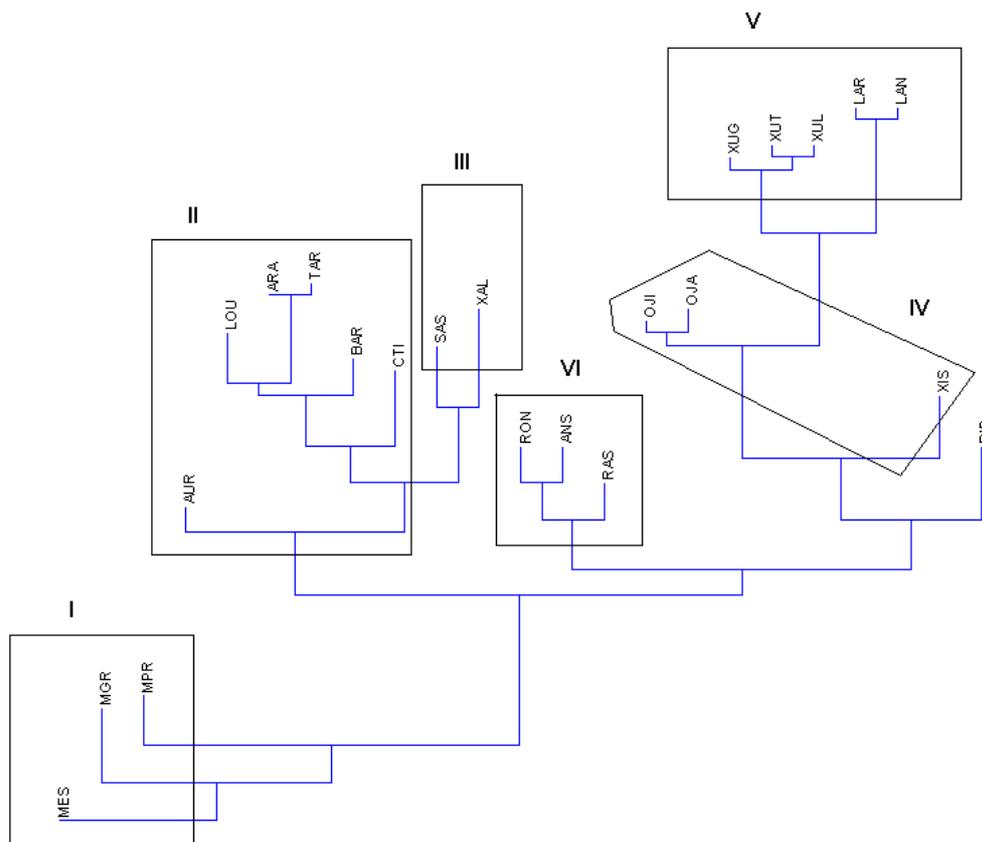
Groupe II: Aura-Campan (AUR), Lourdaise (LOU), Aranese (ARA), Tarasconnaise (TAR), Barégeoise (BAR), Castillonnaise (CTI) (souche celtibérique, sous-groupe «pyrénéen occitan»)

Groupe III: Sasi Ardi (SAS), Xalda (XAL) (souche celtique)

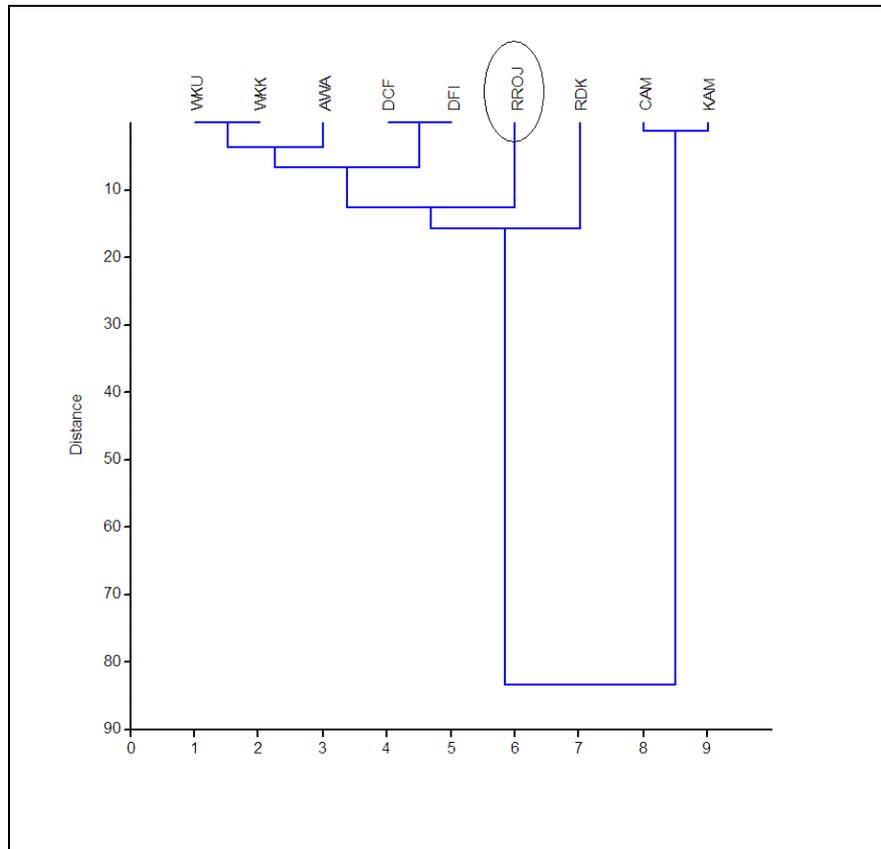
Groupe IV: Ojinegra de Teruel (OJI), Ojalada (OJA), Xisqueta (XIS) (souche ibérique)

Groupe V: Churra (XUG), Churra Tensina (XUT), Churra Lebrijana (XUL), Latxa –face rouge (LAR) et face noire (LAN)- (souche celtique)

Groupe VI: Roncalesa (RON), Ansotana (ANS), Rasa Aragonesa (RAS) (souche celtibérique, sous-groupe «pyrénéen ibérique»).



**Figure 2.** Diagramme de blocs entre diverses races anatoliennes et le Rouge du Roussillon, à partir des caractéristiques quantitatives de la laine (algorithme: paired group) (adapté de Parés, 2009). Les races étudiées sont la Karaman Blanca (Akkaraman) (type Kangal: WKK et type Karakaş: WKU), Karaman Rouge (RDK), Dağlıç (type Çifteler: DCF et type rustique: DFI), Awassi (AWA), Karacabey Mérinos (KAM) et Mérinos de l'Anatolie Centrale (CAM). Observez comme la position de la Rouge du Roussillon, à cheval entre celle de la Karaman Roja et des Dağlıç, est dans un bloc extrêmement éloigné des Mérinos.





# LES PERROQUETS, MILOU, LE YETI ET LES AUTRES: LES ANIMAUX DANS LES AVENTURES DE TINTIN

Etienne VERRIER <sup>(1)</sup>

**Résumé** – Cette étude repose sur une analyse case par case des 22 albums « classiques » des aventures de Tintin. Après avoir présenté la démarche retenue, on montre l'importance quantitative et la diversité de la faune, et on relève quelques approximations de l'auteur dans la représentation des animaux et de leurs comportements. Ensuite, on étudie les interactions entre les hommes et les animaux dans ces aventures, en analysant les cas des principaux personnages et des animaux qui jouent un rôle de premier plan : Tintin ; Milou ; le capitaine Haddock ; le yéti ; les perroquets et quelques autres oiseaux ; les bandits, les singes et les requins ; Tournesol, les Castafiore et quelques autres ... La place très importante des animaux dans les aventures de Tintin est soulignée.

**Abstract – Parrots, Snowy, the yeti and others: animals in the adventures of Tintin.** This study is based on a box by box analysis of the 22 “classical” issues of the adventures of Tintin. After a presentation of the approach, the quantitative importance and the diversity of the fauna is shown, and some approximations by the author about the image and the behavior of some animals are revealed. Next, the interactions between humans and animals are studied, on the basis of the detailed analysis of the main characters and of animals playing a major role: Tintin; Snowy; Captain Haddock; the yeti; the parrots and some other birds; the bandits, the monkeys and the sharks; Professor Calculus, Thomson and Thompson, Bianca Castafiore and a few others ... The importance of animals in the adventures of Tintin is highlighted.

## Introduction

Au cours de ses aventures, Tintin parcourt le monde, sur terre, sur les océans et en leur sein, et dans les airs jusque dans l'espace. Il rencontre un grand nombre de communautés humaines et traverse des paysages variés. La nature est très présente dans l'œuvre d'Hergé, y compris lorsque son héros se ressource dans le cadre apaisant de Moulinart. Cette nature comprend une faune diversifiée avec laquelle les personnages ont de nombreux contacts et entretiennent des rapports aux multiples facettes.

Parmi le foisonnement des écrits consacrés aux aventures de Tintin et des objets qui en sont dérivés, les animaux ont fourni le sujet de fiches ou d'ouvrages éducatifs illustrés par des vignettes issues des albums (collectif, 2001 ; Lippert, 2005), de sections d'ouvrage (Tisseron, 1985, pp.121-126 ; Laroche et Constant, 2003 ; Apostolidès, 2006, pp.87-95 et 349-356), d'articles dans des numéros spéciaux de magazines (Laroche, 2000 ; Lehman, 2003), et de commentaires sur divers sites web. Milou, quant à lui, a fait l'objet d'un

ouvrage entier (Valadié, 1993) et de plusieurs sections d'ouvrage (David, 1994, pp. 38-44 ; Vandromme, 1994, pp. 145-153 ; Pastoureau, 2001, pp. 282-287 ; Apostolidès, 2006, pp. 81-86 ; Meyssonnet, 2007, pp. 73-91). Le premier inventaire des animaux présents dans les aventures de Tintin a été réalisé par Meyssonnet (2007) et a été publié dans un ouvrage à diffusion limitée.

L'objet du présent article est d'analyser la place des animaux dans les aventures de Tintin. Dans la mesure du possible, on s'appuiera sur des données quantifiées, fort rares dans les références ci-dessus hormis l'ouvrage de Meyssonnet (2007). La présence des animaux en général et celle de Milou en particulier évoluent-elles au cours des aventures ? Quelles sont les animaux présents et à quelle fréquence ? Quelle part de la biodiversité animale donnent-ils à voir ? Comment et avec quel comportement les animaux sont-ils représentés ? Comment les hommes et les animaux interagissent-ils dans les aventures ? Voici quelques-unes des questions auxquelles cet article tente d'apporter des éléments de réponse.

## L'approche retenue et la démarche mise en œuvre

Une étude case par case des 22 albums que l'on peut qualifier de « classiques » (Apostolidès, 2003 ; Peeters, 2003) a été entreprise (Tableau 1). Ni Tintin au pays des Soviets, généralement considéré comme à part (Vandromme, 1994 ; Farr, 2001, p. 14), ni Tintin et l'Alph'Art, inachevé, n'ont été pris en compte (bien qu'il sera parfois fait référence au premier de ces deux albums).

Afin de privilégier une vision d'ensemble de l'œuvre, ce sont les dernières versions des albums qui ont été utilisées, c'est-à-dire celles-là même que l'on trouve habituellement en librairie.

Chacune des quelque 17500 cases des 22 albums a été observée en détail, à raison d'une moyenne de 13 cases par page environ et d'un nombre fixe de 62 pages par album. La présence de tout animal a été notée, qu'il joue un rôle, même minime, dans l'histoire ou bien qu'il fasse partie du décor, vivant comme dans un vol d'oiseaux dans le ciel, ou sous forme de peinture,

---

1) AgroParisTech  
16 rue Claude Bernard, 75231 Paris 05

sculpture, etc. Ce recensement ayant été réalisé indépendamment de celui de Meyssonnet (2007), la lecture de l'ouvrage correspondant a permis de réparer quelques oublis. L'abondance de la faune a été appréciée par la proportion de cases avec au minimum un animal autre que Milou. La diversité de la faune a été appréciée par le nombre total de types différents d'animaux recensés (Milou exclu, là encore) au sein d'un album donné ou de l'ensemble des 22 albums.

Les animaux ont été identifiés selon le sens commun et sans souci exagéré d'orthodoxie taxonomique. Lorsque l'identification ne souffrait d'aucune ambiguïté, comme dans le cas d'un chien ou d'un chat, c'est le nom de l'espèce qui a été retenu. Mais dans la majorité des cas, c'est un nom générique qui a été retenu pour désigner un type d'animal pouvant regrouper un plus ou moins grand nombre d'espèces, comme dans le cas, par exemple, des requins ou des perroquets. D'une part, quel que soit le soin porté par l'auteur à l'exactitude des représentations, une image de bande dessinée peut mal se prêter à une identification précise. D'autre part, dans le cadre de la présente étude, une désignation générique est amplement suffisante et ce que représente l'entité ainsi désignée a plus de signification que la place exacte de l'animal dans

la systématique : ainsi, lorsque Tintin s'apprête à remonter à la surface de l'eau après son exploration de l'épave de la Licorne (Trésor, pp. 45-47), le savoir aux prises avec un requin et percevoir la crainte qu'une telle situation inspire nous importent plus que de savoir si le squal est un requin bleu (*Prionace glauca*), un aiguillat commun (*Squalus acanthias*) ou un requin tigre (*Galeocerdo cuvier*), pour ne citer que quelques espèces de ce groupe qui en compte plus de 400. Dans une perspective de quantification de la présence d'un type d'animal donné, donc, l'unité de compte élémentaire était la case, indépendamment du nombre d'individus du même type présents dans la même case.

La nature des interactions entre les animaux et les différents personnages des aventures a été notée de façon qualitative et, pour les personnages récurrents, les occurrences de certaines actions-types ont été dénombrées. Milou étant, comme chacun sait, à la fois un animal et un personnage de premier plan, on a recensé à la fois ses propres comportements indépendamment des autres êtres vivants ainsi que ses relations avec les autres animaux et avec les êtres humains qu'il croise au cours des aventures de son maître.

**Tableau 1.** Liste chronologique des 22 albums étudiés et abréviation employée dans le présent article.

lère édition	Titre complet	Abré- viation	lère édition	Titre complet	Abré- viation
1931	Tintin au Congo	Congo	1948	Les Sept Boules de Cristal	7 Boules
1932	Tintin en Amérique	Amérique	1949	Le Temple du Soleil	Temple
1934	Les Cigares du Pharaon	Cigares	1950	Tintin au Pays de l'Or noir	Or noir
1936	Le Lotus Bleu	Lotus	1953	Objectif Lune	Objectif
1937	L'Oreille Cassée	Oreille	1954	On a marché sur la Lune	Lune
1938	L'île Noire	Ile Noire	1956	L'affaire Tournesol	Affaire
1939	Le Sceptre d'Ottokar	Sceptre	1958	Coke en stock	Coke
1941	Le Crabe aux pinces d'Or	Crabe	1960	Tintin au Tibet	Tibet
1942	L'Etoile Mystérieuse	Etoile	1963	Les Bijoux de la Castafiore	Bijoux
1943	Le Secret de la Licorne	Licorne	1968	Vol 714 pour Sydney	Vol 714
1944	Le Trésor de Rackham le Rouge	Trésor	1976	Tintin et les Picaros	Picaros

## Les animaux dans le monde de Tintin : un bestiaire riche et coloré

### Milou au fil des aventures de son maître

Dans le décompte des animaux au sein des aventures de Tintin, il est logique de séparer le cas de Milou du cas de tous les autres animaux. Sur l'ensemble des aventures, le compagnon de Tintin apparaît dans un peu plus d'une case sur quatre (Tableau 2). A peu près 5% des cases où Milou apparaît sont consacrées à lui seul (Tableau 2).

L'analyse album par album montre que la

présence de Milou évolue au cours des aventures de Tintin (Figure 2). Schématiquement, on peut distinguer trois périodes. Tout d'abord, Tintin au Congo est singulier, Milou apparaissant dans plus de la moitié des cases, niveau jamais approché par la suite. Ensuite, de Tintin en Amérique à L'Etoile Mystérieuse, la présence de Milou fluctue autour de 35%, sans tendance nette. Enfin, à partir de L'Etoile Mystérieuse (inclus), la

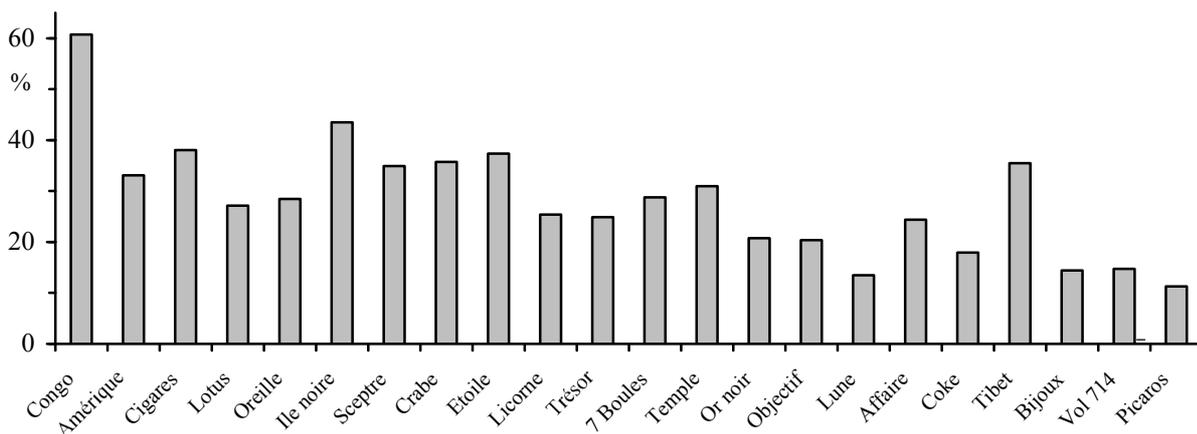
proportion de cases où Milou apparaît décroît en moyenne d'1,2 point de pourcentage par album : comme le notent de nombreux auteurs (Vandromme, 1994, pp. 11-12 et 150 ; Pastoureau, 2001, p. 283 ; Peeters, 2004, p. 41 ; Apostolidès, 2006, p. 186), l'apparition du capitaine Haddock (dans *Le Crabe aux pinces d'Or*) s'est

accompagnée d'un relatif effacement de Milou dans les aventures de Tintin. Le seul album qui s'écarte de cette tendance est *Tintin au Tibet*, que certains considèrent comme un retour aux sources (Farr, 2001, p. 161 ; Apostolidès, 2006, p. 319).

**Tableau 2.** Nombre de cases avec Milou et nombre de cases avec au moins un animal autre que Milou au sein de l'ensemble des 22 albums des aventures de Tintin.

	Sur l'ensemble		Moyenne par album	Moyenne par page
	Total	%		
Cases avec Milou	4 876	27,9 %	221,6	3,6
dont cases avec Milou seul	226	1,3 %	10,3	0,2
Cases avec un animal autre que Milou	1 347	7,7 %	61,2	1,0
Nombre total de cases	17 479	100,0 %	794,5	12,8

**Figure 1.** Evolution au cours des 22 albums de la proportion de cases (en %) où Milou est présent.



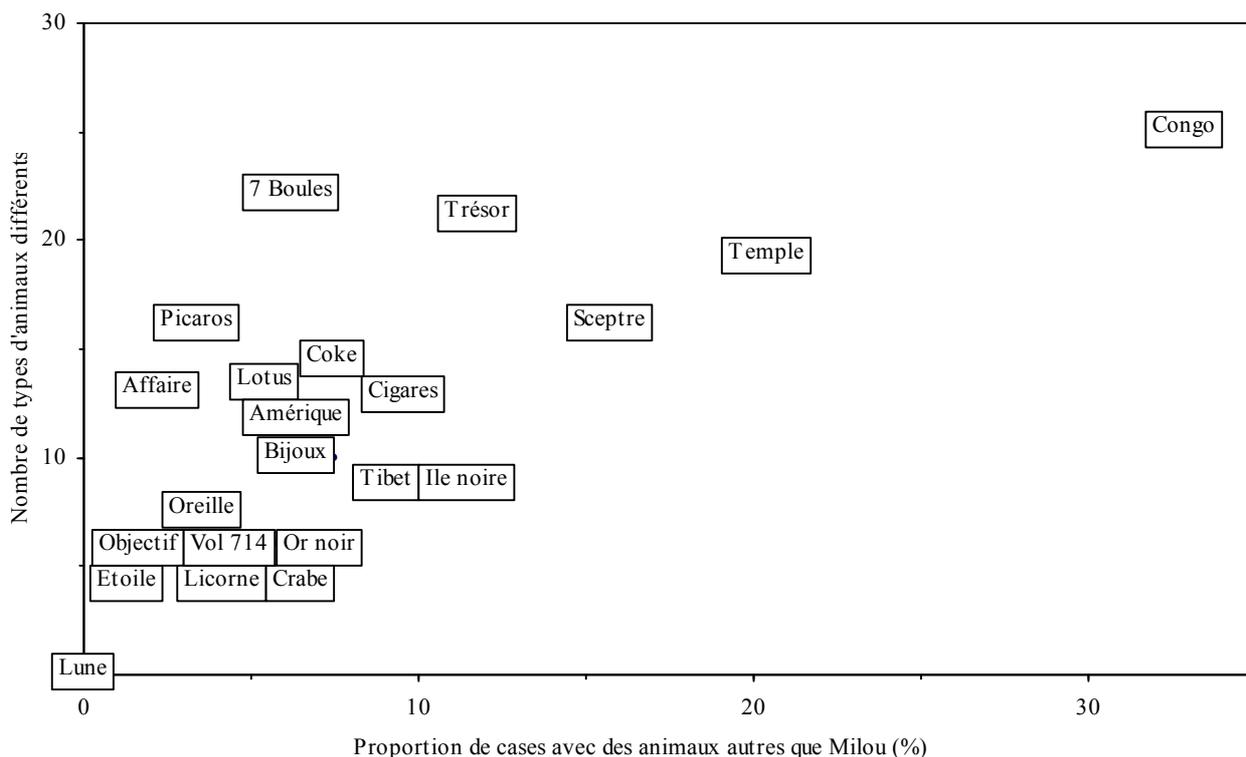
### L'abondance de la faune et sa diversité

Dans près de 8% de cases, un animal autre que Milou apparaît, soit une moyenne d'une case par page (Tableau 2). Sur l'ensemble, on compte un total de 113 types différents d'animaux, ce qui est très voisin du chiffre de 112 indiqué par Meysonnet (2007), alors que ce ne sont pas exactement les mêmes regroupements qui ont été effectués dans les deux études. Quoi qu'il en soit, et sans avoir fait de recensement similaire dans d'autres bandes dessinées, on peut dire sans hésiter que la faune est particulièrement abondante et diversifiée dans les aventures de Tintin.

L'abondance et la diversité de la faune sont très variables d'une aventure à l'autre et, sur l'ensemble des 22 albums, elles sont positivement corrélées (Figure 2). A un extrême, aucun animal autre que Milou ne peuple les pages d'*On a marché sur la Lune* ; cela ne doit pas étonner quand on sait que cette aventure se déroule quasi-exclusivement à la surface de notre satellite ou à

l'intérieur de la fusée qui a permis d'atteindre celui-ci. A l'autre extrême, *Tintin au Congo* se détache nettement des autres albums avec un tiers de cases où des animaux apparaissent et une trentaine de types différents recensés. L'abondance des scènes de chasse ou de safari dans cette aventure n'est pas étrangère à cette position. La répartition des autres aventures fait apparaître quelques « paquets » mais il est difficile de dégager de tendance nette. Ainsi, un voyage lointain peut se traduire par une aventure riche en animaux (*Trésor*, *Temple*) mais n'en constitue pas une garantie (*Orelle*, *Etoile*, *Vol 714*). De même, une aventure se déroulant principalement dans un espace limité peut être pauvre en animaux (*Licorne*, *Objectif*) mais pas fatalement (*7 Boules*, *Bijoux*). Par ailleurs, si l'on exclut le cas particulier de *Tintin au Congo*, il n'y a pas de différence significative dans l'abondance des animaux ou dans leur diversité selon que le capitaine Haddock est présent dans l'aventure ou non.

**Figure 2.** Relation, dans les 22 albums des aventures de Tintin, entre la proportion de cases avec des animaux (Milou exclu) et le nombre d'animaux différents représentés. Signification des abréviations au Tableau 1.

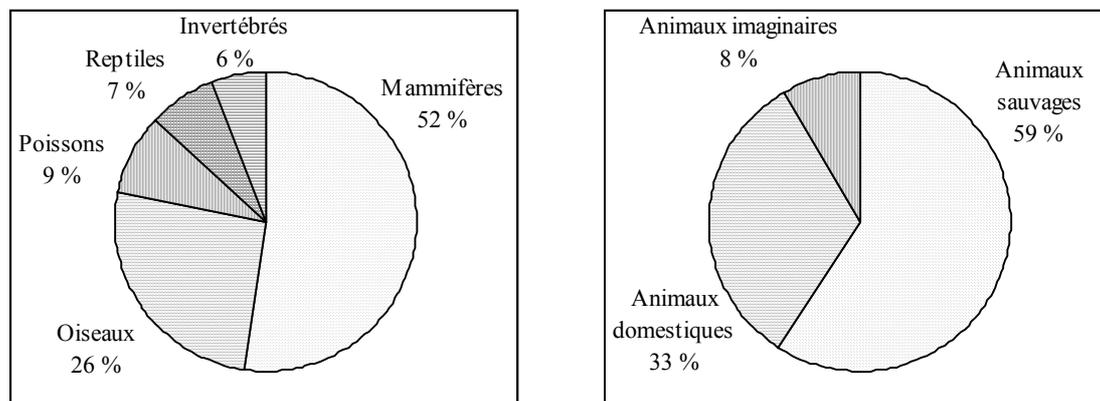


### Les animaux les plus représentés (en dehors de Milou)

Le regroupement des animaux selon des catégories usuelles, d'une part, et leur statut vis-à-vis de l'homme, d'autre part, permet de souligner certains aspects de la place des animaux dans l'œuvre d'Hergé (Figure 3). Les mammifères et les oiseaux représentent respectivement environ la moitié et le quart des animaux représentés. L'importance des oiseaux, soulignée par quelques auteurs (Tisseron, 1985 ; Peeters, 2007), ainsi que celle de la faune marine dans certaines aventures, rendent le bestiaire d'Hergé plus diversifié que le bestiaire occidental classique, qui est dominé par les mammifères terrestres (Pastureau, 2001, p. 13). Très peu représentés, en revanche, les invertébrés se situent très en deçà de leur

place réelle dans la biodiversité animale. Ceci traduit un penchant généralement partagé consistant à être moins attiré, intéressé ou touché par les animaux les plus éloignés de notre espèce dans la phylogénie du monde vivant. En ce qui concerne le statut vis-à-vis de l'homme, trois catégories ont été distinguées. Sans surprise, les animaux sauvages sont majoritaires. Avec un tiers des représentations, les animaux domestiques sont en bonne place. Enfin, les animaux qui n'existent que dans l'imagination de l'homme (jusqu'à plus ample informé) ont une place modérée mais non négligeable, ce qui se conçoit aisément dans une œuvre de fiction.

**Figure 3.** Répartition des animaux représentés dans l'ensemble des 22 albums des aventures de Tintin (Milou exclu), selon la catégorie (graphe de gauche) et le statut vis-à-vis de l'homme (graphe de droite). Chaque animal est pondéré par le nombre de cases où il est représenté.



Quand on entre dans le détail, on constate un grand déséquilibre du nombre de représentations d'un type d'animal à l'autre (on rappelle que l'unité de compte est la case). Ainsi, parmi les 113 types d'animaux recensés, 28 ne sont représentés qu'une seule fois dans l'ensemble des 22 aventures. A l'opposé, 20 types d'animaux sont représentés plus de 20 fois (Tableau 3). Parmi les animaux les plus représentés et les plus ubiquistes, se trouvent des animaux domestiques (Tableau 3), sans doute car ceux-ci vivent à proximité de l'homme. La place en tête de liste du cheval tient à l'usage de monture qu'en font à de nombreuses reprises les acteurs des aventures. De même, on ne s'étonnera pas du grand nombre d'aventures où sont représentés des chiens (autres que Milou) et des chats.

Certains animaux sont très représentés au total car ils jouent un rôle de premier plan dans l'une des 22 aventures en particulier, ce qui n'exclut pas leur présence dans d'autres : par ordre décroissant du nombre total

d'apparitions, notons le perroquet (Bijoux), le requin (Trésor), le pélican (Sceptre, le sceptre en question représentant cet oiseau), le lama (Temple), l'éléphant d'Asie (Cigares), le gorille (Ile noire), le dragon, en tant qu'élément du décor (Lotus), le buffle d'Afrique et le crocodile (Congo), le yéti (Tibet) et le crabe (album du même nom). D'autres le sont du fait de leur association avec le cadre de certaines aventures, comme le dromadaire quand l'histoire se déroule au Sahara ou au Proche-Orient, ou le goéland pour les nombreux passages se déroulant dans des ports.

Le classement présenté au Tableau 3 est cohérent avec celui de Meyssonnet (2007, pp. 66-67) mais il existe des différences de valeurs numériques entre les deux études. Ces différences ont plusieurs origines : Tintin au pays des Soviets n'est pas pris en compte ici, alors qu'il l'est dans le premier inventaire ; les regroupements d'espèces ne sont pas toujours les mêmes ; des erreurs de comptage ne sont évidemment pas à exclure.

**Tableau 3.** Liste des animaux les plus représentés dans les 22 albums des aventures de Tintin (Milou exclu) : nombre total de cases où l'animal est représenté et nombre total d'albums où il est présent.

Animal	Nombre de cases	Nombre d'albums	Animal	Nombre de cases	Nombre d'albums
Cheval	152	12	Goéland (ou mouette)	35	4
Perroquet	78	5	Singe indéterminé	33	4
Requin	67	4	Gorille	30	1
Pélican	64	2	Dragon	29	2
Chien	60	12	Buffle d'Afrique	28	2
Lama	56	1	Dromadaire	28	4
Oiseau indéterminé	46	12	Crocodile	27	1
Bovin (vache, bœuf)	39	8	Yéti	25	1
Chat	38	9	Poule, coq ou poulet	24	7
Eléphant d'Asie	35	2	Crabe	23	3

### Des approximations au royaume de l'exactitude

Il a beaucoup été écrit à propos de l'abondante documentation accumulée par Hergé au sujet de l'environnement où il envisageait de faire évoluer ses personnages et du soin scrupuleux que lui et ses collaborateurs portaient aux détails de toutes les représentations (Vandromme, 1994, p. 80 ; Farr, 2001 ; Apostolidès, 2006, p. 201 ; Tisseron, 2009, p. 18). Même si son œuvre n'exclut ni l'exagération ni la schématisation, Hergé s'est attaché à reproduire fidèlement le comportement des espèces qu'il dessinait (Laroche, 2003). On peut notamment remarquer que l'allure des chevaux est conforme, car dessinée d'après des études très précises (Farr, 2001, p. 155), ainsi que l'amble caractéristique des dromadaires (Crabe, pp. 35-39). Toutefois, outre que la perfection n'est pas de ce monde, Hergé déclarait être « libre d'être exact ou de ne pas l'être, suivant [son] humeur » (Bonfand et Marion, 2006, p. 117). Ainsi, la représentation de la faune dans les aventures de Tintin offre à l'observateur attentif l'occasion de repérer des approximations ou

inexactitudes: voir Laroche et Constant (2003) et le site «Tintin à la loupe» (<http://www.free-tintin.net/details.htm>), auxquels certaines des trouvailles ci-dessous sont dues.

On relève tout d'abord un certain nombre d'erreurs de dénomination. Dans Tintin au Congo (p. 34), Milou s'exclame «Un boa!», alors que ce type de serpent ne vit pas en Afrique continentale. Dans Tintin en Amérique, un «daim» est mentionné à deux reprises (pp. 38 et 41), alors que cette espèce ne se trouve à l'état naturel qu'en Europe et au Proche-Orient. Un membre d'une caravane demande de décharger «les chameaux» (Cigares, p. 9) : nous sommes en Egypte, pays où ce sont des dromadaires qui sont utilisés pour le bât (<http://camelides.cirad.fr>), ce que le dessin semble d'ailleurs corroborer. Tintin est impressionné par le nombre de «mouettes» dans le ciel (Crabe, p. 9), or la taille des oiseaux évoque plutôt des goélands, de plus grand format que les mouettes. Les seuls dessins

similaires permettant une identification plus précise (Temple, pp. 4-5) révèlent un bec jaune, trait partagé par la plupart des espèces de goélands alors que les mouettes ont plus souvent le bec rouge (Peterson et al., 1979). Signalons toutefois que la langue française, qui distingue la mouette et le goéland, semble faire figure d'exception, là où ces oiseaux sont indifféremment désignés «*gull*» en anglais, «*Möwe*» en allemand, «*gabbiano*» en italien et «*gaviota*» en espagnol. Lorsque Tintin voit un papillon géant (Etoile, p. 53), il pense que celui-ci résulte de la transformation du «*ver qui se trouvait dans la pomme*» (Etoile, p. 50), alors que les larves des papillons sont des chenilles. Au Pérou, le capitaine Haddock relève la présence d'«*alligators*» dans une rivière qu'il faut traverser (Temple, p. 38) : ce terme désigne en fait des crocodiliens que l'on ne trouve qu'en Amérique du Nord et en Chine, alors que ceux d'Amérique du Sud sont désignés sous le terme de caïmans. On peut d'ailleurs noter que cette erreur est corrigée dans une aventure ultérieure (Picaros, p. 37). Enfin, Haddock se fait piquer par une «*guêpe*» (Bijoux, p. 24) et Bianca Castafiore retire l'aiguillon : si celui-ci est resté accroché sur le nez tuméfié du capitaine, c'est qu'il s'agissait d'une abeille...

D'autres inexactitudes ont trait à certaines caractéristiques visibles des animaux représentés, comme leur couleur ou leur morphologie. Milou est un fox-terrier à poil dur qui porte ses oreilles hautes et droites, alors qu'elles sont systématiquement repliées chez les chiens de cette race, ce qu'Hergé représente d'ailleurs fidèlement dans le cas d'un fox-terrier autre que Milou (Amérique, p. 46). En Inde (Cigares, p. 48 ; Tibet, pp. 7-12), Tintin croise des vaches à la mamelle fort développée, qui rappelle plus celle des vaches laitières qui peuplent les étables d'Europe occidentale ou d'Amérique du Nord que celle des femelles zébrines. Dans les trois premiers albums où ils sont représentés, les perroquets ont trois doigts devant, alors qu'ils en ont en réalité deux devant et deux derrière, la représentation correcte n'étant rétablie que dans Les Bijoux de la Castafiore. Les piranhas qui mordent Tintin et Milou (Oreille, p. 56) sont entièrement rouges alors que cette couleur n'est présente que sur leur ventre. Notons aussi que, dans les tout premiers albums ou leur toute première édition, certains animaux sont dessinés de façon naïve, comme les animaux de la ferme dans Tintin au pays des Soviets (pp. 129-130) ou les serpents dans Tintin au Congo (pp. 31 et 34-35). Comme

le soulignent Apostolidès (2006) et Meyssonnet (2007, p. 7), ces représentations rappellent à l'évidence les dessins de Benjamin Rabier, pour qui l'auteur reconnaissait éprouver une grande admiration (Hergé, 1982).

Enfin, on relève des inexactitudes relatives à la biologie et au comportement des espèces. La rapidité d'apprentissage de l'éléphant que Tintin dresse dans Les Cigares du Pharaon (pp. 34-37) est sans commune mesure avec les années nécessaires pour arriver à un tel résultat dans la réalité. Pour désagréables qu'elles soient, les giclées que les lamas du Temple du Soleil crachent au visage du capitaine Haddock (voir plus loin) semblent quelque peu édulcorées en comparaison de leur usuel contenu gastrique malodorant. Dans Objectif Lune (p. 21), Tintin est dérangé dans son pique-nique par une famille d'ours bruns qui ne compte pas moins de 10 oursons accompagnés de leur père et de leur mère : dans cette espèce, les portées comptent généralement un ou deux jeunes et le père quitte la mère après l'accouplement. Le yack qui arrache l'écharpe de Tintin gisant à terre (Tibet, p. 45) se signale par un «*MMMHH...*» évoquant un beuglement bovin, alors que cette espèce émet des grognements (d'où son nom latin *Bos grunniens*). Les poissons dits «*volants*» sont certes capables de faire du rase-mottes au-dessus de l'eau mais pas au point de s'élever jusqu'à la hauteur du pont d'un cargo (Coke, p. 52). Dans deux albums, un serpent constrictor s'attaque à un humain : un adulte (Congo, p. 31) et un adolescent (Temple, p. 36). D'une part, il est exceptionnel que ce type de serpent s'attaque à un humain car celui-ci, adulte tout du moins, constitue une proie trop volumineuse pour être ensuite avalée. D'autre part, la représentation qui est donnée n'est pas conforme au mode d'attaque des constrictors : les anneaux qui enserrant l'homme sont constitués de la partie centrale du corps du serpent, la tête de ce dernier étant libre ; les constrictors mordent d'abord leur proie et ensuite s'enroulent autour d'elle à partir de cette prise solide. De même, il est étrange qu'un «*boa*» avale sa proie sans l'avoir étouffée auparavant, sans parler du réalisme plus que douteux de la scène qui suit, où Milou, dans l'estomac du serpent, perce le corps et la peau de celui-ci avec ses pattes et sa queue (Congo, p. 34).

## Des animaux et des hommes: étude de quelques caractères

### Tintin

Tintin est généralement décrit comme un garçon d'une quinzaine d'années (Vandromme, 1994, p. 127 ; Bonfand et Marion, 2006, p. 126), ayant «*la force, le sens des réalités (...)* [des] *hommes parvenus à la maîtrise d'eux-mêmes*» (Vandromme, 1994, p. 127), «*représentant idéal de l'enfant parfait*» (Tisseron, 2009, p. 110). Ses aventures sont parfois vues comme «*la mise en scène de sa toute puissance maniaque*» (David, 1994, p. 40). Dès lors, la relation de Tintin au monde animal (en dehors de Milou, dont le cas sera traité plus loin) ne pouvait être placée que sous le signe de la domination.

Cette relation va toutefois évoluer au fil des aventures, de façon concomitante avec l'évolution de la vision de la nature et celle des préoccupations à l'égard des animaux au sein de la société européenne (Laroche, 2003).

Au Congo, la chasse est une des activités principales du héros. Tintin ne recule devant aucun moyen, se montre brutal et se livre à un véritable carnage : il abat au fusil une quinzaine d'antilopes (p. 16), un singe dont il revêt ensuite la dépouille (p. 17) et un serpent (p. 31) ; il tire sur un crocodile puis lui coince son fusil dans la gueule (p. 13-14) ; il terrasse un buffle à

l'aide d'une catapulte improvisée (p. 59) ; il fait avaler une éponge et de l'eau à un léopard puis le repousse à coups de pied (p. 37) ; il fait avaler sa queue à un « *boa* » (p. 35) ; il brûle le crâne d'un éléphant en y concentrant les rayons du soleil avec une loupe (p. 40) ; il fait exploser un rhinocéros à la dynamite (p. 56) – dans les éditions scandinaves, cette scène jugée trop violente a été remplacée par une scène où le rhinocéros s'enfuit effrayé par le claquement d'un coup de fusil (Farr, 2001, p. 23 ; Peeters, 2004, p. 32). Seules les girafes, que Tintin se contente de filmer (p. 55), échappent à cette frénésie.

Dans les autres aventures, Tintin se comporte de façon moins violente. Il échappe à des animaux en employant des moyens originaux : il enfle une camisole de force à un tigre (Cigares, p. 51) ; il assène un coup de bouteille de rhum à un requin qui, après en avoir bu le contenu, devient ivre et s'endort, ce qui permet à Tintin de le capturer (Trésor, pp. 46-47) ; il se sert d'un condor comme d'un parachute (Temple, p. 29) ; il fait fuir le yéti en déclenchant le flash de son appareil photo (Tibet, p. 57). Il lui arrive encore occasionnellement d'abattre un animal, le condor qui avait enlevé Milou, l'anaconda qui avait attaqué Zorrino et des « *alligators* » menaçants (Temple, pp. 28, 36 et 38-39, resp.), ou d'en faire abattre un, le requin qui avait avalé le coffret découvert dans l'épave de la Licorne et qui fut capturé comme décrit ci-dessus (Trésor, p. 47).

Tintin sait aussi tisser des liens avec les animaux, les soumettre pacifiquement et gommer leur nature sauvage. Dans Les Cigares du Pharaon (pp. 34-37), Tintin soigne un éléphant atteint de fièvre, l'apprivoise en un temps record (cf. plus haut) et le met ensuite à son service. Dans L'Ile Noire, en mettant hors d'état de nuire le bandit Wronzoff, qui tenait le gorille Ranko sous son emprise, Tintin offre à ce dernier l'occasion d'une véritable rédemption ; lors de ses adieux à Tintin (p. 62),

« *la bête* », comme le désignent les habitants de Kiltloch, est émue aux larmes ! Dans la toute dernière aventure, on voit Tintin avoir des gestes amicaux envers des animaux autres que Milou : il caresse le chat du château de Moulinsart et il remet à l'eau un poisson, un gymnaste pour être précis, qui s'était retrouvé à sec sur le sol (Picaros, pp. 1 et 38).

Tintin est seul à comprendre le langage des animaux et à s'en faire comprendre (Apostolidès, 2006, p. 88). Outre qu'il s'adresse très souvent à Milou, on le voit converser avec des animaux sauvages, comme un singe (Congo, pp. 17-18) ou un éléphant (Cigares, p. 35-37). Dans tous les cas, les animaux – de même que Tintin – s'expriment dans un langage impeccable, ce qui tranche avec le langage simplifié qu'utilisent certains personnages, comme Zorrino (Temple) ou Tharkey et les sherpas (Tibet), et, surtout, avec le langage enfantin prêté par Hergé aux africains (Congo).

La domination qu'exerce Tintin sur les animaux n'est cependant pas totale et sa maîtrise souffre quelques exceptions. Par deux fois, Tintin essaie de monter à cheval mais n'y parvient pas et reçoit en retour une ruade dissuasive (Amérique, p. 17 ; Sceptre, p. 57). A plusieurs reprises, il n'arrive pas à se débarrasser lui-même d'un animal menaçant et il faut une intervention extérieure pour le tirer d'affaire : celle d'un aviateur en rase-mottes devant un troupeau de buffles (Congo, p. 60), d'une pomme géante qui écrase en tombant une araignée géante (Etoile, p. 56), et de Milou face à un lion (Congo, pp. 22-23) ou face au gorille Ranko (Ile Noire, pp. 46, 53 et 56).

Malgré ces rares difficultés, Tintin, jeune homme « *sans peur et sans reproche* », est maître des animaux comme il est maître de ses nombreux ennemis et des diverses situations dans lesquelles le placent ses aventures.

## Milou

Milou est un fox-terrier à poil dur qui, outre ses oreilles portées hautes et droites (cf. plus haut), se singularise par une robe blanche sans aucune tache, très rare dans cette race. Ce blanc immaculé est parfois interprété comme un symbole de pureté (Vandromme, 1994, p. 147 ; Apostolidès, 2006, p. 83). Il vaut à Milou le nom de « *Snowy* » (neigeux) pour les éditions en langue anglaise des aventures, repris plus ou moins phonétiquement pour les éditions dans certaines langues asiatiques (japonais, indonésien, malais), ainsi que le nom « *Neige du matin* » que lui donnent les moines tibétains (Tibet, pp. 44 et 47). Milou est soucieux de la blancheur de son pelage, il déteste se sentir sale et prend des bains avec un plaisir évident (Congo, p. 12 ; Licorne, p. 39 ; Vol 714, p. 56).

Milou est un brin narcissique (Apostolidès, 2006, p. 83) et se montre préoccupé de l'effet qu'il produit (Etoile, p. 27). Il est fier de son appendice caudal, qu'il tient toujours dressé et où, selon lui, réside « *toute [sa] beauté* » (Amérique, p. 56). Hélas, cette queue subit moult dommages (plus de cent selon Valadié, 1993, p. 40, chiffre qui paraît exagéré) : elle est coincée dans une porte

(Congo, p. 4 ; Ile Noire, p. 51 ; Objectif, p. 7) ; Haddock l'écrase de son talon (Licorne, p. 25) ; elle est transpercée par une épée (Amérique, p. 56), une balle et une fléchette (Oreille, pp. 43 et 49) ; elle est prise dans une tapette à souris puis dans les pales d'un ventilateur (Or noir, pp. 41-42) ; elle est brûlée par des flammes (Crabe, p. 27) ; elle est mordue par un perroquet et un poisson-torpille (Congo, pp. 2 et 6), des piranhas (Oreille, p. 56), un cygne (Affaire, p. 21). Au-delà de ce dernier type d'agressions, les relations de Milou avec les autres animaux sont souvent conflictuelles. Il ne « *supporte pas* » les perroquets, « *ces bêtes qui parlent* » (Bijoux, p. 9), et craint les araignées (Congo, p. 1 ; Ile Noire, p. 53 ; Etoile, pp. 5, 55). A Moulinsart, ses rapports avec le chat siamois vont s'apaiser au cours du temps : après s'être bien querellés (Objectif, p. 2 ; 7 Boules, pp. 4-5, 25 et 52 ; Affaire, p. 4), ces deux-là deviennent complices (Affaire, p. 62 ; Bijoux, couverture, pp. 6 et 9 ; Picaros, p. 10).

Rappelant la vocation de chien de chasse propre à sa race, on voit Milou courir après d'autres animaux (Ile Noire, pp. 1 et 40 ; Sceptre, p. 1 ; Temple, p. 24 ;

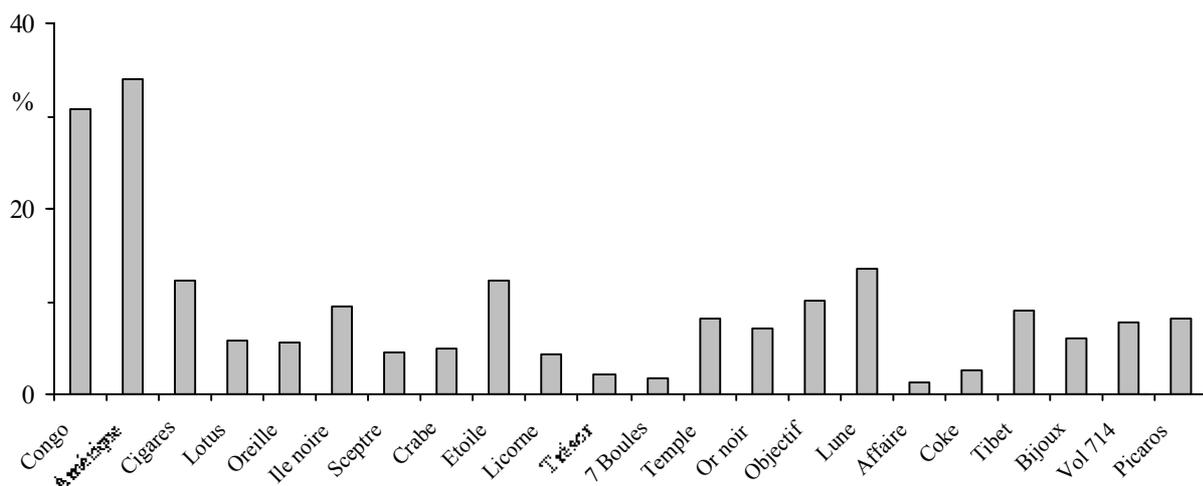
Objectif, p. 38 ; Affaire, p. 14 ; Bijoux, p. 1) ou examiner un terrier (Bijoux, p. 1). Tintin lui fait flairer des pistes (Congo, p. 46 ; Amérique, p. 42 ; Ile Noire, pp. 11 et 36-37 ; Affaire, pp. 9-10). Comme sont supposés l'être tous ses congénères, Milou est friand d'os. Il a l'art d'en dénicher dans les endroits les plus communs, comme une poubelle, aussi bien que dans les endroits les plus inattendus, comme un Museum d'Histoire Naturelle (Sceptre, p. 34). Il n'hésite pas à affronter un animal apparemment plus fort pour lui voler un os (Sceptre, p. 54 ; Coke, p. 30). Il lui arrive également de chiper de la nourriture (Ile Noire, p. 32 ; Sceptre, p. 7 ; Crabe, p. 51 ; Etoile, p. 23 ; Trésor, p. 16). Il existe en revanche des comportements caractéristiques de l'espèce canine qui ne sont représentés qu'à titre exceptionnel. On ne voit Milou se gratter avec la patte arrière qu'en deux occasions (Oreille, p. 52 ; Licorne, pp. 1-3 – au marché aux puces !). On ne le voit jamais marquer son territoire et on n'en a que de rares signes indirects : une trace laissée au pied d'un réverbère (Licorne, p. 58) et la mèche d'un bâton de dynamite éteinte par Milou avec un moyen naturel (Etoile, p. 16), stratagème déjà employé dans la version en noir et blanc des Cigares (p. 115), le passage correspondant ayant été supprimé dans l'édition en couleurs.

Bien qu'ayant l'apparence d'un chien, Milou manifeste de nombreux comportements humains : il sourit, il rit, il pleure, il pense, il parle. Le don de la parole est sans doute le trait le plus frappant mais l'usage qu'en fait Milou varie au cours des aventures (Figure 4). Dans Tintin au Congo et Tintin en Amérique (comme dans Tintin au pays des Soviets), Milou est franchement bavard, un tiers environ de ses apparitions étant parlantes. Dans la suite des aventures, cette proportion est bien plus

faible, fluctuant entre 2% (Trésor) et 12% (Cigares, Etoile) (Figure 4). Si l'on s'intéresse au ratio entre le nombre de fois où Milou parle et celui où il aboie, on constate que dans les deux premières aventures, Milou parle environ 9 fois plus qu'il n'aboie, qu'ensuite ce ratio fluctue autour de 3 et qu'à partir de l'Affaire Tournesol, Milou aboie plus qu'il ne parle ou autant. Lorsqu'il parle, sauf exception, Milou ne s'adresse qu'à Tintin, qui semble le seul à même de le comprendre (cf. plus haut). Il s'adresse rarement à d'autres animaux et montre de la suffisance à leur égard (Congo, pp. 1, 2 ; Amérique, p. 16 ; Temple, p. 2 ; Affaire, p. 21). Doué de la parole, donc, « [Milou] n'est pas doué pour se faire entendre » (Pastoureau, p. 284).

Parmi ses autres traits marquants, Milou est sujet au désir et, contrairement à son maître, succombe souvent à la tentation. Son péché mignon est sans conteste la gourmandise. Outre les os mentionnés plus haut, Milou a un net penchant pour l'alcool, qu'il consomme sous des formes variées où dominent cependant les alcools forts : whisky (Ile Noire, pp. 34 et 40 ; Crabe, p. 16 ; Trésor, p. 19 ; 7 Boules, p. 53 ; Tibet, pp. 18-19 ; Picaros, p. 3), rhum (Licorne, p. 22), cognac (Licorne, p. 54), champagne (Crabe, p. 14 ; Objectif, p. 55). Est-ce le fait de son petit gabarit ou de la paresse de ses enzymes du foie, ces prises de boisson entraînent rapidement un état d'ébriété représenté comme il le serait dans le cas d'un homme : vision double, hoquets, bégaiements, etc. La gourmandise de Milou provoque parfois chez lui de sérieux cas de conscience, symbolisés par l'évocation de la figure courroucée de Tintin brandissant la foudre (Sceptre, p. 58) ou par le conflit imagé entre un Milou « ange azur » et un Milou « diable rouge » (Tibet, pp. 19 et 45).

**Figure 4.** Evolution au cours des 22 albums des aventures de Tintin de la proportion de cases (en %) où Milou parle, parmi les cases où il est présent.



En ce qui concerne les relations qu'ils ont entre eux, Tintin et Milou sont à inclure dans la longue liste des couples maître-serviteur de la littérature classique. Le couple formé par Don Quichotte et Sancho Pança est celui auquel ils sont le plus souvent comparés (Vandromme, 1994, pp. 149 et 275 ; Apostolidès, 2006, p. 82), y

compris par Hergé lui-même (Lotus, pp. 7 et 11, pour la comparaison de Tintin à Don Quichotte ; Bonfand et Marion, 2006, p. 124). Tintin reconnaît à Milou une part d'humanité : lorsque Milou tombe à l'eau, ne crie-t-il pas « Un homme à la mer ! » (Congo, p. 6). De ce fait et, comme il est lui-même sans défaut, Tintin se sent investi

d'un impérieux devoir d'éduquer Milou et le tance à chacune de ses désobéissances – mais il ne le frappe qu'une seule et unique fois, Milou étant ivre de whisky (Ile Noire, p. 40). Milou ne se prive pas de parodier l'attitude pédagogique de son maître (Apostolidès, 2006, p. 84). Par exemple, quand Tintin cherche une boîte de conserve dans une poubelle (Crabe, p. 5), Milou le reprend dans des termes identiques à ceux de son maître : «*N'as-tu pas honte, fouiller dans les poubelles comme un vulgaire chien de rue?*» Bien que sachant Milou faillible, Tintin lui laisse une grande liberté. En particulier, il ne le tient quasiment jamais en laisse : les seules exceptions se produisent après que Tintin eut acheté tout un bric-à-brac inutile à Oliveira da Figuera (Cigares, p. 13), quand il ne peut emmener Milou en hydravion avec lui (Etoile, pp. 42-43) et, à contre-cœur, lorsque la réglementation l'y oblige (Vol 714, pp. 1-8 et 62).

Milou, quant à lui, suit son maître dans toutes ses aventures. Très vite, toutefois, il se montre dubitatif quant à l'opportunité de se mêler des affaires des autres, ce qu'il reproche souvent à Tintin, ou de prendre de nouveaux risques. Milou ne manque jamais de manifester sa préférence pour sa tranquillité et son confort personnel. Il peste souvent contre le régime auquel il est soumis par son maître, par exemple (Tibet, p. 1) : «*il appelle ça des vacances!!... courir du matin au soir sur des cailloux pointus!...*». S'il lui arrive de se montrer poltron (Amérique, p. 21 ; Cigares, p. 19), dès lors qu'il sent son maître en danger, il n'hésite pas à prendre des initiatives courageuses qui permettent de tirer Tintin de situations périlleuses. Le plus souvent, c'est en mordant ceux qui s'en prennent à Tintin (Congo, pp. 45 et 61 ; Amérique, p. 61 ; Oreille, p. 54 ; Sceptre, p. 37 ; Crabe, p. 57 ; Licorne, p. 53 ; Temple, p. 19 ; Vol 714, p. 27). Milou utilise parfois des moyens plus originaux : il dirige contre des bandits un bouc qu'il a provoqué à dessein (Ile Noire, p. 9) ; il fait tomber une potiche sur la tête d'un bandit (Amérique, p. 6) ; il trouve les clefs des menottes que les Dupondt ont passées à Tintin (Ile Noire, p. 4) ou il défait ses liens (Crabe, p. 12 ; Vol 714, p. 26) ; il assomme d'un coup d'os le capitaine Haddock pendant l'une de ses crises de délire (Crabe, p. 31) ; il alerte les secours

(Congo, p. 44 ; Ile Noire, p. 22 ; Tibet, pp. 46-47) ; il mord Tintin resté inanimé (Etoile, p. 57). Tintin, lui, sauve Milou à de nombreuses reprises, souvent au prix de risques importants : il le sauve notamment de la noyade (Congo, p. 7 ; Oreille, pp. 44 et 47 ; Etoile, p. 25 ; Tibet, p. 20 ; Vol 714, p. 57) et de l'enlèvement par des bandits (Or noir, p. 11) ou par des animaux (Congo, p. 17 ; Temple, p. 29). Ces sauvetages mutuels et la joie sincère lors de leurs retrouvailles après qu'une péripétie les eut séparés (Amérique, pp. 51 et 59 ; Cigares, p. 57 ; Licorne, p. 53 ; Or noir, p. 54 ; Lune, p. 62 ; Vol 714, p. 26) illustrent bien la «*réciprocité généreuse et la franche camaraderie*» (selon Apostolidès, 2006, p. 86), qui sont des constantes dans les relations entre Tintin et Milou.

Le statut et le rôle de Milou évoluent au cours des aventures, en lien avec la diminution du nombre de ses apparitions (cf. Figure 1) et celle de l'usage qu'il a de la parole (cf. Figure 4). Dans les premières aventures, Milou est le confident de Tintin. Cependant, s'il donne la réplique à son maître, il n'y a pas de vrai dialogue entre eux deux : on ne compte qu'une vingtaine de réels échanges sur l'ensemble des aventures, dont la moitié au Congo. Non sans humour, Milou commente les événements qui se déroulent autour de lui (par ex., Congo, pp. 3, 27 ; Amérique, pp. 2 et 30 ; Ile Noire, p. 50) et il vante les exploits de Tintin, n'hésitant pas à l'occasion à s'attribuer tout ou partie de la gloire qui revient à son maître et à se montrer fanfaron (par ex., Congo, pp. 28, 42 ; Amérique, p. 6). Milou va être dépossédé de ce double rôle de chœur ironique et de faire-valoir au fur et à mesure que la «*fratrie*» de Tintin se constitue, avec l'arrivée du capitaine Haddock puis du professeur Tournesol. Rapidement, Milou va perdre de son humanité et, dans les dernières aventures, redevenir presque un chien comme les autres (David, 1994, p. 165 ; Pastoureau, 2001, p. 283 ; Apostolidès, 2006, p. 186 ; Meyssonnet, 2007, p. 90 ; Tisseron, 2009, p. 25). Parallèlement, Milou est de plus en plus conscient et fier de sa nature animale (Apostolidès, 2006, pp. 53) : il n'hésite pas à critiquer les comportements humains (par ex., Bijoux, p. 53) et il emploie à plusieurs reprises l'expression «*Nom d'un homme!*» (Objectif, p. 14 ; Lune, p. 26 ; Coke, p. 17).

### Le capitaine Haddock

Aux antipodes de Tintin, Haddock subit le monde animal et la liste de ses mésaventures est impressionnante ! Cette caractéristique, qui ajoute au pittoresque du personnage, ne se manifeste cependant pas immédiatement – contrairement à son penchant pour l'alcool et à son imagination débordante dans l'art de l'injure. En effet, dans les trois premières aventures où il est présent, le capitaine ne connaît aucun souci avec les animaux ; certes, ces aventures figurent parmi celles où les animaux sont le moins présents (cf. Figure 2) mais, par exemple, dans Le Crabe aux pinces d'Or, le capitaine se montre habile dans l'emploi du dromadaire comme monture.

Les choses se gâtent par la suite : à cheval, le capitaine se fait désarçonner (7 Boules, p. 2) ou n'arrive pas à tenir sa position (Coke, p. 26) ; il n'a guère plus de succès en voulant enjamber une vache sacrée qui l'emmène dans une course folle dans les rues de New

Dehli avant de le projeter à l'arrière d'un taxi (Tibet, pp. 7-8) ; Milou lui aboie dessus (Etoile, p. 42 ; Lune, p. 45) ; il se fait mordre le doigt et donner un coup de bec sur le nez par un perroquet (Bijoux, pp. 10 et 19) ; il est assailli par des souris (Objectif, p. 38), des moustiques (Affaire, pp. 29-31) et des chauves-souris (Vol 714, p. 39) ; il se fait renverser par le yéti «*Une bombe atomique!*» (Tibet, p. 57) ; il est injurié par des perroquets (Trésor pp. 28-29) ; des singes lui tirent dessus à la carabine (Trésor, p. 31) ou lui lancent une bouteille de whisky à la tête (Picaros, p. 30) ; il se fait piquer sur le nez par une «*guêpe*» (Bijoux, p. 24) ; il reçoit un violent coup de queue d'anaconda et se fait électrocuter par un gymnote (Picaros, p. 37) ; il manque de se faire arracher une main par un requin (Trésor, p. 32) et reçoit un poisson volant dans la figure (Coke, p. 52).

Mais c'est dans Le Temple du Soleil que la faune entière semble se déchaîner contre Haddock : il se fait

cracher à la figure par des lamas « *quand lama fâché, señor, lui toujours faire ainsi* » (pp. 2, 21 et 27) – à la fin de l’aventure, il rend d’ailleurs la pareille à un lama, qui « *[paye] pour tous les autres* » (p. 62) ; il se fait arracher la barbe par un lama (p. 21) ; alors qu’il est ligoté, un lézard lui court dans le dos (p. 24) ; un ours à la mine menaçante lui pose la patte sur l’épaule et le met en fuite (p. 35) ; il se fait piquer par des moustiques (pp. 35 et 37) ; des singes se moquent de lui (p. 36) ; il se fait renverser par un tapir (p. 36) ; pendant la nuit, des fourmis lui courent sur le visage et au matin un tamanoir le lèche pour manger les fourmis (p. 37) ; il s’assoit par mégarde sur un « alligator » qui le renverse d’un coup de queue (p. 38) et il est poursuivi dans l’eau par un autre « alligator » (p. 39). Dans cette aventure, son courroux envers les animaux n’a d’égal que son peu de goût pour la marche en montagne, ces deux sentiments étant réunis en une réplique savoureuse (p. 30) : « *Pays de sauvages, mille sabords !... Des montagnes, toujours des montagnes, et des tas de sales animaux ! ...* »

Malmené par les animaux, le capitaine Haddock les injurie abondamment. Avec pas moins de 33 injures différentes essayées, dont 18 en une seule page, la palme revient sans conteste au yéti. Il faut dire que celui-ci avait vidé la dernière bouteille de whisky du capitaine, « *la seule qui ait échappé au désastre* » (Tibet, p. 23). La découverte du flacon laissé vide dans la neige inspire d’ailleurs à Haddock le plus énigmatique de ses jurons : « *MRKRPXZKRMTFRZ !* » (p. 26). Le yéti se voit ainsi traité de « *boit-sans-soif* », de « *cromagnon* » (p. 26), d’« *épouvantail* » (p. 38), d’« *espèce de bulldozer à réaction* » (p. 60), etc. Haddock lui adresse l’un de ses plus longs jurons : « *espèce de loup-garou à la graisse de renoncule de mille tonnerres de Brest* » (p. 35). En seconde position, loin derrière avec sept injures pour leur compte, on trouve ex-æquo les lamas et les perroquets. Haddock trouve des formules imagées au sujet des lamas, rappelant certaines de leurs caractéristiques morphologiques ou comportementales : « *espèces d’imitations de chameaux* », « *bougres de jets d’eau ambulants* », (Temple, p. 21) et « *espèces de Mérinos mal peignés* » (Temple, p. 32). Lorsque Haddock traite le perroquet dénommé Coco de « *vieille perruche bavarde* » (Bijoux, p. 19), cela provoque un quiproquo fâcheux avec une femme au téléphone qui n’avait pas mérité pareille insulte, même si elle avait composé le numéro du château de Moulinsart en lieu et place de celui de la boucherie

Sanzot. Milou lui-même se fait injurier par le capitaine : « *maudite bête* », « *pirate* » (Etoile, p. 32), « *espèce de cornichon* » (Temple, p. 9) et « *ivrogne* » (Tibet, p. 21).

Est-ce son désamour envers les animaux qui conduit le capitaine Haddock à faire si souvent référence au monde animal dans ses invectives ? D’après l’intégrale publiée par Albert Algoud (2004), sur un total de 231 jurons recensés, 41 sont constitués du nom d’un animal ou sont fondés dessus. Un tel nombre et une telle proportion (18%) illustrent le solide bagage en zoologie du capitaine (Algoud, 2004, p. 12 ; Milinkovitch et al., 2004), qui n’hésite pas à faire référence à des animaux ou des groupes d’animaux méconnus du grand public, comme l’oryctérope, le phlébotome, le pyrophore ou les rhizopodes. Bien que rares, les invectives adressées à ses compagnons n’échappent pas à cette inspiration animalière. Ainsi, Tintin se fait traiter de « *tête de mule* » ou de « *têtu comme une mule* » (Lune, p. 36 ; Tibet, pp. 6 et 49 ; Picaros, p. 11), et de « *lépidoptère* » (Affaire, p. 48). Tournesol est un « *animal* » (Trésor, p. 52), un « *zèbre* » (7 Boules, p. 40) ou une « *vieille marmotte* » (Objectif, p. 49). Les Dupondt, quant à eux, s’en tirent avec des « *cloportes* », « *coléoptères* », « *sapajous* » et « *misérables vers de terre* » (Licorne, p. 29), « *brontosaures* », « *espèces de Mérinos* » et « *crème d’emplâtres à la graisse de hérisson* » (Lune, pp. 3, 13 et 20). Haddock va jusqu’à invoquer un produit animal peu engageant lorsqu’il traite ceux qui ont enlevé Tournesol de « *bougres de marchands de guano* » (Temple, p. 9).

Pour certains, le psychisme de Haddock est dominé par le mythe du bâtard, son illustre aïeul, François de Hadoque, étant supposé être le fils naturel de Louis XIV (Tisseron, 1985, 2009 ; Sertillanges, 1995). Parmi les nombreux arguments développés à l’appui de cette thèse, ces auteurs soulignent la présence au fronton du château de Moulinsart d’un blason représentant un dauphin (l’animal) coiffé d’une couronne (7 Boules, pp. 2 et 50) et interprété comme le signe tangible d’une filiation royale. Quoi qu’il en soit, si Tintin peut être vu comme « *l’enfant idéal* », Haddock est « *l’enfant réel* », complément charnel du héros, qui apporte aux aventures l’humanité ordinaire qui leur manquait avant son apparition (Tisseron, 2009). Par ses excès, son intempérance et ses vociférations, et jusque par son nom de famille, le capitaine Haddock rappelle sans détours l’animalité qui subsiste dans notre espèce.

## Le yéti

Comme signalé plus haut (cf. Tableau 4), le yéti n’est présent que dans une seule aventure, à savoir Tintin au Tibet. Cette aventure était la préférée d’Hergé, du fait de « *sa simplicité, son dépouillement* » et car il y souffle le « *chant de l’amitié* » (Bonfand et Marion, 2006, p. 126). Cette aventure est par ailleurs nimbée de mystère et fait la part belle à l’irrationnel et au paranormal : visions, rêves prémonitoires, lévitation, etc. Elle « *met en scène deux visions antagonistes du monde : l’une sensible, spirituelle et connotée comme sacrée (incarnée par Tintin), l’autre déductive, matérielle, et implicitement connotée comme profane (incarnée par Haddock)* » (Floch, 1997, p. 196). Il n’est alors pas étonnant qu’une

place si importante ait été accordée à cette créature de légende qu’est le yéti. C’est en effet comme animal imaginaire que le yéti est considéré dans le présent article (cf. Figure 3), bien qu’il ait fait l’objet de plusieurs ouvrages argumentant de son existence (par ex., Messner, 2000) ainsi que d’un article scientifique – publié un 1<sup>er</sup> avril – dans une revue de renom (Milinkovitch et al., 2004).

Il est remarquable que l’apparition du yéti soit distillée tout au long de l’aventure (Floch, 1997, p. 120), comme si Hergé avait cru nécessaire d’épaissir le halo qui entoure ce personnage. Le yéti n’intervient qu’à partir du

premier tiers de l'album, tout d'abord par son seul hurlement (pp. 22-23). Ensuite, Milou sent une présence et gronde (pp. 24-25), puis l'expédition aperçoit des traces de pieds (p. 25). En suivant ces traces, le capitaine Haddock découvre le forfait du yéti (la bouteille de whisky vide) ainsi que l'empreinte de sa silhouette dans la neige (p. 26). En pleine tempête de neige, Tintin a une première vision du yéti, tellement floue qu'il le confond avec le capitaine, qu'il appelle en vain (p. 31). Paradoxalement, c'est le plus sceptique de tous quant à l'existence du yéti, à savoir Haddock, qui le voit le premier, à la jumelle, et le reconnaît (pp. 36-37). La première apparition du yéti pour le lecteur se situe p. 42, c'est-à-dire quand on en est déjà aux deux tiers de l'aventure, mais il est recouvert d'une toile de tente qui s'était envolée (pp. 41-42) si bien que l'on n'en voit que le pied gauche et les orteils du pied droit. Après que les héros eurent guetté pendant trois jours au pied de la montagne du Museau du Yack, nous apercevons enfin le yéti (p. 55) mais seulement de loin, tout d'abord au travers des jumelles de Tintin puis à l'œil nu. Nous le voyons finalement de près en même temps que le capitaine Haddock (p. 56) et Tintin (p. 57).

D'une manière similaire, l'idée que le lecteur peut se faire du yéti et de son comportement évolue au cours de l'aventure (Bonfand et Marion, 2006, pp. 103-105). A un campement (p. 23), Tharkey et les sherpas décrivent le yéti comme une créature douée d'une force brutale, au tempérament sanguinaire : « *Lui assommer yacks avec son poing !... Lui très méchant ! Manger yeux et mains hommes par lui tués.* » Ils précisent que le yéti est attiré par l'alcool, ce qui laisse le capitaine incrédule. La crainte que le yéti inspire aux sherpas est telle qu'ils veulent rebrousser chemin dès lors qu'ils ont la conviction que le yéti a bu du whisky (pp. 24-25) et qu'ils s'enfuient quand ils découvrent ses empreintes dans la neige (p. 27). Ensuite, Tharkey (p. 34) et Tintin (p. 52) associent la présence du yéti à un danger. Dans la grotte où Tchang a gravé son nom, on découvre de nombreux ossements (un « *fameux garde-manger* » selon Milou) et l'on apprend ainsi que le yéti mange des animaux (pp. 34-35). Le capitaine Haddock donne une première description du yéti (p. 37) : « *une sorte d'énorme singe ... avec une tête comme un obus !* » La trace laissée dans un rocher percuté

par le yéti courant aveuglé par une toile de tente (p. 42) laisse imaginer un colosse indestructible. Lors du séjour au monastère, le Grand Précieux dit que « *le migou – yéti en tibétain – ne rend jamais sa proie !* » (p. 51). La représentation détaillée du yéti par Hergé, à partir de la page 57 (cf. plus haut), permet déjà de nuancer le jugement : certes, le yéti est très impressionnant par sa taille et la force qu'il dégage, mais il a l'air plus étonné qu'agressif et se révèle en définitive plutôt craintif (pp. 57 et 60). Il faut toutefois attendre le récit de Tchang (pp. 58-60) pour découvrir un être qui a déployé toute son énergie pour protéger un adolescent en danger de mort et qui s'y est attaché de façon quasi maternelle. Même le capitaine Haddock, qui « *désire avoir une petite explication avec [lui]* » (p. 37) et menace de le transformer « *en descente de lit* » (p. 60), est ému par le récit des faits et gestes du yéti (p. 60) et modère sur la toute fin (p. 62) ses injures envers lui (il ne le traite « *que* » de zouave).

Le yéti de Tintin au Tibet a inspiré de nombreux tintinophiles, qui ont retrouvé en lui, comme dans le gorille Ranko de L'île Noire, le mythe du monstre, différent, incompris et en définitive condamné à la solitude. Pour Apostolidès (2006, pp. 339-343), le yéti est un « *bâtard* » qui « *porte sur son être monstrueux toutes les images que [Tintin] portait sur Haddock lors de leur [première] rencontre.* » Pour Floch (1997, p. 81), tout au long de l'aventure, « *le premier rôle du yéti est de mettre à l'épreuve les héros* ». Plusieurs posent la question d'un éventuel comportement anthropophage du yéti (David, 1994, p. 240 ; Apostolidès, 2006, p. 342).

En faisant du yéti un personnage central de Tintin au Tibet, en lui confiant dans cette aventure un rôle de sauveur, et en imaginant dans l'aventure suivante un documentaire sur sa « *vie secrète* » (Bijoux, p. 48), Hergé reprend à son compte l'hypothèse de son existence, comme il l'a laissé entendre dans un entretien (Numa Sadoul, 2000, cité par Peeters 2004, p. 112). Plus encore, Hergé laisse entièrement ouverte la question de l'humanité du yéti, le dialogue final entre Tchang et Tintin, p. 62, étant exemplaire à cet égard : « *Tchang – (...) je me suis parfois demandé si ce n'était pas un être humain ... Tintin – Qui sait ? ...* »

### Les perroquets et quelques autres drôles d'oiseaux

L'importance du perroquet dans l'œuvre d'Hergé est soulignée par plusieurs tintinophiles (Sterckx, 2003 ; Meysonnet, 2007, p. 43), Laroche et Constant (2003) considérant qu'il est « *le second personnage du règne animal [dans les aventures de Tintin], après Milou bien sûr (...)* ». Sur le strict plan numérique, cette affirmation est inexacte puisque le cheval est représenté plus du double de fois que ne l'est le perroquet (cf. Tableau 3). Le cheval joue cependant un rôle relativement neutre, à l'exception des rares fois où il est se montre rétif à la volonté de Tintin ou du capitaine (cf. plus haut). Le perroquet, en revanche, est généralement présenté comme un animal au tempérament affirmé et, mis à part dans Les Cigares où il n'apparaît qu'incidemment (p. 13), il joue un rôle important, sinon de premier plan. Dans Tintin au Congo, c'est le deuxième animal autre que Milou que l'on

voit et c'est le premier à se battre avec le compagnon de Tintin. Dans L'Oreille Cassée, il détient la clef de l'énigme, à savoir l'identité du coupable, jamais représenté, du meurtre qui se situe à l'origine de l'histoire. Dans Le Trésor de Rackham le Rouge, les perroquets se sont transmis de génération en génération les injures du Chevalier de Hadoque et attestent ainsi de la présence passée de ce dernier sur l'île. Dans Les Bijoux de la Castafiore, le perroquet Coco mène la vie dure au capitaine Haddock. Ajoutons que dans les éditions de la série 1945-1975 (c.à.d. la série précédant celle que l'on trouve aujourd'hui en librairie), un perroquet était présent en quatrième de couverture des albums (plat verso) et surmontait le panneau indiquant la liste complète des œuvres d'Hergé.

La place des perroquets dans les aventures de Tintin est sujette à de multiples interprétations de la part des analystes. Notons tout d'abord que ces animaux sont montrés sous un jour peu aimable (Trésor), espiègle et souvent violent (Bijoux), voire belliqueux (Congo, Oreille). Dans L'Oreille Cassée et Le Trésor, les perroquets sont cantonnés à un rôle de mémoire « mécanique » (Stercks, 2003 ; David, 1994, p. 125). Dans les deux autres aventures, le perroquet apparaît comme un animal « castrateur » (Stercks, 2003). Ceci est particulièrement net dans Les Bijoux (Apostolidès, 2006, p. 366 ; Peeters, 2007), où le perroquet Coco est l'*alter ego* animal de Bianca Castafiore, femme castratrice aux yeux de tous les analystes. Ces deux personnages se retrouvent en tête-à-tête sur la couverture d'un magazine (p. 41) et ils fusionnent en une créature chimérique dans le cauchemar du capitaine (p. 14). Si Milou éprouve de façon constante une aversion pour les perroquets, Haddock se montre capable de plus de nuances : après avoir compris quel lien ont tissé les perroquets entre lui et son aïeul, il gratifie un de ces volatiles d'un cordial « salut vieux frère » (Trésor, p. 51) ; facétieux, il fait de Coco son instrument, voire son complice, pour interrompre le récita télévisé de la Castafiore (Bijoux, pp. 33-34).

D'autres oiseaux jouent un rôle important dans les aventures de Tintin. Pour Tisseron (1985, pp. 121-126), « [ils] sont alternativement les gardiens et les révéléurs d'un secret » : outre les perroquets évoqués plus haut (Oreille, Trésor), c'est par exemple un aigle qui révèle l'emplacement du fameux trésor (Licorne, p. 61 ; Trésor, p. 60). A ce titre, il faut évidemment mentionner la pie, dont les apparitions sont rares et discrètes. Dans

L'Ile Noire, en ayant volé une clef, elle fait perdre un temps précieux aux pompiers qui doivent éteindre l'incendie de la maison où Tintin est resté inanimé (pp. 19-20). Dans Les Bijoux, c'est une pie qui a commis le vol de l'émeraude, Tintin en ayant eu la révélation à la lecture d'un article de journal consacré à l'opéra de Rossini « *La gazza ladra* ». Le rôle majeur de la pie dans Les Bijoux est souligné par sa représentation à la toute première case et à la toute dernière de l'album. Aux yeux du capitaine Haddock, la pie est à ranger parmi les casse-pieds : ne surnomme-t-il pas la Castafiore la « *Castapie* » (Bijoux, p. 57) ? Au titre des enquiquineurs, signalons enfin les condors du Temple du soleil (pp. 27-30) et le hibou ou la chouette qui a élu domicile dans les combles du château de Moulinsart et qui, la nuit, terrorise Bianca Castafiore (Bijoux, pp. 15 et 54).

On ne peut évidemment pas achever cette section consacrée aux oiseaux sans traiter le cas du pélican : emblème de la Syldavie, « *le pélican noir est sans doute aussi rare que le merle blanc* » (Apostolidès, 2006, p. 164). Le sceptre représentant un pélican est le signe tangible du pouvoir royal (Syldavie, p. 21) : au moyen-âge, c'est d'un coup de sceptre que le roi Ottokar IV élimina un baron qui voulait prendre sa place sur le trône ; c'est ce sceptre que, depuis cet événement, le roi doit montrer au peuple le jour de la Saint-Wladimir, sous peine de devoir abdiquer. Avec le vol du sceptre, dans Tintin en Syldavie, Hergé fait un parallèle entre le sacrifice que le roi dépossédé du symbole de son pouvoir est prêt à consentir pour son peuple et la légende selon laquelle le pélican, rentrant bredouille au nid, ouvre ses entrailles pour nourrir sa progéniture (Apostolidès, 2006, p. 165).

### Les bandits, les singes et les requins

Au cours de ses aventures, que l'on peut comparer à un incessant combat pour le Bien, Tintin en découd avec des bandits de toute sorte. Parmi les signes indiquant l'appartenance de ceux-ci au camp des « méchants », on peut noter une tendance vers l'animalité, voire un aspect simiesque (Apostolidès, 2006, p. 91). De ce dernier point de vue, la ressemblance la plus convaincante est celle qui existe entre Rastapopoulos, le bandit le plus récurrent des aventures, avec un nasique (Vol 714, p. 42). En outre, les singes autres que le gorille Ranko sont bien présents dans les aventures (cf. Tableau 3) et ils tiennent souvent un rôle négatif : ils enlèvent Milou (Congo, p. 17) ; ils volent une carabine et tirent avec sur Haddock (Trésor, p. 31) ; les tziganes sont soupçonnés d'un vol commis avec l'aide d'un singe dressé (Bijoux, pp. 50 et 58) ; ...

Sur le plan symbolique, dans l'échelle du Mal,

au-dessus du singe se situe le requin, assimilé aux grands criminels (Apostolidès, 2006, p. 93). Numériquement, il vient juste après le perroquet dans la liste des animaux les plus représentés (cf. Tableau 3). Dans Le Trésor, pour explorer les fonds à la recherche de l'épave de la Licorne, dans une mer infestée de requins (p. 32), Tintin doit se déguiser en requin, à savoir employer le sous-marin en forme de requin du Professeur Tournesol (pp. 33-39). A deux reprises, Tintin n'hésite pas à affronter le requin, comme avec les bandits humains, il finit par avoir le dessus (Congo, pp. 7-8 ; Trésor, pp. 45-47). Lorsque Rastapopoulos décide de fuir les autorités, c'est au fond d'une mer peuplée de requins qu'il disparaît, c'est-à-dire au milieu des siens (Coke, p. 59). Compte tenu de cette symbolique et du métier du capitaine Haddock, il est étonnant de ne pas voir figurer « requin » dans son catalogue d'injures.

### Tournesol, les Dupondt, la Castafiore et quelques autres personnages

Le Professeur Tournesol est le troisième membre de la « fratrie » de Moulinsart. Bricoleur imaginatif (Trésor), physicien atomiste de renom (Objectif ; Lune ; Affaire), savant pacifiste (Affaire) et sensible à la beauté (Bijoux), il est surnommé « *Mammouth* » par ceux qui

veulent s'emparer de la fusée lunaire (Objectif), ce qui laisse entendre qu'il est un scientifique de poids. Il a des connaissances en zoologie (Picaros, p. 38), il effectue des travaux en biologie végétale et création variétale (Bijoux) ainsi qu'en biologie humaine (Picaros), mais son

éclectisme ne le pousse pas à investiguer le monde animal, sauf sans doute lors de la mise au point de son sous-marin (Trésor, p. 8).

Champions de la gaffe et du lapsus, les Dupondt n'ont cependant que rarement maille à partir avec les animaux : ils se font pincer par des crabes et essayent maladroitement d'intimider des singes (Trésor, pp. 25 et 30-31) ; ils reçoivent des fientes de goéland sur leur chapeau (Temple, p. 4). Nul besoin d'intervention extérieure pour qu'ils atteignent des sommets de ridicule, leur esprit borné suffit amplement.

Bianca Castafiore, quant à elle, est clairement apparentée au monde des oiseaux : affublée d'un nez démesurément long en forme de bec, elle est bavarde comme une pie et, comme le corbeau de la fable, prompte à chanter quand on la complimente ; on la surnomme « *le rossignol milanais* » et le perroquet est son emblème. Sur

la couverture du magazine qui annonce son mariage avec le capitaine Haddock (Bijoux, p. 27), le jeu de caractères employé fait qu'au premier coup d'œil on lit « *Le rossignol va épouser un vieux loup* » : on frémit à l'idée d'une telle union ...

Notons enfin, la présence de plusieurs personnages qui ont un nom d'animal ou dont le nom évoque un animal : le capitaine Haddock, bien sûr ; Mme Pinson, la concierge de l'immeuble où habite Tintin, au 26 rue du Labrador – ce nom de rue évoquant une race de chien ; les frères Loiseau (Licorne) ; l'ingénieur Wolff (Objectif ; Lune) ; le journaliste Jules Rouget (Trésor) ; Gibbons, nom donné à un gangster (Congo) ainsi qu'à un industriel américain (Lotus) ; le Professeur Bolero y Calamares (Etoile) ; l'élagueur Emile Vanneau (Bijoux) ; etc.

## Conclusion

Le monde animal occupe une place extrêmement importante dans les aventures de Tintin, vraisemblablement plus que dans la plupart des bandes dessinées qui leur sont contemporaines. Cette importance tient tout d'abord, évidemment, à l'omniprésence de Milou et à son statut de personnage à part entière, même si son rôle et son comportement évoluent au cours des aventures. En dehors de Milou, cette importance se manifeste de plusieurs façons : par les nombreuses apparitions d'animaux et leur grande diversité, dont seuls un inventaire aussi complet que possible et de simples statistiques permettent de prendre la juste mesure ; par le rôle de premier plan que des animaux jouent dans certaines aventures, comme le yéti du Tibet ou le perroquet des Bijoux ; par la fréquence avec laquelle Hergé a recours à une intervention animale pour provoquer un gag ou faire rebondir l'histoire ; par des traits de caractère humains prêtés aux animaux par l'auteur, à la manière d'un fabuliste ; enfin, par la forte charge symbolique de certains animaux, comme le pélican ou le requin.

Le monde de Tintin est fortement structuré autour d'une lutte, quasi quotidienne, entre le Bien et le Mal. Cette partition concerne les personnages humains comme les personnages animaux. Peu d'entre eux cependant se rangent sans ambiguïté dans l'un des deux camps. Dans le camp du Bien, Tintin, qui n'a de cesse d'œuvrer pour le triomphe de celui-ci, d'autres adolescents comme Tchang et Zorrino, et le pélican, symbole du pouvoir d'un roi juste et bon. Dans le camp du Mal, la plupart des bandits, dont Rastapopoulos, et des animaux comme les requins, les crocodiliens et les serpents. Les autres personnages relèvent d'un des deux camps mais avec des variations de comportement qui

peuvent modifier leur position. Par exemple, le capitaine Haddock et Milou sont foncièrement du côté du Bien mais leurs errements, bachiques pour le premier, de diverse nature pour le second, les font passer transitoirement dans le camp opposé. De façon plus radicale, le gorille Ranko et le yéti sont des créatures supposées maléfiques au début de l'aventure où ils interviennent chacun mais qui, à la fin, se révèlent vertueuses.

Les relations entre les hommes et les animaux évoluent au cours des aventures et prennent des tournures très diversifiées selon les personnages. Schématiquement, la tendance dans le temps est à la pacification des rapports, depuis les massacres du Congo jusqu'aux gestes bienveillants dans Les Picaros, tendance certes perturbée par les avatars de Haddock avec les lamas du Temple et le perroquet des Bijoux et son combat singulier avec le yéti du Tibet. Dans ce contexte, Tintin est à l'aise au sein de la nature et au milieu des animaux, auprès desquels, souvent, il rencontre le Bien qu'il ne trouve pas toujours chez les humains, imparfaits par nature, et *a fortiori* chez ses ennemis, malveillants par définition. D'autres personnages extrêmement importants, comme Haddock, Milou ou Bianca Castafiore, par leurs caractéristiques et leur comportement, réalisent une sorte de fusion improbable entre les humains et les animaux.

Nombreux, diversifiés, comprenant de fortes « personnalités », les animaux apportent un indéniable cachet aux aventures de Tintin. Leur présence est en définitive constitutive de la qualité et du charme de l'œuvre d'Hergé et du plaisir que l'on prend à la lecture et à la relecture de ses albums.

## Remerciements

L'auteur remercie Marie-Agnès Verrier pour ses avis et suggestions ainsi que Louis-Marie Bresson, Thomas Heams et Grégoire Leroy pour leur relecture critique d'un premier manuscrit.

## Références

- Algoud A. (2004) *Le Haddock illustré*. Edition revue et corrigée, Casterman, Bruxelles.
- Apostolidès J.M. (2006) *Les métamorphoses de Tintin*. 2<sup>ème</sup> édition, Flammarion, Paris.
- Bonfand A., Marion J.L. (2006) *Hergé, Tintin le Terrible ou l'alphabet des richesses*. Hachette Littératures, Paris.
- collectif (2001) *Je découvre les animaux avec Tintin*. Editions Moulinsart, Bruxelles.
- David M. (1994) *Une psychanalyse amusante : Tintin à la lumière de Lacan*. La Méridienne, Paris.
- Farr M. (2001) *Tintin, le rêve et la réalité*. Editions Moulinsart, Bruxelles.
- Floch J.M. (1997) *Une lecture de Tintin au Tibet*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Hergé (1982) *Préface aux Fables de La Fontaine illustrées par Benjamin Rabier*. Tallandier (réédition), Paris.
- Laroche R. de (2000) Quel remue-ménage dans la ménagerie ! In « Tintin, grand voyageur du siècle », *Géo* hors série, 120-123.
- Laroche R. de (2003) 1946-1976 : du massacre à l'écologie. In « Tintin au pays des savants », *Sciences et Vie* hors série, 106-107.
- Laroche R. de, Constant J. (2003) Se passionner pour la nature. In « Tintin au pays des savants », *Sciences et Vie* hors série, 108-116.
- Lehman S. (2003) L'héritage du merveilleux scientifique. In « Tintin au pays des savants », *Sciences et Vie* hors série, 22-26.
- Lippert G. (2005) *Tintin et les animaux*. Editions Moulinsart, Bruxelles.
- Meyssonnet B. (2007) *Le zoo de Tintin*. ISBN 2-9526816-3-5. <http://meyssonnet.unblog.fr/2007/12/21/44/> [consultée le 24 août 2010].
- Messner R. (2000) *Le yéti, du mythe à la réalité*. Glénat.
- Milinkovitch M.C., Caccone A., Amato G. (2004) Molecular phylogenetic analyses indicate extensive morphological convergence between the "yeti" and primates. *Mol. Phyl. Evol.* 31, 1-3.
- Pastoureau M. (2001) *Les Animaux célèbres*. Arléa, Paris.
- Peeters B. (2003) *Tintin, l'invention du mythe. L'archipel Tintin*, Les Impressions nouvelles, Bruxelles, pp. 13-29.
- Peeters B. (2004) *Le monde d'Hergé*. 3<sup>ème</sup> édition, Casteman, Bruxelles.
- Peeters B. (2007) *Lire Tintin : les bijoux ravis*. Les Impressions Nouvelles, Bruxelles.
- Peterson G., Mountfort P., Hollom P., Géroudet P. (1979) *Guide des oiseaux d'Europe*. 8<sup>ème</sup> édition française, Delachaux et Niestlé, Lausanne.
- Sertillanges T. (1995) *La vie quotidienne à Moulinsart*. Hachette, Paris.
- Stercks P. (2003) *Les lieux du mythe. L'archipel Tintin*, Les Impressions nouvelles, Bruxelles, pp. 103-113.
- Tisseron S. (1985) *Tintin chez le psychanalyste*. Aubier, Paris.
- Tisseron S. (2009) *Tintin et les secrets d'Hergé*. 2<sup>ème</sup> édition, Presses de la Cité, Paris.
- Valadié A. (1993) *Ma vie de chien*. Jean-Claude Lattès, Paris.
- Vandromme Pol (1994) *Le monde de Tintin*. 2<sup>ème</sup> édition, La table ronde, Paris.

# 1750-1950: LE CHEVAL DANS L'AGRICULTURE DE BRIE ET DU GATINAIS

Pierre-Olivier FANICA <sup>(1)</sup>

**Résumé:** Les progrès de l'agriculture au cours du XIXe siècle ont comme conséquence une augmentation des effectifs chevalins dans la région. Dans les grosses exploitations, les animaux sont de plus grands formats et dans les petites, les animaux restent plus petits.

Vu l'importance du marché, quelques tentatives eurent lieu pour implanter des haras. Elles furent sans succès parce que les agriculteurs ne voulaient pas s'encombrer d'un élevage d'animaux qu'ils pouvaient se procurer à bon compte sur le marché auprès du commerce spécialisé.

Quant au Gâtinais, les petites exploitations s'étaient spécialisées déjà au XVIIIe siècle dans le dressage des jeunes chevaux de trait. Ces animaux provenaient de l'Auxois, de Franche-Comté, du Nivernais, de Bretagne (en passant par le Perche). Ils étaient achetés sur les foires à l'âge de 18 mois, mis à la charrue et à l'attelage pour être revendus avec bénéfice à trois ans soit pour l'agriculture soit pour la traction.

Au début du XXe siècle, les approvisionnements changent. Les chevaux proviennent surtout du Perche et des Ardennes. Entre les deux guerres, la motorisation des transports est plus rapide dans les villes que dans les campagnes. Les tracteurs, bien qu'ayant fait une brève apparition après la Première Guerre mondiale, ne remplacent les chevaux qu'après la Seconde Guerre mondiale.

## Introduction

Les métiers liés à l'élevage équin sont connus grâce aux professionnels qui ont transmis à temps leur savoir et formé des jeunes. Si le cheval de trait a disparu des campagnes, le cheval de course a perduré et le cheval de loisir prend un nouveau départ; ce qui a préservé de la disparition les métiers associés à ces activités (maréchal-ferrant, bourrelier, sellier, etc.). Près d'un demi siècle après cette évolution irrémédiable, ces métiers ont disparu des campagnes. Les seuls attelages qui restent encore, sont le fait d'une poignée de passionnés, motivés par la nostalgie d'un passé révolu reliquat de la "culture équestre" (voir Roche, 2007), mais ils ne constituent en aucun cas une activité économique. De plus, on peut se demander si les pratiques perpétuées par ces passionnés sont identiques à celles qui ont été utilisées autrefois. En effet, les outils ont évolué et les animaux sont différents de ceux d'antan.

Quant à l'histoire des processus économiques liés à cette filière, elle est totalement oubliée. Et, en l'absence d'une connaissance précise du contexte économique d'autrefois, l'imagination remplace trop souvent la connaissance. Elle conduit à des erreurs qui sont d'autant plus graves qu'il n'existe aucun contradicteur pouvant rétablir les faits.

La conservation de quelques savoirs individuels épars hors de leurs contextes ne suffit pas pour préserver la connaissance de l'histoire de l'ensemble d'une filière,

surtout quand cette filière a joué un rôle très important dans l'économie du pays. En effet, nombreux sont ceux qui ont abordé le problème sans s'interroger sur l'origine de ces animaux, sans se demander si ces animaux étaient élevés sur place, s'ils provenaient de régions lointaines ni quelle était la nature des courants commerciaux.

L'étude des textes anciens disponibles relatifs à une région et à une période donnée permet de lever rapidement ces contradictions apparentes. Une telle étude devrait être la première démarche à exécuter quand on s'intéresse à l'histoire d'une activité ou d'une spéculation. Elle est d'autant plus importante qu'elle permet de poser les bonnes questions et permet de relier des renseignements épars, même fragmentaires, sur une activité, qui, pendant longtemps joua un rôle prépondérant dans l'économie de la région et du pays. Une fois cette analyse initiale faite, les savoirs collectés dans des enquêtes, bien que provenant de périodes récentes, trouvent tout naturellement leur place...

Les rares publications récentes ne considèrent pas la nécessité d'une approche pluridisciplinaire du sujet. L'histoire est d'abord celle des hommes. L'histoire des animaux, de leur évolution, de leur élevage, des techniques, des rapports commerciaux entre les différentes régions de France, etc., reste à écrire. Elle n'est pas moins importante et passionnante.

## Analyses des données disponibles

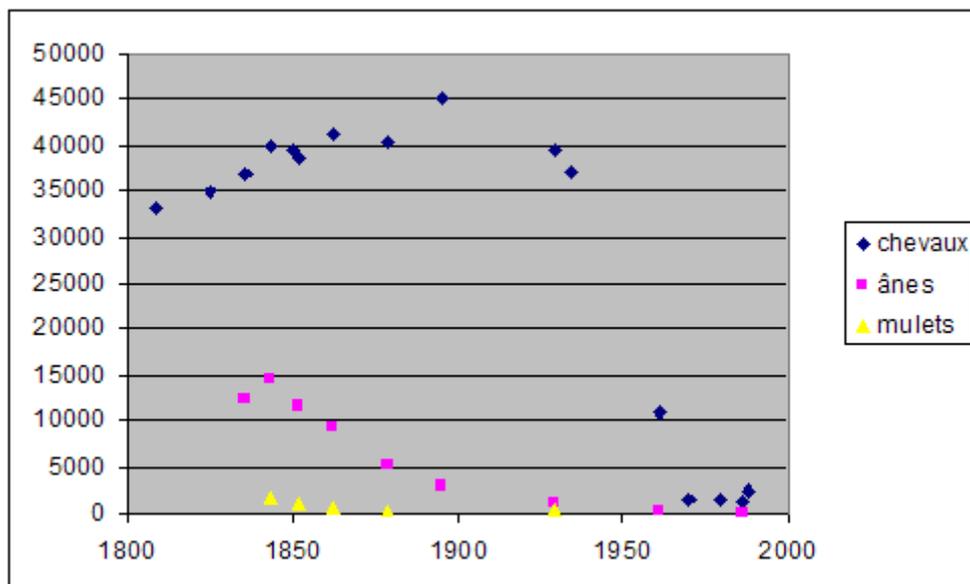
### Les effectifs

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les effectifs équins croissent lentement en Seine-et-Marne et

diminuent après 1920. Bailly (1937) explique cette diminution par le remplacement, dans les villes, de la cavalerie par les véhicules à moteur à explosion. En agriculture, l'évolution n'est pas perturbée par l'arrivée du tracteur: la cavalerie agricole reste stable voire augmente.

---

20) 15 rue Armand Charnay 77780 Bourron-Marlotte. – Courriel: olivier.fanica@wanadoo.fr



Chevaux, ânes et mulets en Seine-et-Marne

### Les ânes, animaux par excellence de la petite exploitation

Quant aux ânes, leur nombre diminue à partir de la Monarchie de Juillet. Ces animaux sont remplacés progressivement par des chevaux. En 1843, la Seine-et-Marne est le 4<sup>e</sup> département français pour le nombre d'ânes et d'ânesses... Elle arrive seulement au 46<sup>e</sup> rang en ce qui concerne les mules et les mulets en 1843 (Anonyme, 1845)! C'est l'animal des petits cultivateurs et surtout des vigneron :

"L'âne est un animal fort commun dans toutes les provinces; il n'est pas d'un grand prix; il coûte peu à nourrir, & il est peu sujet aux maladies; mais ses pieds ayant peu de surface, il a peine à se tirer des terres molles; sa marche est lente; & pour tirer, il n'a guère que le quart de la force d'un cheval. Ainsi on ne peut en faire usage que dans les terres sableuses & légères.

Les mulets & mules, proportion gardée entre les tailles, sont aussi forts que les chevaux: ils ont de l'allure; ils se nourrissent à peu de frais, & sont peu sujet aux maladies; mais comme leurs pieds sont étroits, ils enfoncent dans les terres grasses et boueuses. On emploie plutôt les mules que les mulets, parce qu'elles sont plus vigoureuses que les mulets hongres: on est obligé de faire cette opération aux mulets, sans quoi on auroit peine à les dompter; mais aussi elle les rend moins forts que les mules." Duhamel du Monceau, 1779

L'entretien d'un âne était beaucoup moins coûteux que celui du cheval (700 fr.):

"Les ânes coûtent de 100 à 140 francs; leur nourriture est d'environ 100 francs par an, et leur entretien, dont on s'occupe peu, n'est pas évalué à plus de 20 francs" (Anonyme, 1867)

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Rayer explique la régression de l'âne en Seine-et-Marne:

"L'âne, sobre et rustique, avait sa place autrefois dans les pays vignobles où le sol était très divisé et d'un accès difficile, mais la disparition des vignes a été la cause de sa décroissance. En 1836 nous avions 12,304 ânes; c'est à peine si on en compte 3,000 aujourd'hui. Le cheval devient nécessaire pour cultiver ces anciens vignobles dont le sol est tenace ou rocailleux. Ce travail demande une somme d'efforts que l'âne serait impuissant à produire, et ce petit animal est appelé à disparaître à peu près complètement." A. Rayer, 1895

En effet, le vignoble est sillonné de petits chemins par lesquels les chevaux ne peuvent pas passer. Beaucoup des transports pondéreux (fumiers, échaldas, etc.) se faisaient à bât et seul un âne ainsi chargé pouvait y passer. Sans doute existe-t-il une relation entre le développement de la plantation en lignes régulières des vignes, le développement des charrues vigneronne et le fait que les vigneron se procurent des chevaux pour remplacer les ânes.

### Une région où l'on utilise les chevaux mais où l'on fait peu d'élevage

La Brie et le Gâtinais sont situés dans la zone d'utilisation traditionnelle du cheval comme animal de trait en agriculture. Au sud de l'Île-de-France, la limite est la forêt d'Orléans. Dans les confins du Gâtinais et de la Puisaye, région bocagère de transition éloignée des axes de communication, on relève la présence d'un élevage bovin et équin local dont témoigne Rougier de la Bergerie

en 1807 (21):

"On emploie les boeufs et les jumens au labourage. [...] On fait travailler toute l'année les jumens à la charrue. On en attèle [sic] ordinairement trois avec le cheval-étalon,

21) Voir Rocher, 1990 et Rocher, 1991.

qui, comme elles, est doux, docile, va aux champs et retourne aux toits sans s'écarter.

Les juments, chaque année, font des poulains robustes et d'une certaine beauté: ils ne sont propres qu'au trait. A compter du mois de mai, juments, chevaux, poulains, pouliches, tous ensembles passent les nuits dans les pâturages et ne rentrent sous les toits qu'à la Saint-Martin [11 novembre]. [...] Les chevaux du bocage sont recherchés pour le trait; ils sont surtout très propres au service de l'artillerie.

Quoique les juments soient assujetties au travail continu des charrues, et même aux charrois des moissons, elles n'en sont pas moins fécondes. Il est bien rare qu'elles manquent chaque année de produire un poulain, et ce travail n'a de risques que de la part des métayers cupides qui trompent leurs maîtres en faisant des voyages lointains et pénibles."

A ce témoignage s'ajoute celui de M. Bouland (1811) pour le canton de Châtillon-Coligny (1). Dans ce canton bocager, on utilise les bœufs et les chevaux:

"Le labourage s'y fait avec des boeufs. On en atèle quatre ou six par charrue, devant lesquels on met quelquefois une jument qui leur sert de guide. Ces boeufs ne sont point aiguillonnés comme dans certains pays; ils ne sont conduits que par le fouet. Ils ne sont pas non plus attachés au joug par les cornes, ils tirent du poitrail et des

épaules, comme les chevaux. Leurs colliers consistent en un brin de bois de trois à quatre centimètre de diamètre, plié au feu, de la largeur et longueur du col du boeuf. On fait passer ce collier qu'on appelle "archet", à travers le joug qui porte sur le col de l'animal et auquel il est arrêté par deux petites chevilles. Ce joug, grossièrement travaillé, est percé pour recevoir une maille à la chaîne de la charrue dans laquelle on met aussi une cheville pour la fixer au joug. Les bœufs, ainsi attelés, ont la tête libre, marchent beaucoup plus vite que lorsqu'ils sont attachés par la tête, et font plus d'ouvrage.

On emploie également des chevaux pour labourer, et on en met ordinairement trois ou quatre par charrue."

Dans cette même région bocagère, Royer (1839) décrit l'élevage:

"Ainsi, dans le bocage du département de l'Yonne et de l'est du Loiret, l'unique produit du sol étant presque les bestiaux élevés, chevaux, bêtes à cornes et à laines (2), etc., etc, le fermier doit cultiver de l'avoine, mais il n'a pas le droit d'en vendre: ses élèves de chevaux doivent tout consommer. Il ne cultive en blé qu'un dixième de sa ferme, ce qui excède peu les besoins de sa famille; et par ce système extraordinaire, dans un pays sans bâtiments, sans chemins, sans population, et presque sans culture, il est étonnant de penser que l'hectare de terre peut donner jusqu'à 30 et 40 francs..."

## Des façons culturelles aux transports

En 1809, les statistiques (ADSM M9252) donnent pour la Seine-et-Marne:

Chevaux de trait		Carrossiers		Chevaux de selle	
mâles et hongres	juments	mâles et hongres	et juments	mâles et hongres	et juments
25871	4657	706	52	1721	294
78%	14	2%	0,10%	5%	0,90%

**Tableau 1. – Répartition des chevaux selon le type et suivant le sexe en 1809 (ADSM M9252)**

Les effectifs en chevaux de selle et en carrossiers étaient réduits en comparaison des chevaux de trait, les plus utilisés, les plus demandés par les utilisateurs. Parmi ces animaux l'armée devait choisir pour les remontes; d'où les tentatives des Haras d'influencer l'élevage tout en ne tenant pas compte du marché (3).

La plupart des chevaux étaient utilisés par l'agriculture. Une évaluation de 1810

donne la répartition suivante:

83 % des chevaux sont utilisés pour l'agriculture  
14% par le commerce  
3% sont des chevaux de voitures (ADSM M9185)

22) Voir Leloup, 1976.

23) Malgré les risques de douve du foie dans les contrées aux sols humides...

24) L'armée française avait fixé la hauteur au garrot des chevaux en fonction des usages auxquels ils étaient destinés (Lefour, 1878):

Réserve, carabiniers et cuirassiers	1,54 à 1,66
Ligne, dragons et lanciers	1,51 à 1,54
Cavalerie légère, chasseurs et hussards	1,47 à 1,51
Artillerie et train	1,48 à 1,54
Mulets	1,43 à 1,54

Cet auteur donne le poids des animaux suivant la hauteur au garrot:

Cheval de	1,60 à 1,66	moyenne	560 kg	Extrêmes de	458 à 667 kg
	1,54 à 1,60		540		406 à 615
	1,50 à 1,54		445		187 à 580
	1,47 à 1,50		380		" "

A côté des chevaux de trait, plus lourds, les grosses exploitations avaient un cheval de rechange, le **cheval à deux fins**:

"Les chevaux attelés au cabriolet ou à la tapissière sont, ce que l'on appelle, "à deux fins", c'est-à-dire font les courses au marché ou à la gare, aussi bien que les travaux des champs. Cette catégorie est excellente et rend d'utiles services aux cultivateurs, mais elle ne se rencontre pas toujours telle qu'on la souhaiterait, les percherons de trait étant un peu lourds." H. de Bellejame (1913)

Dans les inventaires après décès il y a moyen de faire la distinction entre les animaux. Exemple: J.-M. Moriceau (2007) a publié un inventaire datant du milieu du XVIIIe siècle d'une grosse exploitation de Juilly, dans la plaine de France au nord de la Seine-et-Marne. Il mentionne six attelages de trois chevaux (trois chevaux étaient nécessaires pour tirer la charrue, probablement une charrue à avant-train tourne-oreille, dite charrue de France; estimation moyenne des chevaux de trait noirs 283 livres, les plus chers (de 3 à 5 ans): 440 livres et les moins chers (il s'agissait de deux chevaux de huit ans et un cheval borgne hors d'âge de 116 livres en moyenne), un cheval noir (prisé 250 livres) et trois bidets (prisés en moyenne 140 livres). Le cheval ne faisant pas partie des attelages était le cheval à tout faire, il était probablement utilisé comme remplaçant lorsqu'un animal était estropié. Les bidets, provenant ordinairement de Normandie, servaient de chevaux de selle ou tiraient les carrioles. Notons qu'il n'est pas mentionné de cheval utilisé pour le service de la cour. Le fait que les chevaux soient noirs ne correspond pas à une appartenance raciale particulière

mais plutôt à un goût particulier du fermier pour les beaux animaux, et probablement de sa richesse: la couleur *noir fort vif* était la plus appréciée pour sa beauté, si l'on en croit la *Nouvelle Maison rustique* de 1755.

De même, les transports sur l'exploitation et les livraisons à faible distance de la ferme étaient faits par le charretier:

"Le blé est acheté soit par des minotiers, soit par des marchands grainetiers. Jamais les courtiers ne viennent dans les fermes. Les agriculteurs vendent toute leur récolte "au marché". Ils y apportent dans un petit sac en toile un échantillon qu'ils assortissent de leur mieux. Ils le montrent aux acquéreurs, et c'est ainsi que le prix est discuté. L'acheteur conserve l'échantillon qui lui servira de contrôle à la réception. Généralement, la livraison a lieu dans la semaine, par voitures de trente sacs; le paiement est effectué huit jours après, c'est-à-dire le samedi suivant, au café. Le prix est à peu près celui du cours de Paris. Nous rappelons encore que les ventes s'entendent toujours par sacs de 120 kilos. [...]"

Le charretier qui livre reçoit de l'acheteur 1 fr. par voiture." H. de Bellejame, 1913

Les charrettes étaient chargées de près de quatre tonnes de grain. Les charretiers recevaient une prime de 1 fr. de la part de l'acheteur. Cet usage est confirmé par Jacques Petit (1916).

Quant au transport des pailles vers la capitale, les distances à parcourir étaient beaucoup plus grandes. Il était réalisé par des marchands spécialisés, les *pailleux*, dont les fraudes étaient bien connues (1)...

## Taille des animaux

Avant la Seconde Guerre mondiale, la taille moyenne des animaux était plus grande.

		Chevaux de trait		Carrossiers		Chevaux de selle	
				gros	légers	fins	communs
Taille la plus ordinaire {	des chevaux faits	1,53	1,65	1,58	1,52	1,46	1,35
	des juments	1,47	1,6	1,56	1,5	1,42	1,32

Tableau 2. – Taille au garrot des animaux en 1809, d'après les statistiques (ADSM M9252):

## Âge et beautés des animaux utilisés en agriculture

Les agriculteurs se souciaient peu des beautés de leurs animaux, étant particulièrement intéressés par leurs aptitudes au travail.

Si l'on en croit Sarcey de Sutières (1770), les chevaux de Brie et du Gâtinais fatiguaient sous les durs travaux des labours faits pas toujours à propos:

"Tous les Fermiers du Gâtinois, d'une partie de la Petite Brie & d'autres Provinces qui ne labourent point leurs terres l'hiver, ont beaucoup de peine avec une charrue de labourer un arpent de terre; encore est-il très-souvent mal labouré, & les chevaux de ces Fermiers sont très-fatigués."

Le vétérinaire J.-F. Grogner (1834) fait un tableau sombre de l'élevage du cheval en France dans la première moitié du XIXe siècle. Il montre l'ampleur des progrès à réaliser tant du point de vue de leur conformation que de leur alimentation. Les agriculteurs étaient peu regardants sur les tares éventuelles, dans la

mesure où elles n'étaient pas rédhibitoires et que les animaux pouvaient travailler.

"Quant à la généralité des chevaux nourris en France, ils sont petits et faibles, incapables de résister à la fatigue, aux intempéries, à l'abstinence; leur vie moyenne est de 8 à 10 ans; il n'en est pas qui s'éloignent davantage de l'énergie de l'espèce, il n'en est point de plus chétifs en Europe."

Le plus souvent, les petits cultivateurs n'avaient pas les finances pour acheter des animaux en pleine force. Ils se contentaient d'animaux défectueux ou hors d'âge:

"Quelques cultivateurs peu fortunés achètent de vieux chevaux, curure des écuries de poste, diligence, etc.; qu'on se procure presque pour rien; mais le cultivateur aisé trouve rarement du profit à cette économie, parce que ces animaux, consommant plus et travaillant moins que les autres, coûtent, en définitive beaucoup plus cher." C.-E.

25) Voir Jacque, 1854.

Royer (1839)

Jacques de Maissin avoue aussi en 1927:

"On ne se soucie même pas de n'acheter que des chevaux parfaits. Ceux que l'on se procure sont déjà quelquefois légèrement tarés, la capital immobilisé est ainsi moins grand, et l'on a moins à regretter les accidents qui peuvent survenir à ces jeunes chevaux par la faute du charretier."

Les chevaux étaient utilisés le plus souvent jusqu'au moment où ils n'étaient plus rentables, soit jusque vers dix-sept/dix-huit ans. En l'absence d'un marché pour les animaux de réforme, la valeur des chevaux augmentait jusqu'à l'âge adulte et baissait ensuite régulièrement:

"Un cheval de labour peut travailler douze ans, terme moyen; mais au bout de ce temps, il n'a presque plus de valeur; ainsi le propriétaire perd, chaque année, un douzième du prix d'achat. Le choix entre ces animaux n'est pas libre; il est déterminé par la nature de la propriété qu'on a à cultiver: les chevaux sont préférables dans les pays de grande culture, surtout lorsque les terres sont fortes; le service des boeufs présente de l'avantage partout où les propriétés sont divisées, où les labours sont faciles, et où l'on possède des prairies naturelles pour les y faire

pacager." comte Chaptal (1819)

Les vieux chevaux avaient encore une utilité:

"Quand ils sont vieux, ils pompent l'eau, amènent à la bergerie la nourriture et la litière nécessaires et servent, en un mot, à tous les menus ouvrages d'intérieur; ils encadrent aussi à la herse les poulains, pour les habituer. Ils sont vendus à la boucherie, quand ils ne peuvent plus gagner leur nourriture, de 250 fr. à 400 fr., suivant leur état d'embonpoint." H. de Bellejame (1913)

Bailly (1937) précise:

"Les "attelées" sont de trois chevaux, dans les grosses et moyennes fermes, et seulement de deux chevaux dans les petites exploitations. En général, on compte qu'il faut une attelée de chevaux pour cultiver 25 hectares de terre. Dans les cultures betteravières, il faut trois chevaux pour 20 hectares – à moins que l'on dispose, par ailleurs, de boeufs de travail ou de tracteurs."

Dans les grandes exploitations, les animaux réformés étaient vendus à de petits cultivateurs chez qui ils terminaient leur carrière. Pour cette raison, dans les inventaires après décès, on retrouve souvent des animaux hors d'âge ou aveugles qui achevaient leur carrière.

### Des hongres plutôt que des juments

	mâles et hongres	juments	poulains
Coulommiers	4925	1011	247
Fontainebleau	5777	353	228
Meaux	10591	908	124
Melun	6150	837	159
Provins	6253	1655	264
<b>Total</b>	<b>33696</b>	<b>4764</b>	<b>1022</b>

**Tableau 3. – Effectifs équins en Seine-et-Marne, 1850, ADSM M9257**

La disproportion entre les effectifs de mâles et juments est liée au fait que les femelles étaient conservées pour la multiplication dans les régions d'éleve.

Les hongres sont plus calmes, se laissent plus aisément mener que les étalons mais sont peut-être moins puissants. Les agriculteurs ont peur des étalons qu'ils considèrent comme des bêtes fauves. En 1831, le vétérinaire melunais LeBel explique dans une conférence faite aux membres de la *Société d'agriculture de Melun*:

"La présence d'un cheval qui fasse le métier d'étalon est ordinairement un tel sujet de crainte que peu de cultivateurs veulent avoir un étalon à eux. Il semble, à les entendre, que ce soit un cheval d'une nature particulière, qu'il n'est pas possible de faire travailler & dont il faut prendre des soin extraordinaires, cet animal par suite de ses accouplements fréquents, devient à leurs yeux moins maniable & son voisinage des autres chevaux, des hommes mêmes doit entraîner des accidents."

Jacques Petit (1916) dit:

"Dans certaines fermes, on rencontre des chevaux entiers. Ces derniers sont beaucoup plus vigoureux; quand ils deviennent méchants et trop difficiles à conduire, on les castré."

Si environ 10 à 15% de la cavalerie de Seine-et-Marne était constituée de juments, ces femelles étaient peu utilisées pour la reproduction de l'espèce. Le tableau 2 montre que 4760 juments ne donnaient que 1000

poulains par an qui étaient élevés et dressés sur place. La situation semble s'inverser au début du XXe siècle:

"Presque tous les chevaux mis en service sont entiers, c'est-à-dire non castrés, bien que les sujets hongres soient plus trapus et d'une conduite plus facile. Nous devons attribuer la préférence donnée aux entiers à ce que:

1° Les sujets sont achetés à 3 ans et demi ou 4 ans, et qu'à cet âge, les chevaux non castrés ne peuvent l'être que difficilement.

2° La coutume était autrefois de revendre les équidés entiers à 5 ou 6 ans, et de les employer comme tels jusque là. Cette coutume s'est conservée.

3° Le cheval non castré est plus vigoureux, plus vif et s'use moins à travailler." J. de Maissin (1927)

Sans doute les agriculteurs s'adaptèrent-ils aussi à l'offre des maquignons. Bailly (1937) précise:

"Dans le nord du département (arrondissement de Meaux), on utilise de préférence les chevaux entiers. Il en est de même dans la région qui avoisine le département de l'Yonne. Par contre, dans les arrondissements de Coulommiers et de Melun, on trouve peu de chevaux entiers et l'effectif se compose surtout de chevaux hongres et aussi de juments."

Sanson (1867) indique que les juments de Normandie étaient vendues le plus souvent vers l'âge de 4 ans après avoir fait un poulain. Nous n'avons retrouvé aucune indication de ce type relativement aux autres provenances de chevaux de trait.

## Le remplacement des animaux

En 1809, le préfet de Seine-et-Marne estime que, pour assurer le renouvellement des effectifs équin, le département doit importer les huit dixièmes de ses besoins.

"On fait dans le département très peu d'élèves de chevaux et les huit dixièmes des remplacements s'opèrent par des achats. Encore faut-il remarquer que dans les pays de grande culture la plupart des poulains qu'on élève proviennent d'accouplements clandestins que les cultivateurs n'ont pu empêcher, parce qu'en général ils trouvent plus d'avantage à acheter des chevaux tout faits. Aussi les poulains élevés dans le département appartiennent-ils en général à de petits cultivateurs, et on les trouve de préférence dans les communes dont les terres plus légères sont susceptibles d'être labourées par des chevaux moins vigoureux." (ADSM M9185)

A la fin du XIXe siècle, même si les effectifs ont changé, on peut considérer l'estimation de Rayer (1895) comme valable: Il estime en effet que la Seine-et-Marne a besoin d'importer annuellement 6000 chevaux. En respectant la proportion estimée en 1809, cela correspondrait environ à un besoin annuel de 7500 chevaux. L'élevage seine-et-marnais aurait fourni seulement 1500 animaux.

Si le bœuf de réforme trouvait facilement une utilisation en boucherie, il n'en est pas de même des chevaux, malgré les efforts louables de vétérinaires philanthropes à partir de la seconde moitié du XIXe siècle: la plupart finissait à l'équarrissage. Pour cette raison, les chevaux étaient réformés le plus tard possible à l'âge de 17 ou 18 ans. Ils pouvaient être vendus, fin plus noble pour cet animal méritant, aux petits cultivateurs du voisinage, chez qui ils terminaient leur carrière (1).

Signalons une publicité dans le journal

hebdomadaire *Le Gâtinais*, de janvier 1907 des établissements A. Gitton, 33 rue du Château, Montargis. Ce commerçant rachetait chevaux, ânes et chèvres pour la boucherie. Il possédait une voiture spéciale pour le transport des chevaux blessés. Il revendait du saucisson, de la graisse et de l'huile de cheval.

Depuis le XVIIe siècle, à Paris, la viande (crue ou cuite) des animaux morts servait à l'alimentation des porcs. En 1856, à Montévrain (Seine-et-Marne), M. Cère alimentait les porcs de sa porcherie "industrielle" avec de la viande d'équarrissage (Fanica, 2005).

Jacques Petit (1916)

"Vers l'âge de trois ou quatre ans, les jeunes chevaux arrivent à la ferme, où ils sont habitués petit à petit aux durs travaux. C'est surtout durant cette période que le cultivateur doit apporter la plus grande attention, afin de ne pas confier ses animaux à un homme qui ne saurait pas très bien les conduire ou qui les négligerait, ils prendraient alors de mauvaises habitudes et souvent deviendraient tarés.

Les chevaux sont gardés le plus longtemps possible à la ferme, bien que souvent ils puissent être revendus, à un prix très rémunérateur, vers 5 ans. Les cultivateurs préfèrent les conserver, lorsque ce sont de bons chevaux; quelquefois, ils y ont obligés, à cause des tares survenues qui en empêchent la vente.

Lorsque les chevaux commencent à prendre de l'âge et qu'ils ne peuvent plus exécuter de forts travaux, ils sont employés au service intérieur de la ferme: ils sortent le fumier des écuries, amènent les aliments dans les étables, pompent l'eau, ou exécutent les travaux des champs ne demandant qu'un faible effort: les hersages ou les roulages, par exemple.

On ne s'en débarrasse que lorsqu'ils ne sont plus aptes à gagner leur nourriture; alors on les livre à la boucherie. Ils sont vendus 300 à 500 francs."

## Nombre de chevaux par exploitation

### Utilisation des chevaux

Chabouillé-Dupetimont (1826), qui cultiva en Gâtinais à la limite de la forêt d'Orléans donne ce conseil pour atteler une charrue (27):

"Il faut, lorsque l'on veut monter une bonne charrue de chevaux, en choisir trois de différentes tailles, ayant la même vivacité et le même pas. Le limonier doit avoir 5 pieds 1 à 2 pouces, le chevillé 4 pieds 10 à 12 pouces, et celui de devant 4 pieds 9 à 10 pouces; le limonier, comme étant le plus fort, doit porter la chaîne de thuyne, le chevillé doit être sous la main, et celui de devant hors la main. Cet ordre est essentiel; car, dans une charrue mal appareillée, il arrive toujours que les chevaux les plus ardents périssent par l'ouvrage, auquel ils se livrent avec trop de courage, et que toute la fatigue roule sur eux, si on n'a pas le soin de tenir leurs traits un peu plus longs que ceux qui sont plus tempérés. Il est donc très important non seulement de les

appareiller, mais encore de les faire conduire par un charretier intelligent, qui sache leur régler le tirage d'aplomb, afin que le collier ne varie point sur les épaules; ce qui les blesserait et finirait par déterminer une tumeur au poitrail, qui pourrait se jeter sur les épaules et les rendre froides, ou sur le garrot; ce qui pourrait les exposer à être dégarrottés et les empêcherait de pouvoir porter le collier, si on ne prévenait tous ces accidents promptement par des sétons, pour forcer les matières de s'écouler, et par un long repos à l'écurie."

H. de Bellejame (1913)

"En général, ils sont attelés en cheville ou en flèche et les premiers, comme limoniers; néanmoins, ceci n'a rien d'absolu."

26) Tel était le cas à la ferme de Villemareuil, près de Meaux (Vuignier, 1939).

27) Il s'agit de la lourde charrue à avant-train utilisée en Sologne et en Gâtinais.

## Entretenir et valoriser un attelage

Pour entretenir des animaux sur l'exploitation, il faut avoir les ressources nécessaires en fourrages, en pailles et en avoine. Pour cette raison, les petits cultivateurs pouvaient sous certaines conditions en entretenir.

Au début du XIXe siècle, on considérait qu'une "ferme d'une charrue", tirée par deux chevaux, avait une surface de trente à cinquante hectares, selon les sols. Selon les sols elles étaient tirées par deux ou trois chevaux. De Perthuis (1) considérait qu'une ferme de grande culture devait contenir au moins deux charrues. Ce sont les lourdes charrues à avant-train, charrues de Brie ou charrues tourne-oreille.

A la fin du XIXe siècle, en devenant plus légères et mieux faites, les charrues nécessitent de moins en moins d'énergie de traction et les auteurs estiment qu'il faut un cheval pour quinze hectares. Gustave Heuzé indique aussi qu'une charrue et trois chevaux sont nécessaires pour 40 hectares:

"mais les cultivateurs qui ont remplacé la charrue avec avant-train par l'araire ou par la charrue à roue plus légère ou mieux confectionnée, n'attellent jamais plus de deux chevaux à chaque instrument. Il suit de là que sur la même superficie, 40 ha, ils n'emploient que deux animaux, soit un cheval par 20 hectares." G. Heuzé (1862)

En 1927, en Gâtinais, "l'exploitant compte généralement qu'il lui faut une attelée de trois chevaux pour 40 hectares de culture. Cette proportion varie, il est vrai, avec la nature des terres, et la situation de la ferme par rapport à ses champs; mais ce nombre paraît un peu court, puisque dans le Nord on

## Stratégie pour acheter un cheval

Faut-il acheter un "laiton", un jeune animal simplement habitué au contact de l'homme qui est accoutumé au contact de l'homme, qui a déjà porté le mors et collier pour le dresser ou bien acheter un jeune animal adulte dont le dressage est presque achevé? Tel est le dilemme devant lequel est placé tout agriculteur. Bien sûr, le prix des animaux n'est pas le même.

En fait, la première stratégie est possible quand le fermier a à sa disposition un bon charretier, ou bien, petit agriculteur, il s'est fait une spécialité de cette activité de dressage. En fait les gros fermiers ne s'embarrassent pas de poulains. Ils préfèrent les jeunes animaux adultes dressés, sachant que pendant quelques années, encore, le prix de l'animal augmente. H. de Bellejame (1913) dit:

"[Les chevaux] sont achetés à des marchands de la contrée, quelquefois à 18 mois ou à deux ans; mais, le plus souvent, à trois ou quatre ans.

Les premiers ne peuvent fournir un travail soutenu; leur tâche doit être modérée et graduée; en un mot, ils doivent être dressés. Les agriculteurs courraient donc des risques; aussi, la chose n'est guère à conseiller pour notre

compte un cheval pour 10 hectares (2)." Jacques de Maisin (1927)

On trouve souvent la description des effectifs des animaux dans les exploitations agricoles par les comptes-rendus des commissions chargées de distribuer les médailles des comices agricoles. Ainsi, dans la ferme de Preuilly, commune d'Egigny, canton de Donnemarie, d'une surface de 245 hectares, tous les travaux se font à l'aide de chevaux.

En faisant le tour de la cour, on voit une grande écurie, bien aérée, contenant 15 chevaux, tous en bon état et bien choisis pour faire de bons travailleurs." (Anonyme, 1869)

Soit 16 hectares par cheval.

Ainsi, dans une ferme de 123 hectares des environs de Pithiviers, Paul Limet (1907) calcule:

"Il nous est nécessaire, pour assurer nos travaux de culture, d'entretenir environ douze chevaux; dont trois seront hors d'âge, deux de cinq ans, deux de quatre ans, deux de trois ans, deux de dix-huit mois, et enfin un poney pour les besoins de la ferme.

Chaque année, nous achèterons aux différents marchés deux poulains de dix-huit mois, bien conformés, forts et robustes, destinés à remplacer les chevaux ayant atteint l'âge de leur plus grande valeur.

Pour mener à bien cette spéculation, il est utile d'assurer deux conditions: la première consiste à donner aux animaux une bonne nourriture où l'avoine tiendra une grande place; la seconde, à soumettre, par les travaux auxquels on les applique, leur mécanisme locomoteur à une gymnastique fonctionnelle et progressive, sans laquelle les organes de ce mécanisme manquent de solidité. (3)"

pays, bien que ce soit une spéculation très lucrative quand elle est pratiquée. Nous connaissons, en effet, des fermes [...] où les poulains sont achetés à 18 mois, puis dressés et revendus à 4 ou 5 ans, à un prix assez élevé; ainsi l'amortissement de la cavalerie est peu important. Il faut, il est vrai, un personnel de choix.

Dès leur entrée dans la ferme, c'est-à-dire vers trois ou quatre ans, les chevaux commencent à aller à la charrue ou à faire des travaux peu rudes pour bien s'habituer. Beaucoup de précautions sont alors à prendre, car s'ils ne sont pas bien conduits, ils deviennent facilement tarés. [...]

De deux à trois ans, les percherons valent environ 900 à 1300 francs, et de trois à cinq ans, nous les payons 12 à 1.600 francs. Les sujets doivent être lestes, posséder de bons pieds, avoir une conformation robuste et n'être pas "fiers", c'est-à-dire se laisser facilement approcher et n'être pas méchants. La couleur de la robe importe peu; assez souvent, elle est grise. [...]

Parfois, des bêtes achetées jeunes valent plus tard des prix élevés. Elles se vendraient alors avantageusement; mais, le plus souvent, les agriculteurs de notre contrée aiment mieux les garder, si elles leur conviennent bien: ils ne s'occupent pas du prix. Aussi, peut-on dire qu'en règle générale, à moins d'être défectueux, et alors ils disparaissent, les chevaux sont usés dans nos fermes."

28) Voir *Nouveau cours d'agriculture* (1821) à l'article FERME.

29) C'est aussi le chiffre retenu pour l'arrondissement de Provins, au début du siècle.

30) J.-M. Moriceau a observé le même type d'attelages dans une ferme de Juilly au milieu du XVIIIe siècle.

Jacques Petit (1916) réitère:

"Les chevaux sont achetés à tout âge, à 18 mois, 2 ans, dans la majorité des cas de 3 à 4 ans, et quelquefois même plus âgés, vers 5 ans.

Les agriculteurs n'aiment pas acheter des chevaux trop jeunes, car ils doivent les dresser avant de les soumettre au travail; ils préfèrent trouver des animaux dont ils puissent se servir immédiatement.

### Conséquence de l'emploi des chevaux

L'alimentation du cheval est basée sur l'avoine, la paille et le foin. Elle coûte cher aux cultivateurs. Jacques Petit (1916):

"Quant à la nourriture, c'est l'avoine qui forme la base de la ration, elle est distribuée en plus ou moins grande quantité, selon la nature du sujet et le travail qu'il doit fournir. [...]

Dans la nourriture des chevaux, on emploie surtout l'avoine noire, cependant, depuis un certain nombre d'années, on commence à se servir d'avoine blanche. Cette avoine coûte moins cher, tout en donnant des rendements plus élevés. La ration d'avoine est distribuée en trois repas: 1/3 le matin, 1/3 à midi, et 1/3 le soir.

Beaucoup de cultivateurs préfèrent aplatir l'avoine, avant de la donner aux chevaux; dans ce cas, il faut augmenter la quantité, d'environ 1/3. L'avoine aplatie est préférable: elle est plus assimilable et les animaux la

### Entretien des chevaux

L'entretien des animaux concerne leur ferrure, les harnais, les soins quotidiens et la nourriture. Paul Limet (1907) précise:

"Il sera utile d'exercer une grande surveillance auprès des charretiers afin d'éviter les brutalités, d'où naissent souvent certaines tares ou certains vices. Il est vrai que ceux-ci, ayant l'habitude de semblables dressages dans les fermes, s'en acquittent parfaitement et avec la plus grande douceur.

Le ferrage sera absolument nécessaire pour le travail, car l'état des routes, très dures, contribuerait à l'usure trop forte de la corne. Autant que possible, nous ferons mettre à nos poulains une ferrure légère qui sera changée tous les vingt jours.

On veillera à ce que le travail du maréchal soit fait vivement et sans provoquer aucune douleur à l'animal. [...]

Une bonne hygiène sera nécessaire aux chevaux. L'écurie sera faite chaque matin, ainsi que le pansement des animaux. Nous veillerons à la bonne confection des harnais, car ceux-ci sont souvent la source de blessures qui gênent le travail des animaux, parfois même de tares. Enfin nous entourerons nos chevaux de soins assidus, afin que rien ne nuise à leur bonne vente."

### Assurance

A partir du milieu du XIXe siècle, les agriculteurs assurent leurs animaux contre la mortalité. Jacques Petit (1916) dit à ce sujet:

"Les chevaux sont ordinairement assurés contre la mortalité. C'est une bonne précaution. La prime d'assurance est, parfois, assez élevée; mais les cultivateurs préfèrent la payer, plutôt que de courir le risque de perdre, d'un seul

Cette spéculation de l'achat de jeunes chevaux et de leur vente une fois dressés est, cependant, très lucrative: en achetant des animaux à 18 mois, on peut les habituer au travail et les revendre vers 4 ou 5 ans, c'est-à-dire au moment où ils atteignent leur maximum de valeur.

Le prix des chevaux est très variable, de 18 mois à 3 ans il atteint 800 à 1300 ou 1400 francs; de 3 ans à 5 ans, il peut monter de 1300 à 1800 francs."

digèrent mieux.

C'est le premier charretier qui distribue la nourriture, les autres nettoient l'écurie et changent la litière.

Lors des forts travaux, pour conserver les chevaux en bon état on leur donne un supplément de nourriture. A la quantité d'avoine un peu augmentée, on ajoute quelquefois des aliments mélassés. On utilise la mélasse Say que l'on distribue à raison de 6 litres par jour; elle est rafraîchissante et entretient bien les animaux."

H. de Bellejame (1913):

"C'est le premier charretier qui la [l'avoine] distribue et parfois même avec prodigalité; c'est une tendance qui se rencontre un peu partout. Les autres charretiers nettoient les mangeoires et donnent le fourrage: 1/2 botte, à midi, et une botte, le soir, avec la paille."

H. de Bellejame (1913) complète cette information:

"La ferrure coûte 0 fr. 70 par pied et de 25 à 30 fr. par an. Ce prix est assez variable, car un cheval qui "roule" toute l'année sur les routes usera davantage qu'un autre qui laboure ou travaille habituellement dans les champs. Les abonnements chez le maréchal ne se rencontrent qu'exceptionnellement."

Les cultivateurs ont parfois aussi un abonnement avec les bourreliers pour les harnais:

Il en est de même de ceux du bourrelier: ils coûtent de 40 à 45 francs par cheval et par an, et cela, sans harnais neuf. Le plus souvent, le bourrelier vient dans les exploitations faire les réparations nécessaires et se paye à la journée, ce qui est aussi très onéreux. Rappelons, à titre de renseignements, que, dans notre contrée, un collier vaut 55 fr., une sellette 45 fr., un avaloire 70 fr., une dossière 40 fr., une sous-ventrière de 15 à 20 fr., une bride de 15 à 20 fr., soit par harnachement complet de limonier de 230 à 250 fr.; un licol vaut 10 fr., une longe 5 fr. et une paire de traits en chaîne, avec un fourreau en cuir, de 45 à 50 fr."

coup, une forte somme par suite d'un accident."

L'assurance contre la mortalité des chevaux représentait:

*Assurance mutuelles mobilières contre la mortalité des chevaux et bestiaux*: sociétaires au 31 décembre 1864, 2725. Valeur assurée: 1,917,290 fr." (Leroy, 1868)

## L'entraide était nécessaire pour les petites exploitations

Au cours du XIXe siècle, l'enrichissement de l'agriculture permet aux petits exploitants d'investir dans du matériel et dans un cheptel plus performant. Les petites exploitations, très morcelées, utilisent plutôt des chevaux de plus petit format que les plus grandes. Ceci a comme conséquence que la demande pour ce type d'animal se maintient. L'entraide est nécessaire et plusieurs agriculteurs se partageaient l'investissement et le travail. Ou bien encore, dans un village, un petit agriculteur possédait un attelage et une charrue et travaillait à façon auprès de ses voisins.

M. Boyard apporte une précision en ce qui concerne l'arrondissement de Montargis (canton de Courtenay, communes de Saint-Hilaire-les-Andrésis et Chantecoq) (1836):

"Les petits propriétaires s'entendent entre eux pour labourer leurs terres en se prêtant mutuellement le cheval ou le mulet qu'ils possèdent (on compte trente mulets dans la commune (1)), ou traitent avec les fermiers qui leur donnent tant de journées de labour en échange d'un nombre proportionné de journées de moisson, fenaison ou terrasse,

ce qui établit entre eux des rapports d'intérêt et des liaisons qui tournent au profit de l'agriculture."

A. Rayer (1895) estime le coût d'entretien d'un cheval de trait à la somme énorme de 700 francs par an! Avec un tel prix, il est absolument nécessaire de le rentabiliser:

"Au point de vue de la richesse agricole, s'il est important d'avoir beaucoup de bétail de rente, il n'en est pas moins nécessaire de réduire au minimum possible les animaux de trait, car chaque excédent de ce côté grève la culture de frais inutiles. Un cheval en trop dans une ferme est une dépense de 700 francs par an."

Une autre conséquence pour l'agriculture dans les petites exploitations était que, les chevaux étant souvent vieux ou de petite taille, les labours étaient superficiels, alors que, dans les grosses fermes, les chevaux disponibles pour les travaux étant plus nombreux, plus forts et plus jeunes, les charrues pouvaient travailler plus profondément.

## Elevage et commerce des chevaux

### Un commerce important et rémunérateur

En 1854, Lefour décrit le commerce des chevaux en France en ces termes:

"En nous rapprochant du bassin de Paris, les foires prennent un autre caractère: ce sont des chevaux faits qui paraissent surtout sur les foires de Moncornet, Soissons (Aisne), Sens (Yonne), Montereau, Meaux, Bray-sur-Seine, le 14 février, de Montety (Seine-et-Marne), de Crépy le 17 février, Montdidier, Roye (Oise). Ces foires appartiennent, du reste, au bassin de Paris, grand centre de consommation chevaline, où se fait par l'intermédiaire de nombreux marchands ou commissionnaires, un immense commerce, dont le marché aux chevaux, malgré ses 1200 à 1500 animaux qui y paraissent chaque semaine, n'est qu'un faible reflet."

La foire de Monthéty était l'une des plus importantes de la Brie. Jourdié décrit le commerce des chevaux en 1852:

"Autrefois, la foire de la Monthéty était renommée par la quantité et la beauté des chevaux qu'on y amenait. Un fait surtout attirait l'attention des curieux: c'est que, malgré la situation de ce champ de foire au milieu des bois, il n'y a jamais eu de mouches de quelque espèce que ce fût, en sorte que les bestiaux n'y sont aucunement tourmentés. Est-ce dû à un excès de sécheresse ou d'humidité? Nous n'en savons rien; ce qu'il y a de certain, c'est que cela évite bien des accidents. Jadis M. Frézier père y amenait jusqu'à cent cinquante percherons, aujourd'hui son fils en avait à peine trente, et les frères Musard une vingtaine. Le reste ne mérite aucune mention; c'étaient tous des chevaux de *troc*. Pour 7 à 800 fr., on pouvait choisir la tête; mais pour 1000 fr., on n'aurait eu qu'une médiocre charrue de deux chevaux. Dans les bas prix, il y avait plus d'amateurs; les chevaux commencent à être recherchés pour les semailles, et souvent on se contente alors de chevaux de *bricole* à bon

marché, sur lesquels on n'aura pas beaucoup à perdre à la Saint-Martin. En général, les bons cultivateurs font bien mieux de n'acheter jamais que des chevaux jeunes et faits; c'est une habitude à introduire dans l'exploitation; on se remonte en jeunes chevaux, et on se débarrasse des vieux en nombre égal à l'arrière-saison; de cette façon, on a toujours une bonne écurie." (1852)

A la fin du XIXe siècle, les modes de commercialisation des chevaux de trait évoluent: le rôle des foires est en perte de vitesse (Rayer, 1895), et les maquignons préfèrent aller au-devant des desiderata agriculteurs. Cette pratique leur assurait un travail plus régulier et moins dépendant des à-coups liés aux foires. Cette pratique dura jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, au moment où les derniers chevaux furent utilisés pour la traction.

Bailly (1937) précise:

"Comme il n'est produit et élevé que très peu de poulains dans le département, les besoins en chevaux sont assurés à l'aide d'animaux venus du dehors, et qui donnent lieu à un important commerce. Il est en effet importé chaque année de 2.000 à 2.200 chevaux ardennais français ou ardennais belges et 1.600 à 1.700 chevaux percherons.

Ces chevaux sont, en général, âgés de 3 à 6 ans et leur prix, très variable suivant leurs qualités, oscille entre 4.500 et 6.000 francs. Il atteint assez souvent 7.000 francs pour les gros limoniers. De plus, il est importé chaque année 3 à 400 chevaux fatigués par le pavé parisien. Ces chevaux, vendus à bas prix, permettent de renforcer les attelages au moment des gros travaux et, lorsqu'ils sont bien nourris et soignés, ils peuvent rendre encore de bons services."

## Des relations de confiance entre les utilisateurs et les maquignons

Dubarle indique pour le département de Seine-et-Marne en 1836:

	Coulommiers	Fontainebleau	Meaux	Melun	Provins	Total dans le département
<b>Marchands de bestiaux</b>	19	15	8	1	15	58
<b>Maquignon</b>	32	11	14	-	10	67
<b>Marchands de chevaux</b>	6	12	9	3	10	40

Avant d'engager les acheteurs à établir un contrat de vente en bonne et due forme, Gayot (1907) rappelle:

"Le marchand a le verbe haut, très assuré. Sans exception ses chevaux sont tous bons, parfaits, sans défauts; il les garantit donc sains, nets, exempts de tous vices rédhibitoires. Autant de paroles, autant de recommandations auprès d'un acheteur crédule, dont on flatte d'ailleurs d'autant plus le savoir qu'on le découvre plus ignorant ou moins expert."

A la dernière étape de la filière, des rapports de confiance s'établissent entre les maquignons et les agriculteurs (jusqu'à un certain point... car les ruses des maquignons étaient faciles à déjouer). Si un cheval ne

convient pas, il est échangé rapidement:

"Ces animaux sont achetés aux marchands de la localité. C'est un gros avantage pour le cultivateur qui risque moins d'être trompé, car le maquignon, ayant une clientèle fixe, tient à la conserver.

Néanmoins, il est toujours bon d'*ouvrir l'œil* quand on achète un cheval. Les fournisseurs acceptent de reprendre l'animal dans les huit jours qui suivent la vente, s'il ne fait pas l'affaire du cultivateur." Jacques Petit (1916)

En effet, les foires sont surtout un lieu de rencontre, elles ne sont pas forcément un lieu de vente (Charlet, 1982).

### Origine des animaux

A une époque où chaque région avait une population locale, il en existait une dans l'Yonne qui donnait toute satisfaction. Cette population avait probablement la même origine que les Nivernais. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle les éleveurs de l'Yonne font des croisements avec la race comtoise:

"Depuis vingt cinq ans on s'est adonné à faire venir des juments poulinières de la Franche-Comté. Les cultivateurs trouvent que leur ventre a plus de capacité que celui des juments nées dans le pays. Mais les étalons, en général, sont mauvais sous tous les rapports. Un dépôt d'étalons convenables y serait d'une grande utilité, et, peut-être même serait-il à propos d'y faire interdire, par l'autorité, l'usage des chevaux difformes pour étalons." Rougier de la Bergerie (1807) (31)

En Seine-et-Marne, dans un rapport de 1828, la *Société d'agriculture de Melun* regrette que la plupart des chevaux soit importée des régions d'élève et que peu d'élevage soit fait dans le département:

"**Chevaux.** La culture se fait avec des chevaux, les fermes en sont généralement bien montées. Ce sont toutes bêtes venant de Picardie, Normandie, Bretagne, Nivernais et Champagne.

On conçoit quelles sommes énormes s'emportent du département pour satisfaire aux besoins d'un pays aussi riche. Il ne fait que rarement des élèves, et cependant ceux qui en font ont reconnu qu'ils étaient supérieurs aux bêtes importées. [...]

L'entretien et l'amélioration de nos races de chevaux et de vaches, ont paru, à des experts en ces matières, susceptibles d'une grande réflexion de votre part. Ainsi que votre Commission l'a déjà dit ci-dessus, ces deux soutiens importants de notre agriculture, ne sont pas soignés et dirigés avec toute l'attention que l'intérêt des cultivateurs exige.

Ainsi, pour les chevaux, on n'apporte pas toujours à leur passage le soin désirable. On les surcharge de travaux pénibles; et ces bêtes, couvertes de plaies, fatiguées et maltraitées, ne donnent pas tous les secours que l'on est en droit d'en attendre. D'un autre côté, ce sont tous chevaux étrangers au département. On est donc frappé d'un impôt énorme pour monter et entretenir les attelages des fermes, et cependant on pourrait faire des élèves. Ceux qui en ont fait, les ont trouvés réunir des qualités supérieures aux étrangers, achetés à grands frais. Le cultivateur de ce département est placé dans une position territoriale aussi avantageuse que le Perche et le pays de Caux, et plus avantageuse que la Champagne. Si on y fait des élèves, les postes, les nombreuses diligences et la multitude des petites voitures, assurent un débit certain des bons et même des mauvais. Les agriculteurs ont donc entre les mains tous les éléments de ce genre de prospérité. Le commerce des moutons languit? qu'ils portent leur industrie vers les chevaux, et ils ouvriront une nouvelle source de prospérité.

On prétend que les quatre régimens de cavalerie qui sont en garnison dans le département, donnant une grande valeur aux fourrages, s'opposent à cette spéculation; mais vos vétérinaires vous disent, et avec raison, augmentez vos prairies artificielles, et vous ferez des élèves. Cette mesure vous est d'autant plus praticable, que plusieurs mémoires constatent qu'il n'y en a pas assez.

La plus sérieuse difficulté vient de l'éloignement des étalons, et les agriculteurs forment le voeu de les voir passer le temps de la monte aux chefs-lieux des sous-préfectures et des cantons. Cette mesure, déjà en usage dans d'autres départemens, serait promptement adoptée dans celui-ci, dès qu'on en aurait exprimé le désir." JOUBERT, RABIER, LE BOULLENGER (1828)

Notons que le rapport ne mentionne pas les chevaux du Perche. Le développement de l'élevage du Perche ne prendra son essor que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

31) Voir Rocher, 1990 et Rocher, 1991.

E. Dubarle, 1836:

"Les autres chevaux dont on se sert sont principalement originaires des Ardennes, de l'Auvergne, de la Bourgogne, de la Franche-Comté et surtout de la Normandie."

Jacques Petit (1916):

"Les races pures sont peu nombreuses, on trouve surtout des croisements de Boulonnais, de Nivernais, de Bretons, d'Ardennais, ainsi que beaucoup de chevaux

Percherons. Toutefois, les chevaux les plus répandus sont les Bretons et les Percherons (1)."

En fait, le caractère d'appartenance à une race particulière n'était pas important. Le format des animaux était le critère de choix le plus important. Notons toutefois le succès des Percherons. Sans doute les éleveurs de cette région ont-ils profité de filières existant de longue date pour proposer des animaux qui ont été acceptés à la fois par le commerce et par les cultivateurs.

### Un circuit compliqué

Pour parvenir jusqu'aux régions où ils étaient utilisés, les chevaux parcouraient des circuits commerciaux compliqués, dans lequel ils changeaient plusieurs fois de mains et où toutes les étapes y retrouvaient leur compte, car jusqu'à l'âge adulte, la valeur du cheval augmentait. Les effectifs équins des régions de naissance étaient caractérisés par le fait que les juments poulinières l'emportaient sur les mâles. Les jeunes animaux étaient vendus à des marchands sur les foires ou directement dans les fermes après le sevrage. De 6 à 18 mois, ils passaient dans d'autres mains. Ils étaient vendus de nouveau dans des régions où leur dressage était pratiqué. Jusqu'à 18 mois les poulains coûtaient de l'argent et ne fournissaient aucun travail. Une fois dressés, ces animaux avaient acquis leur valeur maximum; ils étaient vendus pour divers usages (roulage, poste, agriculture).

Ces trois activités d'élevage étaient relativement bien dissociées. Tout les acteurs de la chaîne y trouvait

leur compte: les éleveurs-naisseurs qui ne produisaient pas suffisamment d'avoine et de céréales pour alimenter leurs jeunes bêtes, les éleveurs des régions intermédiaires qui élevaient les poulains jusqu'à l'âge adulte, ceux qui dressaient les jeunes chevaux et les habitaient au travail (2) et enfin ceux qui les utilisaient aux champs.

Eugène Gayot (1887) décrit très bien les diverses étapes de cette spéculation dont certaines pouvaient avoir lieu au même endroit, mais le plus souvent, les régions étaient spécialisées. Entre le Perche et l'Île-de-France, la Beauce jouait un rôle analogue (Charlet, 1982). Si l'activité de naissance existait dans les pays de bocage des confins de la Puisaye, les régions de moyenne culture du sud du Gâtinais étaient spécialisées dans cette activité rémunératrice. Ainsi, les jeunes chevaux, appelés "laitons" ou "laiterons", étaient-ils achetés par des agriculteurs du Gâtinais pour être revendus après dressage.

### Une "industrie" chevaline particulière en Gâtinais

Si l'élevage du cheval stricto sensu était pratiqué aux confins bocagers de la Puisaye et du Gâtinais, éloignés des grands axes de communication, les cultivateurs du sud de la Seine-et-Marne, du nord de l'Yonne et de l'est du Loiret pratiquaient une spéculation particulière. Royer (1839) nous explique comment elle était pratiquée dans l'arrondissement de Montargis:

"D'autres achètent aux marchands de chevaux du Gâtinais de beaux poulains percherons, berrichons ou nivernais, qu'ils revendent avec profit à ces mêmes marchands, à l'âge de cinq ans environ; cette spéculation est très profitable quand on peut nourrir bien les animaux et les ménager au travail; elle n'est donc pas applicable aux

exploitations très pauvres, et elle exige l'habitude du commerce des chevaux; aussi d'autres cultivateurs, dans les localités suffisamment enfouragées, préfèrent acheter des chevaux de cinq ans aux foires de Montargis, Chartres, Bonneval, Donzy, Clamecy, etc., et les garder tant qu'ils peuvent servir; mais, au lieu de gagner ainsi 60, 80 ou 100 francs par an, sur le prix d'acquisition, comme cela peut avoir lieu dans la spéculation précédente, en choisissant de bons poulains qui peuvent, à cinq ans, courir la poste, et particulièrement les percherons de robe blanche ou pommelée, on perd au contraire, toute la valeur du cheval, outre qu'il donne rarement autant de travail pour une même quantité de nourriture."

Le dressage était pratiqué dans les cantons de Chéroy (Yonne), de Lorrez-le-Bocage et de Château-Landon (Seine-et-Marne) (Rayer, 1995). Cette activité lucrative pour la petite culture perdura jusqu'à ce que les chevaux disparaissent des exploitations agricoles (vers 1950). Les petits agriculteurs qui se livraient à cette spéculation étaient tous un peu maquignons. Rayer (1895) précise pour le sud de la Seine-et-Marne:

"Cette production, très limitée, est loin de suffire aux besoins de la consommation. Seine-et-Marne a besoin de 6000 chevaux annuellement pour renouveler ses effectifs; ils sont fournis presque tous par les départements producteurs."

---

32) Paul Limet (1907) dit à ce sujet:

"Le gros percheron est le cheval le plus communément employé en Beauce. Il tire sa qualification, comme on le comprend bien, de sa corpulence, qui surpasse celle du petit percheron, le type du cheval d'omnibus. Sa taille dépasse toujours 1 m 60 et pèse environ 600 kilos. Il trotte facilement et légèrement et travaille vite au pas. Il est presque toujours de robe gris pommelée.

L'on rencontre aussi quelquefois en Beauce d'autres chevaux, de robe différente, que l'on dit *perchisés*, et qui ne sont autres que des bretons, des picards, des poitevins ou des boulonnais.

Le naissance des gros percherons se fait dans le Perche, aux environs de Nogent-le-Rotrou, de Saint-Calais, et dans la Mayenne. Après le sevrage, ils sont vendus vers dix-huit mois aux fermes de la Beauce et commencent à travailler."

---

33) Certains agriculteurs achetaient les poulains venant d'être sevrés et les vendaient à l'âge adulte après dressage.

Jacques de Maissin (1927) montre l'évolution que subit cette spéculation après la Première Guerre mondiale dans le Sénonais proche du Gâtinais:

"Le plus souvent, on se soucie peu de produire et de dresser des poulains en vue de les utiliser quelque temps dans l'exploitation, puis de les vendre à 3 ans et demi ou 4 ans. Il y a quelques années encore la région importait de l'Avallonnais et de la Puisaye des sujets de 6 à 18 mois élevés sur les prairies. Ils travaillaient pendant 2 ou 3 ans, puis étaient revendus aux courtiers de Paris qui fréquentaient le marché de Chéroy.

Aujourd'hui la rareté de la main-d'œuvre, et les exigences de celle dont on dispose, oblige le cultivateur à n'employer que des chevaux dressés, capables d'être mis dans n'importe quelles mains et susceptibles d'être revendus à la boucherie vers 12 ou 14 ans, après usure complète."

Les foires où les agriculteurs du sud de la Seine-et-Marne venaient acheter et revendre leurs chevaux, étaient au début du XX<sup>e</sup> siècle principalement celles de Montereau, à la Saint-Parfait (18 avril) et au troisième mercredi de septembre, de Fontainebleau (Sainte Catherine), à celle de Bray-sur-Seine et d'Egreville. A ces foires devaient s'ajouter celles de l'Yonne (Chéroy) et du Loiret (Courtenay, Montargis, Pithiviers, etc.).

"A ces foires on compte 4 ou 500 chevaux, dont 250 à 300 poulains de 18 mois à 3 ans, amenés des pays d'élevage. Le surplus, tant en chevaux de commerce qu'en chevaux de trait, sujets âgés de 4 à 6 ans, amenés bien souvent par les fermiers du Gâtinais, qui les ont achetés jeunes aux mêmes foires pour les revendre avec bénéfice après quelques années d'usage." Aubineau (1914)

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le rôle des foires diminue progressivement. Le commerce suit d'autres voies:

"Les marchands vont dans le Perche, la Normandie, les Ardennes, le Nivernais chercher des bandes de chevaux,

qu'ils revendent ensuite aux cultivateurs les jours de marché. La culture, avec les moyens de communication rapides et faciles dont dispose le commerce, n'attend plus les époques des foires pour acheter le bétail qui lui est nécessaire; elle le fait au fur et à mesure de ses besoins. Aussi les foires de Bray, de Montereau, de Fontainebleau, d'Egreville ont-elles perdu beaucoup de leur importance." (Rayer, 1895)

Bien que les témoignages relatifs à la région soient rares, les modes de dressage ne sont pas particuliers à la région. Il fallait surtout de la douceur, de la patience et de la fermeté. Paul Limet (1907) précise:

"Le dressage, ordinairement peu difficile pour le percheron, commencera dès les premiers jours de l'arrivée du poulain à la ferme. Nous les habituerons à porter les harnais, puis à tirer des fardeaux peu lourds. Les meilleurs instituteurs, sur ce point, sont les sujets déjà dressés, avec lesquels on attelle les nouveaux travailleurs, pour l'exécution des charrois ou des travaux de culture. L'important sera de n'exiger ni des uns ni des autres, des efforts qui excéderaient la limite de résistance de leurs articulations, et produiraient inévitablement les avaries qui font perdre aux jeunes chevaux une partie de leur valeur.

Le travail du poulain, aussi léger que possible, n'excédera pas cinq heures dans les débuts, pour arriver graduellement à la journée complète à l'âge de trois ans et demi."

Il sera utile d'exercer une grande surveillance auprès des charretiers afin d'éviter les brutalités, d'où naissent souvent certaines tares ou certains vices. Il est vrai que ceux-ci, ayant l'habitude de semblables dressages dans les fermes, s'en acquittent parfaitement et avec la plus grande douceur."

Bien que la dernière remarque soit plutôt d'ordre général, elle en dit long sur la conscience professionnelle des charretiers et sur les relations qui régnaient entre le fermier et ses employés.

## L'inertie du monde agricole et l'obstination de l'Etat

### De rares initiatives privées en Seine-et-Marne

Dans une étude sur l'élevage, le vétérinaire départemental Coulboux constate l'absence d'élevage équin en Seine-et-Marne et l'analyse en ces termes:

"Mais si la topographie générale d'un département limite les essais à tenter et les améliorations à obtenir, il faut convenir que bien souvent, c'est surtout aux préjugés, aux habitudes acquises, au défaut de réflexion qu'il faut attribuer le peu de tentatives faites pour s'opposer à la dégénération des races des animaux domestiques. Ces causes pourraient être citées comme reproches au plus grand nombre des cultivateurs de Seine-et-Marne, au moins en ce qui concerne les chevaux qui y servent exclusivement au labour des terres, puisque quelques résultats heureux, obtenus par le général Narville, dont son haras de Douë, arrondissement de Coulommiers, prouvent que ce département est propre autant qu'aucun autre à l'élève du cheval. Au reste, avant l'établissement de ce haras, qui est entièrement détruit, les chevaux de Seine-et-Marne étaient déjà assez recommandables pour autoriser les espérances des propriétaires qui auraient voulu élever. M. Huzard les cite comme propres à l'agriculture, l'artillerie & les charrois (34)." Coulboux (1821)

En 1831, LeBel réitère ses exhortations dans une conférence faite aux membres de la *Société d'agriculture de Melun* en ces termes:

"Pour engager le possesseur de jumens à les livrer à la reproduction, il serait à propos, je pense, de mettre les étalons de l'état plus à leur proximité, de les répartir au moment de la monte dans les chefs-lieux d'arrond[issem]ent ou de dép[ar]tem[en]t. Cette mesure pour être plus onéreuse à l'Etat que celle qu'il a adoptée serait un appât pour les cultivateurs et les dispenserait de recourir dans le principe au moins, à l'achat difficile et coûteux d'un étalon particulier. Le gouv[ernem]ent s'y refuserait d'autant moins, que les divers plans qu'il a suivis jusqu'alors ne lui ont pas été fructueux tant comme spéculation que comme moyen de reproduction."

Les exhortations de LeBel, bien que réitérées, n'eurent pas l'effet souhaité. Les habitudes bien ancrées ont la vie dure...

---

34) *Instruction sur les haras*, à l'époque dont cet auteur veut

---

parler, on élevait sans doute dans le département, ce qui n'a plus lieu, sauf quelques rares exceptions.

## Une politique qui ne tient pas compte des besoins

Les analyses postérieures montrent que la situation de l'élevage équin en Seine-et-Marne n'a pas évolué. La politique mise en place par les Haras nationaux s'avère un échec total: l'Etat ne se donne pas les moyens d'améliorer l'élevage chevalin dans la région. L'*Enquête agricole* de 1866 (1867) analyse en termes désabusés le désintérêt de l'Etat et du monde rural briard pour l'encouragement de l'élevage équin le département:

"L'élevage des chevaux n'a jamais reçu, dans Seine-et-Marne, un large développement. [...]"

Autrefois les poulains qui ne venaient pas des étalons du Gouvernement [...] étaient des bêtes beaucoup trop lourdes et trop grosses. Les besoins du roulage expliquaient alors la faveur de ces produits qui aujourd'hui seraient partout refusés. [...]"

Si l'on élève peu de chevaux dans Seine-et-Marne, c'est aussi parce que le petit nombre des éleveurs, même les plus distingués, qui se sont livrés à cette industrie, a plus souvent éprouvé des pertes que réalisé des bénéfices. Quelques personnes cependant, ne perdant pas courage, essayent, nous a-t-on dit, de créer l'élevage d'après de meilleurs principes et d'implanter dans le pays cette branche si importante de l'industrie agricole. Elles demandent que l'État leur donne plus de facilités au point de vue de l'établissement et favorise l'introduction de la race percheronne, celle qui convient le mieux au sol, au climat et aux besoins de la contrée.

Le conseil général votait chaque année une somme de 1,200 francs à titre d'encouragement. Cette somme a été réduite, l'année dernière, à 1000 francs faute de concurrents; mais il faut dire que les reproducteurs de trait seuls sont admis."

Seules quelques rares initiatives privées enregistrèrent quelques succès. L'une des conditions du succès est la persévérance. Dans la mesure où il existait d'autres alternatives, moins coûteuses en temps et en efforts, elles étaient préférées des cultivateurs. Les conséquences de cette absence de politique d'élevage à long terme montrent que, malgré les saupoudrages des primes, en trente ans, rien ne s'est produit. Rayer explique la situation en 1895:

## L'inertie des cultivateurs

Consciente de la nécessité de renouveler le cheptel, l'administration tenta bien d'inciter l'élevage équin et en implantant des haras et des dépôts d'étalons, mais ces tentatives furent des échecs. Trois dépôts d'étalons dans un département aussi grand que la Seine-et-Marne pour 5000 juments, c'était trop peu... Heureusement que toutes les juments n'étaient pas menées à ces étalons! Ça les aurait épuisé prématurément...

Il est en effet difficile de faire évoluer les pratiques des agriculteurs, lorsque ceux-ci opposent une inertie manifeste. Ils arguaient de la rareté des prairies et du bénéfice qu'il y avait à vendre le foin très demandé sur la place de Paris. Ce n'est pas non plus pour élever des chevaux qu'à partir du XIXe siècle ils cultivent plus de prairies artificielles.

"De tout ceci il résulte que les cultivateurs se livrent peu à l'éducation des chevaux, en raison de la facilité des

"Trois étalons de l'Etat, un de demi-sang et deux de gros trait sont envoyés chaque année du dépôt de Compiègne à la station de Coulommiers. En 1892 ils ont sailli 96 juments. Le directeur de ce dépôt constate, dans son rapport de 1891, que *"le nombre de saillies obtenu est toujours fort médiocre, sans espoir de grande amélioration, le département de Seine-et-Marne possédant peu d'éléments pour l'élevage du cheval avec succès"*."

Il conclut:

"Laissons donc aux pays d'élevage le soin de nous fournir de bons chevaux et tâchons d'en tirer le meilleur parti possible."

Lefour (1878) rappelle que les Haras entretenaient à la fin du XIXe siècle 1200 étalons répartis ainsi: pur sang anglais: 195; arabes: 62; anglo-arabes: 95, légers: 100; carrossiers, 600; trait, 80. Ce ne correspond pas à l'image de l'élevage équin d'alors. Lefour explique:

"L'administration paraît disposée à diminuer cette dernière catégorie, dont la production lui paraîtrait suffisamment encouragée par le commerce, pour reporter son attention sur les anglais purs ou demi-sang et les carrossiers, qui pourraient en même temps fournir aux besoins de l'armée."

A partir du XVIIIe siècle, le marché du cheval du cheval se transforme. Les échanges de marchandises par la route prennent une importance croissante et les chevaux de trait légers deviennent de plus en plus recherchés. Les Haras imposaient une politique de croisements avec des étalons qui n'étaient pas adaptés aux besoins des agriculteurs (qui utilisaient le plus grand nombre de chevaux), et, de plus, les éleveurs entendaient préserver pures les souches d'animaux auxquelles ils étaient habitués et surtout qu'ils pouvaient vendre sans problèmes. Si les visées des Haras divergeaient trop de celles des éleveurs, il s'ensuivait des dissensions et les éleveurs entraient dans la résistance, en particulier lorsqu'ils étaient contraints d'utiliser les étalons des dépôts (voir Mulliez, 1982).

débouchés des produits du sol vers Paris, de l'augmentation et de la rareté des fourrages qui en proviennent, le peu de facilité que le gouvernement met à leur procurer des étalons qu'il pourrait distribuer gratuitement dans chaque chef-lieu d'arrondissement, et les encouragements qu'il refuse ici à ce genre d'industrie qui s'il était suffisamment protégé empêcherait l'exportation annuelle de tant de millions." LeBel et Chevrier (1828)

Une raison agronomique que l'on peut aussi prendre en considération est, qu'en l'absence de fumure minérale adaptée, les sols bruns lessivés et hydromorphes ainsi que les sols calcaires de la Brie et du Gâtinais sont pauvres en phosphore, élément essentiel à la constitution des os des animaux, en particulier pendant leur jeunesse. La *"cachexie osseuse"* affectait les animaux. Les fractures et les déformations du squelette étaient beaucoup plus fréquentes que sur les animaux importés de régions

d'élevage (1). C'est ce que constate Etienne Houdaille de Railly pour les chevaux élevés en Gâtinais:

"Dans nos pays pauvres en phosphate de chaux, cet apport s'impose, c'est du reste avec lui qu'on guérit l'ostéomalacie, assez commune dans le Gâtinais. [...] La quantité [de phosphate] à donner par jour est de 5 grammes par 100 kilogrammes de poids vif." propos cités par Eugène

## Les Haras

E. Dubarle, 1836:

"1° *Chevaux*. Le département [de Seine-et-Marne] pour ce qui concerne les chevaux est compris dans la circonscription du haras de Braine (Aisne), et fait partie pour les courses de la division de Paris (Ordonnance royale du 19 juin 1832). Deux stations d'étalons provenant du haras de Braine sont établies chaque année à Provins et à Coulommiers (2), et on y perçoit un droit de monte extrêmement modique de 4 francs par jument amenée. Jusqu'ici peu de cultivateurs ont profité de cet avantage, le nombre d'élèves n'est pas devenu plus considérable, leur qualité est médiocre, presque tous appartiennent à la classe des chevaux de trait et restent dans le département où ils sont employés aux usages de l'agriculture."

A côté de cela, l'armée a besoin de chevaux pour la cavalerie (3), les transports, l'artillerie... Elle recherche des chevaux de format plus petit que ceux dont l'agriculture a besoin. On peut légitimement se demander si les chevaux de selle, animaux racés, étaient réservés aux officiers et si la troupe n'avait droit qu'aux carrossiers, au tout-venant.

Les Haras ne s'intéressent pas aux races existantes ni à leur amélioration. Trop imprégnés d'anglomanie, ils considèrent la plupart des vieilles races françaises comme dénuées d'intérêt. Seules les juments normandes, boulonnaises et percheronnes sont dignes d'être croisées avec les étalons mâtinés de chevaux anglais qu'ils proposent. Tout ce que les agriculteurs recherchent ne trouve en aucune façon grâce à leurs yeux et les Haras ne s'intéressent qu'à des animaux plus légers

Gayot (1887)

En conséquence, les cultivateurs préféraient se procurer leurs animaux auprès du commerce spécialisé. Celui-ci fournissait tous les animaux dont l'agriculture avait besoin.

aux formes plus élégantes, les carrossiers et les chevaux de selle.

Le message que M. de Mesgrigny (1844) tente de faire passer au Conseil général de l'Aube, département voisin de la Seine-et-Marne et dont les conditions sont analogues à celles de l'Île-de-France, est clair. Tout est de la faute des agriculteurs qui n'ont rien compris et qui, de toutes façons, ne comprendront jamais rien. Un tel mépris pour les besoins des agriculteurs en a sûrement irrité plus d'un... M. de Mesgrigny donne un exemple qui doit nous faire réfléchir:

"En 1843, un cheval anglais, de demi-sang, fut envoyé à Troyes pour y faire la monte. Ce cheval, qui venait de saillir pendant quatre ans au haras du Pin, était réclamé par les éleveurs normands; mais l'administration a dû le faire changer de circonscription, pour raison de famille. Ce cheval n'a eu à Troyes que trois saillies. C'est pourtant un cheval de la plus grande distinction, et qui a laissé en Normandie des produits remarquables."

Cette affirmation péremptoire montre bien que les Haras n'ont rien compris aux besoins du monde rural qui utilisait malgré tout plus des trois quarts des chevaux... Sans aucune considération pour la conservation des races locales, ils étaient plus intéressés par la production d'animaux plus chers: en 1852, le prix moyen d'un cheval de trait était coté alors 338 francs, celui d'un cheval de selle 557, celui d'une jument poulinière 451 (Moll & Gayot, 1875).

## Changements aux XIXe et XXe siècles

### La concurrence des bœufs

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, seuls les chevaux étaient utilisés pour la traction dans les grosses exploitations de l'Île-de-France. En 1836, Dubarle dit de l'usage des chevaux comparé à celui des bœufs:

"Le labour est fait partout [en Seine-et-Marne] avec des chevaux, à l'acquisition desquels les cultivateurs consacrent généralement des sommes assez considérables. Les amis de l'agriculture aimeraient à leur voir substituer le bœuf, animal plus laborieux, plus fort, moins difficile et moins maladif que le cheval, et dont l'emploi serait infiniment plus avantageux au cultivateur, en offrant plus de force de traction dans le labour et par conséquent meilleure préparation des terres. – Economie considérable sur le prix d'acquisition du bœuf comparé à celui du cheval. – Economie non moins importante sur les frais de nourriture, le bœuf ne mangeant pas d'avoine et se contentant de fourrages ou racines de qualité inférieure et que le cheval refuserait. – Economie sur les harnais; les jougs du bœuf peuvent être façonnés pour une somme extrêmement minime. – Enfin et par-dessus tout, la valeur du bœuf ne dépérit pas chaque année comme celle du cheval, et après de longs services le propriétaire

retrouverait son capital d'acquisition en l'engraissant pour la boucherie.

Malgré tant et de si frappants avantages, malgré des essais tentés avec succès par quelques personnes, l'emploi du bœuf aux usages de l'agriculture n'a pu encore se propager dans les campagnes. On a à combattre l'esprit de routine si opposé à toute espèce d'innovation, et en outre la répugnance qu'éprouvent les domestiques de ferme à changer leurs habitudes et à s'adonner à la conduite des bœufs."

A partir de la Monarchie de Juillet, la culture de la betterave à sucre prend son essor. Les fabricants de sucre ont rapidement compris qu'il était avantageux de

35) Voir Fanica, 2000.

36) La station de Provins existe depuis plusieurs années, celle de Coulommiers n'aura lieu que pour la monte de 1836.

37) Mis à part les cuirassiers, régiments qui utilisaient des chevaux plus lourds.

recéder aux agriculteurs les cossettes de betteraves après extraction pour l'alimentation des ruminants plutôt que de les jeter à la rivière. De même que les cultivateurs ont compris le profit qu'ils avaient à acheter des bœufs avant moisson, de les faire travailler au transport des gerbes, ensuite, à l'arrachage et au transport des betteraves et, enfin, aux labours d'hiver.

Les bœufs étaient ensuite revendus après engraissement pour la boucherie lorsque les stocks de

### **La provenance des chevaux change**

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les régions d'où provenaient les chevaux étaient diversifiées: il en venait de Suisse et de Franche-Comté, de Champagne, du Morvan (Auxois), du Nivernais, du Berry, de Sologne, de Puisaye. Un courant important venait de l'ouest de la France: les poulains élevés en Bretagne (1) étaient achetés par des agriculteurs du Perche (à ceux-ci s'ajoutaient, bien sûr, les animaux nés sur place). Mulliez (1982) précise que beaucoup de poulains du Perche étaient achetés par des éleveurs normands vers l'âge de 6 mois et revendus en Beauce vers l'âge de 18 mois pour y être dressés. Ils étaient vendus à nouveau aux agriculteurs de Beauce et de Brie.

Les chevaux de Champagne, de Sologne et de Puisaye étaient de petite taille et rustiques. Cette petite taille est, semble-t-il liée à la mauvaise alimentation que les petits cultivateurs de ces régions donnaient aux poulains, surtout pendant l'hiver, autant qu'à des caractéristiques raciales.

Après la Première Guerre mondiale, les approvisionnements se simplifient. Il faut renouveler le cheptel. Le Nivernais continue de fournir des animaux. Ceux provenant du Perche semblent être plus nombreux. Mais, à ces courants traditionnels, s'en ajoute un nouveau: la guerre a provoqué l'exode de nombreux agriculteurs des régions occupées, des Ardennes en particulier. Ceux-ci ont emporté avec eux leurs chevaux. De plus les Haras s'intéressent à cette race. Plus petits et plus dociles que les percherons, ils sont rapidement adoptés par les

### **Des animaux de plus en plus gros?**

Pour diminuer les coûts de production les grosses exploitations ont besoin de matériel de plus en plus performant, permettant de faire plus de travail en moins de temps. De plus la main-d'œuvre se renchérit. Les agriculteurs recherchent des bêtes de plus en plus puissantes et de plus en plus lourdes et abandonnent les animaux de petits formats. Ils utilisent ces animaux plus forts en moins grand nombre; d'où il résulte une stabilité des effectifs.

Si une machine nécessitait une force de traction déterminée, on pouvait l'obtenir avec deux très gros animaux ou avec trois animaux de plus petit format. Le choix était laissé à l'agriculteur. A lui de choisir la stratégie en fonction de ce qu'il voulait obtenir de ses animaux.

Dans les régions d'élevage, les formats moyens des animaux ont grossi par la sélection et les croisements

pulpe étaient résorbés. Une telle opération était impossible avec les chevaux, qui, une fois qu'ils avaient été achetés, étaient utilisés jusqu'à épuisement de leurs forces.

Tant que la traction animale a été nécessaire, cette spéculation perdura, mais se transforma rapidement en une activité d'engraissement de jeunes bovins lorsque le tracteur remplaça les attelages de bœufs (Fanica, 2008).

agriculteurs briards, d'autant que les Haras en promeuvent l'élevage.

"On continue [dans l'Yonne] à élever le cheval nivernais, mais grâce à l'impulsion donnée par les Sociétés d'agriculture et par le Service des Haras, l'ardennais gagne du terrain. S'il peut être un peu grandi par l'introduction de pur sang belge, il deviendra par excellence le cheval de la petite et de la moyenne culture." (Anonyme, 1924)

Ce qui se passe dans l'Yonne après la Première Guerre mondiale, se produit aussi en Seine-et-Marne:

"Les deux races, ardennaise et percheronne, sont à peu près réparties par moitié dans le département.

Les chevaux ardennais ont deux origines différentes: Ardennes, Belgique.

Les Ardennais français pèsent de 600 à 650 kilos et sont, en général, achetés par les petits cultivateurs, surtout parmi ceux de la région de Provins qui ne se livrent pas à la culture de la betterave.

Les Ardennais belges, plus massifs, pesant de 700 à 850 kilos sont, au contraire, employés dans les grosses fermes où ils doivent effectuer les gros travaux et les lourds charrois nécessités par la culture de la betterave à sucre." (Bailly, 1937)

A cette même époque, les effectifs commencent à régresser. Ce sont surtout les effectifs des chevaux de la ville. Le moteur à explosion y a remplacé plus rapidement la traction animale qu'à la campagne (Bailly, 1937).

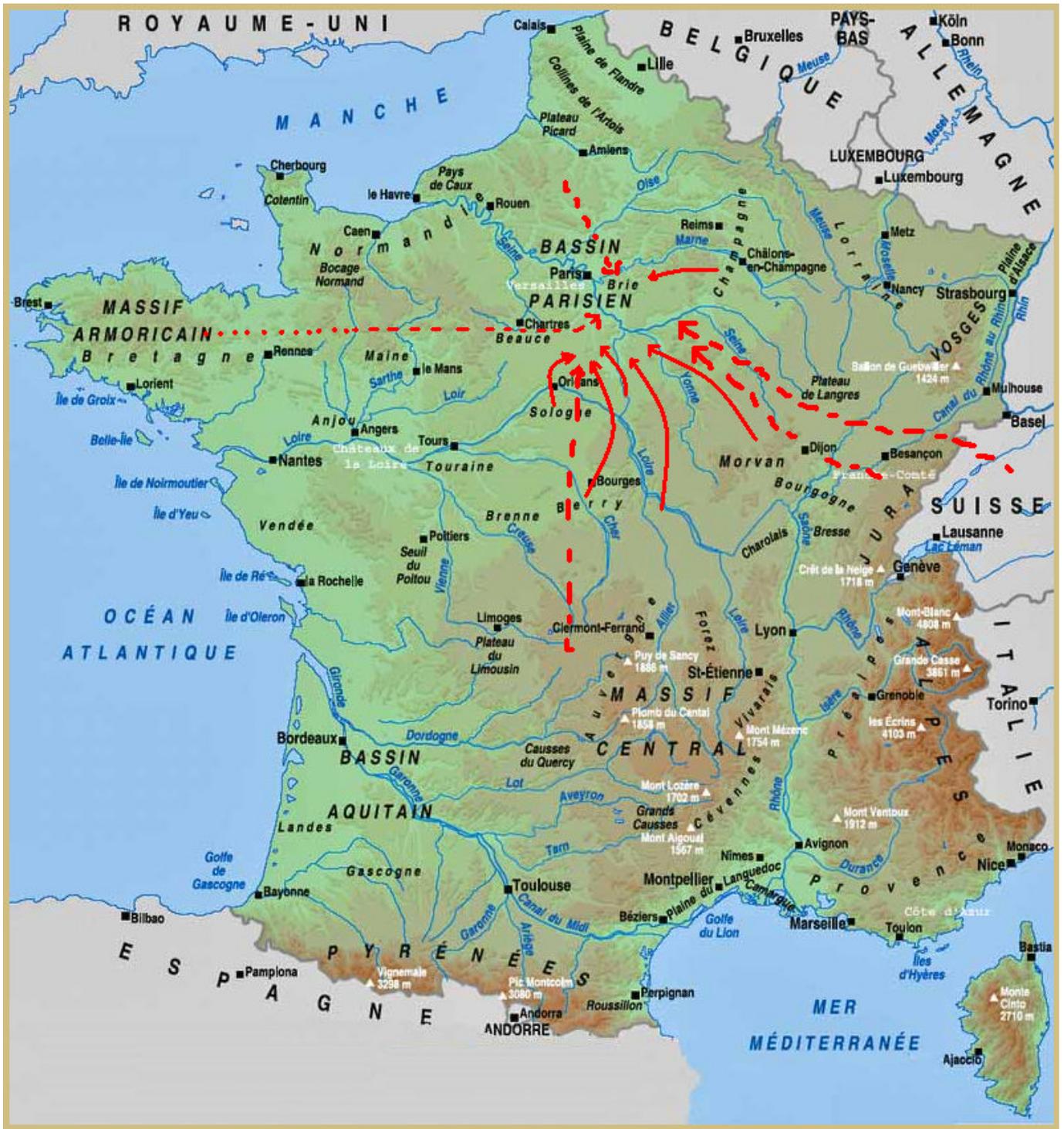
Notons que rarement nous avons retrouvé en Seine-et-Marne et en Gâtinais la mention de chevaux des races du nord de la France (boulonnais et flamands).

judicieux. De plus, ces animaux reçoivent une meilleure alimentation pendant toute leur période de croissance, en particulier durant la mauvaise saison.

A cela s'ajoute le goût personnel de l'agriculteur. Il intervenait, dans la mesure où l'agriculteur a tendance à se procurer des animaux ou du matériel plus gros que ce dont il a réellement besoin. Un bel attelage constitue toujours pour le cultivateur un objet de fierté, une affirmation de sa position sociale.

---

38) Rappelons que la race appelée maintenant percheronne s'est formée à partir de la fin du XVIIIe siècle à partir de chevaux normands croisés avec des animaux boulonnais (Musset, 1917; Mulliez, 1982). A partir de 1840, les premiers étalons percherons sont introduits dans le Finistère et les Côtes-du-Nord. Ils augmentèrent le format des chevaux bretons élevés alors (Le Berre, 1982).



**Régions d'importation des chevaux au XVIIIe et XIXe siècle.** Jusqu'au XIXe siècle, les approvisionnements en chevaux étaient très diversifiés. Ils provenaient du Berry, de l'Auxois et du Nivernais. Des animaux venaient du Perche et de Sologne. Les percherons étaient des animaux de plus grand format et les solognots, bien que moins bien conformés, étaient réputés pour leur robustesse et leur frugalité. D'autres venaient de Franche-Comté, de Suisse et même d'Auvergne.



**Régions d'importation des chevaux au XXe siècle.** Après la Première Guerre mondiale, les approvisionnements en provenance de la Bourgogne et du Nivernais se tarissent. Sans doute les besoins ont-ils évolués ainsi que les productions régionales. Les agriculteurs utilisent des percherons, animaux mieux conformés pour les travaux agricoles. Les chevaux ardennais font leur apparition à partir de la Grande Guerre: ils ont été apportés par les réfugiés chassés par l'invasion allemande. Ces animaux dociles ont trouvé une place dans les exploitations briardes. Notons qu'il est peu fait mention de chevaux provenant du Nord de la France.

## Conclusion

L'étude des chevaux utilisés par l'agriculture sur une période limitée dans une des plus importantes régions agricoles de la France, peut paraître restreinte, mais elle est exemplaire, car elle met en évidence des mécanismes jusque là peu étudiés.

En effet, l'absence d'élevage équin local était compensée par des courants commerciaux importants permettant l'acheminement des zones de production (Bretagne, Perche, Franche-Comté, Nivernais et Berry) vers la Brie et le

Gâtinais. Au début du XIXe siècle, les sources qui fournissaient des animaux rustiques de petit format se tarissent (Sologne, Puisaye) et d'autres prennent leur essor (Percherons, Ardennais). Si les grandes plaines agricoles étaient utilisatrices de chevaux, des régions de petite culture éloignées des axes principaux de communication s'étaient fait très tôt une spécialité dans le dressage de ces animaux.

Avant la généralisation des prairies temporaires, à partir du début du XIXe siècle, le Gâtinais et la Beauce n'étaient pourvus que de rares prairies situées dans les vallées humides; les agriculteurs avaient un intérêt financier à expédier la plus grande partie du fourrage produite à Paris. Quant à la Brie, le Gâtinais ou la Beauce, très peu de chevaux étaient élevés bien que ces régions en aient été utilisatrices pour les besoins de l'agriculture. L'administration encouragea l'élevage équin tant en distribuant des primes qu'en créant des dépôts d'étalons. Rien n'y fit. Les agriculteurs ont préféré suivre leurs habitudes et acheter directement les animaux dont ils avaient besoin aux maquignons et sur les foires. On conçoit que le commerce devait à la fois orienter les éleveurs de chevaux et les utilisateurs.

Les grandes exploitations recherchaient des chevaux puissants, dont l'origine importait peu. Le matériel était mieux utilisé, les labours plus profonds permettaient le développement des cultures industrielles. Cela va de pair avec le renchérissement de la main-d'œuvre. Par contre les petites exploitations de polyculture-élevage se contentaient d'animaux de plus petit format. Ces exploitations n'avaient, le plus souvent, pas les moyens d'entretenir un attelage et les petits agriculteurs étaient contraints à s'organiser ou à faire appel à des voisins équipés.

En Brie et en Gâtinais, bien que les chevaux aient été utilisés de façon traditionnelle, dans les exploitations betteravières ils étaient en concurrence avec les bœufs dits "sucriers".

## Bibliographie

AUBINEAU (Louis), *La vie agricole économique et sociale dans les environs de Provins*, thèse soutenue en 1914 à l'Institut agricole international de Beauvais, Imprimerie A. Dumontier, Beauvais, 1914.

BAILLY (Pierre), *Statistique agricole de la France, annexe à l'enquête de 1929, monographie agricole du département de Seine-et-Marne*, Ministère de l'Agriculture, 1937.

BELLEJAME (H. de), *La grande culture dans le canton Nord-Ouest de Pithiviers*, Thèse de l'Institut agricole de Beauvais, 1913.

BOYARD (M.), *Statistique agricole, commerciale, intellectuelle de l'arrondissement de Montargis*, Chez Garnier et Gatineau, et Roret à Paris, et Bonvin à Montargis, 1836.

CHAPTAL (comte), *De l'industrie française*, Antoine-Augustin Renouard, Paris, 1819.

CHARLET (P.), La traction animale dans les fermes de grande culture du Vexin, *Ethnozootechnie*, n° 30, 1982.

COULBAUX (J.-B.), *Notice statistique sur les bêtes à grosses cornes du département de Seine-et-Marne, rédigé par Coulboux, médecin-vétérinaire du département, secrétaire de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Melun*, retrouvée dans les archives de la *Société d'agriculture de Melun*, 1821.

DUBARLE (Eugène), 1836, *Statistique du département de Seine-et-Marne*, Verdière, Paris.

DUHAMEL du MONCEAU (Henri-Louis), *Éléments d'agriculture*, Veuve Desaint, Paris, 1779.

FANICA (Olivier), 2000, Le sol, la plante et l'élevage en Gâtinais. Rôle du phosphore, *Ethnozootechnie*, n° 66.

FANICA (Olivier), 2005, La viande provenant de l'équarrissage: alimentation et médias, *Ethnozootechnie*, n° 77.

FANICA (Olivier), 2008, Labours et façons culturales en Gâtinais – du XVIIIe au XXe siècle, *Bulletin d'Art et d'Histoire de la Vallée du Loing*, n° 11 (à paraître).

FANICA (Olivier), 2008, Les bœufs sucriers (à paraître).

GAYOT (Eugène), *Les chevaux de trait français*, la Maison rustique, Paris, 1887.

GAYOT (Eugène), *Achat du cheval*, 9<sup>e</sup> édition, la Maison rustique, Paris, 1907.

GRACE (Théodore François de), SARCEY de SUTIÈRES (M.), *L'Ecole d'agriculture pratique*, Knappen et Delaguette, Paris, 1770.

GROGNIER (L.-F.), 1834, *Précis d'un cours de multiplication et de perfectionnement des principaux animaux domestiques*, Madame Huzard, Paris.

HEUZÉ (Gustave), 1862, *Les assolements et les systèmes de culture*, Librairie de L. Hachette, Paris.

JACQUE (Charles), 1854, Une ferme de la Brie française, Route de Paris à Meaux. - Fraude des pailleux, 1<sup>er</sup> article, *Le Magasin pittoresque*, p 20 et sq.

JOURDIER (Auguste), 1852, La foire de la Monthéty, *Journal d'agriculture pratique*, octobre, p. 328.

LEBEL, CHEVRIER, 1828, *Note sur l'élevage des bestiaux en Seine-et-Marne*, retrouvée dans les archives de la *Société d'agriculture de Melun*.

LEBEL, 1831, *Elevage des chevaux en Seine-et-Marne*, retrouvée dans les archives de la *Société d'agriculture de Melun*.

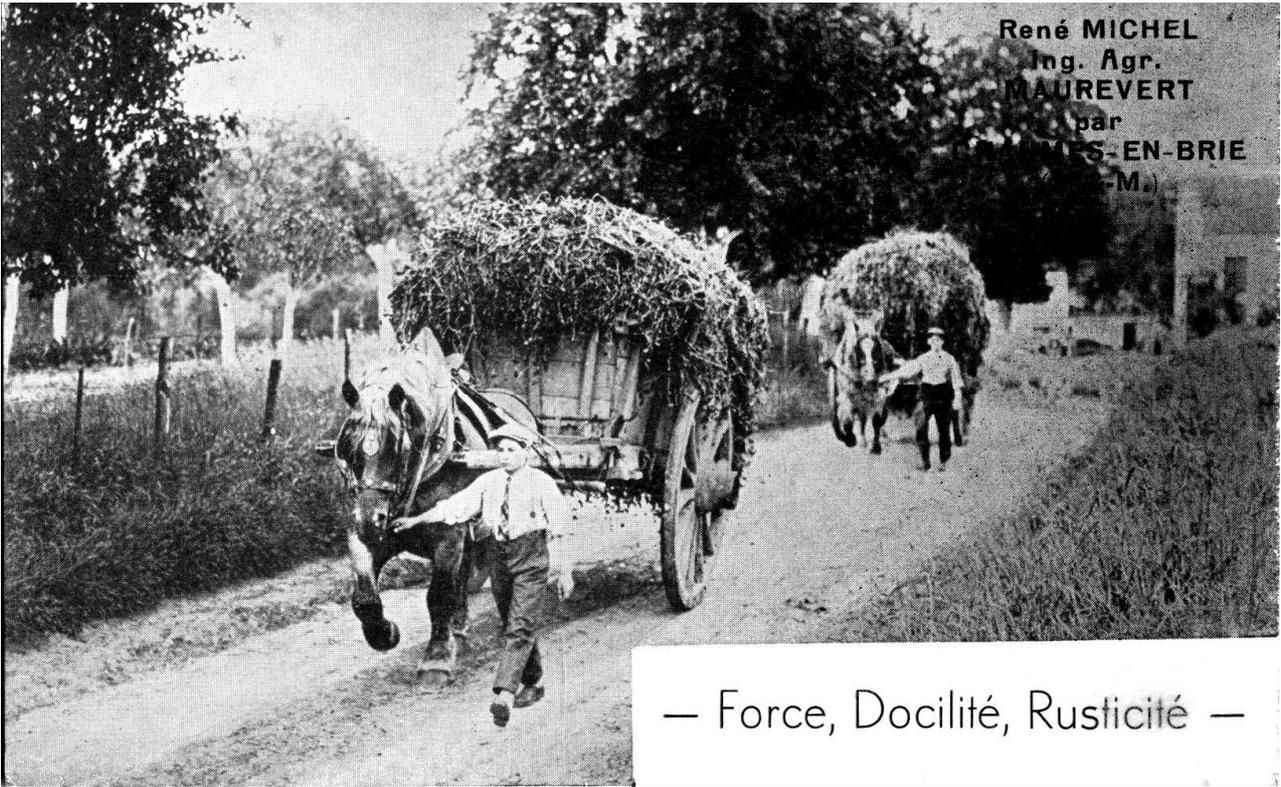
- LEFOUR (Pierre-Aristide-Adolphe), 1854, Commerce des chevaux, *Le Journal d'agriculture pratique*, 1er volume, p. 289.
- LEFOUR (Pierre-Aristide-Adolphe), 1878, *Le cheval, l'âne et le mulet*, 5<sup>e</sup> édition, Maison rustique, Paris.
- LELOUP (Gaston), 1976, Le canton de Châtillon-Coligny au début du XIX<sup>e</sup> siècle, *Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis*, n° 35, juin 1976.
- LEROY (Gabriel), 1868, Recherches historiques sur l'agriculture en Seine-et-Marne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, *Bulletin de la société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne*, pp 361 à 453.
- LIGER (Louis) *La nouvelle maison rustique ou économie générale de tous les biens de la campagne*, tome 1<sup>er</sup>, 7<sup>e</sup> édition, Saugrain, Paris, 1755.
- LIMET (Paul), *Une ferme en Beauce; les meilleures spéculations sur le Southdown-Berrichon dans le Gâtinais*, Thèse agricole, Institut agricole de Beauvais, 1907.
- MAISSIN (Jacques de), 1927, *Le Sénonais, son mouton*, Thèse agricole, Institut agricole de Beauvais.
- MESGRIGNY (Adrien de), 1844, *Quelques mots sur l'amélioration de la race chevaline dans le département de l'Aube*, Imprimerie Bouquot, Troyes.
- MOLL (L.), GAYOT (E.), *Encyclopédie pratique de l'agriculteur*, Firmin Didot, Paris, 1875.
- MORICEAU (Jean-Marc), 2007, Visite d'hiver chez les grands fermiers: les Bocquet de Juilly en 1758, dans *Les fruits de la récolte*, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 65-92
- MULLIEZ (J.), La fixation de la race percheronne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Ethnozootecnie*, n° 30, 1982.
- MUSSET (René), 1917, *De l'élevage du cheval en France*, Librairie agricole de la Maison rustique, Paris.
- PETIT (Jacques), 1916, *L'agriculture dans la région de Pithiviers*, Thèse agricole, Institut agricole de Beauvais.
- RAYER (A.), 1916, *Etude sur l'économie rurale du département de Seine-et-Marne*, E. Crété, Corbeil, 1895.
- ROCHE (Daniel), 2007, Les chevaux de la campagne (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle), dans *Les fruits de la récolte*, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 29-48.
- ROCHER (Jean-Pierre), La description agronomique et géodésique du département de l'Yonne du préfet Rougier de la Bergerie, première géographie du département par région naturelle, *Géographie 89*, n° 20, 1990.
- ROCHER (Jean-Pierre), Limite de la culture avec des boeufs et des chevaux dans le département de l'Yonne par Rougier de la Bergerie (1809), *Géographie 89*, n° 23, 1991.
- ROYER (Charles-Edouard), 1839, *Catéchisme des cultivateurs pour l'arrondissement de Montargis*, L. Bouchard-Huzard, Paris.
- SANSON (André), 1867, *Applications de la zootechnie, cheval, âne, mulet, institutions hippiques*, Maison rustique, Paris.
- THOUIN, TESSIER, HUZARD, et al, *Nouveau cours complet d'agriculture théorique et pratique*, Deterville, Paris, 1821.
- VUIGNIER (R.), 1939, *L'exploitation de la terre en France, Soissonnais, Ardennes, Champagne, Ile-de-France*, J.-B. Baillière, Paris.
- (Anonyme), 1845, Tableau synoptique de la statistique agricole de la France, *Journal d'agriculture pratique*, octobre, p. 161.
- Enquête agricole* (de 1866), deuxième partie, enquêtes départementales, Librairie impériale, Paris, 1867.
- (Anonyme), Rapport sur les fermes qui ont concouru pour la prime d'honneur départementale en 1868, *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux*, 1er janvier-31 décembre 1869.
- (Anonyme), *Concours des primes d'honneur et prix culturels du département de l'Yonne en 1922 et 1923*, Monographie agricole de l'Yonne, Imprimerie régionale J. Foucrier, Bourges, 1924.



**Labour dans la plaine de Bière, photo de J.-F. Millet, BN Cabinet des estampes.**



**Labour en Île-de-France, photo de Quinet, BN Cabinet des estampes.**



René MICHEL  
Ing. Agr.  
MAUREVERT  
par  
CHAUMES-EN-BRIE  
(M.)

— Force, Docilité, Rusticité —

## IMPRIMÉS

LA QUALITÉ DES CHEVAUX,  
LES PRIX LES PLUS BAS,  
assurent chaque année une  
vente plus importante.  
Depuis plus de 30 ans  
René MICHEL met à votre  
service sa compétence  
et son honorabilité com-  
merciale.  
Pour profiter de la  
BAISSE ACTUELLE confiez-  
lui vos achats de chevaux.  
Réduisez les frais en  
groupant achats et trans-  
ports.

*Madame Juv. Portou*  
*cultivateur*  
*Ballainvilliers*  
*par Longjumeau*  
*At 6*

René Michel, marchand de chevaux à Chaumes-en-Brie, cpa vers 1930



*Lespagnol, photo., édit.*  
*LÉSIGNY (Seine-et-Marne). — Foire de la Monthéty, le marché aux bestiaux.*

**La Foire de Monthéty au début du XXe siècle.** Une importante plaque tournante pour le bétail de l'Île-de-France. Carte postale datant d'avant la Première Guerre mondiale.

**NOTES,  
COMPTES-RENDUS  
ET  
ANALYSES**



# VOYAGE D'ETUDES DE LA SOCIETE D'ETHNOZOOTECHE EN ARIEGE ET DANS LE SERONAI (1-4 SEPTEMBRE 2010)

Jean-Pierre FERRIER

Cette année, nos sociétaires avaient rendez-vous pour leur voyage annuel tout au sud de la France, dans le département frontalier de l'Ariège et plus précisément à Foix, la préfecture (9700 h.), au confluent de la rivière Ariège et de l'Arget, à l'abri des trois tours du château comtal.

Ce département répartit sa superficie de 4900 km<sup>2</sup> entre plaine, piémont et une importante zone montagnaise, ce qui lui confère une densité de population faible (30 ha/km<sup>2</sup>) et le place ainsi au 93<sup>ème</sup> rang des départements français.

Son climat se partage entre une influence méditerranéenne pour ce qui concerne le piémont (700 à 1000 mm de précipitations/an) et un climat continental pour les vallées de montagne (1000 à 1800 mm/an).

Ces caractéristiques géographiques et climatiques expliquent en grande partie la nature particulière de son agriculture et de son élevage.

## Mercredi 1<sup>er</sup> septembre

Nous avons pris rapidement la direction du bourg de Montgailhard aux portes de Foix pour visiter le site des « FORGES de PYRENE », un ensemble retraçant l'histoire des métiers d'autrefois au travers d'une exposition remarquable des objets propres à ces métiers et d'ateliers d'animation permettant d'apprécier l'ingéniosité et l'habileté de nombreux artisans.

Après le parcours scénographique « Les âges de la vie » de Marion et Baptistou, nous avons découvert, avec étonnement et intérêt, la forge à martinet, l'atelier du pain et son fournier déroutant, celui de la corne et son peignier bonimenteur à l'élocution parfois fuyante, le coutelier, enfin, au « look » tout aussi remarquable que sa compétence.

Le dîner, libre comme de coutume, a permis à chacun de débusquer les bonnes tables du « Vieux Foix ».

## Jeudi 2 septembre

Départ un peu plus tardif pour rejoindre au village des « Cabannes », à 500m d'altitude, M. Philippe LACUBE, organisateur de cette journée.

M. Lacube, qui fut humanitaire en Amérique du Sud pendant 17 ans, partage aujourd'hui son temps entre sa ferme de Quié, la présidence du CER FRANCE ARIEGE et ses missions de consultant international en développement rural. Par ailleurs, il anime, dans sa grange l'hiver et sur le Plateau de Beille en été, des balades pédagogiques comme celle à laquelle nous sommes conviés.

Nous apprenons ainsi que sur l'ensemble du massif pyrénéen, ce ne sont pas moins de 5500 éleveurs qui transhument, ce qui représente 100000 bovins, 17000 équins et 600000 ovins.

En Ariège, la gestion de ces montagnes est communale jusqu'à 1300 m d'altitude puis, au-dessus, il

s'agit d'un droit d'usage par tous des estives, inaliénable. On trouve alors uniquement des troupeaux collectifs sous la garde de bergers choisis et employés par les éleveurs transhumants. Ces bergers gardent les cheptels du 15 mai au 15 octobre, tandis que le reste de l'année, ils continuent souvent ce métier en plaine ou bien participent aux différentes activités touristiques de la montagne l'hiver. Après une formation d'une année, leur carrière s'étale sur 10 à 15 ans. Leur salaire varie selon leur compétence de 1500 à 2300 € mensuels. On compte parmi eux 1/3 de femmes. Ils assurent les soins vétérinaires, la gestion de l'herbe et surtout maintiennent le contact entre l'homme et l'animal par leur présence et la pratique de « l'assaladou » (apport de sel à la main) une fois par semaine. Ils sont aidés de chiens et les animaux les plus anciens, les plus expérimentés, les « secondent » efficacement. Ils travaillent surtout tôt le matin et le soir. Le reste de la journée étant plus tranquille, ils se tiennent souvent derrière les rochers : on dit qu'ils sont « tanqués ».

Les animaux se répartissent surtout en fonction de l'altitude : ainsi on trouve bovins et équins entre 1800 et 2200 m, les ovins restant plutôt au-dessus de 2200 m. En début d'estive, ils demeurent groupés puis ils se répartissent en petits lots ou « escabottes », les brebis en particulier, qui vont coloniser les espaces escarpés difficilement accessibles, ce qui complique leur surveillance.

En général, les troupeaux pacagent tôt le matin (de 5h à 7h) puis ils « tanquent » derrière les rochers la plus grande partie de la journée et reprennent leur activité vers 18 h. Parfois, ils se réfugient dans un lieu dégagé et souvent venté, la jasse, afin de « mousquer » c'est-à-dire faire fuir les mouches.

Le Plateau de Beille (1800 m) est un espace ouvert, plat, facile contrairement au reste des estives, beaucoup plus haut, nécessitant parfois 6 à 8 heures de marche. Le nombre de bêtes est limité par la surface fourragère et les races représentées sont essentiellement locales : la Gasconne pour les bovins, les Mérens pour les équins et la Tarasconnaise pour les ovins.

M. Lacube, en GAEC avec deux associés, fait partie avec les autres éleveurs d'une communauté pastorale qui a en charge les frais vétérinaires, les achats de fourrages et de sel moyennant un coût de 50 € par vache pour les 4 mois sur le Plateau où se retrouvent 350 vaches du 1<sup>er</sup> juin au 15 août. Après cette date, le troupeau se morcelle en groupes de 10 à 20 têtes dans toute la montagne : les *escabottes*.

15 à 20% des vélages se déroulent en estive, sans problèmes, compte tenu de la facilité de la vache gasconne en la matière. Les autres mises bas ont lieu l'hiver dans les granges. Les veaux naissent couleur fauve.

Intervention de M. Jean-Pierre GAJAN : M. Gajan est responsable du Groupe Gascon OES (Organisme et Entreprise de Sélection de la race) qui a

remplacé les UPRA en 2006.

Le Groupe Gascon est représenté dans 72 départements français, dont la Guyane, mais l'essentiel des bovins de race Gasconne, 25 000 bêtes, se retrouve en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (2500 en Ariège). 60% de ces animaux transhumant, les autres sont sédentarisés au nord de Toulouse et dans le Tarn.

A l'étranger, la race est présente en Espagne (5000 têtes dont 3000 mères en Aragon et Catalogne, et, à un degré moindre, en Cantabrie et en Andalousie). La République Tchèque possède quelques centaines de sujets.

La Gasconne est une ancienne race de travail qui comptait jusqu'à 500 000 têtes avant-guerre. Il s'ensuivit un déclin très net puis une stabilisation dans les années 1980 (18 000 recensées) avant une reprise depuis pour atteindre l'effectif de 25 000. C'est une race dite rustique, au même titre que l'Aubrac et la Salers, qu'il faut différencier des races en conservation. Sa sélection est envisagée sous l'égide de «Races des massifs».

Les performances recherchées aujourd'hui sont orientées vers la production d'un veau/vache/an, la longévité, la production laitière et la facilité de la mise bas qui atteint 98%, quel que soit le rang de vêlage.

Les taureaux montent en estive avec les vaches et le pic des naissances se situe aux alentours du 20 février. La monte naturelle est la règle en estive (92%), l'insémination artificielle n'intervenant que pour les 8% restants. Des semences sont exportées, notamment en République Tchèque.

Pour maintenir la rusticité, la sélection des taureaux se fait obligatoirement avec 60% de mâles ayant passé au moins une année en estive, puis en station d'élevage à Pamiers. Les croisements avec les races Charolaise et Blonde d'Aquitaine sont utilisés pour les animaux non qualifiés.

Pour le veau «rosé», la vente directe a lieu à l'âge de 6 ou 7 mois et il est abattu 3 mois plus tard avec un poids de carcasse de 150 kg pour les femelles, 180 à 200 kg pour les mâles.

Quelques veaux (?1200) partent pour l'Alsace et l'Orne où ils sont engraisés comme brouards.

Les carcasses de vaches pèsent de 350 à 380kg.

La commercialisation emprunte 3 circuits :

- Marque «Cadet gascon» pour ce qui est de la vente directe ;

- Marque générale «Race gasconne» avec un cahier des charges basique ;

- Boeuf gascon «Label Rouge», le top de la qualité, avec un cahier des charges très complet, notifiant notamment l'absence d'OGM dans l'alimentation.

La vente pour l'Italie se fait au poids moyen de 250 kg.

Un petit parcours pédestre parmi les pins à crochets va nous conduire au parc de manipulation des brebis. Nous apprenons ainsi qu'une graminée, le *gispet* (*Festuca eskia*), que les animaux ne mangent pas, est un excellent marqueur de la dégradation des espaces quand ceux-ci sont délaissés par le pastoralisme.

Intervention de M. Francis TALAZAC, animateur à l'UPRA ovine des Pyrénées Centrales.

Les races ovines des Pyrénées Centrales sont

majoritairement représentées par la Tarasconnaise (150000), puis la race Aure et Campan (9 à 10000), la Barégeoise (4000, très locale avec une AOC viande), la Castillonnaise (3000, de couleur variable et sans cornes), la Lourdaise (moins de 1000) et la Montagne Noire (moins de 3000, non transhumante, dans le piémont et les coteaux).

La Tarasconnaise a son rythme de vie calqué sur la transhumance et la géographie. C'est un animal blanc («blanc tarasconnais» non brillant), assez grand, aux membres solides, cornu, d'un poids allant de 60-70 kg pour les femelles à 100-120 kg pour les mâles, pourvu d'une laine très courte, non jarreuse et peu abondante (500g/brebis), ne recouvrant ni le ventre, ni le cou.

La nourriture pauvre fait qu'il n'y a pas de reproduction avant la 1<sup>ère</sup> année et que chaque brebis ne donne naissance qu'à un seul agneau/an (1,5 dans des conditions très favorables). Ce jeune, destiné à la boucherie, a un GMQ de 250 à 300g, ce qui en fait un animal de 35 à 40kg à l'abattage 3 à 4 mois plus tard.

C'est une race rustique parfaitement adaptée au climat et à la géographie et dont le désaisonnement est facile, ce qui entraîne des avantages conséquents par rapport au marché et à la commercialisation. Le taux de renouvellement des mères est de 20 à 25%. Ses qualités maternelles sont excellentes et sa production laitière satisfaisante. On compte un bélier pour 30 à 40 brebis.

Pour la transhumance, les animaux sont marqués à la peinture pour différencier les propriétaires et parfois les estives d'origine.

La sélection est sous la responsabilité de l'UPRA ovine (100 éleveurs sur 5 départements) et intéresse 16000 brebis sur les 150000. Elle se base sur la pesée des agneaux qui détermine la meilleure croissance et donc les meilleures qualités laitières des mères. Les béliers sont sélectionnés par le Centre d'Elevage de St-Gaudens.

La commercialisation est assise sur un produit identifié «Sélection du Berger» qui est un Label Rouge pour un animal souvent croisé avec une race plus bouchère (ce qui exclut la notion de race), plus précoce, de moins de 150 jours, vivant uniquement en bergerie. Cette commercialisation est assurée par des organisations collectives d'éleveurs. Actuellement, on travaille sur une IPG qui, à la notion de Label Rouge, ajoute celle de race et de terroir : le dossier est en cours et n'aboutira que dans 5 ou 6 ans.

La laine est une charge en raison de l'étroitesse du marché et du manque de rentabilité (30 à 35 centimes d'Euro/kg). L'hygiène et le sanitaire obligent toutefois à une tonte annuelle totale ou parfois partielle qui met en évidence les salissures, les myases, les diarrhées, intéressant surtout l'arrière-main pour les brebis, les béliers restant avec les épaules et les gigots couverts.

En ce qui concerne les interventions vétérinaires, elles se limitent à une prophylaxie antiparasitaire de printemps et d'automne, les vaccinations contre la fièvre catarrhale ovine. La tremblante, rare, exige toutefois un dépistage obligatoire sur les béliers de monte publique et d'estives. Pour l'Ariège, seuls les béliers homozygotes sont acceptés. Enfin, des dépistages sanguins de brucellose sont effectués avant la montée et au retour de transhumance.

Un «déjeuner sur l'herbe» organisé par M.

Lacube et ses assistants clôt cette matinée laborieuse. Un menu très élaboré, des chants des bergers et l'animation talentueuse de notre barde complètent ce bon moment.

Sur le chemin du retour vers notre car, M. Lacube nous explicite son engagement dans le problème de la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées et pourquoi il s'oppose farouchement à celle-ci : l'Ours des Pyrénées a disparu pour toujours mais l'Ours Brun n'est pas une espèce menacée puisqu'il en subsiste 250 en Slovénie. Réintroduit, il pose un problème pour le pastoralisme, pour ce territoire dont il exclut en partie l'homme, dont il diminue paradoxalement la biodiversité. De plus, si son nombre grandissait trop, il représenterait un danger pour les randonneurs car il reste un animal sauvage, notamment en période de reproduction et de mises bas. Il s'agit surtout d'une rupture entre le rural et le citadin avec une vision trop idyllique et anthropomorphique de ce dernier, sans omettre les intérêts financiers de tous ordres. Pour nous faire comprendre sa détermination de montagnard, il nous rappelle l'épisode de « La Guerre des Demoiselles », rébellion des paysans ariégeois contre les autorités de l'Etat qui avait instauré un nouveau Code Forestier défavorable à leurs biens de survivance. Ceci se passait entre 1829 et 1832.

Un court arrêt au village des «Cabannes» pour quelques emplettes à «La Ferme du Quié» et nos zootechniciens requinqués savourent par avance la visite du «Parc de la Préhistoire» de Tarascon-sur-Ariège.

Pendant le trajet, le Pr Denis regrette le forfait à l'estive des éleveurs de Mérens qui nous privent de la connaissance de cette race si particulière et si symbolique du département et enchaîne sur l'hérédité de la couleur blanche du mouton et l'influence du gène de panachure, de son expressivité, se référant aux travaux de JJ Lauvergne en 1969.

Il rappelle enfin que la Gasconne comprenait deux variétés, la Gasconne des montagnes, à muqueuses noires (dénommée autrefois *Carolaise*) et la Gasconne des plaines, à muqueuses aréolées (appelée localement *Mirandaise*), qui ont repris leur indépendance, le qualificatif "*Gascon*" s'appliquant désormais à la première, la seconde ayant préféré reprendre son nom local de Mirandaise.

Nous sommes alors conviés à la visite du Parc de la Préhistoire qui, outre un parcours animé, nous propose une exposition superbe sur l'Art rupestre magdalénien, à la fois technique, esthétique et philosophique: «L'Art des origines, Origine de l'Art». Tout un programme.

### **Vendredi 3 septembre**

Avant de nous retrouver dans le Couserans, le Pr Denis nous présente le dernier livre qu'il vient d'écrire, publié aux éditions Castor et Pollux : « Races bovines ».

M. Eglin, président de ProNaturA France, nous familiarise avec l'Association qu'il dirige, ses moyens, ses objectifs, ses actions. Il fait ensuite un court exposé sur les variations d'expressivité d'un gène codant pour la couleur bleue chez la poule et le lapin.

Enfin, M. Del Porto mentionne l'inscription à l'Année Internationale de la Biodiversité 2010 des 529 races et variétés présentes au dernier Salon de l'Agriculture de Paris.

### Ferme « Les Ecuries du Biros » (Sentein) :

Tenue par Wilhem Seifert et Karine Hainbach, cette exploitation de 17 ha, mixte, se caractérise par la pluriactivité : agriculture, organisation de randonnées, ferrure à froid, dressage, tonte des moutons.

Les randonnées vont de la simple promenade à la journée, à la promenade sur plusieurs jours, « en étoile » ou en trajet pendant une semaine, sur des chemins faciles de piémont et moyenne montagne ou bien en haute montagne (entre 2000 et 2500 m) dans un environnement sauvage, parfois jusqu'en Espagne.

La promenade à la journée dure environ 5 h pour un trajet de 25 km avec un accompagnateur pour 8 à 10 personnes (2 au-delà). Le coût est de 120 à 150 €/j tout compris.

Le tourisme équestre en Ariège est très développé, les sentiers bien balisés et entretenus (plan départemental depuis 10 ans) par les Communautés de Communes et leurs brigades vertes sur 1400 km. Divers types d'équidés y participent : ânes, mulets, pottocks, cheval castillonnais. L'Ariège compte 10 Ecoles d'équitation et une cinquantaine de Centres équestres.

### Intervention de M. Laurent LEVOYER,

président de la race « Le Cheval Castillonnais » et des Guides équestres trans-pyrénéens :

Dans un habitat montagnard typique, aux toits de lauzes, il n'y avait au début que des équidés utiles pour des gens pauvres : ânes et mulets. Les chevaux étaient rares, réservés aux travaux des champs (Mérens pour la Haute-Ariège, Castillonnais pour le Couserans et le Comminges).

Un directeur des haras de Tarbes constate la présence du Cheval Castillonnais dans le Couserans et suscite la création d'une association en 1990 pour le promouvoir. Il y a si peu d'animaux qu'au Stud-book, celui-ci est inscrit groupé avec le Mérens. La séparation interviendra plus tard lorsque les animaux seront dénombrés et en 1996, l'appellation officielle est reconnue par le Ministère de l'Agriculture. La sélection peut alors se mettre en place avec pour critères : un cheval de 1,40 à 1,55 m au garrot, à la robe noir-pangaré (ancien bai-brun foncé), au nez-de-renard, aux traces de feu sur les flancs, aux pieds larges, d'un poids moyen de 600 kg.

C'est un animal polyvalent, sûr, rustique et résistant au climat puisqu'il vit dehors toute l'année. Actuellement, on en dénombre 500. Il sert aux loisirs mais aussi au portage, au débardage, au débusquage et on peut l'atteler. Il est sobre, se contente de peu d'herbe. Sa longévité est de 25 à 45 ans (record 54 ans). Les saillies ont lieu en liberté, fréquemment en estive, ou en monte en main. Il existe un début d'insémination artificielle et de reproduction raisonnée par ordinateur pour éviter trop de consanguinité.

En 2004, on dénombre 164 femelles et 7 mâles approuvés, 37 saillies dont la moitié aboutissent à un cheval sevré et immatriculé.

En 2009, il y a 425 chevaux auxquels s'ajoutent 6 sujets « à titre initial » c'est-à-dire non-authentifiés par les Haras nationaux mais présentés et évalués dans le cadre de concours régionaux pour entrer dans la descendance et descendant eux-mêmes, obligatoirement, de 2 chevaux de la race. Ces animaux se répartissent en

251 juments et 11 mâles chez des éleveurs privés pour ce qui est des adultes. Globalement, on compte 270 chevaux inscrits dont 87 pris « à titre initial ».

Pour la sélection des produits, on utilise une épreuve de pointage à l'aide de fiches hippométriques notant les variations de la tête, de l'encolure, de l'avant-main, du dos, du rein, de l'arrière-main, le cheval en action, l'épaisseur, l'impression générale. Cette notation se fait sur 10 et permet l'établissement de statistiques pour la production d'un étalon, le suivi de ses descendants, les améliorations ou les dégradations par rapport au modèle initial et l'objectivation du choix de l'éleveur. Ainsi, en 2009, 3 à 4 experts ont pointé 150 à 160 chevaux, ce qui a permis de détacher 7 étalons à l'origine aujourd'hui de 12 produits.

Le travail sur la couleur de la robe se fait en collaboration avec l'INRA de Jouy-en-Josas à partir du phénotype et des gènes E et A : 60% des chevaux ont été analysés mais parmi ceux-ci, 71% ne sont pas homozygotes, ce qui pose un problème pour la robe noir-pangaré. Pour pallier cette insuffisance, une tentative de rapprochement avec la race suisse Franches-Montagnes, proche du Castillonnais, a été envisagée de façon à infuser du sang de cette race à partir d'homozygotes noir-pangaré. Si les Haras nationaux ont accepté, le Ministère de l'Agriculture a refusé.

A ce jour, on dénombre une centaine d'éleveurs de ce cheval dont 55 sont adhérents à l'ANCC (Association Nationale du Cheval Castillonnais).

Il est présent depuis 15 ans au Salon de l'Agriculture. Son prix varie de 1500 à 4000€ (2 à 3000€ pour un hongre). Il n'existe pas en Espagne.

La matinée se termine par la présentation de « KAYA », pouliche de 12 ans, sous un soleil généreux.

Une courte visite du village de Sentein et de son église fortifiée, avant de nous diriger, pour le déjeuner, à St-Girons, à « L'Auberge d'Antan » dans le cadre accueillant du Château de Beaugard.

#### Visite à la ferme RESPAUD (à Gay Le Mas d'Azil) tenue par Gérard et Patrick Respaud :

Elle débute par la présentation de 2 races canines :

- le Braque de l'Ariège, chien d'arrêt français, utilisé surtout en montagne sur le gibier à plumes uniquement (perdreau gris, lagopède et avec une réglementation très sévère, le coq de bruyère). Les queues sont coupées à la naissance.

- L'Ariégeois, issu du croisement d'un briquet du pays avec un bleu de Gascogne ou un gasconsaintongeais. Sa chasse de prédilection est le lièvre, à pieds ou à courre, seul ou en meute.

Mr Patrick RESPAUD nous parle ensuite de son exploitation qui se situe en zone de montagne et se compose de :

- 60 bovins gascons dont 20 mères. Pas de taureau (100% d'IA)

- 200 ovins de race « Montagne Noire »

Le tout sur 130 ha dont 12 de céréales (moitié blé, moitié maïs pour les animaux), le tout en autoconsommation. Les animaux naissent, sont nourris et engraisés sur la ferme sous la forme de bœufs de 4 à 5 ans qui donnent une viande de qualité supérieure (6 € le kg de

carcasse), de broutards, de génisses et de vaches de réforme, d'agneaux de lait. La vente se fait directement aux bouchers locaux, sous Label Rouge.

S'ensuit une présentation de M. Emmanuel TROCMÉ, animateur de la filière ovine en Ariège, venu présenter son programme sur la race ovine « Montagne Noire ». Cette race, d'apparition récente, se différencie de la race de Pardailhan située plus à l'Est dans le massif éponyme. Située à l'Ouest, elle a quitté son berceau d'origine pour s'implanter en Ariège vers 1920.

La brebis est de petite taille, à toison peu développée, à ossature légère, de robe très variable (du clair au noir), avec souvent de petites taches plus ou moins foncées. La femelle pèse de 50 à 60 kg, le mâle, 70 à 80 kg.

La race intègre l'UPRA en 2005 et en 2006, une demande de reconnaissance aux CAD (Contrats d'Agriculture Durable) est formulée. Aujourd'hui, les béliers sont reconnus et contrôlés à la Bergerie des Pyrénées.

A 4 mois, l'agneau de lait présente une carcasse de 18 kg.

Sur la route du Mas d'Azil, et après 2 passages dans la célèbre grotte, le Pr. POULAIN nous parle de 2 plantes emblématiques du Sud-Ouest :

- le sorgho : c'est une plante résistante à la chaleur grâce à ses racines beaucoup plus absorbantes et dont les rendements se situent aux alentours de 40 à 45 quintaux/ha, en zone non irrigable, ce qui sera un avantage dans le futur par rapport au maïs. C'est une poacée (graminée). On distingue le sorgho-grain (taille < 1,5m) du sorgho-fourrager à croissance rapide (taille > 2,5m). La plante, trop jeune avant l'épiaison, est riche en un glucoside précurseur d'acide cyanhydrique toxique.

- le Pastel : *Isatis tinctoria* est une brassicacée annuelle semée en février-mars et qui servait autrefois aux teintures dites de « grand teint ». Son bleu, très à la mode au XII<sup>ème</sup> siècle et à l'origine de la couleur du manteau de la Vierge, fit la richesse du « triangle du Pastel » de la région toulousaine au XV<sup>ème</sup> siècle. C'est une plante à levée échelonnée (récolte tous les mois de fin juin à octobre) que l'on écrase dans un moulin à pastel. Le broyat est séché pour donner des coques (1 ha fournit 600 kg de coques) ou cocagnes qui sont stockées puis brisées, et par fermentation, libèrent le principe colorant. L'odeur était nauséabonde car pour assurer une fermentation optimale, les ouvriers avaient pour habitude d'uriner sur les produits de fermentation. On obtient une boue qui en séchant donne une poudre noire (100 kg de poudre pour 400 kg de coques soit un peu moins d'1 ha).

C'est l'âge d'or toulousain, le « pays de cocagne » avec ses hôtels particuliers, châteaux et grandes maisons... Mais, vers 1560, les ventes s'effondrent pour des raisons climatiques et l'indigo indien, un moment interdit par les pasteliers, le remplace progressivement. Tout se termine au XVIII<sup>ème</sup> siècle malgré une tentative napoléonienne d'en relancer la culture.

Aujourd'hui, son intérêt reste folklorique. Sa culture vitote en Allemagne (Thuringe) et en Angleterre. On la combat aux USA car elle empêche le développement des autres plantes dans son voisinage. Seule la composition en acides gras de sa graine présente

un intérêt.

### **Ecomusée d'Alzen :**

Nous sommes reçus par M. ROUCH, maire et conseiller général, président de la Communauté de Communes et du Parc régional.

Alzen (250 h) est une commune dynamique qui possède encore son école avec 3 instituteurs pour les 40 écoliers de la commune et les 20 élèves des alentours, un chantier d'insertion de 16 personnes, un service de cars pour le lycée et le collège, une cantine biologique.

La forêt communale (50% de la surface) sert en grande partie au chauffage de tous les bâtiments publics de la Commune et de 30 maisons particulières par la mise en place d'un système ingénieux associant une aire de séchage des plaquettes de bois, un silo de stockage de ces plaquettes et une chaudière. Ce projet a été subventionné à 70% par l'Etat, la Région, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et l'Europe.

Enfin, l'achat de 2 fermes contigües a permis de réaliser cet Ecomusée qui présente, dispersés, étable, bergerie, écurie, soue avec des races locales de très petits effectifs comme la chèvre des Pyrénées, la vache Casta, la brebis castillonnaise, la truie « Noir de Bigorre ». Une cuisine du siècle dernier a été conservée dans la « maison d'Albert et Sidonie » et on peut y voir notamment un vieux pétrin et un meuble à blutoir.

Interventions de Laure LETARD, Bertrand THUILLIER, techniciens, et J-N. PASSAL, membre de la SEZ, sur la Chèvre des Pyrénées :

Cette race a été sauvée par des éleveurs passionnés qui sont 185 aujourd'hui pour un cheptel de 2800 femelles et 225 boucs. L'élevage se répartit inégalement tout au long de la chaîne pyrénéenne avec, au centre, des animaux allaitants (vente des chevreaux plus facile) tandis que les extrémités sont à vocation laitière. En Ariège, il n'y a que 20 éleveurs (150 têtes).

C'est un animal à poils longs, aux oreilles larges et tombantes, de couleurs très variées, avec une tête massive et si possible une barbe, de forte ossature. Il est rustique et peu laitier (1 litre de lait/j en monotraite, à la main et sans complémentation). Il semble résistant au parasitisme. Toutefois, ses performances augmentent si on améliore son alimentation et si on lui applique une vermifugation régulière. Sa longévité est de 15 ans pour un animal « tardif », tant pour l'agneau que pour le lait (3 ans). Il produit peu mais coûte peu. Le cheptel s'accroît lentement grâce à la création en 2006 de l'Association de la Chèvre de race pyrénéenne.

Il faut noter l'aventure du chevrier pyrénéen des années 1900-1920 qui remonte depuis son pays jusqu'à Paris, voire la Belgique (Liège), à pieds avec son petit troupeau, son bâton-fouet, sa flûte de pan et son gobelet pour vendre son lait. Cela cesse en 1930-35.

Un buffet-apéritif précède l'excellent dîner bio de gala dans la salle « jousgs contre jousgs », le tout accompagné d'un trio de musiciens du cru, talentueux, apportant leur voix, leurs chants du terroir, allant jusqu'à interpréter l'hymne de la SEZ au son de cornemuses, d'accordéon diatonique, de violon et guitare. Les imitations de cris d'animaux, les histoires drôles, notre

barde et ses chansons et son esprit, l'hommage à notre secrétaire, Jean Blanchon, qui quitte ses fonctions, achèvent cette avant-dernière journée de la meilleure des façons.

### **Samedi 4 septembre**

Dans le car qui nous conduit à nos 2 dernières rencontres, le Pr Denis apporte quelques informations sur les activités de la SEZ et, en attendant le prochain voyage organisé par le Pr Dominique Poulain en Bretagne maritime, ouvre des perspectives sur les déplacements futurs.

Mariane MONOD fait le bilan du développement de l'agriculture biologique en France et souligne un désaccord européen quant à la dénomination « vin biologique » dont seule la culture est bio, non la vinification en raison d'une mésentente sur le taux de sulfites incorporables.

Ferme de Rafaël SERRANO à Nescus :

Rafaël Serrano, originaire de Castille, est installé depuis 2 ans seulement sur cette exploitation de 50 ha située à 580 m d'altitude (1,5 ha de maraîchages, 6 ha de fauche, 12 ha de prairies en coteaux, le reste en forêts). Il pratique l'agriculture biologique et travaille uniquement en traction animale avec son cheval Ardennais « Mozart », étalon de 9 ans, bai-pangaré, agréé pour la monte.

Il possède en tout 8 Ardennais et 2 Comtois (valeur indicative de 1000€ à 1 an), 20 vaches Salers, 40 Chèvres, surtout de race Alpine mais aussi des Pyrénées, et quelques volailles Sussex et Gasconne.

Ferme de Meras-Nescus : Mr Olivier COURTHIADE, membre de la SEZ.

Nous sommes accueillis par un attelage de 2 Mules des Pyrénées (« Arsule et Dolly ») qui auront la charge de monter une dizaine de zootechniciens à la ferme située beaucoup plus haut.

Ces Mules des Pyrénées (croisement d'un Ane des Pyrénées avec une Jument bretonne), jointes ici par un collier et un joug landais, travaillent souvent à 2. Elles ont été vice-championnes d'Europe de débardage et vice-championnes de France de labour.

Ce sont des animaux très souples qui couchent à l'écurie. La tonte est habituelle, sauf sur la croupe, et le poil d'été est rare. Le mulet doit être impérativement castré en raison de son activité sexuelle débordante. Il est moins énergique que les mules que l'on privilégie pour le travail.

2 superbes juments nous sont alors présentées :

- « Surprise de Bigorre », pouliche de 4 ans, de type « Mérens moderne », avec un bon dos, des jointures un peu menues, une membrure légère. Il s'agit d'un type allégé pour retrouver les gènes de la race antique. Historiquement, on a supprimé toute marque blanche pour éviter de se faire repérer dans les activités, très présentes alors, de contrebande.

- « Emis », jument demi-sang de 20 ans, née d'une mère noir-zain et d'un étalon anglo-arabe à 50% de type selle (le croisement arabe pur serait moins harmonieux avec un chanfrein moins rectiligne). Son caractère est aimable, un peu pétillant.

Puis 2 Jeunes bovins gascons de 2 ans, à lunettes, en cours de dressage, destinés aux spectacles et au cinéma, nous montrent toutes leurs compétences déjà acquises. Le dressage dure en moyenne 1 année avec notamment accoutumance à la circulation le long des routes et aux bruits particuliers. L'entrée à l'étable se fait toujours à reculons pour qu'ils s'imprègnent bien de ce mouvement.

La ferme de Méras date de 4 siècles. C'est une construction à l'ancienne sur 30 ha de terres pentues répartis à égalité entre prés et bois. C'est aussi un gîte de 4 chambres.

M. Courthiade a créé « l'Ecole des mulets » qui assure des stages de formation à la traction animale, des stages spécifiques à la carte, des spectacles et animations

rurales, le débouillage d'animaux, la vente d'animaux de trait de races rustiques et des formations itinérantes auprès d'associations d'éleveurs, etc.

Après le déjeuner basque « à sa manière » concocté par O. Courthiade et la présentation d'objets insolites comme cette « cloche à éléphant » thaïlandaise, le maître des lieux nous gratifie d'un « concerto » au piano.

Le voyage de la SEZ 2010 s'achève sur ces notes harmonieuses, comme l'ont été l'organisation, le programme et l'intérêt de ces rencontres, élaborés avec talent et compétence par Mme et M. Del Porto pour la seconde année consécutive.

Un grand MERCI.

## **Bernard DENIS, en collaboration avec Laurent AVON – *RACES BOVINES, HISTOIRE, APTITUDES, SITUATION ACTUELLE*; Castor et Pollux, 52000 Chaumont, 2010. (320 pages, nombreuses illustrations, 45 €**

Dans son introduction, Bernard DENIS précise l'objet de son ouvrage : il est "culturel, morphologique et zootechnique". L'auteur a réservé une grande place à l'iconographie. Le livre présente près de 450 illustrations ; elles représentent des bovins des différentes races décrites dans le livre, essentiellement sur trois périodes : le début du XX<sup>e</sup> siècle, les années 1960 et l'époque actuelle.

Le premier chapitre est consacré à l'évolution des races bovines en France. Il existait, avant le XIX<sup>e</sup> siècle, un grand nombre d' "espèces", caractérisées par une région géographique. Le XIX<sup>e</sup> siècle a été marqué par la vogue de la race Durham britannique. Mais la "durhamisation" a été très inégale selon les régions. C'est vers la fin du siècle que les caractéristiques des races ont été fixées avec l'établissement des standards et l'ouverture des livres généalogiques (Herd-Books). Toutefois, "la majorité des animaux reste en dehors du livre généalogique".

Dans les années 1960, "le contexte économique ... favorise les types les plus performants ... une spécialisation (lait ou viande) ... prépare un bouleversement de la carte ethnique". L'auteur aurait pu mentionner aussi les innovations qui ont marqué cette période et contribué à l'évolution des races : l'insémination artificielle, la Loi sur l'Élevage, la création de l'Institut Technique de l'Élevage Bovin (ITEB) et des Unités de Sélection et de Promotion de Race (UPRA), qui se sont substituées aux Herd-Books.

L'institution des quotas laitiers en 1984 a eu pour conséquence une rapide évolution des élevages bovins. Un grand nombre d'élevages laitiers ont disparu. Les bovins de races laitières, qui étaient largement majoritaires jusque là, ont fortement diminué : ils ne constituaient plus que 42% du cheptel en 2008. Le cheptel allaitant a plus que doublé en 25 ans.

Cette période a été caractérisée aussi par de nombreuses initiatives en vue de la conservation des races menacées de disparition. Laurent AVON, qui a collaboré à l'ouvrage de Bernard DENIS, a été le principal animateur de ce mouvement.

Le chapitre 2 présente les bases du classement et de la caractérisation des races bovines. En ce qui concerne le modèle (la forme), l'auteur reprend les notions de longilignes (correspondant à un type laitier), brévilignes (type à viande), médiolignes. Mais il y a aussi des "brévilignes allongés". Il montre, à l'aide de schémas et de photos, les différents modèles de mamelle, et les multiples aspects que peut prendre la robe. Il donne les effectifs des différentes races en 1958, 1979, 1988 et 2008, et reproduit les cartes dressées en 1946 indiquant l'aire de répartition des races en France. Pour chaque race, l'auteur précise son origine et son histoire, ses caractéristiques zootechniques (format, modèle, aptitudes), son importance et sa répartition géographique.

L'auteur répartit les différentes races en trois groupes : les bovins du nord-ouest de la France (race primaire batave), dans lequel il inclut la race Normande, font l'objet du chapitre 3. Le chapitre 4 traite l'ensemble des bovins "jurassiques" et apparentés (ces derniers comprennent un groupe auvergnat et un groupe aquitain). Le chapitre 5 concerne l'ensemble des bovins "Bruns" et apparentés, qui comprend un groupe "alpin proprement dit", un groupe Poitevin, un groupe Breton et un groupe de races "rustiques et semi-sauvages du sud de la France".

Les différentes races ont évolué de façon très différente.

Ainsi, la race Flamande, qui était une grande laitière au début du XX<sup>e</sup> siècle, est en voie de disparition aujourd'hui. La Prim'Holstein, appelée successivement Hollandaise, puis Française Frisonne Pie Noire (FFPN), a pris une grande extension depuis la dernière guerre et constitue aujourd'hui les deux tiers de l'effectif des vaches laitières.

La race Salers, en perte de vitesse après la dernière guerre mondiale, est en expansion depuis les années 1980 ; cantonnée autrefois en Auvergne, on la rencontre aujourd'hui presque partout en France.

La race Blonde d'Aquitaine résulte de la fusion, après la dernière guerre, des races Garonnaise, Quercy et

Blonde des Pyrénées. Elle s'est beaucoup répandue dans l'Ouest de la France. Dans les années qui ont suivi la guerre, la doctrine du Ministère de l'Agriculture visait à réduire le nombre de races, en fusionnant celles qui avaient des points communs. La Blonde d'aquitaine est sans doute la seule réalisation de ce genre qui ait abouti.

Des changements se sont également manifestés dans le mode d'exploitation de certaines races. Ainsi, la race Salers, race mixte exploitée autrefois pour le travail, le lait et la viande, est aujourd'hui essentiellement une race allaitante. La race Parthenaise, autrefois réputée surtout pour le travail, est aujourd'hui une race à viande, dans laquelle on a sélectionné le caractère culard.

L'auteur décerne une mention spéciale à certaines races. La Normande est "la fromagère de référence". La Charolaise est la race qui a "le meilleur potentiel de croissance au monde". La race Limousine "serait présente dans plus de 80 pays".

L'ouvrage ne manque pas de décrire les multiples

races à faibles effectifs. Beaucoup étaient en voie de disparition. Grâce aux programmes de sauvegarde mis en œuvre à l'initiative de l'ITEB, la plupart des races actuellement présentes ont pu être conservées. "La France se trouve ainsi faire partie des rares pays développés qui ont pu, in extremis, conserver une bonne partie de leur diversité génétique bovine".

Dans un dernier chapitre, Bernard DENIS mentionne quelques races étrangères présentes en France avec de petits effectifs : Brava, Hereford, Aurochs reconstitué, Créole, Angus et Highland. Et il donne un aperçu, en ayant bénéficié de l'expérience de Laurent AVON, sur la situation en différents pays d'Europe. Il donne en annexe la liste des organismes de sélection des races françaises.

Nul doute que le beau livre de Bernard DENIS, qui se caractérise par une présentation très pédagogique, fera date dans la littérature zootechnique.

François SPINDLER

**Bernard HEUDE – *LE MOUTON AU CŒUR DE LA SOLOGNE, ENTRE TRADITION ET INNOVATIONS (XVIII<sup>E</sup> SIECLE-SECOND EMPIRE)*; Thèse de Doctorat en Histoire, Université du Littoral- Côte d'Opale, soutenue le 8 juin 2010, (Directeur de Thèse : Pr. Patrick VILLIERS).**

La Sologne a eu la réputation pendant très longtemps d'être "une terre à moutons", l'agriculture s'y avérant très difficile en raison de la pauvreté des sols et de son caractère marécageux. Paradoxalement, le mouton n'y a encore guère retenu l'attention des historiens, en dépit d'une question passionnante qui se pose: comment son élevage a-t-il pu conserver si longtemps ses caractéristiques traditionnelles, alors que le système agropastoral solognot subissait des mutations. B. HEUDE s'efforce d'éclairer le sujet dans un volumineux mémoire de 718 pages, pour lequel il a su extraire de nombreuses sources loco-régionales, écrites et imprimées, des renseignements sur le mouton. Celles-ci viennent compléter très utilement la littérature agronomique et zootechnique classique, ainsi que des publications d'intérêt général (plusieurs centaines de références au total, classées par thèmes).

Bien que le cœur de l'ouvrage concerne le XVIII<sup>e</sup> et les deux tiers du XIX<sup>e</sup> siècles, l'auteur n'ignore pas les périodes antérieures. Ainsi, la première partie, intitulée "Le mouton, de la Préhistoire à la guerre des sabotiers de Sologne", prépare l'étude de ce qui se passera ultérieurement.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, notamment, se constituent de grands domaines aux dépens de la propriété individuelle paysanne, ce qui favorisa l'extension des landes de bruyères, très favorables aux bêtes à laine. "Le rêve d'une économie agricole prospère, selon les préceptes du Théâtre d'Agriculture d'Olivier de SERRES et les vœux d'Henri IV et de SULLY" ne se réalisera pas en Sologne, la guerre des sabotiers venant apparaître comme le résultat des difficultés paysannes amoncelées

depuis longtemps.

"Le mouton et la mise en valeur de la Sologne au XVIII<sup>e</sup> siècle", tel est le titre de la deuxième partie. Arthur YOUNG se fera l'écho de la réputation de cette région comme "pays de landes marécageuses insalubres" et exemple national de la plus profonde misère. Les Solognots, faibles et chétifs, sont "atteints de tous les maux". Il en est de même de leurs animaux : les chevaux sont trop faibles pour labourer et on leur préfère les bovins mais il faut des attelages de huit à dix boeufs pour faire un travail convenable ! On comprend alors que l'exploitation pastorale de vastes étendues de landes convienne aux agriculteurs car elle est peu gourmande en main-d'oeuvre. B. HEUDE explique que, de son côté, le mouton Solognot est un modèle d'adaptation à un milieu hostile et rapporte leur réputation de résister au parasitisme, à la fois à la sélection naturelle et à la consommation spontanée de plantes riches en certains tanins, qui modifient la biologie des larves et des vers adultes. Il se demande finalement si les éleveurs solognots, en dépit de quelques pratiques contestables (castration tardive, confinement des animaux en bergerie avant la tonte etc.) ne méritent pas d'être considérés comme de bons éleveurs, bien adaptés aux contraintes locales. D'ailleurs, en dépit de leur faible poids, les moutons régionaux jouissaient d'une certaine réputation, aussi bien pour la qualité de leur viande que pour celle de leur laine. Sur un fond zootechnique peu flatteur, une autre espèce était déjà réputée : le dindon. Au total, les Solognots parvenaient à vivre grâce à des productions animales diversifiées mais il reste que l'assainissement du pays apparaissait comme une nécessité, impliquant des mesures gouvernementales pour être efficaces. L'innovation se rencontrait néanmoins ponctuellement

puisque des paysans évolués, trop peu nombreux, ainsi que des marchands de bestiaux se livraient à des pratiques culturelles fondées sur la complémentarité élevage/céréales.

La troisième partie a pour titre "Innovations pastorales dans la continuité (1760-1814)". Elle commence par une longue interrogation, "Quel avenir pour la Sologne?", qui prend en compte un grand mouvement de réflexion né dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Même si de nombreux propriétaires préféraient vivre à la cour et étaient rarement présents dans leurs domaines, ils portaient attention à leurs troupeaux et n'hésitaient pas à solliciter les scientifiques de l'époque, notamment les professeurs d'Alfort. Une quinzaine de pages sont d'ailleurs consacrées aux maladies des bêtes à laine en Sologne ("maladie rouge", "pourriture", clavelée, gale etc.), où la médecine populaire, l'action des vétérinaires locaux et les réflexions des scientifiques (FLANDRIN notamment) sont évoquées. Globalement, les innovations agronomiques n'auront pas manqué sur la période mais elles sont souvent apparues comme irréalistes, l'élevage ovin restant à peu près la seule source fiable de revenus dans cette région marécageuse. Là où le système traditionnel est volontiers considéré comme une impasse par rapport au progrès, d'autres considèrent que la routine est une certaine forme de sagesse qui, prudemment, ne tolère des modifications que par touches légères.

B. HEUDE s'intéresse ensuite au grand mouvement national de recherches de laines fines et à son impact en Sologne. Les principaux événements nationaux relatifs aux Mérinos sont rappelés, et le rôle de Napoléon 1<sup>er</sup> particulièrement souligné. Celui-ci aurait dit qu'il voulait 100 millions de Mérinos en France, alors que les Espagnols en détenaient 20 millions ! La grande aventure de la Mérinisation se termine à la fin de l'Empire, les cours des laines fines n'ayant pas répondu aux espoirs des éleveurs qui s'étaient convertis au Mérinos et que beaucoup abandonnèrent. La Sologne n'est pas restée totalement à l'abri de l'épopée des "bêtes espagnoles" car quelques membres de la haute Noblesse d'Empire (dont le Prince Eugène, en son château de La Ferté-Beauharnais) se constituèrent des troupeaux Mérinos. Le domaine de Chambord joua également un rôle pilote. Toutefois, ces initiatives eurent peu d'impact sur la contrée en général, les propriétaires terriens restant fidèles à la race Solognote, dont l'élevage demeurait rentable : paradoxalement, les cours des laines communes restaient à peu près stables tandis que ceux des laines fines baissaient, au point de ne plus être en rapport avec leur qualité et leur coût de production.

Il reste que, sous l'Empire, des voies de transformation de la Sologne commencent à apparaître, notamment des défrichements pour de nouveaux espaces cultivés et des boisements, qui annoncent une mise en valeur des terres susceptible de remettre en cause la primauté de l'élevage ovin.

La question "La régénération de la Sologne avec ou sans moutons? (1815-1872)" fait précisément l'objet de la quatrième partie. Les réflexions se feront précises sous la Restauration, autour de trois voies possibles: poursuite

du système agro-pastoral traditionnel en l'améliorant progressivement, boisement intensif, innovation agricole conforme aux idées de l'époque. Il s'ajoute la question: "quelle sera la place du mouton dans l'orientation prise?" Il était bien entendu possible de recourir aux races anglaises nouvellement introduites en France, à l'initiative notamment d'YVART à Alfort. Certains s'y adonneront d'ailleurs avec succès, comme le célèbre MALINGIÉ, mais une question de fond demeure : faut-il se lancer dans des systèmes d'engraissement avec des fourrages et des racines, alors que le mouton Solognot s'élève sur les bruyères sans rien coûter? Ce dernier conservait donc d'incomparables atouts, sa rusticité étant d'ailleurs soulignée dans la littérature zootechnique nationale. A l'époque de la Monarchie de Juillet, l'élevage ovin traditionnel restait une des principales sources de revenus, sans s'intégrer au "cercle vertueux de l'agriculture moderne" que les agronomes appelaient de leurs vœux.

L'intervention des pouvoirs publics se fera sensible sous le Second Empire, avec la reprise notamment de travaux d'assainissement et de boisement qui, incapables toutefois de faire baisser le niveau de la nappe phréatique, ne pourront faire disparaître le problème des eaux stagnantes. C'est dire que le mouton Solognot, présent encore dans presque toutes les fermes en 1860, continuait à garder sa place, d'autant plus que la demande en animaux pour aller "fumer" les terres de la Beauce et la demande en reproductrices demeuraient soutenues, ainsi que les cours des laines communes.

Néanmoins, les effectifs ovins baissent à partir de 1860 et continueront de la faire sous la Troisième République. En s'avançant - enfin!" diront certains vers la modernité, la Sologne s'affranchira en effet peu à peu des jachères et des landes, ce qui condamnera l'élevage ovin traditionnel, qui n'avait pourtant jamais pu être remplacé. En 1897, la Sologne sera proclamée "pays de bois et d'élevage" mais, peu à peu, l'élevage lui-même sera décimé et elle ne deviendra finalement que "pays de bois", très prisé des chasseurs.

Que l'on soit ou non Solognot, on éprouve de l'intérêt et du plaisir à lire ce volumineux mémoire. Cela se fait d'ailleurs facilement, en raison de la clarté du style, de l'existence de nombreuses récapitulations et transitions, et d'illustrations bien choisies.

Œuvre d'un vétérinaire passionné d'histoire, ce travail ne se limite pas aux animaux, que nous avons privilégiés dans cette recension. Les relations sociales sont décryptées, à commencer par celles qui régissent les rapports entre propriétaires et locataires. Les baux, les locations de cheptel, les clauses d'avantages laissées aux preneurs sont longuement envisagées. L'importance du travail des femmes et des enfants, le rôle de certaines catégories comme les grands propriétaires, les marchands de bétail ou les fermiers généraux dans le progrès agricole, sont analysés.

Pour ce qui est de l'histoire de l'élevage, on apprécie de retrouver les grands thèmes de ce qui s'est passé au plan national et de voir ensuite la manière dont ils ont été appliqués dans une région particulière. En Sologne, la confrontation entre désir de progrès et routine

a profité à la routine mais l'auteur nous a montré que ce ne fut probablement pas toujours un inconvénient. De toute manière, la Sologne a, dans l'ensemble, pris finalement une tout autre orientation que celle de l'agriculture et de l'élevage. Il lui reste maintenant à assurer la pérennité de l'existence de l'une de ses figures emblématiques, le mouton Solognot, qui permit à sa

population de survivre pendant des siècles.

Il reste à souhaiter enfin que la thèse de Bernard HEUDE, qui a valu les félicitations du jury à son auteur, trouve rapidement à être éditée.

Bernard DENIS

## **Un court extrait des *MEMOIRES DE JACQUES-AUGUSTE DE THOU (1582)*, transmis par Jean-Claude HERMANS: UN EVEQUE, COMMENSAL D'UNE FAMILLE D'AIGLES...**

...Au sortir de là ils rencontrèrent un beau bois de lièges verts et passèrent à Acqs, ville épiscopale, qui tire son nom des eaux bouillantes qu'on y voit ; puis en cinq jours de marche ils se rendirent à Bordeaux. Ils trouvèrent sur leur route de grandes landes et des bruyères pleines d'abeilles et de tortues, avec des villages fort écartés les uns des autres, mais très peuplés ; les paysans y sont plus riches que dans tout le reste de la Gascogne.

Le lendemain on se rendit à Mende; Adam Heurteloup, évêque et comte de Gévaudan, avait eu cet évêché depuis Renaud de Beaune, dont nous avons parlé.

Ce prélat était d'une grande exactitude pour tout ce qui regardait son ministère ; d'ailleurs d'une fidélité inviolable pour le service du Roi et pour tous ceux qui suivaient le parti de Sa Majesté. Dans le premier repas qu'il leur donna on remarqua, avec quelque surprise, qu'on ne servait aucune pièce de gibier ou de volaille à qui il ne manquât ou la tête, ou l'aile, ou la cuisse, ou quelque autre partie ; ce qui lui fit dire agréablement qu'il fallait le pardonner à la gourmandise de son pourvoyeur, qui goûtait toujours le premier de ce qu'il apportait. Comme ses hôtes lui demandèrent qui était ce pourvoyeur, il leur dit :

« Dans ce pays de montagnes, qui sont des plus riches du royaume par leur fertilité, les aigles ont coutume de faire leur aire dans le creux de quelque roche inaccessible où l'on peut à peine atteindre avec des échelles ou des grappins. Sitôt que les bergers s'en sont aperçus, ils bâtissent au pied de la roche une petite loge qui les met à couvert de la furie de ces dangereux oiseaux, lorsqu'ils apportent leur proie à leurs petits. Le mâle ne les abandonne point pendant trois mois, non plus que la femelle, tant que l'aiglon n'a pas la force de voler ; la femelle ne s'accouple point alors avec le mâle. Pendant ce temps-là ils vont tous deux à la petite guerre dans tout le pays alentour ; ils enlèvent des chapons, des poules, des canards et tout ce qu'ils trouvent dans les basses-cours,

quelquefois même des agneaux, des chevreaux, jusqu'à des cochons de lait qu'ils portent à leurs petits. Mais leur meilleure chasse se fait à la campagne, où ils prennent des faisans, des perdrix, des gelinotes de bois, des canards sauvages, des lièvres et des chevreuils. »

Dans le moment que les bergers voient que le père et la mère sont sortis, ils grimpent vite sur la roche et en apportent ce que ces aigles ont apporté à leurs petits ; ils laissent à la place les entrailles de quelques animaux ; mais comme ils ne peuvent faire si promptement que les aiglons n'en aient déjà mangé une partie, cela est cause que vous voyez ce qu'on vous sert ainsi mutilé, mais, en récompense, d'un goût beaucoup au-dessus de tout ce qui se vend au marché. Il ajouta que lorsque l'aiglon est assez fort pour s'envoler, ce qui n'arrive que tard, parce qu'on l'a privé de sa nourriture, les bergers l'enchaînent, afin que le père et la mère continuent à lui apporter de leur chasse, jusqu'à ce que le père le premier et la mère ensuite, s'étant accouplés, l'oublie entièrement ; alors les bergers le laissent là ou l'apportent chez eux par pitié.

Effectivement, la table de l'évêque était fournie par de pareils pourvoyeurs, même par des vautours, qui sont des oiseaux carnassiers plus grands que les aigles, mais qui ont le tête de côté et qui ne vivent que de cadavres et de carnage. De Thou eut la curiosité de voir ces aigles de près ; il monta par un chemin très difficile auprès d'une aire dont l'aiglon était enchaîné. La mère ne tarda pas d'y arriver, les ailes si étendues qu'elle leur déroba presque la lumière ; elle apportait un faisan à son petit et retourna aussitôt à la chasse. De Thou et ceux qui l'accompagnaient s'étaient cachés dans une petite loge pour éviter sa furie ; les paysans l'avaient averti que, faute de prendre cette précaution, ces dangereux animaux avaient déchiré des jeunes gens qui cherchaient des aires. L'évêque les assura qu'il ne fallait presque que trois ou quatre de ces aires pour entretenir sa table splendidement pendant toute l'année.



# SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

5, Avenue Foch, F54200 TOUL

## COTISATION ANNUELLE DE ..... 30 €

donnant droit à deux numéros de la revue et quatre lettres d'information. Selon les possibilités, il arrive que des numéros supplémentaires soient édités.

(Tarif étudiant: 10 €, sur justificatif)

Photocopie des sommaires des numéros parus ..... 7 €

1975-1 Races domestiques en péril (1 <sup>re</sup> journée)	13 €	45 La couleur du pelage des animaux domestiques	13€
1975-2. Quelques aspects de la transhumance	13 €	46 Evolution des rapports hommes-animaux en milieu rural	13 €
15 Le Yak	13 €	47 Milieux, société, et pratiques fromagères	13 €
16 Le Porc domestique	13 €	48 L'homme et la viande	13 €
18 L'Elevage en Grèce	13 €	49 Le dindon	13 €
20 L'Ethnozooteche	7,5 €	50 Varia (n° 2)	13 €
21 Les débuts de l'élevage du mouton	13 €	51 Le logement des animaux domestiques	13 €
22 Les races domestiques en péril (2 <sup>e</sup> journée)	13 €	52 Races domestiques en péril (4 <sup>e</sup> journée)	13 €
24 Zones marginales et races rustiques	13 €	53 La faune sauvage	13€
25 Le chien	13 €	54 La zooteche et son enseignement	13 €
26 Le petit élevage des animaux de ferme	13 €	55 La transhumance bovine	13 €
27 Le lapin (1 <sup>re</sup> journée)	13 €	56 L'âne (2 <sup>e</sup> journée)	13 €
28 Les concours de bétail	13 €	57 Varia (n° 3)	13 €
29 Le concept de race en zooteche	13 €	58 Le coq	13 €
30 Le cheval en agriculture	13 €	59 L'Elevage médiéval	13 €
31 Les animaux domestiques dans les parcs naturels et dans les zones difficiles	13€	60 Les Bœufs au travail	13€
32 L'évolution de l'élevage bovin	13 €	N° 61 Varia n° 4 (1998)	13 €
33 Races domestiques en péril (3 <sup>e</sup> journée)	13 €	N° 62 La Poule et l'œuf (1998)	13 €
34 La médecine vétérinaire populaire	13€	N° 63 Prémices de la sélection animale en France (1999)	14 €
35 Foires et Marchés	13 €	N° 64 Poneys (1999)	14 €
36 Les éleveurs de brebis laitières	13€	N° 65 Varia n° 5 (2000)	14 €
37 L'âne (1 <sup>re</sup> journée)	13 €	HS n° 1 L'habitat rural traditionnel en France (2000)	14 €
38 Les femmes et l'élevage	13 €	N° 66 L'alimentation des animaux (2000)	14 €
39 Les palmipèdes domestiques et sauvages	13 €	N° 67 L'élevage en agriculture biologique (2001)	14 €
40 Le Chat	13 €	HS N° 2 L'animal et l'éthique en élevage (2001)	14 €
41 La chèvre	13 €	N° 68 Élevage et enseignement de la zooteche (2001)	14 €
42 Etat sauvage, Apprivoisement, état domestique	13 €	N° 69 Varia n° 6 (2002)	14 €
43 Les chiens de troupeau	13 €	HS N° 3 Histoire des races bovines et ovines (2002)	14 €
44 Varia (n° 1)	13 €	N° 70 La chèvre, son rôle dans la société au XX <sup>e</sup> siècle 2002	14 €
Hors série n° 4 Du lait pour Paris (2003) .....	14 €	N° 71 Animal domestique, domestication: points de vue 2003	14 €
N° 72 Le Mulet (2003).....	14 €		
N° 73 Animaux au secours du handicap (2003).....	14 €		
N° 74 Varia n° 7 (2004).....	14 €		
N° 75 Le Lapin (2 <sup>e</sup> journée) (2004) .....	14 €		
Hors série n° 5 La vie et l'œuvre de F.-H. Gilbert (1757-1800) (2004).....	14 €		
N° 76 Races en péril: 30 ans de sauvegarde; Bilan et perspectives (5 <sup>e</sup> journée) (2005).....	14 €		
N° 77 Varia n° 8 (2005) .....	14 €		
N° 78 Le chien: domestication, raciation, utilisations dans l'histoire (2006).....	14 €		
Hors série n° 6 François Spindler, Souvenirs ethnozootecheques (2006) .....	14 €		
N° 79 Les bovins: de la domestication à l'élevage (2006).....	14 €		
Hors série n° 7 Josiane Ribstein, La transhumance bovin dans le massif vosgien et l'arc alpin (2006) .....	14 €		
N° 80 Le gardiennage en élevage (2007) .....	14 €		
N° 81 Les aides animalières: les animaux au service du handicap (2007) .....	14 €		
N° 82 Histoire des courses et des compétitions équestres (2007) .....	14 €		
N° 83 Appréciation et jugement morphologiques des animaux (2008).....	14 €		
N° 84 L'homme et l'animal: voix, sons, musique (2008).....	14 €		
N° 85 Histoire et évolution des races et des productions caprines (2008).....	14 €		
N° 86 Le lait de demain (2009).....	14 €		
N° 87 Varia n° 9 (2009).....	15 €		
N° 88 Un cheval pour vivre. Varia n° 10 (2010).....	15 €		
N° 89.....			(à paraître)

# SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHNIE

Association loi 1901

## étudie:

les relations HOMME, ANIMAL, MILIEU dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. Elle réunit ainsi des éléments de comparaison, de réflexion et des informations utiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'avenir de l'élevage des animaux domestiques.

Les thèmes suivants retiennent plus particulièrement l'attention:

- l'origine des animaux domestiques et l'évolution des races
- l'histoire de l'élevage
- l'évolution des techniques et du langage des éleveurs
- leur adaptation aux conditions socio-économiques
- la conservation du patrimoine génétique animal
- la place de l'élevage dans les sociétés anciennes et actuelles

## organise

- des colloques et journées d'étude

## publie

- les textes des communications présentées aux journées d'étude
- des articles et mémoires sur thèmes divers
- des informations, comptes rendus et analyses

dans son bulletin semestriel

## ETHNOZOOTECHNIE

et sa

## Lettre d'information trimestrielle

### RENSEIGNEMENTS - ADHÉSIONS:

**Le Président**  
**M. le Pr. Bernard DENIS**  
**5 Avenue Foch**  
**F54200 TOUL**  
Téléphone: 03.83.43.06.45

**La Secrétaire-trésorière**  
**Mariane MONOD**  
**4 rue Pierre Brossolette**  
**F92300 Levallois-Perret**  
Téléphone: 01 47 31 27 89

Site Internet de la Société d'Ethnozootechnie: <http://www.ethnozootechnie.asso.educagri.fr>



---

### BULLETIN D'ADHÉSION ET/OU DE COMMANDE

NOM et PRÉNOM:

ADRESSE:

DÉSIRE  ADHÉRER A LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHNIE  
 RECEVOIR LES NUMEROS SUIVANTS.....

*Les commandes sont expédiées après règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Paris 17885-33 N) à l'ordre de la Société d'Ethnozootechnie*